



MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON



4^e
série
*
TOME
11
2011



LYON
~~2012~~



**MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE**

Ce volume de Mémoires a été publié
avec l'aide de la Ville de Lyon
et du Conseil Général du Rhône



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon
1024 0170215

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE

Ce volume de Mémoires a été édité
avec l'aide de la Ville de Lyon
et du Conseil Général du Rhône

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



VILLE DE LYON

Académie des Sciences et Belles-Lettres et Arts de Lyon

ISSN 07678975

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE LYON
POUR L'ANNÉE 2011

*

4^e
série
*
tome
11

Édition de l'Académie
2012

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE LYON

*Envoyez toute correspondance concernant l'Académie
au président ou à l'un des secrétaires généraux
à l'adresse suivante :*

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
Palais Saint-Jean, 4 avenue Adolphe Max – 69005 LYON

Tél. 04.78.38.26.54 **Mél.** secretariat@academie-sbla-lyon.fr

1^{re} partie

LA VIE DE L'ACADÉMIE

LA VIE DE L'ACADÉMIE

1^{er} PARTIE

ÉTAT DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 2011

PROTÈGEUR DE L'ACADÉMIE
LE MAIRE DE LYON

MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES ET TITULAIRES

I
I. CLASSE DES PROFESSEURS

LES ACADÉMICIENS

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DÉCÉDÉS EN 2011

Member Correspondant :

Léon LAPRA

Membres d'honneur associés :

Christiane DESROCHES NOBLECOURT
Jean LECLANT

ÉTAT DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 2011

PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE
M. LE MAIRE DE LYON

MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES ET TITULAIRES

I. CLASSE DES SCIENCES

Membres Titulaires Émérites :

MM. Jack BOST (1973) (1996) AP.
Louis DAVID (1976) (1997) AP, A, VC.
René WALDMANN (1977) (1997) AP.
Paul GUINET (1978) (1998), *Acad. Médecine*
Guy MONNET (1978) (1998)
André MARTIN (1980) (2000) AP, AT.
Charles RUHLA (1983) (2003)
Jacques BOIDIN (1982) (2003) AP.
Armand SARAZIN (1974-1979), (1990) (2004).
Jean-Pierre Hanno NEIDHARDT (1990) (2010), AP.
Alain BOUCHET (1991) (2011), AP.

Membres Titulaires (24 sièges) :

Première section

Mathématiques, Astronomie, Physique, Chimie, Sciences appliquées (9 sièges)

MM. Joseph REMILLIEUX (1992) AP.
Michel ROBATEL (1997)
Michel DÜRR (1998)
François SIBILLE (2000)
Gérard PAJONK (2001) AP.
Pierre CRÉPEL (2004)
Jean-Paul MARTIN (2005)
Philippe BLANC-BENON (2006)
Georges BOULON (2010)

Deuxième section

Sciences naturelles, biologiques, vétérinaires et agronomiques (8 sièges)

MM. Pierre LAVIOLETTE (1992)
Noël MONGEREAU (1996) AC, AP.
Claude JEAN-BLAIN (1998)
Gérard CHAVANCY (1999)
Philippe LEBRETON (2001) SG.
André REVOL (2001)
Christian DUMAS (2004)
Christian BANGE (2009)

Troisième section

Sciences médicales (7 sièges)

MM. Marc TRILLET (1993) AP, AC.
Jules TRAEGER (1997)
Daniel GERMAIN (2006)
Jean NORMAND (2007)
Louis Paul FISCHER (2007)
Philippe MIKAELOFF (2010)
Alain GOUTELLE (2011)

II. CLASSE DES LETTRES ET ARTS

Membres Titulaires Émérites :

- MM. Henri HOURS (1961) (1992) AP.
François-Régis COTTIN (1976) (1996)
Michel LAFERRÈRE (1983) (2003) AP.
Louis CHAINE (1985) (2003)
Henri BUET (1985) (2005)
Paul MALAPERT (1986) (2006) AC, AP.
Jacques FILLEUL (1986) (2006)
Bernard GRILLET (1990) (2010)

Membres Titulaires (28 sièges) :

Première section

Littérature, Poésie, Philologie, Éloquence (7 sièges)

- MM. Paul GRAVILLON (1992)
Denis REYNAUD (1999)
M^{me} Michèle DEBIDOUR (2000)
MM. Michel LE GUERN (2004) AP.
André ROMAN (2006)
Laurent THIROUIN (2011)

Deuxième section

Histoire, Géographie, Archéologie (6 sièges)

- MM. Jean BURDY (1992) B.
Jean-Pierre GUTTON (1997) AP.
M^{me} Marguerite YON (2000)
MM. Jean-Paul BRAVARD (2002)
Paul FEUGA (2004) T.

Troisième section

Philosophie, Morale, Sciences juridiques et économiques (9 sièges)

- MM. Denis-Clair LAMBERT (1992) AP.
Dominique BERTRAND (1996) P.
Jacques FAYETTE (1996) C.
M^{me} Yvonne LAMBERT-FAIVRE (2000) SG.
M. Régis NEYRET (2004)
M. Jacques BICHOT (2006)
M^{me} Nicole DOCKÈS-LALLEMENT (2007)
M. Dominique SAINT-PIERRE (2010)

Quatrième section

Beaux-Arts, Musique, Urbanisme (6 sièges)

- MM. Jean-François GRANGE-CHAVANIS (2003)
Renaud LÉONHARDT (2004)
Jean-François DUCHAMP (2007)
Jean-Pol DONNÉ (2009)
M^{me} Isabelle COLLON (2010)
Bernard BERTHOD (2011)

(*) AP ancien Président – P Président – AC ancien Chancelier, C Chancelier, VC Vice-chancelier – SG Secrétaire Général – T Trésorier – B Bibliothécaire – A Archiviste.
La date placée à la droite du nom est celle de l'admission.
Pour les membres titulaires émérites, la seconde date est celle du passage à l'éméritat.

MEMBRES D'HONNEUR ASSOCIÉS

- 1977 M. Marius-François GUYARD (Paris), *ancien Recteur de l'Université de Lyon.*
1979 MM. Baron Georges SION (Bruxelles), *Académie Royale Langue française.*
1980 Michel JOUVET (Lyon), *Ac. Sciences.*
1984 Alain MICHEL (Paris).
M^{me} Arlette MICHEL (Paris).
1985 M^{me} Madeleine AMBRIÈRE (Paris).
1986 MM. Jorge AMADO (Brésil).
1988 Ange VLACHOS (Athènes).
1991 Michel MERCIER, *Président du Conseil Général du Rhône.*
1997 François REY-COQUAIS (Paris).
Richard COOPER (Oxford).
Gaston TUAILLON (Grenoble).
1998 Xavier ELLIE (Lyon).
Raymond HAMELIN (Paris).
Jean-Marie PELT (Metz).
1999 Claude COHEN-TANNOUDI (Paris), *prix Nobel, Ac. Sciences.*
Jean-Hervé DONNARD (Grenoble).
2000 Charles ANDRÉ (Lyon).
Eugène CIZEK (Bucarest).
François CLARKE (Lyon).
Jean DERCOURT (Paris), *Ac. Sciences.*
Jacques DUPAQUIER (Paris), *Ac. Sciences morales et politiques.*
Yvon GATTAZ (Paris), *Ac. Sciences morales et politiques.*
René MORNEX (Lyon), *Ac. Médecine.*
2001 Guy DARMET (Lyon),
M^{me} Natalie Zenon DAVIS (Canada).
M. Alain LAMOTTE (Lyon).
2002 M^{me} Florence DELAY (Paris) *Ac. Française.*
MM. Jean FUSARO (Lyon).
Roger FAUROUX (Paris).
2004 M^{me} Charlotte RITTER (Pays-Bas).
MM. Claudio MAGRIS (Italie).
2005 Arnaud d'HAUTERIVES (Paris) *Ac. Beaux-Arts.*
2006 Jean-Louis THÉOBALD (Paris).
M^{me} Nicole LE DOUARIN (Paris) *Ac. Sciences.*
M. Jean-Marie BASSET (Lyon).
2007 MM. Jean DAVID (Paris).
Philippe BARBARIN (Lyon) *Cardinal, archevêque de Lyon.*
Roland DEBBASCH (Lyon) *Recteur de Lyon.*
2008 M. François JUILLET (Lyon).
M^{me} Geneviève COMTE-BELLOT (Lyon).
2009 MM. Guy BLAUDIN de THÉ (Paris), *ancien titulaire.*
Jacques SAMARUT (Lyon),
Patrice QUENEAU (Vernaison), *Ac. Médecine.*
2010 MM. Maurice NIVEAU (Bron), *ancien recteur de Lyon.*
Étienne GHYS (Lyon).
Christian FRACHETTE (Guilherand-Granges).
2011 M. André CRÉPIN (Amiens), *Ac. Inscriptions et Belles-Lettres.*

MEMBRES CORRESPONDANTS

I. CLASSE DES SCIENCES

- 1974 MM. Michel FAURE (Annonay).
1983 Georges MARINESCO (Bucarest).
1988 Guy MAZARS (Strasbourg).
1990 Hector MAZZELA (Uruguay).
1994 Alain MORGON (Lyon).

- 1995 Maurice BOUCHER (Lyon).
 1998 Michel LACHAUSSÉE (Japon), *ancien titulaire*.
 Jean-Pierre LIÈVRE (Lyon).
 2001 Tibor Yusti von ARTH (Allemagne).
 M^{me} Clotilde de LOURDES BRANCO GERMINIANI (Brésil).
 2002 Suzanne ESTANOVE (Lyon).
 2008 MM. Bertrand BARRÉ (Chaville).
 Jérôme HONNORAT (Lyon).
 2009 Jacques RENAULT (Lyon), *ancien titulaire*.
 Jacques CHEVALLIER (Lyon).

II. CLASSE DES LETTRES

- 1978 Jean FAVIER (Paris).
 1979 Jean VUAILLAT (Lyon).
 1984 Alain GIRARD (Pont-Saint-Esprit).
 1986 Manuel SITO ALBA (Espagne).
 1990 M^{me} Anne-Marie VURPAS (Lyon).
 1992 François MONTMANEIX (Lyon).
 1993 Max BOBICHON (Lyon).
 1994 Bernhard BEUTLER (Allemagne).
 Christian LACOUR (Nîmes).
 1995 Jean GUEYDAN (Lyon).
 1997 Jacques GADILLE (Lyon).
 1998 Loïc MALLIÉ (Lyon).
 1999 M^{mes} Renée DENIER (La-Tour-du-Pin).
 Hayat OMAR (Lyon).
 2000 MM. Jean-Paul LUCET (Saint-Rémy-de-Provence) *ancien titulaire*.
 Philippe ROSSET (Lyon).
 2001 Bernard JADOT (Lyon).
 Robert HEATH (U.S.A.).
 2002 M^{me} Myriam ANTAKI (Syrie).
 2003 MM. Jean-Luc FAVRE (Bourg-Saint-Maurice).
 2004 François FALLETTI (Paris) *ancien titulaire*.
 Jean-Louis ROUSSIN (Lyon).
 Daniel ROUX (Villeurbanne).
 2005 M^{mes} Marguerite BUET (Lyon).
 Maryannick LAVIGNE-LOUIS (Lyon).
 MM. Bruno DUMONS (Lyon).
 Claude PRUDHOMME (Lyon).
 René GACHET (Lyon).
 2006 M^{me} Micheline COLIN (Lyon).
 M. Michel NICOLAS (Lyon).
 2007 M^{me} Simone BLAZY (Lyon).
 M. Gérard BRUYÈRE (Lyon).
 2008 MM. Jean-Pierre LANDRY (Lamastre) *ancien titulaire*.
 2009 Jean-Marie CHANON (Lyon) *ancien titulaire*.
 Bernard TÉTU (Lyon), *ancien titulaire*.
 Jean ÉTÉVENAUX (Lyon)
 M^{mes} Sylvie MARION (Lyon)
 Sophie CHAINE-CHARVET (Lyon), *ancienne titulaire*
 2010 MM. Philippe DUFIEUX (Lyon).
 2011 Jean-Marc GOHIER (Lyon).

BUREAU DE L'ACADÉMIE EN 2011

Président : M. Dominique BERTRAND
Chancelier : M. Jacques FAYETTE
Vice-Président : M. Claude JEAN-BLAIN
Vice-Chancelier : M. Louis DAVID
Président 2010 : M. Gérard PAJONK
Secrétaire général de la classe des Sciences : M. Philippe LEBRETON
Secrétaire général adjoint de la classe des Sciences : M. Jean-Paul MARTIN
Secrétaire général de la classe des Lettres : M^{me} Nicole DOCKÈS-LALLEMENT
Secrétaire général adjoint de la classe des Lettres : M^{me} Yvonne LAMBERT-FAIVRE
Trésorier : M. Paul FEUGA
Trésorier adjoint : M. Noël MONGEREAU, chargé de relation avec la Conférence des Académies.
Bibliothécaire : M. Jean BURDY
Bibliothécaire adjoint : M. Michel DÜRR
Archiviste : M. Louis DAVID
Archiviste adjoint : M. Claude JEAN-BLAIN, chargé du site internet.

BUREAU DE L'ACADÉMIE POUR 2012

Président : M. Claude JEAN-BLAIN
Chancelier : M. Jacques FAYETTE
Vice-Président : M. Dominique SAINT-PIERRE
Vice-Chancelier : M. Louis DAVID
Président 2011 : M. Dominique BERTRAND
Secrétaire général de la classe des Sciences : M. Philippe LEBRETON
Secrétaire général adjoint de la classe des Sciences : M. Jean-Paul MARTIN
Secrétaire général de la classe des Lettres : M^{me} Nicole DOCKÈS-LALLEMENT
Secrétaire général adjoint de la classe des Lettres : M^{me} Yvonne LAMBERT-FAIVRE
Trésorier : M. Paul FEUGA
Trésorier adjoint : M. Noël MONGEREAU, chargé de relation avec la Conférence des Académies.
Bibliothécaire : M. Jean BURDY
Bibliothécaire adjoint : M. Michel DÜRR
Archiviste : M. Louis DAVID
Archiviste adjoint : M. Claude JEAN-BLAIN, chargé du site internet.



PRÉSIDENTS DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1961

<i>Classe des Sciences</i>		<i>Classe des Lettres</i>	
1961	Henri HERMANN	1962	Martin BASSE
1963	Armand TAPERNOUX	1964	Louis PIZE
1965	Paul BERTOYE	1966	Maurice MICHAUD
1967	Pierre DELATRE	1968	Georges COHENDY
1969	Marcel CHAMARAUD	1970	Albert LAURENT
1971	Maurice GUILLEMINET	1972	André LATREILLE
1973	Maurice JACOB	1974	Robert PROTON DE LA CHAPELLE
1975	Louis REVOL	1976	Henri HOURS
1977	Pierre MOUNIER-KUHN	1978	Pierre-Antoine PERROD
1979	Jean COURBIER	1980	Hugues MOREL-JOURNEL
1981	René HUGONNIER	1982	Pierre LOUIS
1983	Jack BOST	1984	Aimé CAMELIN
1985	Michel LATARJET	1986	Claude MONDÉSERT
1988	Jean-Eugène GERMAIN	1987	Jean LABASSE
1990	Louis DAVID	1989	Jean POUILLOUX
1992	René WALDMANN	1991	Edmond REBOUL
1994	Jacques BOIDIN	1993	Gabriel PÉROUSE
1996	Alain BOUCHET	1995	Albert CHAVANNE
1998	André MARTIN	1997	Michel LAFERRÈRE
2000	Louis DAVID	1999	Paul MALAPERT
2002	Marc TRILLET	2001	Robert FAVRE
2004	Joseph REMILLIEUX	2003	Marcel CORNELOUP
2006	Noël MONGEREAU	2005	Denis-Clair LAMBERT
2008	J.P. Hanno NEIDHARDT	2007	Jean-Pierre GUTTON
2010	Gérard PAJONK	2009	Michel LE GUERN
2012	Claude JEAN-BLAIN	2011	Dominique BERTRAND

DISTINCTIONS

Joseph REMILLIEUX a reçu les insignes de Commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.
Georges BOULON a reçu le prix ICL, décerné tous les trois ans pour un travail sur la luminescence des solides, auprès de l'université du Michigan (USA).

PUBLICATIONS

Louis DAVID – *Écrire les sciences de la Nature*. Vuibert éd. Paris, 2011.
Philippe DUFIEUX – *Louis Bouquet*. 2010.
Maurice JACOB † – *Journal de guerre, 192^e R.A.L.T.* 2011.
Maryannick LAVIGNE-LOUIS – *Châtellains et vie de château autour de Lyon (1840-1940)*. Permezel éd. 2010.
Noël MONGEREAU – *Géologie de Lyon*. ELAH éd., 2010.
Dominique SAINT-PIERRE – *Dictionnaire des hommes et des femmes politiques de l'Ain de 1789 à 2011*. MG éditions, 2011.
Dominique SAINT-PIERRE – *La Grande Guerre entre les lignes. Correspondances, journaux intimes et photographies de la famille Saint-Pierre 1914-1918*. 2 tomes, MG éditions, 2006.

Diverses participations des académiciens au *Bulletin de la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon*, au *Bulletin municipal officiel*, à *Pour la Science...*, ainsi que les publications des membres d'honneur et correspondants, dont on trouve les références dans *La lettre de l'Académie, n° 27 et 28, 2011*.

Les **CONFÉRENCES** prononcées par les académiciens auprès de 11 sociétés ou associations, sont également répertoriées dans la *Lettre*.

Les **EXPOSITIONS** sont le fait de Renaud LÉONHARDT et Jean FUSARO.

Un **CONCERT** de la maîtrise de la Primatiale, dirigé par Jean-François DUCHAMP, en mars 2011.

LES ÉLOGES FUNÈBRES

Robert FAVRE

(1927-2010)

Membre titulaire



En ce jour, en ce lieu, un absent tient
une place plus grande que celles que nous
occupons. Cet absent, ce grand absent,

Robert Favre

Il y a plus d'un an, déjà, que les
cendres de Robert Favre ont été
dispersées, comme il l'avait demandé, sur
les chemins de Haute-Provence, près de
Nyons, là où il aimait se promener.

Il était mort le 30 avril 2010.

J'avais fait sa connaissance en
1968, à l'occasion d'une réunion quelque
peu animée de la section de français de la
Faculté des lettres et sciences humaines de
Lyon. Ses interventions ont alors beaucoup
contribué à pacifier les débats. De cette
première rencontre, j'ai gardé le souvenir
d'un mélange d'audace et de timidité, d'une
pensée nuancée exprimée avec clarté,
d'une exceptionnelle aptitude à écouter et à
se faire écouter.

Né à Lyon le 21 avril 1927, il y a passé la plus grande partie de sa vie ; il a habité place Croix Paquet, puis quai de la Pêcherie, en face du pont de la Feuillée, et enfin au Point du Jour. Élève du lycée Ampère, il participe, à l'âge de seize ans, au réseau « Jacques O.S.S. » dans la Résistance. Après une Première supérieure au Lycée du Parc, il entre en 1947 à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm. En 1951, il obtient l'agrégation des lettres, il se marie, et il part enseigner à Alger, au lycée Gautier. En 1956, il revient à Lyon pour enseigner au lycée Jean-Perrin. Il assure aussi des enseignements complémentaires de lettres à l'INSA et à l'IEP de Lyon. En 1961, il est nommé maître-assistant à la Faculté des lettres et sciences humaines de Lyon. Il se spécialise alors dans la littérature française du dix-huitième siècle, et partage son activité scientifique entre la recherche individuelle et le travail collectif, avec Jean Sgard, Pierre Rézat, Claude Labrosse et Henri Duranton, sur l'abbé Prévost et sur la presse, plus particulièrement sur les *Mémoires de Trévoux* et les gazettes. Il collabore au *Dictionnaire des journaux* et au *Dictionnaire des journalistes*, ainsi qu'au numéro spécial de la revue *Dix-huitième Siècle* sur les jésuites.

Quant à la recherche individuelle, elle aboutit en 1976 à une thèse monumentale, *La Mort au siècle des Lumières*, qui sera publiée en 1978. L'origine du projet se situe dans les années de l'École Normale Supérieure. Robert Favre y a

rencontré Robert Mauzi, entré à l'École une année avant lui : ils pensent à un diptyque sur le siècle des Lumières, Mauzi se chargeant de l'idée de bonheur, le thème de la mort revenant à Robert Favre. Mauzi, à la fondation Thiers, avance rapidement, si rapidement qu'il soutient sa thèse en 1960, avant d'être nommé professeur à la Faculté de lettres de Lyon, alors que Robert Favre consacre l'essentiel de son temps à son enseignement en lycée, à Alger, puis à Lyon. Quand, en 1961, il est nommé maître-assistant à la Faculté, il y retrouve Mauzi, et le projet de thèse renaît ; celui qui était le camarade d'École devient le patron de thèse. Il y avait entre les deux Robert une étrange symétrie : tous deux étaient brillants, mais tout les opposait : le sujet de thèse lumineux pour Mauzi, le sujet sombre pour Favre, à l'inverse des personnes : il y avait quelque chose de sombre chez Robert Mauzi, alors que tous s'accordaient sur le caractère lumineux de la personnalité de Robert Favre.

Le livre *La Mort dans la littérature et la pensée françaises au siècle des lumières* utilise une immense documentation pour dégager les lignes directrices d'une confrontation entre la représentation de la mort dans la littérature, l'idée que se font les personnes de leur propre mort et de la mort de leurs proches, et les descriptions des morts réelles. On y trouve aussi une importante contribution à l'histoire du sentiment religieux : au siècle des lumières, le catholicisme insiste tellement sur la mort qu'on perd de vue la résurrection. Je voudrais citer les dernières lignes du livre, qui surprennent, venant juste après un éloge de *La Religieuse* de Diderot : « C'est sous les critiques issues des Lumières que l'Église s'est dégagée des terreurs, mortifications et dérobades d'un salut égoïstement ménagé, pour se ressouvenir des paroles de saint Irénée : "La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant". »

Professeur des universités en 1979, Robert Favre est élu à l'académie le 2 décembre 1986, au fauteuil de Victor Henri Debidour, dont il avait été l'élève dans la khâgne du lycée du Parc. Son discours de réception porte sur les voyages de l'abbé Prévost. Après avoir rempli diverses fonctions dans notre académie, il en devient le président en 2001.

En 1993, il devient professeur émérite, mais tout en continuant son activité scientifique, qui ne l'avait jamais écarté des autres engagements. Il faudrait rappeler, entre autres, sa participation à *La Vie nouvelle*, sa présidence des Foyers de culture, sa responsabilité du secteur littéraire des Presses universitaires de Lyon.

Pour réagir contre l'influence de son sujet de thèse sur l'image qu'on pouvait se faire de lui si on ne l'avait pas rencontré, Robert Favre choisit un autre sujet, le rire. En 1998, il publie aux Presses universitaires de Lyon *Le rire dans tous ses éclats*. Son dernier livre, *Pourquoi rions-nous ? Les rôles du rire*, paraît aux éditions Aléas quelques jours après sa mort. En lisant cette publication posthume, qui nous fait recevoir le rire par delà la mort, j'ai pensé que Robert n'extériorisait pas beaucoup son rire. Le souvenir qu'on garde de lui n'est pas le rire, mais le sourire, un beau sourire lumineux. Le rire était resté intérieur.

Le mot qui le décrit le mieux est un mot qu'il aimait bien, un mot du XVIII^e siècle, qu'on chercherait en vain dans les dictionnaires d'aujourd'hui, *entrapélie*, que le Dictionnaire de Trévoux définit ainsi : « *Manières gaiés, agréables, ingénieuses, affables, façon d'agir plaisante, facétieuse, qui plaît. [...] L'entrapélie est une qualité qui fait bien tourner ce que l'on dit. L'entrapélie est une manière de plaisanter agréablement. L'entrapélie, pour être parfaite, demande un esprit délicat et fin.* »

Michel LE GUERN

Christiane DESROCHES NOBLECOURT

(1913-2011)

Membre d'Honneur

En 1976, après la préservation de la momie du plus célèbre des pharaons, l'exposition Ramsès II à Paris accueillait 1 200 000 visiteurs, égalant presque le record de celle de Toutânkhamon, neuf années plus tôt.

C'est de novembre 1977 à janvier 1978 que le muséum de Lyon organisa une exposition intitulée *Les animaux dans l'Égypte ancienne*.

Sans remonter à l'origine même du muséum lorsque Balthazar de Monconys visita l'Égypte en 1646-1647 et rapporta une momie et divers objets, c'est surtout à Louis Lortet, directeur du musée de 1870 à 1909, qu'on doit le renom de Lyon dans le domaine de l'Égyptologie. Grâce à l'appui de Gaston Maspéro, Lortet avait obtenu de pouvoir amener à Lyon et étudier la majorité des animaux momifiés. Après leur retour en Égypte, ils permirent l'ouverture, au musée du Caire, d'une salle consacrée à la faune momifiée, et, surtout, ils firent l'objet d'une monumentale publication dans les *Archives du Muséum de Lyon*, avec la collaboration de Victor Loret, titulaire de la première chaire d'Égyptologie créée en province, auprès de la faculté des Lettres.

Dans la continuité de cette tradition, nous avons proposé à M^{me} Desroches Noblecourt de monter une exposition consacrée aux animaux, non pas leurs momies mais les statues et autres représentations : elle accepta avec son enthousiasme habituel. Ses collaboratrices, Bernadette Letellier et Christiane Ziegler, sélectionnèrent cent cinquante pièces appartenant au Louvre et rédigèrent un beau catalogue, édité par notre muséum.

L'inauguration de l'exposition eu lieu le 6 novembre 1977 en présence de M^{me} Desroches Noblecourt et de M. l'ambassadeur d'Égypte en France.

C'est à la suite de cette fructueuse collaboration que Christiane Desroches Noblecourt fut élue, en 1978, membre d'honneur de notre Académie. C'est aussi en 1978, qu'elle a voulu honorer le muséum lyonnais en lui confiant, en dépôt, le sphinx de Medamoud (Haute-Égypte) qui, depuis lors, a accueilli les visiteurs à l'entrée de la salle consacrée à l'Égypte.

Cet épisode lyonnais s'inscrit, bien modestement, dans la longue et exceptionnelle carrière de M^{me} Desroches Noblecourt. Rappelons d'abord qu'elle entre, en 1936, au département des Antiquités égyptiennes du Louvre, puis qu'elle sera la première femme pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale, et enfin la première à diriger une fouille en Égypte, à Edfou (1938-1939).

Durant la seconde guerre mondiale, elle entre dans la Résistance et met à l'abri, en zone libre, les principaux trésors du département égyptien.

En 1954, la décision de construire un nouveau et gigantesque barrage d'Assouan, menace d'engloutir de nombreux sites et monuments. Avec une énergie que rien n'entame, elle poursuit une véritable croisade pour sauver les sites menacés. En 1960, c'est à la tribune de l'UNESCO qu'elle lance un appel solennel : il faut procéder sans délai à des fouilles d'urgence et, surtout, déplacer quatorze temples. Cinquante pays vont contribuer à ces gigantesques opérations, dont la plus médiatique aura été le découpage et le remontage de la façade du temple d'Abou Simbel avec ses statues colossales, après déplacement sur les hauteurs.

Le sauvetage des monuments aura duré vingt années avec, comme conséquence, l'établissement de relations privilégiées entre la France et l'Égypte qui se traduisirent par les grandioses expositions parisiennes évoquées ci-dessus.

Grand'croix de la Légion d'Honneur, médaille de la Résistance, médaille d'or du CNRS, médaille d'argent de l'UNESCO ... Christiane Desroches Noblecourt aura porté au plus haut niveau la recherche archéologique française, et notre Académie gardera la mémoire de l'un de ses plus prestigieux membre d'honneur.

Louis DAVID

II

LES ACTIVITÉS

LES SÉANCES PRIVÉES

Séances privées des 5 avril – 31 mai

Membre titulaire

Classe des Sciences : passage à l'éméritat de M. Alain BOUCHET, 3^e section, fauteuil 4

Classe des Lettres et Arts : passage à l'éméritat de M. Bernard GRILLET, 2^e section, fauteuil 6

Séances privées des 15 novembre – 6 décembre

Au cours de ces séances ont été présentés et élus :

Membres titulaires

Classe des Sciences : M. Alain GOUTELLE, 3^e section, fauteuil 4

Classe des Lettres et Arts : M. Laurent THIROUIN, 1^{re} section, fauteuil 4

M. Bernard BERTHOD, 4^e section, fauteuil 5

Membres d'honneur associés

M. André CRÉPIN, membre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

M. Axel KAHN, médecin, généticien

Membres correspondants

Classe des Lettres et Arts : M. Jean-Marc GOHIER

*

LES VISITES ET LES RÉCEPTIONS

23 juin 2011

Soirée de gala

La Cantate à trois voix de Paul CLAUDEL

Château d'Hostel et Champagne-en-Valromey

La Cantate à trois voix ! Fallait-il que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon prît sur elle d'en assurer la mise en scène au lieu même de sa composition exactement un siècle plus tôt ?

L'aventure de juin 2011, initiée par l'Académie et mise en œuvre par la compagne Michel Beatrix, aura été une audace précieuse. Il faudra l'oser à nouveau dans cent ans. Le solstice d'été selon Paul Claudel, « cette heure qui est entre le printemps et l'été », n'a pas vieilli entre 1911 et 2011, ni n'aura pris de rides de 2011 à 2111, ni jamais tant que les hommes joueront avec le soleil, la lune et les étoiles pour discerner la profondeur des temps.

Dominique BERTRAND, s.J.

texte complet dans la Lettre n° 28

Présentation de la *Cantate à trois voix*

Il y a 100 ans, dans ce même décor, Claudel composait le texte que nous allons entendre ce soir. Il était venu en famille se refaire pendant quelques semaines à Hostel, dans le château de campagne de ses beaux-parents. « Se refaire », il en avait besoin : 43 ans, 3 enfants en bas âge et, après 15 ans de Chine, l'Europe enfin et le pays natal retrouvé.

Si Claudel n'a pas encore atteint le grand public – mais l'atteindra-t-il jamais ? – il est déjà pour les initiés un grand poète, lyrique et dramatique. Il peut marquer une pose, se détendre et sourire. C'est ce qu'il fait dans la présente cantate. Il va la publier bientôt avec sa première pièce comique *Protée*. Comique et cosmique seront réunis sous le titre *Deux poèmes d'été* : nous serons plutôt ce soir du côté du cosmique.

Les soucis pourtant, les plus lourds, ne font pas défaut à Claudel : grand âge de son père qui a plus de 85 ans, naufrage de sa sœur, la géniale Camille. Mais Paul fait front. Si la *Cantate à trois voix* est un hymne au bonheur, c'est à un bonheur non pas simplement reçu, mais bien voulu et même conquis, une explosion d'espoir sur le malheur qui rôde. Claudel y parvient en prenant appui sur ce qui l'entoure, en créant une forme poétique et originale et en faisant du désir féminin le chemin vers Dieu.

Homme de théâtre, Claudel le reste jusque dans son poème lyrique : un cadre, une scène, des personnages lui sont nécessaires.

Le cadre, c'est précisément la terrasse d'Hostel. Le texte est truffé de détails qui ne trompent pas :

*« Hostel, pressoir et autel, lieu de libations et d'auspices,
Dont indice sous mon pied cette pierre qui sort de la terre,
Montrant le taureau Phrygien et le couteau de sacrifice...
...Entre ces deux promontoires qui barrent l'aurore et le soir,
Que le soleil l'un après l'autre colore,
Le Colombier et la Montagne-de-Colère,
Se baisant, se couvrant de leur ombre tout à tour comme deux bœufs
accouplés qui se lèchent l'un à l'autre l'encolure. »*

Tel le lieu, mais aussi le temps importe : nous sommes au solstice d'été, au moment entre le printemps et l'été où le soleil paraît s'arrêter dans le ciel. C'est la nuit de la Saint-Jean, chère à beaucoup d'auteurs de théâtre et que Claudel a toujours affectionnée. Le soleil cesse de croître, il commence à s'effacer devant l'été comme saint Jean-Baptiste devant le Christ. Dans ce moment de suspens, le bonheur goûté a valeur d'éternité.

Sur une scène cosmique aussi grandiose et pourtant familière, quels personnages faire vivre ? ou plutôt, grâce à quelle forme poétique les faire vivre ?

La forme choisie par Claudel est neuve, subtile et naturelle.

Neuve car ne relevant d'aucun modèle antérieur, résolument originale. Le mot « cantate » ne résoud rien en effet. Sans être tout à fait impropre, il n'explique rien. De toute façon, pour Claudel, le titre primitif était « cette heure qui est entre le printemps et l'été », c'est à dire le premier vers du texte. Claudel ne donnait aucune qualification au départ à un texte aussi loin de toute norme. « Cantate » reste approximatif, le texte n'est pas à priori destiné à être mis en musique, ni chœur ni orchestre, le seul concert de trois solistes.

Un élément traditionnel cependant : l'alternance de récitatifs et de couplets, c'est à dire l'articulation du texte en deux niveaux de diction, un niveau encore assez proche de la

parole courante et un niveau plus élevé, distingué par une typographie particulière, que Claudel appelle « cantique ». Ainsi, entre des échanges toujours poétiques mais plus simples, soudain un chant s'élève, une voix seule dans le silence des autres. Les sujets les plus variés sont ainsi célébrés : le Rhône, la Vigne, la Pologne ou le Cœur Dur. Dix cantiques au total jalonnent de façon très fantaisiste l'ensemble de l'échange entre les trois femmes.

La subtilité réside pour la plus grande partie dans le vers mis au point par Claudel pour l'occasion. Le traitement du rythme et des sons en témoigne. Le texte par exemple devient comme un festival de rimes, rimes tantôt franches, tantôt assourdies ou pressenties, tantôt finales, tantôt internes, rime qui court aussi bien dans les récitatifs que dans les cantiques, rime universelle qui met la parole en état, pourrait-on dire de vibration continue. Un exemple, les trois premiers vers :

*« Cette heure qui est entre le printemps et l'été
Entre ce soir et demain l'heure seule qui est laissée...
Sommeil sans aucun sommeil avant que ne renaisse le soleil... »*

Les sons **eu**, **é** et **an**, les consonnes **t** et **s**, forment à eux seuls une trame sonore continue qui porte le sens des mots. Jamais peut-être Claudel n'était allé aussi loin dans cette direction. Il utilise encore bien d'autres raffinements que je vous laisse à découvrir tout à l'heure : ainsi l'emploi discret de la mythologie que l'on n'attendait guère ici ; Cérès, Latone, Philomèle et quelques autres viendront fleurir le chant des trois jeunes femmes.

Et le naturel dans tout cela ? On le retrouve où on l'attendait le moins : dans l'inattendu et le désordre apparent des inspirations qui saisissent chacune des voix. Claudel, au milieu de ce bain poétique, a tenu à glisser des moments d'un imprévu tel que le sublime brusquement reprend terre. L'une des jeunes femmes par exemple, alors que rien ne le laissait prévoir, se met à évoquer le lac de Constance. Surprise de la seconde, mais réponse ne peut lui être donnée car la troisième s'écrie : « regardez ce nuage qui passe ! » L'échange entre les trois femmes finit par devenir un mixte très naturel de rupture et de continuité.

Pareille étoffe verbale fascine. Depuis la représentation mémorable du 21 janvier 1948 qui réunissait Madeleine Renaud, Maria Cazarès et Marie-Hélène Dasté, ce texte impressionne les metteurs en scène, les professeurs et les poètes. Claudel l'avait-il pressenti lorsqu'il donne, dans son poème même, comme des conseils à ses futurs interprètes :

*« Ou, si tu le veux, parle, mais parle lentement.
Parle, mais parle lentement !
Que le sens sacré de la parole et le son de la voix humaine
Tombe dans la pensée mot par mot et s'y dissolve, comme les gouttes de sang
vermeil et l'essence même de la pourpre
Une par une en un cristal limpide. »*

Dans leur double écrin de nature et de mots, ces trois femmes, enfin, qui sont-elles ? Toute trois jeunes, belles, élégantes, elles se décrivent elles-mêmes au début : « toutes trois parées », « les bras et le sein dévoilés », « la face levée au ciel », « nulle de l'autre regardée », « assises et demi-renversées », « en robes solennelles », « d'où dépasse la pointe d'un pied doré ». Les voici donc mystérieusement, en tenue de soirée, immobiles, parlant sans vraiment se parler et regardant le ciel. Le tableau scénique est saisissant, il peut défier l'exigence habituelle d'action dramatique. Elles ne

se parlent pas directement et pourtant, bien que fragmenté entre elles, le discours poétique s'édifie dans l'unité.

Chacune est désignée par un nom latin, mais ces trois noms, avec des nuances, ont fondamentalement la même signification : « heureuse. Laeta est Latine, Fausta Polonaise et Beata Égyptienne. La première est fiancée, la seconde est éloignée de son époux, la troisième veuve, d'où le trait commun qui les rassemble : l'homme absent et désiré. L'espèce de trinité féminine qu'elles constituent prend, au fil du texte, des formes et des couleurs différentes, deviennent par exemple la Vigne, le Froment et l'Ombre, ou encore le Rhône, l'or et le partage de la Pologne, mais toujours reste cette visée profonde qui leur est commune, unissant le bonheur à l'attente et au manque. Comme le dit Fausta :

*« Le bonheur
Est de cette heure même
Où celui que notre cœur aime nous manque. »*

Trois femmes qui n'en font qu'une. Femme unique qui devient la figure de l'être humain en quête de Dieu, du Dieu absent qui, dans ce moment privilégié du solstice, accorde comme une promesse du bonheur et de l'éternité future : « *Le bonheur éternel*, a écrit Claudel, *dont cette heure nous fournit une image précaire et menacée* ». Pareil sentiment tourne à l'éloge de l'absence, c'est Beata qui le dit : « C'est [1] absence seule qui nous fait naître. » Fausta, elle, va plus loin encore qui va un instant jusqu'à dire l'attente et le désir supérieurs à Dieu lui-même, la quête supérieure à l'objet de la quête. C'est la fameuse exclamation si souvent citée :

*« Et si le désir devait cesser avec Dieu
Ah, je l'envierais à l'Enfer ! ».*

Idee que Beata résume en un vers aussi beau qu'apparemment désespérant : « La terre est le désir et le ciel est le désert. »

Dès lors, l'ensemble de la *Cantate* devenu poème de la Nature, de la Femme et de l'Être humain en général, revêt une portée philosophique et spirituelle au-delà de toute religion particulière. « Nous ne sommes, dit Laeta, que de pauvres femmes un moment, faibles et frêles. » « Mais, achève Beata, invitées en ce jour parmi les choses éternelles. » « Dès lors qu'est-ce qui demeure ? », demande Laeta, et Beata répond : « Le seul bonheur ».

Quatre ans plus tard, en pleine guerre de 1914, Claudel écrivait à Francis de Miomandre ces quelques lignes qui nous servent de conclusion : « *J'attends avec confiance pour demain une société qui aura reconquis le soleil, une littérature qui aura fini par s'apercevoir de la prodigieuse source de vie, de force et d'intelligence qu'est la croyance en Dieu.* »

Michel AUTRAND
Professeur honoraire de Littérature française à la Sorbonne

*

LES PRIX DE L'ACADÉMIE

Dans les archives de l'Académie, sont conservés, pour chaque prix, les listes des candidats, les rapports établis par les rapporteurs de chaque commission, les remerciements éventuels des lauréats, etc. En conséquence, et sauf exception, ne sont consignés ci-après que les résultats de chaque concours, sans autre commentaire.

21 juin

1^{re} séance solennelle de remise des prix

La séance solennelle a été précédée par une communication de notre confrère Denis REYNAUD sur *Humanisme et humanités, deux mots galvaudés*, puis par une autre communication de notre confrère Henri BUET et de M^{me} Guitou BUET membre correspondant sur *Une soirée au pavillon du loisir à Suzhou*.

Ont été remis les prix suivants :

- Prix d'honneur de l'Académie
- Prix de la comtesse Mathilde : prix du récit et prix de poésie.
- Prix du fonds Rosa : prix du mérite familial et prix du mérite social.
- Prix de la fondation de Lancey et de La Hanty

Prix d'Honneur

Le prix 2011 a été attribué à *La maison de la danse de Lyon*, représentée par son directeur M. Guy DARMET.

Prix littéraires : Jeux floraux de la comtesse Mathilde

Rapporteur Denis REYNAUD

Prix du récit (Églantine d'Or) : attribué à M^{me} Laurence MAGAUD.

Le prix de poésie (Muguet d'or) n'a pas été attribué cette année.

Prix du fonds Rosa – Rapporteur Alain BOUCHET

Pour l'année 2011, l'Académie a prélevé, sur le fonds Rosa, la somme de 37 000 € pour la distribuer de la façon suivante :

Prix du mérite familial :

Société de Saint-Vincent de Paul, représentée par M. Emmanuel BLANC, pour 9 familles.

Fédération des familles du Rhône, représentée par M^{me} Jeanine PHILIS, pour 4 familles.

Prix du mérite social :

Association Oasis d'amour, représentée par M^{me} le docteur VINCENT-GIROD.

Association Signes-Lyon, représenté par M. Claude CHALAGUIER.

Prix de Lancey et de La Hanty – Rapporteur Marc TRILLET

Le prix 2011 est attribué à M^{me} Yvonne LAMBERT-FAIVRE.

*

LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

Rapport moral 2011 par le président Dominique BERTRAND

Akademos! C'est au propriétaire quelque peu fabuleux d'un jardin que j'en veux au début de ce rapport annuel et non aux livraisons distinguées de la Conférence Nationale des Académies de France qui sollicitent notre attention sur la lourde table de chêne de notre salle de réunion. Nul n'ignore que ce jardin a pris le nom d'Académie. Consacré à Athéna, bâti, parmi plusieurs autels à divers dieux, d'un gymnase, situé dans la plaine du Cephissos au nord proche de la ville, le vaste enclos a été choisi par Platon pour y réunir ses disciples. Socrate s'y promenait déjà, comme on le découvre au début du *Lysis*, mais, de son vivant même, Platon y eut sa statue. Il y passa au gueuloir ses dialogues les plus décisifs. Sa postérité se perpétua et s'étendit au monde antique à partir de ce siège sous l'impulsion de « diadoques » parmi bien d'autres sectes philosophiques : platonicien a pour synonyme académicien. Plusieurs vagues se succédèrent sous l'impulsion de ces « directeurs », de l'ancienne à la moyenne et à la nouvelle Académie, selon une orientation de plus en plus nette vers le scepticisme rationaliste. Tout s'évanouit, avec l'ensemble de la philosophie antique, ingérée par la philosophie chrétienne, lors de la fermeture de ce qu'on appelle l'École d'Athènes sous l'empereur Justinien (529). Presque dix siècles d'influence pour l'institution enracinée dans le parc d'Akademos et déployée comme on vient de le rappeler !

Pourquoi évoquer cette épopée ? Est-ce pour nous plaindre de ne point parvenir à faire entrer un philosophe dans notre compagnie. De fait, hélas, cette année à nouveau l'échec d'une candidature dans cette discipline est à déplorer, alors que le titulaire présumé avait fait revivre en cette enceinte non pas certes l'École d'Athènes en son berceau mais, ce qui n'est pas rien, l'École de Lyon au XX^e siècle. Je suis certain que nous y parviendrons un jour, quand du moins nous aurons suffisamment subi la pression de la vague des cafés philosophiques. La mauvaise conscience à ce sujet, outre sa stérilité, serait du plus mauvais goût. Au contraire, et plus utilement, nous désirons peser à son juste poids la tradition qui s'incarne dans le mouvement académique du XXI^e siècle et dont nous portons, pour une part non négligeable, la responsabilité.

Car les grands noms de la philosophie antique, après un assez court moment de purgatoire culturel à la fin de l'Antiquité, revivent chez les Pères de l'Église, tout particulièrement Platon et Aristote, lequel a quitté l'Académie pour fonder, non loin de là, près d'un autre gymnase, le Lycée, en quelque sorte une académie contre l'Académie. Entre eux deux, Platon a d'abord le vent en poupe. On a parlé, au début du renouveau patristique qui a produit les Sources Chrétiennes au milieu du siècle dernier, du platonisme des Pères avec son parangon, Grégoire de Nysse. Honneur aux mânes du cardinal Daniélou, membre, on le sait, de l'Académie française, qui a joué cette partie ! Mais le vent a lentement tourné. On peut dire qu'avec la naissance des universités aux XII^e-XIII^e siècles et en réponse aux Averroès de l'Islam, Aristote devient le « Philosophe ». En même temps, on peut dire que pour tout le Moyen Âge, le terme même d'académie se terre. Il est à peine épinglé dans les dictionnaires spécialisés en cette période. Mais la chose et le mot resurgissent avec force dans la Renaissance italienne, avec l'arrivée des penseurs grecs chassés de leurs terres par les Ottomans, mais surtout avec le souci de se démarquer par leur liberté d'allure des lourdes structures universitaires et de leur imprégnation aristotélicienne. La première institution de cette mouvance en Occident naît dans la Florence néo-platonicienne

avec l'Académie de la *Crusca*, versée dans la philologie (1582), la seconde à Rome (1603), avec l'Académie *dei Lyncei*, adonnée aux sciences (Galilée en fit partie). La formule saute par-dessus les Alpes avec les Savoyards, lesquels ne sont pas encore Français ; c'est l'Académie Florimontane, réunie en 1606-1607 par saint François de Sales et le jurisconsulte Antoine Favre. Celui-ci est le père de Claude de Vaugelas. Voilà qui nous fait rebondir vers l'Académie française, fondée en 1635-1636, dès lors le modèle du genre dans toute la France, l'Europe, le Monde. En 1700, nous nous greffons en ce lignage. De fait ladite greffe nous détermine génétiquement beaucoup plus, sans doute, que nous ne le pensons. Parmi ces caractères, je note le goût de l'autonomie, l'extension universelle de la curiosité, la liberté de la recherche, mais aussi, il faut le noter, une remarquable longévité responsable d'elle-même et une étonnante propension à se multiplier par la contagion d'un esprit toujours appliqué aux interrogations concrètes posées par le monde des choses et des hommes. Akadèmos, il nous plaît d'être, nous-mêmes avec beaucoup de femmes et d'hommes de notre temps, les invités de ton parc aux innombrables bosquets de recherches, de réflexions et de débats !

Cela ne peut donc qu'être un plaisir de recueillir en cet environnement diachronique – vingt-cinq siècles – et synchronique – ces centaines d'académies accompagnées des sociétés savantes qui s'en inspirent – les initiatives et les réalisations de l'année écoulée en ce Palais Saint-Jean qui nous est encore laissé.

Les académies sont, dès l'origine, des sociétés restreintes et cooptées de consœurs (de plus en plus) et de confrères. Place d'abord à nos membres. Nous n'avons observé la minute de silence que pour deux membres d'honneur associé, Jean Leclant, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et Chriatiane Desroches-Noblecourt ; mais nous ne pouvons passer sous silence le décès de deux personnalités qui nous sont très chères, Edmond Reboul, chancelier de la Conférence Nationale des Académies, ancien président chez nous, et André Laronde, président honoraire de la Conférence et président de l'Académie delphinale. Nous nous réjouissons en revanche d'avoir accueilli trois nouveaux membres d'honneur associés : dans la classe des Sciences, les professeurs Axel Kahn (université Paris-Descartes) et Cédric Vilani (université Claude Bernard-Lyon) ; dans celle des Lettres, André Crépin (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Enfin de nouveaux membres titulaires ont été élus lors de nos séances privées : dans la classe des Sciences, 3^e section, Alain Goutelle, au fauteuil n° 4 ; dans la classe des Lettres, 1^{re} section, Laurent Thiroin, au fauteuil n° 4 ; dans la 4^e section, Bernard Berthod, au fauteuil n° 5. Ont été honorés de l'éméritat Alain Bouchet et Bernard Grillet à qui nous tenons à rendre hommage pour leur longue et active présence parmi nous. Quant au groupe fidèle des membres correspondants, il s'est élargi de Marc Gohier, ami de l'Académie, déjà efficacement présent à nos réunions et à nos débats.

Par un héritage qui, on l'a vu, vient des origines, les Académies ne s'adonnent pas à des rencontres mondaines ni à des négociations d'affaires, mais, n'hésitons pas à le dire, elles sont curieuses et soucieuses de la vérité dans tous les domaines possibles ouverts à l'intelligence humaine. Cela est encore plus vrai qu'à l'Institut de France, dispersé en cinq formations : en province, consœurs et confrères s'entendent pour confronter, par connaisseurs pointus interposés, tous les sujets offerts par ces champs si hétérogènes. Merci donc aux scientifiques, y compris les chimistes avec leurs formules indéfiniment dilatables, pour leurs efforts pédagogiques en direction de leur auditoire polymorphe. Socrate enseignait au petit esclave Ménon non seulement à compter mais à comprendre ce qu'il faisait quand il comptait. Nous sommes de cette

race. Tel est notre beau travail académique. Il suppose une solide confiance dans l'intelligence de la sœur ou du frère humain. Voilà donc le principe. Si nous descendons dans le détail de son application, nous pouvons être saisis de quelque étonnement à notre propre sujet.

Sur les trente-six rencontres annoncées dans les trois programmes trimestriels de notre Académie, comme à l'ordinaire, trente-deux ont rempli notre tâche principale de curiosité et de vérité. C'est une œuvre commune. Jugeons-en. Selon une tendance déjà remarquée dans les rapports de mes prédécesseurs, la part des sujets traités par des littéraires est de vingt-deux contre dix par les scientifiques. Mais seulement dix académiciennes ou académiciens des Lettres sont intervenus, contre huit scientifiques. Ainsi les sujets littéraires sont davantage confiés à des voix externes (douze sur vingt-deux). Au total les deux tiers des communications sont de notre cru. Il y a plus. Nous sommes auditeurs les uns de autres, et cette complicité, soulignée par les débats en assemblée, marque nos séances publiques d'un climat particulièrement porteur. De l'estrade, le président le ressent vivement : nos amis aussi.

Mais il faut en venir à une courte approche par thèmes de cet ensemble heuristique dont la substance est pérennisée dans nos *Mémoires*. L'histoire, présente partout, est abordée directement huit fois, selon une chronologie qui va d'Ougarit au département de l'Ain, avec la Réforme en Suisse, Lyon et ses regroupements associatifs catholiques, Haïti. Très proche de Clio, l'actualité fut affrontée en six exposés, touchant le Canada, le Portugal, l'Europe, le cinéma, le Vatican, IFREMER. La littérature proprement dite a produit six auteurs, de la Chine (deux fois : Ricci et le pavillon de Suzhou), à l'Angleterre arthurienne, en passant par Pascal, Saint-Simon et Goethe. La peinture nous a retenus deux fois avec Patinir et Léonard de Vinci, le médailler lyonnais une fois. Selon son habitude, la Faculté a été fort disserte, nous renseignant sur la thérapie lyonnaise des maladies vénériennes, mais aussi sur des cas célèbres : la cour du Grand Roi et Dostoïevski. *Last but not least*, citons la chimie et ses prestiges, la luminescence et ses faisceaux, la physique quantique et ses bosons. Quel kaléidoscope ! non pour le plaisir du chatolement, mais pour laisser parler l'homme de toujours dans l'homme d'aujourd'hui. Ce concentré, bien dans la ligne de nos propositions d'année en année, a donc pris cette année les couleurs vives que je viens d'évoquer. Une bonne assistance régulière – il a même fallu une fois interdire l'accès de notre salle – a été la juste récompense de ce grand effort caractéristique de notre service social.

Il n'y a pas à s'étendre sur les débats d'actualité réservés aux membres titulaires selon une initiative du président Gérard Pajonk. Nous n'en avons proposé que deux, autour de l'affaire « Mediator » (André Revol), et du séisme de Fukushima (Michel Dürr). Il n'y a certainement pas à renoncer, bien au contraire, à ces échanges très animés. À vrai dire, une bonne partie de notre énergie a été absorbée au premier trimestre par le centenaire de la *Cantate à trois voix* de Paul Claudel. C'est un bien patrimonial rhône-alpin, puisque le poème a été composé en Valromey au château d'Hostel, propriété admirablement située de la belle-famille de l'auteur. L'Académie, ayant accepté de transformer son excursion annuelle en une soirée de gala où la *Cantate* serait jouée sur les lieux, au moment même du solstice d'été où elle se déploie, elle a pris sur elle de favoriser un branlebas d'autorités civiles et religieuses, d'académies et d'associations claudéliennes autour de l'événement. Cent trente personnes, dont une vingtaine d'entre nous, se sont déplacées. La bourrasque du 23 juin a balayé le grand succès. Nous dûmes nous replier dans une église mal sonorisée. Financièrement, nous y avons essuyé une perte financière. En revanche, sur nos

traces, à Lyon et dans la région, cinquante représentations ont été données par la compagnie Michel Béatrix chargée du spectacle. On a beaucoup parlé de nous. Quel bilan présenter de cette belle audace ? On peut en discuter. Mais n'y a-t-il pas à en avoir dans une académie.

Une autre affaire nous a beaucoup occupés au second semestre ; elle a même contraint à réunir une assemblée extraordinaire pour y progresser. C'est celle de la constitution d'un fond de dotation pour gérer les revenus émanant du legs Rosa et qui permettent d'attribuer un certain nombre de prix sociaux. Nous avons opté à la dernière réunion administrative de l'année pour une prudence vigilante au cours des mois qui viennent pour en venir à des décisions. C'est un cadeau – non empoisonné, je l'en assure – que je laisse à mon successeur.

Nous venons d'évoquer des affaires. Les académies, de par leur illustre tradition, se veulent et se savent capables d'assumer des services qui peuvent être lourds, ne serait-ce que sa propre animation. Je ne peux pas achever ce rapport, sans remercier avec un sentiment très vif de reconnaissance le bureau avec lequel il a été paré au plus pressé dans le quotidien des initiatives comme au plus audacieux – la *Cantate* – et au plus prospectif – le fond de dotation. Je n'aurais rien pu entreprendre ni poursuivre ni réaliser ni proroger sans la collaboration aussi dévouée que compétente de notre chancelier, Jacques Fayette, sans celle de notre trésorier Paul Feuga et de son adjoint Noël Mongereau. Nous avons mené notre administration en étroite intelligence. Je ne résiste pas non plus au plaisir de nommer tous les membres du bureau : mon prédécesseur, Gérard Pajonk, nullement éloigné des problèmes, les secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints, Nicole Dockès-Lallement, Yvonne Lambert-Faivre, Philippe Lebreton, Jean-Paul Martin, les bibliothécaires Jean Burdy et Michel Dürr, les archivistes Louis David et Claude Jean-Blain, celui-ci prêt à revenir en scène dans un instant. Nos réunions de bureau, sans doute trop espacées au début de l'exercice, ont été d'agréables et efficaces réunions de concertation. J'en garde le meilleur souvenir, souhaitant qu'il en ait été de même pour elles et eux. Le bureau tout entier se joint du reste à moi, pour reconnaître la part que Madame Françoise Gohier, secrétaire de notre compagnie, prend à la bonne et aimable gestion de tout ce qui se vit entre les hauts murs habités de livres. Je garde donc de cette expérience commune l'intime conviction que cette académie ne tient que par le dévouement de celles et ceux qui ont à cœur de la faire vivre. Il y en a beaucoup parmi nous. Puisse ce nombre encore s'accroître ! Le jardin d'Akadèmos, dont je me suis plu en cette relation à rappeler le plaisant souvenir et la prolifique puissance jusqu'à nous, n'a jamais fleuri qu'en cette pulsation de l'intelligence et du cœur.

Cher Claude Jean-Blain, vous êtes de ces dévoués de notre Académie que je viens de remercier, vous dont, par surcroît, notre site a éprouvé la compétence informatique depuis quasi son organisation. Vice-président en 2011, vous avez participé aux réunions de bureau, vous apprivoisant encore davantage à notre vie académique. Il est temps maintenant d'aller jusqu'au bout de ces prémisses auxquelles s'ajoute la conciliation en vous de la compétence scientifique au service de nos amis les animaux et de la fibre musicale mozartienne. Vous allez nous entraîner dans de nouvelles audaces tout en gardant le cap de la gestion la plus sagement prospective. C'est le souhait le plus amical et le plus intéressé de nous toutes et tous à notre président 2012.

Dominique BERTRAND, s.j.

Conférence de M. Cassin-Martin (1951)

MATTEO RICCI (6 octobre 1852 - 11 mai 1920)
GENÈSE D'UNE TRADUCTION

Le texte de Matteo Ricci (1852-1920) est le fruit d'un long travail de réflexion et de recherche. Il est le résultat d'une collaboration étroite entre Ricci et ses collègues de la Compagnie de Jésus, qui ont travaillé ensemble pendant des années pour élaborer ce document. L'objectif principal de ce travail était de clarifier les concepts philosophiques et théologiques de Ricci, en particulier ceux liés à la philosophie chinoise et à la théologie chrétienne. Ce document est donc une œuvre majeure de la philosophie et de la théologie de la Compagnie de Jésus.

2^e partie

LES COMMUNICATIONS
et
LES CONFÉRENCES

Les communications et conférences ont été organisées dans le cadre de la Compagnie de Jésus. Elles ont permis de discuter et de débattre des questions philosophiques et théologiques soulevées par le texte de Matteo Ricci. Ces événements ont été très fructueux et ont permis de clarifier de nombreuses idées. Les participants ont pu échanger leurs impressions et leurs réflexions sur le texte, ce qui a permis de mieux comprendre les intentions de Ricci. Ces communications et conférences ont donc joué un rôle essentiel dans la clarification et la diffusion de la pensée de Matteo Ricci.

Malgré l'importance de ces discussions et des débats, il est difficile de les résumer de manière exhaustive. Cependant, il est évident que ces événements ont été très enrichissants et ont permis de mieux comprendre la pensée de Matteo Ricci. Les participants ont pu échanger leurs impressions et leurs réflexions sur le texte, ce qui a permis de mieux comprendre les intentions de Ricci. Ces communications et conférences ont donc joué un rôle essentiel dans la clarification et la diffusion de la pensée de Matteo Ricci.

1^{er} février 2011

Conférence de M^{me} Chantal-Marie AGNÈS

**MATTEO RICCI (6 octobre 1552 - 11 mai 1610)
GENÈSE D'UNE TRANS-MISSION**

Le samedi 30 janvier 2010, à 14h30, sous le haut patronage de l'Institut de France, l'Institut Ricci de Paris inaugure l'année *Matteo Ricci 2010*. Il veut ainsi célébrer le 400^e anniversaire de la mort d'un missionnaire d'élite distingué par la jeune Compagnie d'Ignace de Loyola, pour transmettre, après le concile de Trente, la vision chrétienne du monde en Asie. En effet, parmi les étrangers qui réussissent à franchir le seuil du Céleste Empire, l'Italien des États de l'Église Matteo Ricci demeure celui qui, en un quart de siècle, a su s'y établir et construire une œuvre pionnière de grande ampleur.

Sans jamais faire partie d'une ambassade officielle, il fonde la première maison jésuite dans le sud de cet empire. Il achève en 1610, avec la longue-vue de Galilée, son parcours insolite, à Pékin dans une quatrième maison, loin de son village natal des Marches – Macerata – quitté à l'âge de 16 ans afin d'étudier le droit à Rome. Depuis, Ricci ne cesse de surprendre. Contre toute attente, il choisit l'entrée au noviciat jésuite et l'enseignement du prestigieux Collège romain, qu'il quittera à l'âge de 25 ans pour Lisbonne, alors port tout-puissant de la péninsule ibérique. La diffusion du christianisme est soutenue par des sphères d'influences commerciales imposées par un pacte papal, le *vicariato regio* espagnol et le *padroado* portugais. En mars 1578, embarqué sur le *São-Luiz*, une caraque de la puissante flotte portugaise, et indemne de l'héroïque traversée de trois océans via le cap de Bonne-Espérance, l'envoyé de Rome patiente avec son compagnon napolitain Michele Ruggieri sur la presqu'île de Macao, comptoir portugais depuis 1557. Derrière l'unique porte d'accès à l'Empire des quinze provinces où piétinent tous les Barbares d'Occident en attendant le sésame, il lui faut répondre à la double question : pourquoi cette fermeture et comment l'appréhender ?

Confronté à la Civilisation du fleuve Jaune dont la mentalité est on ne peut plus étrangère aux conceptions judéo-chrétiennes, il fait preuve d'une sagacité exceptionnelle. Rompu aux défis dialectiques, inspiré par un sens inné de l'Humain et soucieux d'une compréhension réciproque, il s'acharne, en accumulant les premiers matériaux d'un univers linguistique inconnu, à transmettre la pensée occidentale de la chrétienté du XVI^e siècle. Peu à peu, par sa créativité et son esprit d'entreprise, Ricci ouvre les esprits européens et chinois à de nouvelles approches du savoir humain après les blandices médiévaux du marchand vénitien Marco Polo revenant du Cathay. Ainsi, il infléchit le cours de l'histoire en amorçant de nouveaux liens d'intelligence entre deux civilisations millénaires, toujours préoccupées, avec une divergence d'ambition, par le Ciel et le Livre.

Malgré l'opiniâtreté de ses détracteurs et les incessants conflits du Nouveau Monde, l'indomptable Ricci, né l'année du décès de l'homme de Navarre François-Xavier et ordonné aux Indes portugaises, est déclaré par l'empereur « fleur de l'Extrême-occident », *xitaihua* (1). Outre un traité en chinois de la constellation, *jingtianlun*, poème de 420 vers heptasyllabiques, une harmonie chinoise pour clavicorde, *xiqinquyibazhang*, et *Les dix paradoxes d'un non-conformiste*, *qirensibian*, il laisse à l'humanité un remarquable héritage pluridisciplinaire. Dès le XVII^e siècle, ses défenseurs transmettent à l'Europe

savante le fruit de ce cheminement exigeant mené par ce contemporain de Caravage et d'Henri de Navarre devenu le *bon roi catholique*. L'interminable Querelle des rites chinois (1630-1742), la condamnation papale et la dissolution de la Compagnie de Jésus en 1773 puis sa réhabilitation, ont stimulé la mise en valeur de cet héritage. Constamment renouvelée grâce à divers instituts portant son nom, cette mise en valeur était au cœur des récentes solennités de ce XXI^e siècle naissant.

LE JÉSUIITE FLAMAND NIKLAAS, DIT NICOLAS, TRIGAULT (1577-1628)

À la fin de l'année 1614, au terme d'une pérégrination de plus d'un an, un manuscrit italien intitulé *Storia dell'introduzione del cristianesimo in Cina da Matteo Ricci S.J.*, est remis à Rome qui prend alors acte de 27 années de présence chrétienne dans l'empire chinois, sous l'ère Wanli (1573-1620) de Shenzong, 14^e empereur de la dynastie nationale Ming (1368-1644). Ces notes, rédigées entre 1608 et 1610, font l'objet d'une première interprétation en latin. L'auteur, Nicolas Trigault, né à Douai, est un jésuite parvenu à Pékin peu après le décès de Ricci. Afin d'en rendre compte, il écourte son séjour et retourne en Europe. De surcroît, il ajoute sept chapitres relatant entre autres les circonstances du décès et des funérailles d'après les témoignages recueillis auprès des derniers compagnons, dont le premier espagnol Diego Pantoja et un astronome des Pouilles, Sabatino de Ursis. Ce travail complète les informations reçues épisodiquement à Rome, dans la mesure où y est parvenue une partie des lettres annuelles de Ricci depuis son départ du noviciat dirigé alors par le Napolitain Alessandro Valignano. Dans ses messages, Ricci ne cessait d'exposer ses difficultés au sein d'un empire singulier, fondé en 221 avant notre ère et peu enclin à accueillir les étrangers.

La traduction de Trigault suit un chemin prometteur. Titrée *De christiana Expeditione apud sinas*, elle est éditée en 1615 en Bavière, à Augsbourg. Entre une version italienne de 1622 réalisée à Naples par Lazzaro Scoriggio, sous le titre *Entrata nella Cina de Padri della Compagnia del Gesù*, et l'édition bavaroise, prend place la première édition lyonnaise d'une traduction française effectuée par un parent de Trigault, le sieur D.F. de Riquebourg-Trigault avec un privilège daté du 19 avril 1616 à Tours :

« Par grâce & privilège du roy, il est permis à Horace Cardon marchand libraire à Lyon d'imprimer ou faire imprimer ce présent livre intitulé, *Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine, entreprise par les PP. de la Compagnie de Jesus* ». Celle-ci enrichit ainsi la vie intellectuelle et religieuse de la ville de Lyon, dont le Collège de la Trinité est, depuis 1604, à nouveau dirigé par l'ordre ignatien. L'émigré de Toscane, Horace Cardoni, un cadet des grandes familles italiennes, a reçu du roi les privilèges accordés aux nobles étrangers de Lyon pour « *négozier en gros sans déroger à la noblesse* ». Souvent chargé de missions par Henri IV et proche du Supérieur Général de Ricci, le napolitain Claudio Acquaviva, il a ainsi l'honneur d'être choisi pour imprimer une première somme de connaissance sur cet empire. Cette édition de l'imprimeur lyonnais (2), devenu échevin en 1610, précède l'édition de Lille en 1617 et celle de Paris en 1618. Une version en latin paraît en 1617 à Cologne ainsi qu'une version allemande à Magdebourg.

Trigault remet également à Rome une peinture réalisée par un Chinois converti, Yu Wen-hui, dont le nom chrétien portugais est Manoel Pereira. C'est le portrait officiel *post mortem* de Ricci, à l'âge de 58 ans, non en habit religieux de son ordre, mais en habit de lettré chinois, porté, après un exercice de douze années dans le pays, jusqu'à la fin de sa vie. Ce statut d'insigne lettré permet, dès son décès, une requête auprès de l'empereur afin d'obtenir l'autorisation d'une sépulture en terre

chinoise. L'impensable audace d'une telle démarche à l'égard d'un étranger est honorée l'année suivante. Un terrain hors des remparts est octroyé pour la mise en terre officielle, à l'automne 1611, du jésuite qui de fait n'a jamais rencontré ni converti l'empereur. Le choix de cet habit laïque est l'aboutissement d'une réflexion à partir de l'expérience des premiers missionnaires envoyés au Japon dont François Xavier. Ceux-ci estiment après une approche linguistique et sociologique que l'habit des bonzes japonais, communauté lettrée et respectée, doit être porté. Ainsi, le 10 septembre 1583, à l'âge de trente ans, revêtu de cet habit, barbe et crâne rasés, Ricci foule le sol chinois. L'empereur autorise, aux côtés du confucianisme et du taoïsme, deux philosophies endogènes depuis l'antiquité, ce bouddhisme sinisé venu de l'Inde par voie terrestre au I^{er} siècle de notre ère. Cependant, Ricci comprend que cette tunique n'est pas l'habit le plus honoré dans cet empire. Il connaît nombre de conflits avec ce groupe qu'il juge idolâtre et au sujet duquel il publie ce texte chinois peu amène, *qiren shibian*, *Les dix paradoxes d'un non-conformiste*. Néanmoins, ce costume a porté chance. Il lui a été proposé une appellation honorifique par la transcription de son nom en graphies impériales. La consonne *r* inconnue dans l'alphabet phonétique chinois et se prononçant *l*, le patronyme Ricci devient *licci* puis s'abrège en *li* et s'énonce toujours en premier. Désormais, le bonze Ricci Matteo calligraphie *Li matou* sur son livre de visite. Cette gratitude à l'égard du Barbare qui, depuis son arrivée en Asie, déchiffre les graphies qui ont valeur de mot « *sans aucune mention de voyelle ni de consonnantes* » [sic], relève de l'exception.

Conscient d'être un des maillons d'une œuvre à construire et d'appartenir à une prestigieuse communauté, Ricci, issu d'une famille anoblie au XIII^e siècle, pense qu'il faut s'adresser à l'élite chinoise, la première des quatre classes sociales après celle des paysans, des artisans et des marchands. De plus, instruit au Collège romain jésuite où lui a été enseigné en latin un savoir gréco-romain avec trois des six arts pratiqués par les lettrés : la musique, l'écriture et les mathématiques, il se soumet à l'étiquette scrupuleuse des traditions. Poursuivre sa mission en habit de lettré avec barbe et cheveux lui apparaît comme l'étape suprême pour diffuser *Son Livre*.

Grâce à l'intervention de Trigault, l'Europe savante du XVII^e siècle, déjà en proie à toutes sortes de controverses autour de l'apostolat novateur de Ricci, prend conscience d'une part de la notoriété acquise par un homme de la chrétienté issu de la Réforme incarnée par le nouvel ordre ignatien, reconnu le 25 septembre 1540 par le pape Paul III et d'autre part d'une civilisation méconnue dont les structures linguistiques, sociopolitiques et religieuses restent à découvrir.

LES TRÉSORS SANS PRIX

L'établissement progressif de cette notoriété est le fait de l'ingéniosité de Ricci à nouer des relations tout au long de son périple vers la capitale. Depuis son entrée dans le Guangdong, première province autorisée depuis Macao, et jusqu'à son décès, sa mission, sous l'autorité lointaine de plusieurs papes, bénéficie de quelques atouts. Elle dépend du même Supérieur Général, Acquaviva, ami d'Horace Cardon, du même Visiteur pour l'Asie, Valignano, familier de Macerata, et constamment du même empereur Ming. Afin d'atteindre les plus hauts degrés de la hiérarchie mandarinale, le bonze puis le lettré Ricci construit patiemment un réseau utile pour le moindre déplacement. Il évalue les sphères d'influences grâce à la mobilité des fonctionnaires, à travers les cinq provinces qu'il lui faut franchir pour parvenir au cœur historique de

cette civilisation avec laquelle il veut détecter non point des divergences, mais des rameaux de convergence tel que le double intérêt pour le Ciel et le Livre.

À chaque rencontre, dans le souci permanent de garder son indépendance financière, Ricci présente divers « *trésors sans prix, que l'on ne peut estimer* », *wujiazhibao*, fabriqués de ses propres mains ou venus de l'Occident, tels que des horloges qui « *sonnent d'elles-mêmes* », *zimingzhong*, des prismes, des astrolabes, des livres, des images... Ses études en internat lui assurent une double ouverture : d'une part, celle d'un monde devenu planétaire, et d'autre part, celle des disciplines respectées de cartographie et d'astronomie enseignées par l'allemand Christoph Claus (1538-1612), dit Clavius Christophorus. Ignorant la représentation chinoise du monde, l'élève de Clavius veut sans tarder comparer sa carte européenne avec la carte chinoise. Cette confrontation trouble les lettrés- fonctionnaires dévoués à un empire jugé au centre d'une terre plane, carrée, sous un ciel rond. Après examen minutieux et autorisation impériale, Ricci corrige et établit une nouvelle carte en prenant soin de placer, à dessein, l'empire au centre, et de calculer à cet effet longitudes, latitudes, équateur, méridiens. Il réalise ainsi sa *mappamondo*, la première carte chinoise du Nouveau Monde, *yüdisbanhaiquantu*. L'image ainsi projetée de la terre modifie radicalement ce à quoi sont habitués les yeux impériaux, dans leur ignorance non seulement de l'Amérique de Christophe Colomb, l'Inde de Vasco de Gama, mais également des techniques de projection du géographe de la Renaissance, Mercator (1512-1594). Cette présentation du savoir européen valorise fondamentalement les *trésors sans prix*.

Au Guangdong, la Providence a mis sur son parcours le premier maillon d'une série de rencontre : le gouverneur général. Le préfet local, Wang Pan, originaire d'une autre province maritime, est d'emblée bienveillant à l'égard de Ricci. Ainsi, les recommandations liminaires diffusées vers d'importants relais alimentent rapidement les propos échangés au sujet de ce curieux bonze étranger. Et, malgré l'hostilité du successeur de Wang Pan qui l'oblige à repartir de zéro pour se maintenir sur le territoire, Ricci parvient, après maintes péripéties, à se déplacer de 30 km vers le nord. Le troisième maillon est un jeune lettré, Qu Taisu, curieux de découvrir les *trésors sans prix*. Il devient le premier élève chinois de Ricci. Wang lui offre son hospitalité afin de favoriser d'autres rencontres en haut lieu. Ainsi, le 18 mai 1595, Ricci parvient en habit de lettré à accéder à une deuxième province, le Jiangxi, en compagnie d'un certain Shi, vice-ministre de la guerre qui se rend à Nankin. Li Matou s'efforce de s'adapter aux exigences d'une importante vie sociale. De multiples académies privées sont vouées au Livre du Céleste empire, *Les Classiques, jing*, constamment cités dans les débats philosophiques qui ont pour unique finalité une politique de l'harmonie. Ricci parvint même à rencontrer l'anticonformiste Li Zhi et des proches de la famille impériale. Enfin, gagnant le fleuve Bleu, il atteint Nanchang, Nankin puis définitivement Pékin, le 24 janvier 1601.

Ce patient travail relationnel appuyé par la fortune des *trésors sans prix*, lors de son périple à travers cinq provinces Ming, aboutit non seulement à la fondation de quatre maisons jésuites, mais également à l'établissement de relations de très grande importance avec les futurs promoteurs de l'œuvre de Ricci, deux lettrés accomplis Xu Guangqi et Li Zhizao, pourvus du bonnet à ailettes et du grade le plus prestigieux de *jizhi*, acquis lors de l'ultime concours organisé à la capitale.

L'ENTREPRISE ÉDITORIALE DE MATTEO RICCI

Les *trésors sans prix*, l'habit de bonze puis de lettré, les relations favorisent une production éditoriale en chinois. Lors de son attente à Macao, le Barbare Ricci apprécie le livre chinois xylographié qui s'ouvre en sens inverse du livre européen et dont le texte, disposé en colonnes verticales, se lit de droite à gauche. Il saisit le sacré de la graphie contenue dans un carré symbolisant la terre plane et destinée à une élite. Sauront l'aider ces lettrés, souvent contempteurs de la langue parlée dite vulgaire des romans satiriques tel que *Le Voyage en occident*, *xiyouji*, de 1570 qui relate les aventures au VII^e siècle du moine Xuanzang et du singe Sun Wukong, partis en Inde chiner des textes sacrés. L'apprentissage de l'écriture de cette langue non alphabétique et sans morphologie, avec laquelle il faut établir des correspondances avec les langues indo-européennes, dont l'inévitable portugais appris à l'université de Coïmbra, aboutit à un embryon de lexique portugais-chinois, important outil de réflexion.

Pour expliquer sa notion de *Dieu*, Ricci s'appuie sur le travail de son compagnon Ruggieri et parvient à faire éditer en chinois son *Dei vera ratio* sous le titre de *tianzhu shiyi*, où la graphie *yi* de 13 traits se traduit par *vertu*. Contre toute attente, ce dialogue entre un maître et son disciple est largement diffusé par les sujets du Céleste Empire. Il parvient à remplacer le *tianzhu shilu* de Ruggieri où la graphie *lu* de 13 traits signifie *bonheur*. Au bout de neuf ans de travail, et après la nomination de Ricci comme Supérieur de la mission chrétienne de Chine, le problème de la traduction de *Dieu* a définitivement trouvé une solution avec *tianzhu*, le Maître du ciel. Déçu par le bouddhisme idolâtre et ignorant le taoïsme qui cherche l'immortalité de l'âme en dehors des livres, il précise sa croyance en fonction de celle qui régit cet empire Ming : le néo-confucianisme de la dynastie Song (960-1177). Le corpus de référence constitué par les disciples de Confucius est réduit à quatre livres, *sishu*, valorisant un fondement originel, *taiji*, résultat d'un principe d'ordre naturel, *li*, avec un souffle inépuisable, non organisé, *qi* : le ciel, la terre et les 10 000 êtres sont donc d'une seule et unique substance, *tiandiwanwuyiti*. Ils comprennent les *Entretiens* de Confucius, *lunyu*, l'*Invariable milieu*, *zhongyong*, et la *Grande étude*, *daxue*, de Zisi (petit-fils de Confucius) et le *Mengzi* de Mencius, disciple de Zisi. Les *vertus de vérité*, *yi*, graphie reprise par Ricci dans son *tianzhu shiyi*, y sont développées. La traduction en latin de la *Grande étude* commencée par Ruggieri à Macao, lequel dépassé par la tâche, avait demandé à Valignano la venue de Ricci alors en poste à Goa, est alors poursuivie. Sous le titre de *Tetrabiblion sinense de Moribus*, les *Quatre livres* confucéens sont ainsi transposés en latin.

Son vif intérêt pour cette vieille civilisation où la place de l'autre est dûment hiérarchisée par le traité du ciel, *tianlun*, l'incite à composer en chinois 76 sentences inspirées d'auteurs grecs et latins et rassemblées sous le titre de *jiaoyoulun*, *Traité sur l'amitié*. Ainsi, en 1596, il expose toute sa démarche d'occidental soucieuse d'établir une relation constructive avec l'Autre. Son premier texte chinois, destiné à un prince, surprend par sa performance. À la demande des lettrés médusés, il leur traduit sa *Méthode mnémotechnique d'Occident*, *xiguojifa*, petit texte alors rédigé à Rome, décrivant l'édification d'un palais imaginaire de la mémoire, à partir d'association d'images à créer puis à classer dans le cerveau. Une autre manière pour Ricci de rappeler le sens de sa mission est de mettre en valeur l'histoire de la chrétienté lors de son travail de cartographie. La pratique assidue de cette discipline durant sa progression vers Pékin provoque l'ordre émanant de Wanli d'établir une nouvelle *mappamondo*, *shanhaiyudiquantu*, divisée en six panneaux articulés avec des encadrés explicatifs

calligraphiés en chinois. Ricci achève à temps, dans sa quatrième maison, cette entreprise qui demeure son dernier *trésor sans prix*.

L'intérêt pour les *études concrètes, shixue*, domine donc chez les sujets de Wanli. L'invention du papier, de la xylographie relèvent de ce pragmatisme millénaire. L'empereur Wanli, lui-même, est avide de la porcelaine bleue et blanche des fours impériaux de Jingdezhen que Delft imita. L'année du *Traité de l'amitié*, paraît le grand livre de la pharmacopée chinoise, *bencaogangmu*, de Li Shizhen. Cette édition de 1596 aurait réjoui le père de Matteo, Batista Giovanni Ricci, le noble apothicaire resté à Macerata, désolé par l'interruption brutale des études de droit de son fils aîné. Désormais, le lettré Ricci épaulé son premier élève chinois, Qu Taisu. Tous deux décident de traduire le premier des 15 livres d'Euclide à partir d'une traduction latine du texte grec commentée par Clavius, *Euclidis elementorum libri XV*. Deux façons de penser se rencontrent, celle de l'Européen façonnée par une logique d'exclusive et celle du Chinois qui procède par *opposition complémentaire*. De plus, ce projet oblige à créer des termes de géométrie à partir d'un vivier de 400 syllabes et de plus de 3 000 graphies, forgeant ainsi une terminologie encore en vigueur dans la Chine d'aujourd'hui. Les quatre graphies choisies, *ji he yuan ben*, pour résumer l'ouvrage d'Euclide signifient littéralement « les premières racines du calcul ». La traduction en chinois des six premiers livres sera publiée en 1607, trois ans avant le décès de Ricci.

Au cours des séances de cartographie avec les lettrés, Ricci mesure leur intérêt constant pour leur Ciel. Trois graphies chinoises, *tian wen xue*, traduisent le substantif astronomie, pour désigner l'étude des traces célestes, discipline qui, depuis l'Antiquité, relève de l'empereur. De leur calcul dépend l'harmonie terrestre. L'Italien Ricci, avec l'*Almageste* de l'Égyptien Ptolémée, l'héliocentrisme du Polonais Copernic soutenue par Galilée, l'*Astrolabium* de l'Allemand Clavius et l'atlas d'Ortelius, le *Theatrum orbis terrarum* de 1570, s'interroge davantage sur le pourquoi et le comment de ces phénomènes, indépendamment d'une interprétation politique ou religieuse. Les tout-puissants gardiens de la Cour et implacables rivaux des lettrés, les eunuques, invitent Ricci à visiter l'héritage des khans mongols, l'observatoire de Nankin avec ses quatre instruments de bronze gravés, encore réglés suivant la latitude du lieu de fabrication. Ricci expose son savoir en la matière et publie *tian dibunyishuo*, *Éléments fondamentaux de cosmographie et de géographie*. Le Bureau impérial de l'astronomie régit aussi l'établissement du calendrier, rite essentiel pour fixer les fêtes lunaires qui rythment une année. C'est là une grande affaire, s'agissant de neutraliser politiquement les esprits néfastes pour garantir l'harmonie terrestre. Le fonctionnaire qui commet une *erreur de calendrier* mérite la condamnation impériale. Avec la réforme grégorienne de l'antique calendrier Julien, à laquelle Clavius a participé, Ricci se doit de le traduire pour l'adapter au calendrier lunaire et imprimer les jours de fêtes chrétiennes au profit des néophytes chinois. Il est révisé en 1608, deux ans après les décès de son protecteur Valignano et du jésuite portugais Benedeto de Goes à Suchow, l'actuel Jiuguan, aux portes de l'empire Ming. Parti d'Agra en 1602 pour résoudre l'énigme géographique du Cathay, Goes, après avoir parcouru l'Asie centrale, eut vent des *trésors sans prix*. Des missives échangées, en l'année 1606, leur permettent à tous les deux de réaliser que le Cathay médiéval correspond à l'Empire chinois. Le témoignage écrit par un envoyé de Ricci sur la mort de Goes, premier jésuite à traverser la haute Asie musulmane, est capital.

L'œuvre éditoriale en chinois de Ricci, écrits scientifiques et religieux, avec la création d'une terminologie chrétienne et géométrique est le résultat d'une interprétation *in vivo*, de cette confrontation entre pensée chinoise et occidentale. Sa

diffusion se maintiendra. Cependant, malgré l'insigne reconnaissance impériale, se déclenchent au sein du Céleste Empire et de l'Europe des controverses au sujet du respect des rites confucéens et de la liturgie chinoise.

LES SUCCESEURS DE NICOLAS TRIGAULT

Faisant suite aux premières éditions de Trigault, la transmission de l'histoire de cette mission pionnière se poursuit en Europe et dans l'Empire. Après la mort de l'empereur Wanli en 1620, trois ans après son édit impérial de 1617 qui expulse les jésuites à Macao, des publications ont pu voir le jour grâce au soutien des deux éminents lettrés convertis, Xu Guangqi et Li Zhizao, puis de Yang Tingyun bouddhiste converti après le décès de Ricci.

Les dernières années Ming valorisent, sous le titre de *qiankuntiyi*, *Traité du ciel et de la terre*, certains travaux de Ricci. En 1628, année de la mort à Hangzhou de Trigault, revenu en Chine dès 1618, sont publiés, en 19 volumes, par Li Zhizao, *tianxuefenban*, *Premiers éléments de la doctrine céleste*. Outre l'œuvre de Ricci, figure une note sur la stèle bilingue chinois-syriaque érigée en 781 sous la dynastie des Tang, découverte en 1626, qui rappelle l'introduction du nestorianisme dans la capitale Chang'an que Goes n'a pu atteindre. Ce succès éditorial encourage, un an avant la chute des Ming, l'audacieux Xu Guangqi à demander au dernier empereur que la révision du calendrier, *la chose la plus sacrée*, soit désormais élaborée avec les spécialistes jésuites. Ainsi, après le dernier travail de Trigault sur le calendrier, *tuidinglinianzhanlirifa*, *Méthode pour fixer les jours de fête de l'année*, des Européens jésuites deviendront responsables de l'observatoire de Pékin. L'ultime dynastie Qing de l'empire, d'ethnie mandchoue (1644-1911), poursuit la transmission des œuvres de Ricci au milieu de graves dissensions internes, provisoirement atténuées par l'édit de tolérance de 1692 de l'empereur Kangxi. La traduction des *Éléments d'Euclide* est rééditée en mandchou en 1721. L'empereur Qianlong, immortalisé par le peintre jésuite Castiglione, décide de constituer le corpus d'une grande bibliothèque, *sikuquanshuzongmutiyao*. Parmi les 3460 ouvrages répertoriés en 1781 figure l'œuvre de Li Matou. En 1925, la Première république (1912-1949) consacre Li Matou comme patron des horlogers. Les poèmes, premier genre littéraire noble prôné par Confucius, rédigés en son honneur confirment son intégration à l'empire ; il devient un trésor national. À Pékin, l'inscription bilingue latin-chinois de sa stèle funéraire est toujours entretenue, malgré les épisodes fracassants de la révolte des boxers en 1900 et de la sinistre révolution culturelle en 1966.

En Europe, le frontispice de l'édition de 1667 de la *China illustrata* d'Athanasius Kircher, qui n'est jamais parti, reprend les principales caractéristiques d'un portrait anonyme de Ricci à l'orée du XVII^e siècle. La relation de Trigault inspire, au XVIII^e siècle, les premières *Lettres édifiantes et curieuses des missions* (3) qui ont servi à Jean-Baptiste du Halde pour sa *Description de l'Empire de la Chine* en 1734. Celui-ci, deuxième éditeur des *Lettres édifiantes*, rappelle en 1781 « le très habile mathématicien, élève de Clavius, qui parvint après mille dangers à s'établir en 1582 à Macao » et réédite son *Dei vera ratio*. Au XX^e siècle, en 1909, les écrits italiens de Ricci sont exploités par Pietro Tacchi Venturi qui les publie en 1911 sous le titre *Fonti Ricciane, storia dell'Introduzione del Cristianesimo in Cina*. Diverses lettres de Chine, *Lettere dalla Cina*, sont réunies dans les *Opere storiche*. En 1976, année du décès de Mao qui chassa tous les missionnaires dès 1949, un dictionnaire biographique de l'époque des Ming (4) intègre l'œuvre pionnière du jésuite Matteo Ricci. En 1978, à partir de l'édition de Lille de 1617, sera à nouveau publiée et commentée *Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine* (5).

Depuis Macao, refuge des missionnaires chassés, s'est poursuivie la transmission. En souvenir du défricheur européen Ricci, plusieurs instituts porteront son nom, comme celui de Taipei puis celui de Paris fondé en 1971. En souvenir de son lexique portugais-chinois, un dictionnaire de langue classique chinoise Ricci doit également voir le jour. Ce projet, immense entreprise s'étendant sur plusieurs siècles, vise à présenter les « *Matériaux pour les oreilles et les yeux des lettrés d'Occident* », *xiruermuzi* (6). Au XX^e siècle, un petit Ricci s'annonce en 1976 avec 6 500 graphies répertoriées. Puis le seuil du nouveau millénaire accueille enfin, sous le glorieux patronage, le grand dictionnaire Ricci. L'édition en sept volumes avec les graphies non simplifiées et la romanisation anglo-saxonne Wade-Giles, antérieure au système chinois officiel de 1958 dit *pinyin*, contient des notices approfondies sur l'œuvre du jésuite. De plus, pour la première fois, la ville d'Horace Cardon et les Conciles de Lyon de 1245 et de 1274, *liangdagonghuiyi*, sont mentionnés (7). La transcription phonétique de Lyon est *li ang* ; la graphie choisie pour *ang* signifie *majestueux* !

*

Les solennités de l'année *Matteo Ricci 2010* poursuivent ainsi cette transmission de l'œuvre pionnière du jésuite italien et de sa durable portée. Après l'introduction du christianisme proche-oriental dès le VII^e siècle, puis du christianisme romain à la cour des khans, Ricci, le *lettré du lointain Occident*, a ouvert l'Empire chinois à l'Étranger. Désormais, les études occidentales, *xixue*, y jouissent d'une considération majeure. De plus, grâce à un tempérament hors norme et à de prodigieux talents, Ricci est devenu le défricheur européen de la Civilisation du fleuve Jaune. Entre créativité, initiative et sujétion à une autorité, il a bénéficié d'un espace de liberté de bon aloi et s'est efforcé de conduire sa mission en toute indépendance. Par son travail *in vivo*, il a pénétré un certain espace mental, celui de la philosophie néo-confucéenne. Cependant, l'envoyé de Rome, avec un savoir gréco-romain et théologique du XVI^e siècle, n'a saisi qu'une partie de l'âme chinoise, laquelle demeure indissociable du taoïsme, le bouddhisme, même sinisé, restant une religion exogène. Néanmoins, il s'est acquis une reconnaissance intercontinentale. Œuvrant à l'échange des connaissances avec ses talents de pédagogue et de linguiste, il demeure un exemple : en Chine, pour les premiers lettrés progressistes de 1840, occidentalisés dans les ports ouverts et impatients d'une expression linguistique nationale fédératrice, et en France, pour les premiers interprètes formés à l'École nationale des langues orientales après le décret de 1843. Le substantif *sinologie* pour désigner l'ensemble des études relatives à la Chine date de 1814. Ricci en est le précurseur, après des amorces de sinologie avec les publications de religieux dominicain et augustin (8), quatorze ans avant l'entrée en Chine de Ricci.

À l'Unesco, au terme d'une journée consacrée à Matteo Ricci, notre ambassadeur auprès le Vatican suggérerait d'entamer un processus de béatification pour l'indomptable jésuite ! De manière plus accessible, le défricheur mériterait à Lyon, aux couleurs italiennes, très tôt en relation avec l'Extrême-Orient, une plaque commémorative sur l'hôtel du XVI^e siècle (9) de l'imprimeur Cardon en souvenir de l'édition lyonnaise de 1616 et de la première chaire de sinologie attribuée à Maurice Courant (10), secrétaire général de l'Institut franco-chinois du fort Saint-Irénée (11) ; la bibliothèque de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon en possède des travaux. À Paris, le lettré de Macerata mériterait également aux côtés du marchand vénitien Marco Polo une mention au jardin des Grands explorateurs, proche du jardin de l'Observatoire.

Notes

1. Romanisation des graphies chinoises correspondantes selon le système officiel dit pinyin de 1958.
2. AGNES Ch.-M. : *Horace Cardon et les Jésuites*, Bulletin municipal officiel de Lyon, n° 5822.
3. *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, Paris, Le Robien, 1701-17??.
4. *Dictionary of Ming Biography 1368-1644*, 2 vol., New York, éd. Goodrich Carrington, 1976.
5. RICCI M., TRIGAULT N. : *Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine*, Paris, Desclée de Brouwer, 1978.
6. TRIGAULT N. : *xiruermuzi*, Hangzhou, 1626.
7. AGNES Ch.-M. : *Lyon dans le RICCI du XXI^e siècle*, Bulletin municipal officiel de Lyon, n° 5841.
8. CRUZ (da) Gaspar : *Tratados das cousas da China e de Ormuz*, 1569.
RADA (de) Martin : *Arte y vocabulario de la lingua china*, 1575.
9. 68 rue mercière, à l'angle de la rue de La Monnaie ; restauré en 1988.
10. AGNES Ch.-M. : *Lyon, Maurice Courant et la langue de l'Extrême-Orient au XIX^e siècle*, B.M.O Lyon, n° 5740.
11. AGNES Ch.-M. : *Le fonds chinois de l'institut franco-chinois, un exemple de fortune littéraire*, B.M.O Lyon, n° 5818.

4 janvier 2011

Communication de notre nouveau président Dominique BERTRAND

LE FAUST DE GOETHE :

UNE ANALYSE MAGISTRALE DE L'IMAGINAIRE EUROPÉEN CONTEMPORAIN

Captation

Le titre de la communication que je vous dois en ce jour de mon entrée en charge n'est pas d'une clarté évidente et je crains que le contenu qu'il recouvre ne le soit pas davantage. Je vous dois donc des explications préalables, la principale étant de me justifier d'avoir choisi un tel sujet. Cette défense s'exprime d'abord dans les quatre premiers mots dudit titre : « Le Faust de Goethe ». La réputation de la pièce de théâtre et la taille universelle de son auteur n'ont absolument pas à rougir d'être l'objet d'une considération académique. Ils en sont même un objet rêvé par l'amplitude des questions et des réponses qu'ils suggèrent. Quant à l'« analyse magistrale de l'imaginaire européen contemporain », ces mots résument assez bien mes centres d'intérêts et, si vous voulez, ma façon personnelle d'être impliqué dans la pertinence des diverses approches de l'homme auxquelles, scientifiques, lettrés, artistes, nous nous exerçons ensemble. Je suis préoccupé par l'envahissement du virtuel, de l'imaginaire, de l'onirique en notre culture. Je ne pense pas être le seul à porter ici ce genre d'interrogation. Et là, magnifiquement, nous rejoignons le *Faust* de Goethe, ou plutôt, nous sommes rejoints par cet ensemble vivant, c'est-à-dire par ce que Goethe veut et peut nous dire en cette « Tragédie » – tel est bien le genre littéraire déclaré – en deux parties, où fantastique et action semblent et sont inextricablement mêlés. En redoublant la confusion par la confusion, je vous propose d'aller vers la clarté. Qui m'aime me suive !

POURQUOI, DE GOETHE, SON FAUST ?

Campons sans tarder les deux môles de notre sujet (1) la *Tragédie de Faust* et l'auteur Johann Wilhelm Goethe, anobli dès 1782 en von Goethe. On devra se contenter ici de ce qui souligne et précise l'implication respective de l'une dans l'autre, leur cause commune, laquelle coïncide avec la fin de ce qu'on périodise comme les Temps modernes et leur basculement vers notre contemporanéité. C'est l'époque charnière de la Révolution française à quoi correspond la manifestation éclatante de la culture d'Outre-Rhin, avec l'idéalisme allemand (Kant, Fichte, Hegel, Schelling, Marx) et le bouillonnement extraordinaire qui l'accompagne et le porte. Né en 1749 à Francfort-sur-le-Main, en Rhénanie, et mort à Weimar, en Saxe, en 1832 – c'est ce qu'on appelle la moyenne Allemagne –, notre auteur domine par sa figure cette durée de presque un siècle. Il va aussi puissamment en exprimer les virtualités. Ses écrits, moins nombreux que ceux de Voltaire, leur ressemblent malgré tout par leur volume et l'encyclopédisme : la poésie lyrique, la dramaturgie, le roman, l'autobiographie, les traités scientifiques, la correspondance, les entretiens emplissent les au moins vingt-cinq tomes d'œuvres complètes. Comment se situe *Faust* en cette masse ? Voilà qui est capital pour notre propos : ce mythe, qui s'épaissit depuis le personnage de Simon le magicien dans les *Actes des Apôtres*, à travers les Pères de l'Église, jusqu'à cristalliser dans la germanophonie luthérienne (1587), accompagne toute l'existence de son plus décisif concepteur et exécuteur.

Retraçant succinctement le couple Faust/Goethe, on doit souligner ceci. Enfant, tout descendant de juristes qu'il est, il s'imprègne des Marionnettes qui popularisent largement le thème. Il n'a pas eu de cesse qu'il n'en reprît tout, ensemble et détail, en le réinterprétant de fond en comble jusqu'à la fin de sa vie. Étudiant en droit, déjà bien distrait de la faculté par les poèmes et *Werther* et *Götz* qui le poussent en avant, pris dans l'effervescence prérévolutionnaire du *Sturm und Drang* [« Orage et révolte »], il compose et donne en lecture ce qu'on a appelé plus tard l'*Urfaust* et qui correspond à la première partie (vers 1775, texte perdu jusqu'en 1887). Dans la suite des années soixante-dix, quatre-vingt, quatre-vingt-dix, Johann Wilhelm s'ouvre à de nouveaux horizons. Il entre en politique par l'amitié admirative que lui vouent le grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach, Karl August, et sa famille. Un séjour de deux ans en Italie le renouvelle intimement par le choc du classicisme antique et renaissant. Enfin il se lie d'amitié profonde avec Friedrich Schiller, mort très jeune en 1805. Des fragments sont édités en 1790. Une nouvelle rédaction d'une première partie de Faust s'en ensuit (1808). L'extraordinaire activité qui l'occupe alors, dans les affaires, dans les recherches de sciences naturelles, dans la production littéraire, lui font repousser à la fin de sa vie la rédaction de la seconde partie à laquelle il n'a jamais cessé de songer (1826-1832). Des extraits de la pièce sont joués en 1829, à Hanovre, Leipzig et même Weimar. Le texte complet est publié juste après la mort. Il faudrait du reste ajouter à notre vue cavalière les allusions à son Faust, constantes en ses divers écrits. Il n'est donc pas exagéré de penser que *Faust* et Goethe, en un sens qu'il va falloir expliciter, c'est tout un.

Avant de nous attaquer à cette explicitation, donnons une idée brève et précise du contenu de l'immense composition, qui n'a guère de correspondant, dans la littérature dramatique universelle, sinon la *Tétralogie* de Richard Wagner et les quatre « Journées » du *Soulier de Satin* de Paul Claudel, lequel n'a pas manqué de s'y mesurer avec Goethe.

La première partie de la *Tragédie* se passe en Rhénanie, au logis de Faust, puis, le jour de Pâques, dans la ville et la campagne avoisinante, puis dans divers lieux de la cité. C'est l'histoire du vieux penseur, lassé de tout, prêt au suicide, de sa rencontre avec Méphistophélès, puis de l'aventure amoureuse avec le mélodrame final, après la nuit sur les monts diabolisés de Walpurgis dans le Harz : la mort du frère de Marguerite de la main de Faust conduite par le mauvais conseiller, le matricide et l'infanticide imputés à Marguerite, la condamnation, la scène du cachot où, refusant d'être libérée par son amant et son séide, l'amante est arrachée au démon et enlevée par les forces célestes, avec un cri : « Henri » – c'est, notons-le, le prénom de notre Faust, fils de Jean le vrai Faust de la légende. Tout est conduit d'une façon quasi cinématographique en une suite de tableaux.

La seconde partie est une tragédie classique en cinq actes, distribués eux aussi en tableaux et non en scènes. Est repris ici, conformément à la légende, le voyage dans le monde des deux complices. Premier acte : Faust se réveille d'un sommeil léthal, et il partage la vie de la cour impériale mal gouvernée, et non sans les mauvais offices de Méphistophélès ; on n'y songe qu'au carnaval en dépit de toute bonne gestion, qu'au théâtre ; on émet des billets de papier ; on réclame de la magie ; on veut voir ressurgir les esprits, en particulier celui de la belle Hélène. Faust, pris au jeu, fait un geste irréparable pour y entrer tout à fait et provoque une explosion et un second sommeil cataleptique.

Le deuxième acte est divisé en deux : tout d'abord un retour à la chambre gothique du tout début ; Méphistophélès y prend toute la place, puisque Faust est anéanti, dans

une scène d'alchimie où est accompli le premier clonage humain, un *homunculus* dans une fiole, sorte de double onirique du héros écrasé de sommeil. Ensuite, c'est la nuit de Walpurgis grecque, où Méphistophélès le nordique perd ses billes, cependant que Faust, comme réveillé pour la seconde fois, part en quête d'Hélène et que l'*homunculus* trouve la joie de se perdre dans la splendeur d'une marine méditerranéenne.

Le troisième acte, véritable chef-d'œuvre, est la rencontre d'Hélène, suscitée des Enfers, avec Faust. Celui-ci, se vivant comme un baron germanique de la Grèce médiévale, sauve Hélène de la vengeance de Ménélas, plus ou moins suscitée par un Méphistophélès qui s'est ressaisi. Magnifique scène de paix, d'amour et de fécondité, d'où naît Euphorion, qui, nouvel Icare, meurt foudroyé et entraîne avec lui sa mère à nouveau dans les ombres. Tout reste paisible y compris dans l'âme de Faust, visiblement revivifié par ce sommet si fantasmatique soit-il.

Quatrième acte : Faust donc, rasséréné par ce rêve d'amour parfaitement accompli, et de plus en plus réticent par rapport à son comparse, se retrouve aux côtés de l'empereur face à une rébellion. Magie et stratagèmes diaboliques se conjuguent pour assurer une victoire qui sent mauvais, si sacralisée qu'elle soit par l'alliance du trône et de l'autel : Faust obtient un gouvernement sur des terres à polder.

Retour donc, au cinquième acte, en Europe du Nord, où Faust rêve activement à une cité radieuse conquise sur la mer. Ce rêve est bâclé par la brusquerie violente de son adjudant félon, qui transforme un moment d'humeur en un génocide. Vient alors, comme dans la légende, le moment de la mort. Faust s'écroule en s'accrochant plus que jamais à son polder de victorieuse humanité. Méphistophélès a-t-il, oui ou non, gagné le pari ? Un étrange combat des esprits s'engage autour du cadavre qui palpète encore. En une palinodie grotesco-dramatique, où la pédophilie insensée de Méphistophélès pour les *putti* est le ressort de l'intrigue (2), l'âme d'Henri est sauvée du pari signé de son sang. Celle-ci monte, dans des purifications cosmiques, là où Gretchen, repentante, a déjà commencé sa propre ascension dans un Ciel qui reste étonnamment relié à la Terre Mère.

Quel souffle ! On l'a compris par ce schéma qui est juste dans les très grandes lignes, mais le serait encore davantage en descendant dans tous les détails, y compris rythmiques, la *Tragédie de Faust* est un mixte d'action réelle – il se passe des choses – et d'imagination, semble-t-il, débridée. L'imaginaire fait corps avec l'action et commande l'intelligence de l'action. Singulièrement parlant est ici le contraste entre les deux parties, la rhénane et l'européenne. Mais il sonnerait complètement faux de les opposer comme un bloc de faits à un bloc de songes, même si l'auteur souligne, dans ses propos concernant son œuvre, le *fantastisch* où se meuvent indiscutablement les cinq actes (3). La totalité de la légende originelle, qui poursuit Goethe depuis son enfance, ne le permet pas. Et « Walpurgis », sur le Brocken, accompagne la passion entre Faust et Marguerite comme la quête d'Hélène dans les hauteurs de l'Hellade. Du mixte de *praxis* et de *fantasia* ressort toute la *poïesis* de *Faust*. Tout ou presque y passe et c'est insécable. Tel est le souffle. Nous tentons d'y prêter nos voiles.

UN ANALYSTE DE L'IMAGINAIRE

Nous ne sommes pas les premiers à être bousculés par l'étrangeté de la réussite goethéenne, laquelle est indéniable. La vieille légende était déjà, avant 1770, passée de son succès populaire à sa reprise dans l'art. On ne peut oublier ici, en 1588, le shakespearien Christopher Marlowe ; Goethe en a lu la traduction allemande un peu tardivement en 1818 ; elle ne l'a pas fait dévier de sa voie, mais a pu enrichir sa palette.

Avec les Lumières, Faust se costume dans le drame bourgeois. Peu de choses, somme toute, et rien qui ressemble à la postérité du long effort qui a abouti en 1832. À partir de là, dans nos deux siècles contemporains, c'est une marée d'écrits, de musiques, de peintures, de films qui ne cesse de déferler. Il n'est pas question de s'y arrêter, sauf à remarquer cet engendrement du même par le même. Par le prodigieux dynamisme de sa tragédie où tout paraît se mêler, quelle d'invitation à faire de même !... avec plus ou moins de bonheur. Mais la masse est là pour témoigner. Notre temps a été touché par *Faust* comme par un mythe de la modernité (4).

Une partie de cette fortune provient déjà du désir d'en comprendre les raisons. À travers une multitude de travaux d'érudition et d'histoire, deux tendances se dessinent. D'une part, on a lu *Faust* comme une autobiographie de Goethe, et, d'autre part, on y a cherché toute sorte d'arts de vivre qui émanerait de son œuvre. Si l'on veut, le goethéisme ou le faustisme. L'une et l'autre herméneutique ne manquent pas de quelque vraisemblance : il y a bien une trajectoire indistincte entre Faust et Goethe, de l'inassouvi du début de la pièce et du *Sturm-und-Drang* de l'histoire à l'apaisé en amour et en générosité sociale des deux derniers actes et du sage de Weimar. D'autres rapprochements sont valorisés, comme de toute œuvre à tout auteur. L'objection majeure contre l'hypothèse de l'autoportrait est la suivante. Goethe sait fort bien, avec finesse et justesse, parler de lui-même : *Poésie et Vérité*, *Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, *Les années de voyage*, entre autres, le prouvent. Il s'y montre, même en sa brûlante jeunesse et concernant celle-ci, très réfléchi, très distancé. Tel vient de nous le décrire un ouvrage tout récent d'un grand humaniste d'aujourd'hui, Pierre Hadot, spécialiste de Plotin : *N'oublie pas de vivre. Goethe et la tradition des exercices spirituels* (5). Rien n'est oublié de la complexité du personnage, mais celle-ci n'est pas celle de l'impatient brise-tout de la *Tragédie*. Alors, quoi d'autre ? Théoricien détaché, mais d'autant plus convaincant pour les autres, du faustisme ? Tout a été inventorié, depuis deux cents ans, en ce registre : athée, prométhéen, mystique, nazi, marxiste... Ce carnaval se détruit de lui-même. Reste le respect de ceux qui ne cherchent pas à entrer par effraction dans l'âme des personnes, ni la fictive de Faust, ni la réelle de son auteur.

Découle de ce respect le juste moyen de se servir de l'auteur comme il semble qu'il ait voulu qu'on se servît de lui. On le sait, et nos confrères amis des sciences naturelles nous l'ont souvent rappelé, Goethe a des qualités d'observateur qui lui valent de rester un bon conseiller dans les domaines qu'il a travaillés, parmi lesquels la botanique et l'optique : citons donc à l'appui de l'herméneutique que je propose *la Métamorphose des plantes et autres écrits botaniques* (1790), *la Théorie des couleurs* (1810). On sait aussi que, dans *les Affinités électives* (1809), la dynamique des sentiments positifs et négatifs de l'amour sont analysés, avec un tact extrême, mais bien réellement sous le signe des réactions chimiques. Faisons encore un pas. Prenant comme matériau cette vieille légende où tout se mêle de l'histoire et de la fantasmagorie, éveillé et intrigué très tôt par tout ce qu'elle charrie d'humain, de satanique et de divin, Goethe passe toute sa vie à en scruter les dynamismes à tout le moins complexes, pour ne pas dire plus. Et il va mener cette psychoanalyse – c'en est une –, avec l'outil approprié à un tel objet. Il ne dissèque pas le matériau en concepts. Il le revit en poésie. Il est donc vain d'en appeler ici à la psychologie ou à la philosophie ou à la théologie, non que le sujet ne comporte pas ce type d'aspects, mais parce que tout ceci est traité en une action dramatique pénétrée de mythologie et de légende. Que, là même, le plus fort gagne ! Là est le génie.

Voici deux indices probants de la thèse. C'est sous l'amical pression de Schiller, autour de 1800, que le premier *Faust* s'enrichit de deux thèmes qui doivent incorporer une « idée » à ce qui, sans elle, n'arrive pas à décoller vraiment de la farce. Le premier thème est une réfection de l'image de l'Hélène de la légende : elle n'est plus la créature de Satan qui enchaîne la sensualité de Faust, elle est la figure de la beauté grecque, l'Atride fille de Zeus et de Lédè. La seconde est une complète innovation : c'est le « Prologue dans le ciel » qui met tout le drame dans la lumière et l'ombre de ce Job que Dieu, sûr de son homme, livre en quelque sorte au Satan pour qu'il le tente. Tel est le premier argument que j'appelle schillerien. Le second est le souci que se fait Goethe, dans les toutes dernières années de son gigantesque effort d'écriture et de réécriture, pour que le tout soit ressaisi comme un tout. Il craint, malgré les assurances que lui donnent ses lecteurs et relecteurs, tous des amis, que cet ensemble ne soit pas compris. En cette inquiétude, il ne se fie qu'à l'intelligence du public. L'auteur de *Faust* est conscient de l'audace intellectuelle de son *Faust*. Il ne s'en désolidarise pas.

J'insiste. L'effort d'écriture et de réécriture est considérable. L'érudition dont fait preuve notre auteur est formellement démontrée. Goethe se renseigne sur les moindres détails, par exemple en ne cessant d'emprunter des documents, alchimie, mythologie, liturgie, etc., à la bibliothèque de Weimar. Et il s'accroche à sa table de travail tous les matins. Sa facilité étourdissante ne doit pas faire illusion. C'est un consciencieux.

L'ANALYSE DE L'IMAGINAIRE DE FAUST

Pris dans cette perspective, *Faust* ne cesse pas de fasciner davantage, et bien plus que dans l'une ou l'autre des voies herméneutiques dégagées ci-dessus. On y avance de découverte en découverte, toujours en actes de poésie. En voici l'une ou l'autre, allant du plus immédiat au plus structurant, sans rompre de quelque façon que ce soit l'unité charnelle de l'ensemble.

Précisément, en premier lieu, il y a le principe même de la dramaturgie goethéenne : ne jamais traiter l'action et l'imaginaire séparément. On est de bout en bout dans l'une en même temps que dans l'autre. Ainsi, jamais Faust n'est davantage dans le rêve que lorsque, dans le grand et célèbre premier monologue, qui remonte à l'*Urfaust*, « *Habe nun, Ach...* » (6), il s'estime le plus lucide. C'est alors qu'il sombre dans la magie héritée de son père. Et tout s'en ensuit. À l'inverse, jamais il n'est plus clairvoyant que lorsque, dans les derniers accords de la *Tragédie*, il vit son purgatoire. Cela entraîne la logique suivante. On ne parvient à voir plus clair dans le mixte qu'en en laissant s'entrechoquer les contradictions. Ainsi la nuit initiale dans la chambre gothique est stoppée par les *Lieder* de la fête de Pâques. Puis ce sont les pitreries grossières de la « Taverne d'Auerbach » et de la « Cuisine des Sorcières », interrompues par l'idylle. A l'autre bout et à l'inverse, au cinquième acte, c'est le repos bienfaisant chez Philémon et Baucis mis en miette par les sbires de Méphistophélès. Il faut lire tout selon ce rythme volontairement chaotique, un chaos qui peut couvrir un diapason extrême. Ainsi les sommeils mortels du héros ; grâce à eux, celui-ci accède à des niveaux plus décisifs de lui-même. Il conviendrait ici de citer l'étonnante représentation de la vie et la mort d'Euphorion, enfant du rêve d'érotisme sublime entre Faust et Hélène (7). Par suite, expurger, comme on le fait souvent à la scène, les « walgurseries » est une erreur de méthode. On n'est plus en mesure de suivre le chemin par lequel, de contradictions en contradictions, et plus il y en a de rudes,

mieux cela vaut, Faust se trouve lui-même dans la réalité de ses amours et de ses projets.

Car il y a bien un parcours initiatique dans la chair de la *Tragédie*. Or l'agent de l'initiation est – là encore contradiction, et même contradiction suprême – Méphistophélès. Voici trois points à ce sujet décisif, et qui réclameraient autant de thèses qu'on voudra. Premièrement, Goethe, qui a tout lu sur la magie et la démonologie des siècles précédents, rompt avec cet héritage, honorant de façon radicale le trait le plus acide de la légende, le pacte. Il est clair que la légende n'en profite pas à fond en demeurant dans le merveilleux. Goethe, quant à lui, dégage Méphistophélès de toute allégeance nette avec le satanisme médiéval. Voici, du reste, comme ce denier se présente lui-même à la sorcière :

« *La civilisation qui s'étend au monde entier s'est étendue jusqu'au diable ; on ne voit plus maintenant de fantômes du Nord, plus de cornes, de queue et de griffes ! Et, pour ce qui concerne ce pied, dont je ne puis me défaire, il me nuirait dans le monde ; aussi, comme beaucoup de jeunes gens, j'ai depuis longtemps adopté la mode des faux mollets* » (8). On aura noté le trait comique.

Ce diable moderne cultive les relations avec chacun et chacune. Pour tenter chacun et chacune en son mixte de rêve et de vie. D'où, deuxièmement, la raison pour laquelle, à son grand dam, Méphistophélès est un facteur d'humanisation réelle pour son patient. Systématiquement, donnant le change sur le bonheur rêvé, il conduit en fait au malheur réel. Par exemple, il ne pousse Marguerite que pour engluier Henri dans le sexe. Mais Henri veut l'amour. Méphistophélès le rend impossible par trois morts, la mère, le frère et le bébé. D'expérience malheureuse en expérience malheureuse, Henri se renforce dans ce qu'il désire réellement. Troisièmement, il renforce aussi le libre arbitre de l'initié ; car jamais Méphistophélès ne choisit à la place de qui que soit, Faust, constamment, ou Hélène, lorsqu'il lui faut, pour échapper à Ménélas (sans doute fantasmé), se décider à monter vers le burg germanique en Laconie ; ce réarmement moral permet à Faust de dire enfin non à Méphistophélès sur les digues du polder et, dans la foulée, à renoncer à la magie – je cite – « *pour devenir plus homme* ».

Ce qui fait l'unité de la double tragédie est donc, bel et bien, un parcours initiatique. Beaucoup l'ont bien senti. Mais peu en ont indiqué le sens faute d'avoir saisi l'analyse goethéenne de l'imaginaire humain. **L'itinéraire ne consiste pas à monter vers le spirituel océanique pour s'y perdre, mais bel et bien vers la liberté réelle de la personne dans l'humanisation radicale de tous ses phantasmes.** C'est ainsi que Faust devient peu à peu celui qui trouve tout la force de son « élan originel », *Streben* en allemand. Il avait parié qu'il ne dirait jamais « à l'instant : "Reste donc" » (9). Des centaines de follicules ont glosé ce « reste donc », refusé à « l'instant ». Or qu'en dit l'homme au « moment » de s'écrouler ? Il projette l'« instant » béni dans l'avenir de son polder d'humanité et s'écrie : « *Dans le pressentiment d'une si grande félicité, Je jouis maintenant du plus sublime moment* » (10). C'est là, lieu et moment, où l'âme d'Henri est volée aux sales pattes des lémures.

Cette montée vers soi-même qui, du reste, dans l'imaginaire comme dans le réel goethéens, se poursuit au-delà de la mort, s'accompagne de la mise en place des trois sources documentaires de l'imagination en même temps que des lieux du réel dans la maîtrise desquels s'effectuent les conquêtes de la liberté par la liberté. Je vais être ici trop bref. Ces lieux sont le sexe et l'amour, d'une part, d'autre part le pouvoir et la justice sociale. Il suffit de relire ci-dessus le schéma des deux parties de la « Tragédie » pour voir marqués en lettres de ténèbres et de lumière ces passages obligés de l'initiation. Quand aux masses culturelles où l'imaginaire européen de Faust,

et donc de Goethe, trouve toute sa nourriture, ce sont : 1. l'héritage des temps modernes (fin du Moyen Âge et Réformes), 2. l'héritage, en particulier dans la mythologie, de l'Antiquité classique, 3. la Bible. La Bible est le réservoir le plus fondateur, dès le « Prologue » avec Dieu et Job et par d'innombrables réminiscences. L'héritage classique est ce devant quoi Méphistophélès chancelle ; il y a là une grande et belle vérité historique, car, de fait, l'Antiquité, qui connaît l'horreur du mal en quasi tous ses mythes, ne le personnifie jamais comme la Bible a appris à le faire à l'humanité. Quant à l'héritage des siècles précédents, c'est le mixte où il y avait tout à prendre pour en faire quelque chose qui permette à Faust de vivre encore, aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècles, de « sublimes moments ».

Envoi

Veillez me pardonner, cette trop pompeuse communication au moment de me saisir de la clochette fatale. Je n'arrive cependant pas, quant à moi, à regretter l'invitation de Johann Wilhelm von Goethe à notre séance. On peut, il est vrai, être quelque peu écrasé par son génie. Mais, après le travail forcené des matins, ce parfait homme du monde savait le rendre, ce génie, agréable à tant d'amis et d'amies, souvent jeunes, dans des rencontres de l'après-midi comme celle qui nous est présentement donnée. Mais il y a surtout ceci. Notre époque est-elle moins livrée au tumulte des images que celle qui a connu la Révolution française, l'épopée napoléonienne, l'idéalisme allemand et tout ce qu'il a apporté à la culture universelle ? Faut-il évoquer ici tout l'imaginaire technico-industriel qui s'ajoute à celui que Goethe a voulu prendre en main dans sa dramaturgie poétique ? Faut-il déployer la panoplie de ce qu'on appelle les médias et leurs ambiguïtés équivoques, mais inévitables et peut-être salutaires ? Je n'enfourche pas ce cheval. Mais, au regard de cette pression actuelle de l'imaginaire – *Sturm und Drang* ! –, je ne veux que donner toute sa force au souhait que je formule, ici, maintenant, pour notre compagnie et son réseau d'amis : que, par ses travaux consciencieux, l'Académie de Lyon, dans la fidélité aux brillantes années qui nous poussent en avant, continue à œuvrer utilement au mariage réussi du rêve, de la vérité et de l'action !

Notes :

1. Ma documentation est tirée, pour la plus grande part, de GOETHE, *Faust. Der Tragödie erster und zweiter Teil. Urfaust*, édition et commentaire par E. Trunz, C.H.Beck, Munich 1996². Cette édition comporte des extraits des écrits de Goethe concernant cette œuvre, une postface sur « le matériau du *Faust* », et une annotation extrêmement précise en particulier sur la rythmique et sur les lectures de l'auteur. Je ne m'écarte ici que sur un point, évidemment capital : on ne trouve pas dans *Faust* une proposition philosophique au-delà de la religion (voir p. 796), mais la présentation la plus large possible de ce que rêve l'homme quand il veut ce qu'il veut. (désormais cité GOETHE, *Faust*).

2. Voir dans GOETHE, *Théâtre*, introduction A. Gide : *Faust*, traduction de la première partie G. de Nerval, 2^e partie J. Porchat et A. Stapfer, *La Pléiade*, Paris 1951, p. 953-1338. Sur cette pédophilie insensée voir p. 1329 : « Regarde-moi donc de façon un peu lascive !... / Vous pourriez déceimment aller aussi plus nus ;/ Cette grande chemise à plis est trop modeste... / Ils se tournent... / Vous de derrière !... / Les yeux sont vraiment par trop appétissants ! ... », p. 1329. (désormais cité GOETHE, *Pléiade*).

3. Voir parmi bien d'autres citations possibles, l'introduction du commentaire du troisième acte de la partie II dans GOETHE, *Faust*, p. 660-671. Goethe parle ici de « Phantasmagorie » (p. 660-661).

4. Le maître livre est ici A. DABEZIES, *Le Mythe de Faust*, Armand Colin, Paris 1972, notamment le dernier chapitre, « Le mythe : approche symbolique », p. 300-327. Nous avons précisé le lien du symbole avec l'imaginaire.

5. P. HADOT, *N'oublie pas de vivre. Goethe et la tradition des exercices spirituels*, Bibliothèque Idées, Albin Michel, Paris 2008. Mais l'auteur simplifie la sagesse de Goethe. Il est bon de le compléter par l'introduction de GOETHE, *Voyage en Italie*, Bartillat, Paris 2003² : l'éditeur et introducteur, Jean Lacoste voit en l'homme la nostalgie du voyageur.

6. GOETHE, *Faust*, p.367-170, à comparer avec GOETHE, *Pléiade*, p. 965-968.

7. *Ibid.*, p. 1252-1261.

8. *Ibid.*, p. 1015.

9. *Ibid.*, p. 993.

10. *Ibid.*, p. 1321-1322.

8 novembre 2011

Compte-rendu de la conférence de M. Alain BIDEAU

UNE INITIATIVE LYONNAISE ENTRE FRANCE ET CANADA : LES ENTRETIENS JACQUES CARTIER

Le conférencier explique que ces *Entretiens* sont nés d'une rencontre entre un chercheur, historien démographe, élève de Maurice Garden (1), qui s'est intéressé à la transmission de la maladie de Rendu-Osler (2) et la situation privilégiée du Québec, qui a mis toute sa population sur ordinateur, en suivant les méthodes de Louis Henry, et qui ainsi permet une étude généalogique et éventuellement la recherche de transmission des maladies sur plusieurs siècles.

Avec le soutien de Charles Mérioux, il pense créer un Centre pour multiplier les relations entre Lyon et Québec, non seulement sur la plan économique, mais aussi sur le plan universitaire, scientifique et médical, et sur le plan culturel. Le choix d'un nom pour ce Centre fut délicat ; le nom de Jacques Cartier permit de n'insérer ni le mot Québec, ni le mot Canada dans l'appellation du Centre. Le projet fut présenté aux présidents des universités Lumière-Lyon2 et Jean Moulin-Lyon3 qui l'acceptèrent tous les deux. Peu à peu se sont associés au projet la plupart des établissements d'enseignement supérieur de la région Rhône-Alpes, des banques, la ville de Lyon, évidemment aussi le Québec. Le Centre parraine actuellement environ vingt-cinq colloques et séminaires par an ; cette année on a compté plus de 3 000 inscriptions et sont intervenus 775 conférenciers qui venaient de plus de 30 pays différents (220 Français dont une moitié de Rhône-Alpins, 70 Européens, 40 Brésiliens, 56 Africains et Haïtiens). Les colloques se tiennent en majorité à Lyon, mais aussi dans de nombreuses villes en Europe et à l'étranger. Périodiquement, ils se déroulent aussi à Montréal. Le Centre est devenu un élément de la francophonie et anime des colloques scientifiques de bon niveau. Actuellement, il doit assurer sa pérennité, veiller à obtenir des ressources régulières et sans doute modifier ses institutions pour établir une collégialité dans sa direction.

Jusqu'à une date récente, le Centre Jacques Cartier était hébergé par l'université Lumière-Lyon2. Des conflits administratifs ont conduit le Centre Jacques Cartier à devenir indépendant ; la forme juridique de fondation a facilité cette transformation. Le choix des manifestations et colloques est fait par un conseil d'orientation français qui se réunit tous les mois associé à un conseil d'orientation québécois qui se réunit huit fois par an, tous deux actuellement sous la direction d'Alain Bideau.

Rédaction Nicole DOCKÈS-LALLEMENT
Secrétaire générale de la classe des Lettres

Notes

1 *La châtellenie de Thoisy-en-Dombes (1650-1840) : étude d'histoire démographique - analyse différentielle des phénomènes démographiques*, thèse Lyon2, 1980.

2 Alain BIDEAU et Guy BRUNET (2007) – *Essai de démographie historique et de génétique des populations : une population du Jura méridional du XVI^e siècle à nos jours*. Institut national d'études démographiques, Paris.

27 septembre 2011

Résumé de la conférence de M. David BONNAFFÉ
Laboratoire de Chimie Organique Multifonctionnelle de l'université Paris Sud

L'EXTRÊME DIVERSITÉ DES OLIGOSACCHARIDES VERS DE NOUVEAUX OUTILS THÉRAPEUTIQUES

Les protéines ou les acides nucléiques sont des acteurs bien établis de la chimie du vivant. En revanche, il est moins connu que 70 % du poids sec de la biomasse sont constitués de chaînes glycaniques ou sucres. Si, étymologiquement □ = doux = sucré, les « sucres » sont beaucoup plus qu'un ingrédient de nos pâtisseries. De manière amusante, tous les « sucres » n'ont pas forcément un goût sucré et tout ce qui est sucré n'est pas forcément un sucre... Mais alors, qu'est ce donc qu'un sucre et à quoi sert-il ?

À partir d'une vingtaine de sucres simples (monosaccharides), il est possible d'assembler un grand nombre de molécules plus complexes (polysaccharides). Il est ainsi possible de générer une diversité moléculaire considérable autorisant des rôles biologiques multiples : l'amidon, l'un des polysaccharides les plus connus, permet le stockage de l'énergie ; la cellulose, la chitine et le peptidoglycane interviennent respectivement dans la structuration de la paroi cellulaire des plantes, de la carapace des crustacés ou de la paroi des bactéries. Au delà de ces rôles établis de longue date, les sucres jouent un rôle clef dans la communication entre cellules, voire entre les organismes pluricellulaires. En effet, la membrane externe de nombreuses cellules, animales ou bactériennes, est tapissée d'une couche dense et sucrée appelée glycocalix. C'est une véritable jungle dont la « végétation » expose de nombreux sites d'accrochage sélectifs utilisables par tout organisme ou molécule s'approchant de la cellule.

La glycomique fédère l'ensemble des glycosciences. Moins médiatisée que la génomique et la protéomique, elle n'en a pas moins de nombreux succès à son actif, tant en santé humaine (13 « glycodrogues » utilisées en thérapeutique) que dans les domaines agronomique ou des matériaux. Ces succès reposent sur une compréhension de plus en plus fine des interactions entre les protéines (ou autre biomolécules) et les polysaccharides. Dans ces études pluridisciplinaires, la « chimie des sucres », ou glycochimie, joue un rôle-clef en développant les méthodologies de synthèse, toujours plus efficaces, pour préparer des architectures définies et conçues pour répondre à un besoin donné.

Cet exposé sera l'occasion de parcourir l'éventail des thèmes évoqués ci-dessus en se focalisant plus particulièrement sur le métier de chimiste et le rôle qu'il peut jouer dans les succès de la glycomique.

14 juin 2011

Communication de notre confrère Alain BOUCHET

LES MÉDECINS ET LES MALADES À LA COUR DE VERSAILLES, DANS LES MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

Fils d'un écuyer de petite noblesse du Vermandois, qui avait su gagner la faveur de Louis XIII jusqu'à se faire octroyer le titre de *duc et pair*, Louis de Rouvroy de Saint Simon, né à Paris en 1675, entre chez les « Mousquetaires » à 16 ans, quittant le vieil hôtel paternel de la rue des Saints-Pères pour aller combattre à Namur et Charleroi.

Mais il va se heurter maladroitement aux règlements de Louvois et ne parvient pas à dépasser le grade de *Maître de camp*. Déçu dans son désir d'illustrer son nom dans la carrière militaire, il décide en 1702 de quitter les Mousquetaires après une injustice dont il se juge victime, et s'introduit à la Cour royale de Versailles qui s'était installée en 1672. Il obtient sans difficultés un logement au château, pour lui et son épouse Marie Gabrielle, fille aînée du maréchal duc de Lorge, qui était sa femme depuis 1695. Mais il doit quitter cet appartement en 1709. Pontchartrain lui en procure un autre au deuxième étage, en compagnie des ministres. Son épouse étant devenue *Femme d'honneur* de la duchesse de Berry, il obtient un appartement plus vaste, doté de cuisines où tous deux pourront donner des dîners et soupers aux amis.

En ce qui concerne notre propos, les médecins occupaient à la Cour une place prépondérante. Le service médical de Louis XIV comprenait le premier médecin, dont la clientèle était importante, les courtisans se disputant pour bénéficier des mêmes soins que ceux du roi. Touchant des appointements considérables (40 000 livres par an), il avait tout pouvoir pour surveiller la santé de son maître, et fixer ses thérapeutiques. Par ailleurs, il possédait la surintendance du jardin des Plantes, ainsi que celle de toutes les stations thermales de la France. Il avait sous ses ordres un médecin ordinaire, ainsi qu'un médecin servant, pour chacun des quartiers du château royal.

LES MEDECINS DE LA COUR

Le premier médecin, archiatre, fut d'abord Vaultier, de 1646 à 1652, puis jusqu'en 1671, pour commencer le *Journal de la santé du Roi*.

Après la nomination de Daquin de 1671 à 1693, lui succéda pendant de longues années le célèbre Fagon qui fut soutenu efficacement par M^{me} de Maintenon. Ayant fait ses études à Paris, il avait passé sa thèse en 1663, sur un sujet à la mode : *Le cœur est-il mis en mouvement par le sang ?*

À la mort de la reine Marie-Thérèse en 1683, après que Daquin eut refusé de la faire opérer d'un abcès de l'aisselle, le roi se rendit compte de la supériorité de Fagon et le nomma premier médecin, évinçant ainsi son prédécesseur.

Saint-Simon avait pour lui une grande admiration, écrivant dans ses *Mémoires* : « Fagon était un des beaux et bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avait trait à son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin, grand praticien. Point de meilleur physicien que lui ; il entendait même bien les différentes parties des mathématiques. »

Malgré sa grande renommée, Fagon devait pourtant se méfier d'un adversaire de taille, le hollandais Helvétius, qui s'était installé à Paris avec succès, guérissant bon nombre de personnages connus que la médecine avait abandonnés, et surtout les malades pauvres qu'il traitait avec une grande charité, les recevant chaque jour à son cabinet, et leur donnant gratuitement des remèdes. Il excellait surtout dans le traitement des dysenteries et des « dévoiements invétérés », diarrhées rebelles, redevables de l'ipéca importé du Brésil. Il était également excellent pour le traitement de la petite vérole ainsi que des « maladies de venin ».

On comprend que Fagon n'ait pu que le jalouser, surtout après qu'il eut réussi à guérir, contre toute attente, M. de Beauvilliers qui, malgré des pronostics fâcheux, peut reprendre sa place à Versailles en 1701.

La même année Fagon, porteur d'une lithiase vésicale fort douloureuse, dut être « taillé » par Georges Maréchal, le fondateur de l'Académie royale de Chirurgie, opérateur célèbre à Paris, qu'il préféra aux autres chirurgiens de la Cour. Fagon était pourtant, si l'on peut dire, un « mauvais sujet » pour la chirurgie : en effet, à l'âge de 63 ans, il présentait des tares évidentes, étant asthmatique, décharné, un peu bossu, et sujet à de brèves « atteintes du haut mal », comme l'affirmait Saint-Simon. Pourtant l'opération chirurgicale se déroula très simplement, grâce à l'habileté de Maréchal qui « lui tira une fort grosse pierre », avec des suites opératoires très simples.

Impressionné par ce beau résultat, Louis XIV fit nommer Maréchal premier chirurgien du roi, avec des émoluments confortables. Dans les années qui suivirent, Fagon continua à exercer le mieux possible son rôle de premier médecin, avec une grande rigueur, maniant avec succès les thérapeutiques. « La charge de premier médecin étant l'unique qui se perde par la mort du roi », on le remplaça par Poirier, bien connu pour avoir été le médecin de l'école de Saint-Cyr, fondée en 1686 par M^{me} de Maintenon. Mais ce choix n'eut pas l'air de plaire à la Cour. D'ailleurs ni Fagon, ni Poirier ne survécurent longtemps dans leurs charges : le premier mourut en 1718 dans le bel appartement du Jardin du roi où il s'était retiré ; le second, Poirier, mourut presque en même temps, de façon subite, sans qu'on ait pu en connaître la cause.

Philippe II, fils de Monsieur, le frère du Roi, avait pour médecin Humbert, chimiste renommé. Après sa mort, son successeur comme premier médecin, fut Pierre Chirac de Montpellier, qui deviendra médecin de Louis XV après la mort du duc d'Orléans en 1723.

Mais en 1718 il fallait trouver un successeur à Poirier. On dut exclure Chirac, déjà en place, ainsi que Boudin, premier médecin du Grand Dauphin, et le sort tomba sur Dodart qui avait été médecin des Enfants de France. D'après Saint-Simon, il était « *fort honnête homme, de mœurs bonnes et douces, éloigné des manèges et des intrigues, d'esprit et de capacité fort médiocre et modeste* ».

Quant au premier chirurgien du roi, Maréchal, il éprouvait une certaine lassitude pour exercer son métier, bien monotone. En 1719, à 61 ans, il s'associa à la Cour avec La Peyronie qui avait 20 ans de moins que lui, et dont la réputation de chirurgien était excellente. D'après Saint-Simon, « *il avait beaucoup d'esprit et d'ambition* » et sa présence à Versailles, accueillie avec satisfaction, « *fit grand bruit à la Cour et dans le monde* ».

LA PETITE VÉROLE

La variole ou petite vérole était à cette époque une maladie très maligne, considérée comme un redoutable fléau. Ceux qui en étaient atteints n'en mouraient pourtant pas tous, mais ils en gardaient des séquelles graves durant toute leur vie.

Le roi Louis XIV lui-même en fut atteint. Il avait éprouvé les premiers symptômes le 11 novembre 1647 et le premier médecin Vaultier, ayant bien étudié les signes cliniques, fit le diagnostic de « petite vérole ». Au bout de trois semaines, après de fréquentes saignées, le jeune roi qui n'avait que neuf ans, put se rétablir, mais garda sur son visage l'empreinte des pustules varioliques. Il faut dire qu'on ne pratiquait pas encore l'inoculation, adoptée seulement en 1723 par le premier médecin du roi, Dodart.

Pour la période qui nous intéresse ici, celle qu'envisagea Saint-Simon, en 1692, on peut citer comme malade la marquise de Sévigné qui mourut de cette affection en 1696, emportée en dix jours seulement, ainsi que sa fille, M^{me} de Grignan, atteinte elle aussi, de la maladie. Deux ans plus tard, M^{me} de Lorraine qui devait être reçue par le roi à Versailles, allait passer la soirée à l'opéra de Paris. Lors de son petit voyage, elle fut atteinte d'une forme sévère de variole, et dut s'enfermer avec sa « dame d'atours » pendant plusieurs semaines avant d'être considérée comme guérie.

La mort la plus rapide, avec forme térébrante de la maladie, fut celle qui atteignit Louis de France, fils de Louis XIV, dit le Grand Dauphin. Pour être plus tranquille, il avait établi sa Cour non pas à Versailles, mais à Meudon, dont les terrasses dominaient les méandres de la Seine. Après le « vieux château » qui avait appartenu à Louvois, un nouveau « château neuf » avait été construit sous l'ordre de Louis XIV. Avec ses deux bâtiments, il était alors à son apogée, du moins pour le séjour d'un prince. La maladie qui le terrassa à Meudon survint en avril 1711. En quelques jours tout se déroula sans répit, et Boudin, son premier médecin, comprit très vite la gravité de la situation alors que Fagon, moins perspicace, s'était montré rassurant. Louis XIV en suivit avec angoisse le déroulement, tandis que Saint-Simon, de peur d'en être atteint lui-même, restait cloîtré dans son château. Très vite, la maladie devint de plus en plus préoccupante, et Fagon fut bien obligé de reconnaître qu'il s'était trompé. Se présentant au roi le 14 avril, il lui déclara, tout troublé, que « tout était perdu ». Faisant le bilan de ces tristes jours, Saint-Simon ajouta : « *l'infection devint si prompte et si grande que l'ouverture des fenêtres ne put suffire* ». À sa mort, « *on jugea inutile et dangereuse l'ouverture du corps* » du Grand Dauphin, transporté rapidement à Saint-Denis, dans le caveau royal, « *sans aucune sorte de cérémonie* ».

Que dire encore de cette effroyable petite vérole ? Dans les épidémies ordinaires, on perdait un varioleux sur six ou sept ; dans les épidémies très graves, un malade sur trois.

On dresserait une liste interminable si l'on voulait établir le martyrologue de cette affection. Contentons nous seulement des *Mémoires* de Saint-Simon. En 1723, l'année où il cessa d'écrire, on a même imaginé que l'épidémie avait tué au moins 20 000 malades. Dans un couple, il était d'usage que l'épouse s'enfermât avec son mari, dès que celui-ci ressentait les premiers symptômes de l'affection. Ainsi mourut la duchesse d'Olonne, dont parle en ces termes notre mémorialiste : « *Jeune, bien faite, aimable, vertueuse et pleine de ses devoirs, elle succomba le 21 octobre 1716 pour s'être enfermée, mourant de peur, avec son mari qui, de la façon dont il vivait avec elle, ne la méritait guère.* »

Les deux fils de Saint-Simon avaient eu aussi la petite vérole en 1715 et « *le cadet en avait été longtemps à l'extrémité* ». Leur père eut l'idée géniale de faire intervenir un jésuite de renom « *apothicaire du collège, fort habile* », surnommé le « frère du Soleil », qui

avait traité à lui seul la maladie sans faire intervenir les médecins : « *Il était excellent par science, par excellence, et par une attention infinie à ses malades* » (Saint-Simon).

Fort heureusement, après toute cette série de maladies si graves et souvent mortelles, les progrès de la « variolisation » mise au point par le Suisse Tronchin, achevèrent peu à peu d'éliminer cette redoutable affection (1756).

LES MORTS ROYALES

Au début du XVIII^e siècle, en 1701, Louis XIV aura la douleur de perdre son unique frère, de deux ans plus jeune, Philippe I^{er} de France, duc d'Orléans, appelé habituellement « Monsieur ». Après la mort d'Henriette d'Angleterre, il avait épousé Elisabeth Charlotte de Bavière, ou princesse Palatine, d'abord par procuration, puis officiellement en 1671. Monsieur n'avait pourtant rien pour plaire. Comme son père Louis XIII, c'était un gros mangeur qui ne se livrait à aucun exercice. Comme l'écrivit Saint-Simon, il était petit et ventru, « monté sur des échasses, tant ses souliers étaient hauts ». Surtout il avait l'habitude de fréquenter les hommes « du goût opposé », c'est-à-dire qu'il était homosexuel, s'entourant de favoris, au premier rang desquels se trouvait le chevalier de Lorraine. Celui-ci avait tant d'emprise sur Monsieur que la princesse Palatine obtint du roi qu'il l'exilât, ce qui le mit au désespoir. Par ailleurs, Monsieur était très apprécié à la Cour, s'occupant à bon escient des amusements et des plaisirs. Sans lui tout devenait terne et, selon Saint-Simon, « sans vie et sans action ».

Malheureusement à l'âge de 61 ans, Monsieur succomba subitement, en 1701, dans son château de Saint-Cloud, à la fin d'un repas. Frappé d'une attaque d'apoplexie quand parurent les plats du troisième service, il devint aphasique et s'affaissa, le nez dans son assiette. On l'emporta en vitesse dans sa chambre, on le secoua, on le saigna, on lui fit prendre de l'émetique, sans résultat.

Averti dans la nuit, le roi n'hésita pas à rejoindre Saint-Cloud, en compagnie des princes et princesses. Il resta près de son frère jusqu'au matin, puis retourna à Marly avec M^{me} de Maintenon, en recommandant à son médecin Fagon de ne pas quitter des yeux le mourant qui trépassa sans avoir revu son épouse.

L'autopsie réalisée 24 heures plus tard mit en évidence un important épanchement sanguin dans les ventricules du cerveau, sans autre lésion. On pensa que Monsieur regorgeait de sang dans le corps, car il ne recourait pas assez souvent à la « bienfaisante et sainte saignée ».

Pendant les deux années 1711 et 1712 vont disparaître, coup sur coup, le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne (ou « petit dauphin ») ainsi que son épouse, et deux de ses fils, dont le duc de Bretagne, petit-fils du Grand Dauphin.

Le Grand Dauphin, « Monseigneur » mourut en avril 1711 comme nous l'avons vu dans l'étude de la petite vérole. Le Petit Dauphin, duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, eut une enfance difficile malgré les soins de son précepteur Fénelon. De caractère très changeant, il était souvent emporté et fougueux, adonné, comme le souligna Saint-Simon, au « vice solitaire ». On le maria de bonne heure en 1697, à l'âge de 15 ans, avec Marie-Adélaïde de Savoie, princesse gracieuse, aimable et enjouée, qui avait trois ans de moins que lui. Avec beaucoup de patience, Fénelon parvint peu à peu à amadouer le jeune prince qui, finalement, à vingt ans, devint agréable, spirituel et même charitable.

La Dauphine, puis son époux six jours plus tard, vont perdre la vie de façon surprenante au début de 1712. La Dauphine d'abord, qui s'était rendue à Marly, à la suite du roi, le 18 janvier. Déjà malade, elle se coucha dès son arrivée, atteinte d'une « grande fluxion sur le visage », secondaire à des ennuis dentaires. Tout rentra dans l'ordre en quelques jours, mais le 5 février le duc de Noailles eut la curieuse idée de lui offrir une boîte de tabac d'Espagne, à mâcher, et la Dauphine en usa largement. Le soir même, elle dut se mettre au lit avec de la fièvre et des frissons, de fortes douleurs au-dessous de la tempe ; le tabac en fut rendu responsable. On rechercha la boîte : elle avait disparu, ce qui renforça les soupçons. La situation s'aggrava très vite, avec « redoublement considérable de la fièvre » que la saignée au pied et les émétiques ne purent améliorer. On fait venir son confesseur qui alla jusqu'à lui administrer l'extrême-onction. Très inquiet, le roi vint plusieurs fois lui rendre visite, mais tout espoir était désormais perdu. La Dauphine décéda le 12 février, pleurée de tous ceux qui la connaissaient et l'appréciaient. Chose étonnante, alors que rien ne le laissait prévoir, ce fut le tour du Dauphin d'entrer, lui aussi, dans la maladie quelques jours plus tard. C'en était cette fois beaucoup trop.

Le lendemain de la mort de la Dauphine, le roi fut surpris par la mine de son époux qui présentait des maux de tête, avec forte fièvre. Le médecin Boudin le trouva en mauvais état avec un pouls « très menaçant » et des marques cutanées inquiétantes. Le jeudi 18 février le Dauphin communia, reçut l'extrême-onction et mourut lui aussi, six jours seulement après son épouse.

L'autopsie de l'un et l'autre, pratiquée le lendemain de leur mort respective, ne permit en aucune façon de faire un diagnostic tout à fait certain, les médecins Fagon et Boudin ayant affirmé que seul un poison « très subtil et très violent » ait pu entraîner les lésions intestinales que l'on découvrit ; Saint-Simon lui-même fut bien prêt de se ranger à cette opinion.

Mais peu de temps après, le sort s'acharna encore sur la famille royale : le 2 mars les deux enfants de France furent atteints de la même maladie que celle de leurs parents : la rougeole épidémique. Les médecins de la Cour firent venir de Paris cinq de leurs confrères, sans résultat. Le premier petit Dauphin n'avait pas encore dix mois quand la mort l'emporta le 11 mars 1705. Et le second, duc de Bretagne, mourut de la même affection le 8 mars 1712, à l'âge de cinq ans. Ne restait en vie que le troisième petit Dauphin, duc d'Anjou, né à Versailles le 15 février 1710. Mais il faillit, lui aussi, être victime à deux ans de la même maladie. Sa gouvernante, la duchesse de Ventadour, qui s'opposait à la saignée des médecins, le sauva sans doute de la mort en lui faisant prendre un contrepoison qui avait d'ailleurs fait ses preuves à Turin pour le duc de Savoie.

C'est donc le duc d'Anjou, seul rescapé, qui deviendra en 1715 le roi Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV.

LOUIS XIV

Intéressons-nous maintenant aux nombreuses maladies du roi survenues pendant la période observée par Saint-Simon. Il est tout à fait probable que Louis XIV était diabétique et la suite nous le confirmera.

La première manifestation de cette affection, le plus souvent méconnue à cette époque, se déclara en 1696 sous la forme d'un anthrax du cou qui prit des proportions inquiétantes, avec douleurs et fièvre, nécessitant plusieurs incisions itératives, et plongeant dans de grands soucis les médecins de la Cour. Bien plus,

l'Europe entière fut au courant de cette atteinte, préoccupée par l'évolution de ce mal qui n'était pas sans danger, conduisant le roi à garder le lit pendant plus de dix jours.

Quelques années plus tard, en 1705, pour la même raison d'une évidente pléthore alimentaire, le roi fut la victime d'une crise de goutte sévère qui évolua pendant plusieurs semaines. C'est d'ailleurs depuis cette nouvelle maladie qu'on n'assista plus à son « coucher » quotidien, et il fut condamné à ne plus paraître en public au seuil de sa chambre.

À la même époque, le roi eut des problèmes dentaires, avec caries de plusieurs molaires du maxillaire supérieur, que l'on fut obligé d'extraire chirurgicalement. Mais une manœuvre maladroitte du spécialiste entraîna malheureusement une perforation du sinus avec communication aux fosses nasales dont il se plaignit tout le reste de son existence.

Les maladies de Saint-Simon

Notre écrivain n'a pas fait que raconter les affections des princes et des courtisans. Il n'a pas manqué d'exposer les moments de sa vie à la Cour, aussi bien que dans ses déplacements, où il fut atteint par la maladie.

En 1704, à l'âge de 29 ans, il eut l'impression que le sang lui montait à la tête et le chirurgien Le Drau lui pratiqua une saignée salvatrice. Mais dans les suites apparut un œdème du bras tellement important qu'il le considéra « plus gros que la cuisse ». Le duc de Lauzun, fort inquiet, fit venir à Versailles, avec l'accord du roi, le célèbre Maréchal. On se rendit compte qu'il s'agissait d'un volumineux abcès qui s'était développé sur l'incision de la saignée. Pour le guérir, Maréchal n'hésita pas à « ouvrir le bras d'un bout à l'autre », et, plusieurs jours après, la situation s'améliora peu à peu grâce aux soins locaux.

La mort de Louis XIV

En juin 1715, le souverain qui résidait à Marly, parut assez fatigué, sortant rarement de ses appartements où l'on cherchait pourtant à le distraire le plus souvent. Le vendredi 9 août il participa encore à une chasse, mais, le lendemain, il revint à Versailles s'efforçant de reprendre son rythme de vie habituel.

Le 24 août apparaît une crise de fièvre suivie d'une insomnie complète. Mais le lendemain, le jour de la Saint-Louis, on ne manque pas de lui donner une aubade avec 24 violons, devant sa chambre, pendant son repas vespéral. Il mange avec encore bon appétit mais la fièvre le reprend, et le lendemain les médecins constatent que son pouls est de mauvaise qualité, tandis que les chirurgiens aperçoivent pour la première fois sur la jambe gauche « des taches, indices de gangrène ». Le roi leur dit tranquillement : « vous n'avez qu'à couper tout ce que vous jugerez à propos ».

Le 26 août, le roi demande à la duchesse de Ventadour de lui présenter le dauphin, duc d'Anjou, qui n'a que cinq ans et demi. Il le fait approcher de son lit et lui dit ces paroles stupéfiantes : « *Vous allez être un grand roi. Ne m'imitex pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui de la guerre. Je vous donne mon cher enfant, ma bénédiction* ».

Le mardi 27 août, tandis qu'on change les bandes de drap, M^{me} de Maintenon est à genoux au pied du lit, mais le roi lui demande de se retirer parce que « sa présence l'attendrit trop ». Elle ne reparaitra plus à Versailles.

Le lendemain vers 7 heures du matin, on croit le souverain à toute extrémité lorsque, plus tard, intervient le charlatanisme sous la forme d'un nommé Brun qui vient de Marseille avec un élixir qui serait infaillible contre la gangrène. Mais Fagon refuse ce produit qu'il juge de mauvais aloi. Sur les instances du duc d'Orléans, on

parvient à accepter ce remède provençal, et le roi en absorbe deux doses. On croit déjà au miracle et « les dames regardent ce M. Brun comme un ange descendu du ciel ». Le lendemain 29 août, on continue ce traitement à deux reprises, mais on s'est réjoui trop vite : la gangrène a désormais envahi tout le pied et se propage jusqu'au genou. Le roi a presque perdu connaissance le 30 août. Quand on défait son pansement « on trouve la jambe aussi pourrie que s'il y avait longtemps qu'il soit mort ». Il n'y a plus aucun espoir.

Le chirurgien Georges Maréchal envoie chercher le père Tellier qui parvient à saisir les quelques moments où le roi est encore lucide. Le samedi 31 août le médecin Fagon lui fait boire un remède de l'abbé d'Agnant contre la petite vérole ; on se demande d'ailleurs pour quelle raison. Vers 11 heures du soir on lui récite la prière des agonisants qu'il reprend lui-même d'une voix forte. Il reconnaît le cardinal de Rohan auquel il dit : « ce sont là les dernières grâces de l'Église ». Puis un grand silence se fait et chacun s'éloigne du mourant.

C'est le lendemain, à 8 heures du matin que va se produire le dénouement fatal : à presque 77 ans, le grand roi rend l'âme sans le moindre effort « comme une bougie qui s'éteint » remarque Saint-Simon qui ajoute : « *L'Europe ne vit jamais un si long règne, ni la France un Roi si âgé* ».

Le procès-verbal d'autopsie montra que la mort du roi n'était pas imputable à ses médecines, contrairement à l'opinion de Saint-Simon qui rendait responsable une négligence du médecin Fagon. On peut dire à l'heure actuelle, qu'une gangrène sénile fut responsable de la mort du roi, ou plutôt une gangrène diabétique chez ce gros mangeur polyphagique. Il aurait fallu faire le diagnostic de cette maladie en goûtant l'urine du malade, mais l'art médical était encore dans l'adolescence, et mal dégagé des pratiques thaumaturgiques.

Le 9 septembre le corps du roi fut conduit à Saint-Denis. Sur tout le trajet, le peuple dansait et chantait de façon scandaleuse, pour fêter la mort d'un roi qui n'avait pas su les satisfaire. Saint-Simon l'avait vraiment bien jugé : « *Il était né bon et juste, et Dieu lui avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs* ».

LOUIS XV

Le 1^{er} septembre 1715, l'arrière-petit-fils de Louis XIV succéda à son bisaïeul ; mais il n'avait que 5 ans et demi, et il dut être assisté d'un conseil dirigé par le régent, duc d'Orléans. Deux ans plus tard, il passa sous la tutelle du maréchal de Villeroy.

Selon l'usage, les médecins et chirurgiens, ainsi que les princes et princesses, l'examinèrent avec soin pour signer un procès-verbal où il fut reconnu de sexe mâle, bien nourri, et en bonne santé. Mais quatre ans plus tard, le 31 juillet 1721, Louis XV éprouva à son réveil un fort mal de tête, avec des troubles de la déglutition, et le soir il présenta une grosse fièvre, malgré de nombreux lavements.

Très inquiète, la duchesse de la Ferté crut à un empoisonnement, fréquent à cette époque, et convoqua au palais Royal deux médecins du roi, Falconnet et Terray qui, après purgatifs et clystères, furent d'avis qu'une saignée était nécessaire. Bien que Maréchal la déconseillât, on la pratiqua néanmoins : la fièvre régressa et le jeune roi dormit une partie de la nuit. Le lendemain, quatre autres médecins furent convoqués par le régent, et décidèrent de prescrire un émétique (pour vomir) avec des purgatifs et tout rentra dans l'ordre.

Saint-Simon en Espagne

À la fin de l'année 1721, Saint-Simon fit un déplacement impromptu en Espagne comme ambassadeur extraordinaire. Son rôle était de solliciter la main de l'infante Marie Anne Victoire pour son maître le jeune roi Louis XV, qui épousera quatre ans plus tard Marie Leczinska.

À son tour, Philippe V, roi d'Espagne, installé sur le trône de Charles-Quint, dépêcha à la Cour de France le duc d'Ossone, chargé d'une mission réciproque pour le mariage de son fils, le prince des Asturies, avec l'une des filles de Régent, M^{lle} de Montpensier, princesse évaporée, âgée seulement de 12 ans.

L'échange des deux princesses se fit le 9 janvier 1722 à la frontière franco-espagnole. Saint-Simon, qui avait l'intention de rejoindre les souverains au palais ducal du château de Lerma (ville fortifiée à 40 km de Burgos) où devait se célébrer le mariage le 20 janvier, avait été atteint par une fièvre maligne nécessitant une saignée ; on craignait en effet la petite vérole, endémique dans la région. Parvenu à Lerma, il fut soigné par Higgins, irlandais de valeur, « premier médecin du roi Philippe V ».

Pour soigner Saint-Simon, il prescrivit un « cordial », puis du vin de Rota avec du bouillon de bœuf. Notre ambassadeur fut rapidement guéri, et, pendant sa convalescence, il ne fut saigné et purgé qu'une seule fois.

Depuis Lerma, la Cour mit cinq jours pour rejoindre Madrid, mais, à la fin du voyage, la récente princesse des Asturies fut atteinte par une maladie infectieuse fébrile, avec érysipèle qui atteignait en premier lieu la face.

C'est là que se produisit un curieux quiproquo car les souverains, croyant sans doute que Saint-Simon était médecin, lui demandèrent d'examiner leur belle-fille. Il fut donc obligé d'enfreindre l'usage qui, en Espagne, n'admettait pas qu'un homme puisse voir, sous quelque motif que ce soit, une femme dans son lit. Mais le roi Philippe V insista tellement qu'il fut obligé de jouer le rôle d'un médecin, avec visites quotidiennes, prescription de médicaments, et même compte-rendu de l'évolution pour Pierre Chirac, le « premier médecin » du régent. La maladie était grave puisqu'elle avait déjà atteint « les glandes de la gorge ». Saint-Simon ne laissa rien paraître de ses réticences, moins sensible, on s'en doute, à la cocasserie de la situation, qu'aux conséquences de la maladie. Il eut même l'audace de rassurer le roi sur l'évolution de l'affection, en lui déclarant : « Sire, il y a tout lieu de croire que ces glandes ne sont engorgées que de l'humeur de l'érysipèle si voisin, et de ne pas douter qu'elles ne se guérissent avec la cause qui les a fait enfler ».

Et finalement, le « médecin malgré lui », fut obligé, contraint et forcé, de jouer le rôle délicat d'un praticien averti. De cette façon, on peut le dire, cette inquiétante maladie se termina, grâce à Saint-Simon, le mieux du monde !

LA RÉGENCE

À la mort de Louis XIV, Louis XV était encore un jeune enfant et le Parlement donna la régence, avec un pouvoir absolu, à Philippe, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, qui exercera cette charge de 1715 à 1723. Il prit pour premier ministre, le cardinal Dubois, qui se comporta de façon très habile, se rendant indispensable par la réussite effective de quelques brillantes opérations politiques. Surtout, vis-à-vis du nouveau prince, il se comporta à la fois en précepteur zélé, et en ministre des plaisirs du jeune Philippe II. C'est lui qui déniaisa son élève, en introduisant dans ses appartements du palais Royal les beautés vénales dont il avait lui-même marchandé les complaisances.

Sous l'influence de ce prélat très spécial, le régent fut lancé dans la débauche, en même temps que la société parisienne se transformait profondément et que s'instaurait un bouleversement économique contrôlé par le banquier Law. Les grands de ce monde appréciaient les petits soupers licencieux, aussi bien au palais Royal chez le régent, qu'au Luxembourg chez la duchesse de Berry, appelée Joufflotte, qui se plaisait dans les orgies collectives.

Mais ses qualités étaient appréciées, en revanche, par Saint-Simon qui disait d'elle : « *Avec un esprit supérieur, elle était agréable et aimable, parlant avec une éloquence naturelle, et dégageant une grâce singulière* ». Pourtant elle ne put supporter longtemps ses débauches, et elle perdit la vie à 24 ans seulement.

En 1723, le cardinal Dubois dut subir une intervention chirurgicale réalisée par La Peyronie. Comme il présentait un volumineux abcès de l'anus, secondaire à une fistule, les chirurgiens de la Cour lui conseillèrent une opération en urgence car du pus s'était évacué en partie dans la vessie, et la situation était fort préoccupante. Mais, le dit Saint-Simon : « il les envoya promener avec fureur et n'en voulut plus ouïr parler ».

Et c'est finalement le régent qui parvint à lui faire accepter une intervention chirurgicale. Celle-ci fut décidée pour le 9 août, dans l'après-midi, et c'est donc La Peyronie qui la réalisa en seulement cinq minutes « en présence de Chirac, et de quelques autres médecins et chirurgiens célèbres ». Malheureusement le cardinal ne put supporter cette opération et il mourut 24 heures plus tard « grinçant les dents contre ses chirurgiens », et recevant pourtant l'extrême-onction.

Le régent ne survécut pas longtemps à son premier ministre. Saint-Simon alla lui rendre visite et décrivit ainsi ses derniers jours : « *Je vis un homme la tête basse, d'un rouge pourpre, avec un air hébété. Il tourna la tête vers moi sans presque se lever, et me demanda d'une langue épaisse ce qui m'amenait. Chirac l'avait depuis longtemps mis en garde contre ses excès de nourriture, mais il refusa toujours de tenir compte de ces précautions* ».

Quelques mois plus tard, le 2 décembre 1723, le régent qui terminait sa vie avec la marquise de Falari, sa maîtresse, fut terrassé, sans aucun signe précurseur, par une apoplexie foudroyante. Il mourut à 49 ans, presque à l'âge du Grand Dauphin. D'après Saint-Simon, « *le roi Louis XV qui n'avait que 13 ans, le pleura et fut véritablement touché de sa perte, en sorte qu'il n'en a jamais parlé depuis* ».

Épilogue

Après la mort subite du régent en 1723, Saint-Simon va quitter totalement la Cour, estimant, en définitive, que « tout bien à faire est impossible en France ».

Avec cette remarque désabusée, il va partager son existence entre le séjour dans son hôtel particulier de Paris où il possède une bibliothèque de 6 000 volumes, plusieurs retraites à l'abbaye de la Trappe, située à cinq lieues de son château, où il peut bénéficier d'une consolation morale, et surtout son domaine de la Ferté-Vidame, dans son magnifique château situé au milieu d'un parc de 860 hectares, agrémenté de pièces d'eau, où il apprécie à loisir le calme de la campagne.

En quittant la Cour où il se sent de plus en plus étranger, il va se consacrer entièrement à la rédaction de ses *Mémoires*, utilisant ses notes personnelles et les témoignages de ses contemporains, mais il trouve surtout des documents historiques précis dans le *Journal du marquis de Dangeau* qu'on lui confiera en 1734. « Je ne me pique pas d'impartialité » avait-il l'habitude de déclarer. Son œuvre imposante (20 volumes d'environ 500 pages chacun) révèle un écrivain original, développant de façon

personnelle l'art du portrait et de la fresque. Pour Sainte-Beuve, « il est le plus grand peintre de son siècle ».

Il lui restera trente ans pour rédiger les *Mémoires*, achevées en 1753. L'énorme manuscrit sera confisqué par le duc de Choiseul et l'on ne connaîtra son contenu que par des indiscretions ou des publications fragmentaires.

Saint-Simon va mourir deux ans plus tard, en 1755, dans son hôtel de la rue de Grenelle, à l'âge de 80 ans. Après quelques publications partielles, c'est l'édition de 1829 qui donnera leur forme définitive aux *Mémoires*. Un siècle après sa mort, en 1856, il sera possible d'obtenir le texte complet grâce à son petit-fils, le marquis de Saint-Simon.

À la Ferté-Vidame, l'immense domaine abandonné évoque de pénibles souvenirs. Seule héritière à la mort de Saint-Simon, sa petite-fille Charlotte n'avait pas désiré garder cette propriété trop grande, et surtout le château qui connaîtra par la suite bien des vicissitudes. Elle vendit le domaine en 1764 à Jean Joseph de Laborde, qui fit raser la partie ducale pour reconstruire sur les fondations médiévales un château de style classique, malheureusement bien abîmé de nos jours. Propriété actuelle du Conseil général d'Eure-et-Loir, elle laisse pourtant espérer un possible renouveau.

Un après-midi de fin d'automne, je me suis promené dans le parc immense et j'ai admiré les fontaines et bassins mis en place à la façon de Versailles. J'ai regretté l'état actuel du château, protégé des curieux par une barrière métallique ; c'est une sorte de squelette, sans son toit, avec toutes ses fenêtres privées de leurs montants.

Un moment j'ai parcouru les anciennes allées du parc, admirant à perte de vue la forêt clôturée par un mur interminable. Par hasard, j'ai aperçu sous les grands chênes un couple jeune qui vagabondait tranquillement. Et je n'ai pu m'empêcher de transposer le poème *Colloque sentimental* de Verlaine, avec ces deux vers romantiques :

« Dans le vieux parc solitaire et glacé
Deux formes ont tout à l'heure passé »

4 octobre 2011

Compte-rendu de la conférence de M. Louis BOURGEOIS

LE SECRET ET LA CRÉATION LITTÉRAIRE

Le président, le Père Dominique Bertrand, ouvre la séance et présente le conférencier, ancien doyen de la faculté des Lettres de l'université catholique de Lyon, auteur de nombreux ouvrages, romans, nouvelles et essais, notamment sur différents poètes tels Louise Labé ou Paul Valéry.

M. Bourgeois commence par préciser les limites de son sujet : il se bornera à prendre des exemples dans la littérature française. Le mot secret, qui s'écrivait autrefois « segret », peut faire penser à regret. De nombreuses expressions l'utilisent, comme sous le sceau du secret, secret d'État, mettre un détenu au secret, les fonds secrets.

Le conférencier analyse la place du secret dans différentes formes de littérature : autobiographie, roman, poème, travaux d'historien, théâtre, critique littéraire.

Les autobiographies dévoilent souvent des secrets, dans une pratique de lucidité et de translucidité, rapportant des moments importants par rapport à l'autre, des réalités revécues. Le conférencier s'appuie sur :

– *Je me souviens* de Georges Perec dont les exemples jalonnent la mémoire collective ;

– *Les mots* de Jean-Paul Sartre qui apportent un éclairage saisissant et orienté sur son enfance et ses rapports à la littérature. Ainsi que l'a souligné l'abbé Marius Perrin, rencontré au stalag, il faut prendre le temps de faire revivre le passé, alors que l'on vit ;

– *Au plaisir de Dieu* de Jean d'Ormesson.

Parfois sous prétexte de livrer le secret de soi-même, on succombe à la tentation des tentations, celle de parachever la statue qu'on laissera. On peut aussi à travers ses mémoires décrire les grands moments d'histoire que l'on a vécus et déboucher sur une plus large réflexion. Les autobiographies cachent souvent des vérités gardées secrètes soit par rapport aux enfants, soit par rapport à un lectorat que l'on essaie de se constituer.

Dans le roman, l'auteur a toute liberté par rapport à la vérité. Pourtant, avec *À la recherche du temps perdu*, Proust traque le secret des vies, le secret de la société dont il est le spectateur et nous en livre un certain nombre de clés pour les comprendre. Dans *La modification*, Michel Butor prend le lecteur à témoin d'une longue réflexion d'un homme dans le train qui l'emmène vers sa maîtresse et le conduit finalement à une rupture. Ce livre a été mis en scène par Michel Worms dans un film admirablement joué par Maurice Ronet.

Il faut faire une place à part au roman policier où tout tourne autour du secret amplifié de manière volontaire, à la recherche de la solution d'une énigme.

La poésie, dans un tout autre genre, développe le goût des secrets partagés, s'appuie sur la connivence suscitée par ce partage, mais aussi sur l'allusion, le voile jeté sur un secret à demi suggéré. Il faut aussi parler des poèmes qui représentent un travail sur la mort, offre parfois une clef de l'au-delà.

Les travaux de l'historien sont aussi stimulés par la lecture des secrets du passé ; l'histoire est une perpétuelle recherche sur la connaissance de l'humain, d'une petite communauté comme une famille, un village, à une dimension plus générale qui peut atteindre l'analyse d'une époque.

Au théâtre, il s'agit pour l'auteur de trouver un rythme qui permette de percer les secrets ; sans doute faut-il aussi pour le metteur en scène jouer avec les secrets des acteurs. Qui mieux que Molière, à la fois auteur, acteur et metteur en scène a su dévoiler des secrets humains ?

La critique, enfin, travaille au décryptage des œuvres, à découvrir derrière l'auteur le personnage, à traquer le secret des familles romancé par certains auteurs (Hervé Bazin, Françoise Mallet-Jorris), à chercher qui se cache derrière un pseudonyme (rappelons le secret si bien gardé de Romain Gary camouflé en Émile Ajar), quelle personne a inspiré un personnage comme Madame Bovary ou Madame Verdurin. On s'amuse aussi avec l'anthroponymie, science des noms qui permet de comprendre le choix des noms de personnages ou de lieux, noms souvent très évocateurs, à double sens ; ainsi parfois s'ouvre la porte sur certains secrets.

Pour conclure, le conférencier rappelle le danger éventuel qu'il y a à tuer le mystère ; on ne lit jamais un livre, on se lit à travers les livres, soit pour se découvrir, soit pour se contrôler. On s'enrichit à la lecture des secrets d'autrui. Le secret joue sur l'intellectuel, la morale, le secret est nécessaire.

*Rédaction Nicole DOCKÈS-LALLEMENT
Secrétaire générale de la classe des Lettres*

21 juin 2011

Communication de notre confrère Henri BUET et Guitou BUET

UNE SOIRÉE AU PAVILLON DU LOISIRS À SUZHOU

Au milieu du XVIII^e siècle, se produit en Occident une véritable fascination pour l'exotisme et en particulier pour les formes d'art inspirées par les conceptions artistiques chinoises qui ont commencé à nous parvenir dès la fin du XVII^e siècle.

L'une d'elle concerne les jardins chinois. L'aristocratie anglaise, à l'ordre et à la symétrie des jardins à la française, a déjà manifesté à cette époque sa préférence pour les allées irrégulières et sinueuses dont le savant désordre semble reproduire fidèlement la nature.

Bientôt les Français ne seront pas en reste et la célèbre lettre de la nouvelle Héloïse de Rousseau, publiée en 1861, qui décrit aussi le jardin de Julia à Clarens, en témoigne :

*Que fera donc l'homme de goût... qui cherche les plaisirs vrais
Et simples... il ne donnera rien à la symétrie ; elle est ennemie
De la nature et de la variété... il élaguera le terrain pour s'y
Promener commodément.*

Parmi nos diverses sources d'information parvenues en Occident sur ce sujet, il faut citer certaines lettres écrites par les missionnaires jésuites en Chine, notamment celles du frère Attiret particulièrement bien informé en sa qualité de peintre officiel à la Cour de l'Empereur. Il est servi par une extrême sensibilité au jeu des lignes et des couleurs qu'il décrit d'ailleurs dans un excellent style :

*Les Chinois pratiquent la surprise : le jardin consiste en un
Vaste terrain où l'on a élevé à la main des petites montagnes...
Ce qui forme une infinité de petits vallons... on sort d'un
Vallon non par de belles allées, comme en Europe mais par des
Zigzags, par des circuits qui sont eux-mêmes ornés de petits pavillons
De petites grottes...*

Et ailleurs il résume ainsi :

*Tout roule sur ce principe : c'est une campagne rustique et naturelle
Qu'on veut représenter, une solitude, non pas un palais bien ordonné
Dans toutes les règles de la symétrie et du rapport.*

Le voyageur d'aujourd'hui curieux de la Chine ne manquera pas d'inclure dans son programme Suzhou au sud du fleuve Yang-Tsé, sur les bords de l'ancien canal impérial. Il visitera divers jardins avec de nombreux étangs et montagnes artificielles, des ponts de des pavillons tous affectés à un usage particulier, pavillon des vagues, pavillon d'où l'on contemple les pins, pavillon pour regarder la lune etc. On découvre souvent ces pavillons avec une totale surprise après avoir littéralement buté sur une colline artificielle.

Eh bien rêvons un peu : nous sommes au XVIII^e siècle devant le pavillon du Loisir où se réunissent parfois les lettrés confucéens qui au cours de soirées rivalisent

d'imagination en évoquant tour à tour souvenirs poétiques et contes fantastiques. Nous assistons précisément à un exercice préparatoire en vue d'un examen au mandarinat. Deux étudiants, futurs candidats, vont faire assaut d'érudition, l'un sur certains aspects de la poésie chinoise, l'autre sur un récit de conte fantastique.

Le premier candidat faisant référence au Livre des Odes, véritable répertoire des thèmes à traiter par les poètes, aborde différents sujets. D'abord celui de la tristesse de l'Exil de la princesse Han Lin Xijan :

*Ma famille m'a mariée au roi des Wusum
Dans un pays étranger à l'autre bout du monde
La tente me sert de maison et le feutre de mur
La viande est ma nourriture, le lait ma boisson.
La nostalgie qui m'habite me torture le cœur,
Puisse-je avoir les ailes du loriot pour revenir
Dans mon pays natal.*

Puis il vante les mérites d'un Cheval céleste avec des accents dignes d'un de nos contemporains parlant d'une Ferrari :

*Il franchit les monts Kunlun
Et traverse le vaste Xingzjiang
Sans que ses jambes raidissent.
Étrillé à Yan au chant du coq,
Il broute à Yè dans l'après-midi.
Il s'élançe en avant tel l'éclair,
Frôlant le sol comme une ombre fugitive.*

L'angoisse de la guerre est une obsession souvent évoquée comme l'atteste le poème suivant :

*À quinze ans je pars aux guerres,
Je n'en reviens qu'à quatre-vingts.
Sur le chemin quelqu'un de mon village,
— Que reste-t-il encore chez moi ?
Voilà là-bas ta maison...
Les sapins et toutes les tombes.
Les lapins entrent par le trou du chien,
Les faisans s'envolent des poutres,
Le riz sauvage croît dans la cour
Les mauves poussent près du puits.*

Le futur candidat traite ensuite le thème romantique par excellence l'admiration fervente de la nature ; ainsi par le poète Tou-Fou :

*Du côté du midi, la montagne s'élève à pic au-dessus de la masse liquide et son image
Réfléchie plonge en tremblant dans les eaux qu'elle assombrit. Cependant le soleil se
Couche, le bateau glisse avec un léger bruit devant la pagode aux papillons qui percent
Les nues et bientôt se montre la lune qui se mire à son tour dans le lac...
Je contemple d'un œil distrait la sauvage végétation de rochers que la lune éclaire et
Plus bas dans la demi-clarté qu'ils reflètent, les îles sablonneuses du fleuve avec leurs
Roseaux déjà fleuris.*

De même, Wang-Po :

*Voici l'heure où les forêts et les étangs s'assombrissent, où, du milieu des roches amoncelées surgissent
peu à peu les vapeurs du soir.*

Curieusement, Lamartine dans *l'Isolement*, plus tard, exprimera un sentiment tout aussi délicat :

*Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes ;
Il serpente et s'enfonce en un lointain obscur ;
Là le lac immobile étend ses eaux dormantes
Où l'étoile du soir se lève dans l'azur.
Au sommet de ces monts couronnés de bois sombres,
Le crépuscule encore jette un dernier rayon ;
Et le char vaporeux de la reine des ombres
Monte et blanchit déjà les bords de l'horizon.*

Pour Li Taï Po, les eaux mouvantes du Fleuve Bleu symbolisent *l'impermanence universelle* :

Tout s'écoule à la fois, les événements et les hommes, comme les flots incessants du Yang-Tsé-Kiang qui vont se perdre dans la mer.

Cette constatation désabusée a sans doute obsédé les hommes de tous les temps ; on la retrouve sous la plume de Guillaume Apollinaire :

*Sous le Pont Mirabeau coule la Seine
Et nos amours...*

La tristesse de l'automne ne pouvait manquer d'inspirer ce même LI Taï Po :
« *Voici déjà le temps où dans la montagne, on peut voir tourbillonner les feuilles jaunies. Du côté de la mer des nuages gris allongent leurs formes déchirées. Partout c'est l'automne qui s'annonce à nos yeux attristés.* »

Il est touchant de retrouver cette nostalgie dans la dernière strophe de *l'Isolement* :

*Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,
Le vent du soir s'élève et l'arrache aux vallons ;
Et moi je suis semblable à la feuille flétrie :
Emporte-moi comme elle, orageux aquilons !*

Ces méditations chères aux poètes de l'époque Tang traduisent *une aspiration à l'infini* et provoquent tout naturellement *une interrogation sur le devenir universel*. Ainsi Tcheng-Tseu-Ngam :

« *Le vent d'automne surgit au milieu des feuilles tremblantes. Les fleurs de l'année s'épuisent et tombent entraînées par lui. Mais le parfum de la fleur, enfin que devient-il ?* »

La réponse nous vient encore de notre grand poète élégiaque dans la dernière strophe de *l'Automne* écrit en 1819 à Milly, « sa terre natale » :

*La fleur tombe en livrant ses parfums au
À la vie au soleil, ce sont là ses adieux...*

On peut remarquer que ce courant de pensée donnera tout son charme aux siècles suivants aux *Lavis Song*, paysages à l'encre de Chine exécutées avec une grande maîtrise et caractérisés par la diversité des masses et la souplesse du modelé. Les divers plans sont suggérés par l'opacité plus ou moins grande de la brume. L'homme, l'animal, le décor en général sont minorés à l'extrême pour souligner la faiblesse de l'homme et la supériorité de la vie contemplative.

Le second candidat aborde alors un genre totalement différent, celui des contes extraordinaires qui, après avoir longtemps mûri dans la conscience collective, nous sont parvenus sous forme de résumés aide-mémoire.

Plus précieux encore que les renseignements sur la vie quotidienne. Ils font des allusions courantes aux croyances profondes des Chinois en faisant intervenir des

êtres immortels qui parfois empruntent une vie pour se réincarner sous forme humaine ou sous forme animale. Ainsi en est-il dans *La Femme à la veste verte* :

Le lettré Yu, originaire de Yi-Tou, avait pour prénom King et pour nom d'apparat Siao-Song. Il faisait ses études au monastère de la Source aux Eaux Savoureuses. Or une nuit, il ouvrit un livre et se mit à le psalmodier : soudain, une jeune femme parut sous la croisée et lui dit avec admiration : « Maître Yu, quel zèle dans tes études ! » Étonné, Yu se leva pour la regarder. Elle portait une veste verte et une très longue jupe. Sa beauté était exquise. Devinant qu'elle n'était pas un être humain, il insista cependant auprès d'elle pour savoir dans quel lieu elle habitait.

– Regarde-moi, lui répondit-elle, je ne dois pas avoir l'air d'un croquemitaine ni d'une ogresse, pourquoi t'acharner à m'interroger ?

Yu tomba amoureux d'elle et ils dormirent sur la même couche. Une fois enlevée sa veste de soie légère, elle avait la taille si fine qu'on l'enserrait facilement à deux mains. Comme la clepsydre de la nuit était sur le point de laisser tomber ses dernières gouttes, elle s'éloigna d'un pas léger. Dès lors il n'y eut de soir qu'elle ne vint. Un soir, comme ils buvaient et devisaient ensemble, elle se révéla merveilleusement instruite de la musique.

– Ta voix, dit-il est belle, délicate ; en chantant un seul air, sans nul doute, tu pourrais faire perdre l'esprit à un homme.

– C'est justement pour ne pas te faire perdre l'esprit, répliqua-t-elle en riant, que je me garde de chanter.

Et comme le jeune homme insistait :

– Tu sais que je ne te refuse rien, fit-elle, mais je crains d'être entendue par des oreilles indiscretes. Tu l'exiges ? Je vais étaler devant toi toute mon ignorance. Mais permets-moi de ne chanter qu'à mi-voix pour toi seul !

Alors battant la mesure de son pied minuscule, adossée au lit, elle se mit à chanter :

Sur l'arbre chante un passereau

Il attire mes pas au cœur de la nuit.

Que m'importe si mes souliers brodés se mouillent ?

Ma seule crainte : que vous soyez sans compagnie...

Elle chantait d'une voix ténue, tel un fil de soie, à peine perceptible mais distincte. À l'entendre dans le calme, ses modulations, à la fois glissantes et ardentes, troublaient l'oreille et agitaient le cœur. La chanson achevée, elle ouvrit la porte et jeta un regard furtif.

– Je crains qu'il n'y ait quelqu'un près des croisées », dit-elle.

Après avoir contourné la maison en regardant avec attention de tous côtés, elle rentra.

– Qu'est-ce donc qui te cause une si profonde appréhension ? lui demanda-t-il.

En souriant elle lui répondit :

– Le proverbe dit bien qui dit : « Un fantôme qui a dérobé une vie craint toujours les importuns. » Voilà qui s'applique bien à moi.

Enfin ils allèrent se coucher. Effrayée, malheureuse, elle lui confia :

– Le sort qui nous unit tout deux va-t-il toucher à sa fin ?

Yu la pressait de questions.

– Mon cœur frémit, répondit-elle ; si mon cœur frémit, c'est que mon bonheur est épuisé.

– Un cœur qui frémit, des yeux qui papillotent, dit-il pour la consoler voilà qui est fréquent. Pourquoi me parles-tu brusquement de cela ?

Elle fut un peu rassurée et, de nouveau, ils s'enlacèrent. La clepsydre ayant épuisé sa dernière goutte, elle jeta sa veste sur elle et descendit du lit.

Au moment d'ouvrir la porte, elle revint vers lui à petits pas hésitants.

– Je ne sais, lui dit-elle, quelle est la raison, mais mon cœur est inquiet. Je t'en conjure, accompagne-moi dehors.

Yu bien entendu se leva et la conduisit au-delà de la porte.

– Reste ici et suis-moi du regard, lui recommanda-t-elle. Ne rentre que lorsque j'aurai dépassé le mur.

Il le lui promit et la vit disparaître derrière la véranda. Le silence tomba. Il ne l'apercevait plus. Prêt à rentrer chez lui, soudain, il l'entendit qui criait à l'aide – et avec quelle angoisse ! Il se précipita, mais il eut beau regarder autour de lui, il n'y avait aucune trace d'elle. C'était de l'auvent que venait la voix ; il leva les yeux, examina l'auvent : une araignée, grosse comme une balle, s'était saisie d'un insecte dont la voix se brisait à force de crier. Yu déchira la toile et fit descendre au bout d'un bâton la prisonnière qu'il délivra des liens dont elle était entourée ; c'était une guêpe au corselet vert, sur le point de mourir. Il la prit dans sa main, rentra dans la chambre, la déposa sur la table, où elle resta immobile un moment avant de reprendre vie ; elle réussit enfin à se mouvoir. Avec lenteur, elle grimpa au bord du creux de la pierre à broyer l'encre, elle se jeta dans l'encre, en ressortit et, rampant sur la table, par ses allées et venues, traça le caractère *Merci*. À plusieurs reprises elle battit des ailes. Puis, elle perça le papier de la fenêtre et s'envola. Dès lors, il ne la vit plus revenir.

Le second conte, *Yatou*, est tout à l'honneur d'une renarde au caractère bien trempé.

Le commerçant Zhao Donglou, heureux de retrouver son cousin, l'étudiant Wang Wen, le reçoit dans la maison de prostitution où il a ses habitudes, ceci dans la ville de Liubé. Pendant la conversation, plusieurs jeunes filles font leur apparition. L'une d'elles, au visage fin et gracieux, adresse à l'étudiant un regard langoureux noyé dans une sorte de buée comme une rivière d'automne.

« Cette belle, très volontaire, lui dit Zhao, se nomme Yatou et se trouve être la deuxième fille de la tenancière appelée familièrement *la vieille*. Elle escompte une forte somme de celui qui la possèdera. »

Subjugué, Wang Wen lui propose alors toute sa fortune, soit dix taëls d'or, somme jugée insuffisante, mais Yatou, têtue, tranche : « Mère, ne laisse pas passer le dieu de la fortune. Aujourd'hui je deviendrai femme ! »

Wang conduit alors Yatou à sa demeure où ils se prodiguent un amour passionné. Yatou lui dit alors : « Je me loue d'avoir rencontré un homme droit et loyal ». Sur quoi, elle l'invite à se sauver avec elle et l'avertit : « La fidélité entre nous est de première importance ». Aussitôt, elle applique une formule magique sur le valet de Wang et sur le garrot des deux ânes attelés à une charrette qui démarre aussitôt au grand galop.

Dès l'aube, ils arrivent à Hangzou et s'y installent. La jeune femme, résolument sincère, avoue à l'étudiant : « Je ne suis pas un être humain mais une renarde. La cupidité de ma mère m'a rendue extrêmement malheureuse. Merci de m'avoir sortie de cette mer d'amertume ». Wang, très amoureux, la rassure : « Je suis heureux, dit-il, d'offrir la liberté à une jeune femme belle comme le rouge hibiscus ».

Ayant vendu les deux ânes, ils ouvrent une petite boutique où ils vendent du vin et toutes sortes de bouillies préparées par le maître et son valet et ils acquièrent rapidement une large aisance. Quelques mois plus tard, Yatou déclare : « Je sais que ma mère a pu avoir de mes nouvelles, je sais qu'il y a du grabuge ».

Effectivement, ils reçoivent bientôt la visite de la sœur aînée chargée de ramener Yatou bien ligotée ! « Je n'ai suivi qu'un seul homme, dit Yatou, quel crime ai-je donc commis ? » et elle la renvoie avec l'aide des femmes de la maison.

Peu de temps après, la vieille fait soudain son entrée et dit avec colère : « Je savais bien que tu es arrogante et qu'il faudrait me déranger moi-même » et aussitôt elle la saisit par les cheveux et l'entraîne avec elle.

Wang, esseulé, ayant perdu le boire et le manger, se rend à Liubé dans l'intention de racheter sa bien-aimée, mais il trouve porte close. Accablé de chagrin, il envisage déjà de rentrer dans son pays natal dans la région de l'Est.

Or, quelques années plus tard, au cours d'une promenade dans la capitale Yan, il rencontre, devant l'orphelinat, un garçon de sept à huit ans. Son valet étonné regarde alternativement son maître et l'enfant à la fois franc et ouvert. La ressemblance est évidente...

Interrogé, l'enfant dit : « Je me nomme Wang Zi et mon maître d'école m'a dit que lorsque j'ai été recueilli, je portai un billet sur ma poitrine indiquant que j'étais le fils de Wang Wen ».

« Mais Wang Wen, c'est moi. » s'écrit Wang. Il le rachète aussitôt et dès lors, témoigne un amour paternel à ce fils qui, grandissant, se révèle d'une grande force physique et capable de déceler les divers esprits maléfiques dont ceux des renards.

À l'époque où Zi atteint ses dix-huit ans, Wang Wen reçoit enfin une lettre de Yatou qui disait : « J'ai su que notre fils est auprès de toi. Ma détresse est grande. Je vis à la capitale. Je suis emprisonnée dans une pièce obscure. Suis-je punie pour des fautes commises dans une vie antérieure ? Ma chair est lacérée de coups de fouet, mon ventre brûlé par la faim. Tu devrais établir un plan avec notre fils pour me tirer du malheur ».

Informé, Zi part aussitôt pour la capitale les yeux brillant de courroux. Arrivé à la demeure de la vieille, il pénètre directement à l'intérieur. Il trouve la sœur aînée attablée avec des clients de passage. Elle blêmit de terreur. S'avançant vers elle, il la poignarde. Il entre plus avant dans la demeure et aperçoit la vieille qui disparaît aussitôt. Zi, ayant posé un regard attentif autour de lui, tire une flèche de son carquois sur une poutre du plafond : il en tombe une renarde au cœur transpercé. Il trouve sans peine le cachot où sa mère est enfermée, il la délivre et la mère et le fils tombent dans les bras l'un de l'autre.

Tous les trois vécurent alors de longues années de bonheur.

La chronique de ce conte dit : « Quand une femme-renarde témoigne sa fidélité à un seul homme au prix de mille souffrance c'est un cas admirable ».

De son côté, l'empereur des Tang, au récit de ce conte, déclara que Wang Wen était un homme infiniment agréable et il ajouta : « Je trouve que Yatou possède aussi cette qualité ».

On nous a assurés que les deux candidats avaient passé avec succès l'examen du mandarinat.

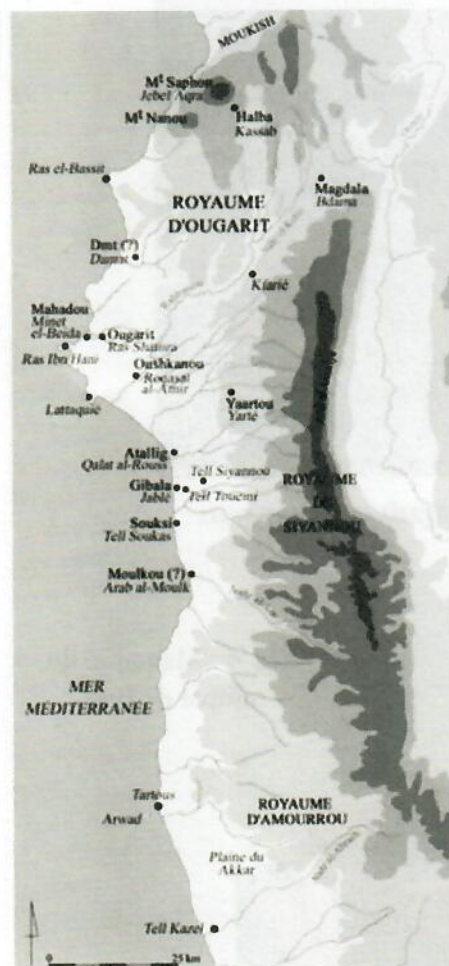
29 mars 2011

Conférence d'Yves CALVET et Marie-Ange SEBASTI-CALVET

OUGARIT : UN ROYAUME ET UNE CITÉ SOUS LA PROTECTION DU DIEU BAAL

*En souvenir d'Antoine Michel (1789-1871), quadrisaïent d'Yves Calvet.
Il était chimiste, élu membre de l'Académie de Lyon le 1^{er} décembre 1857*

UN SITE ARCHÉOLOGIQUE ET UNE HISTOIRE (Y. C.)



Le royaume d'Ougarit, sur la rive méditerranéenne de Syrie, est attesté dès le début du II^e millénaire avant J.-C. Il s'est développé pendant huit siècles, jusqu'au moment où il s'est effondré vers 1160 avant J.-C. Sa ruine s'est produite sans doute sous le coup d'invasions qui ont mis à mal tous les pays limitrophes de la Méditerranée orientale (1).

Ses limites géographiques (Fig. 1) sont bien marquées par la mer à l'ouest et de forts reliefs montagneux au nord et à l'est. Il correspond à peu près au département actuel de Lattaquie. À son extrémité septentrionale, c'est le mont Sapon, l'actuel *Jabal Agra* (« Mont Chauve » en arabe), qui domine le paysage (Fig. 2). Haut de 1 780 m environ, il plonge directement dans la mer. Dans l'Antiquité, il est considéré comme le siège du dieu Baal, protecteur du royaume d'Ougarit. À l'est, c'est la chaîne du *Jabal Ansariyé* qui limite le pays. Au-delà, vers l'Orient, c'est la vallée de l'Oronte et plus loin, celle de l'Euphrate et la Mésopotamie. Au sud, la plaine côtière se poursuit vers d'autres royaumes voisins d'Ougarit.

Le pays comporte une capitale, nommée aussi Ougarit, située à 1 km du rivage, des ports, dont le principal est *Mahadou*, l'actuel Minet el-Beida (« port blanc » en arabe) et toute une série de villes et de villages (Fig. 3).

Le royaume occupe une position privilégiée au bord de la Méditerranée, à proximité des grands empires riverains, Égypte et Hatti), des pays grecs (Mycènes, Crète), de Chypre et des petits états de la côte levantine (Byblos, Beyrouth, Tyr,



Fig. 2 : Mont Saphon, siège du dieu Baal, vu du site d'Ougarit



Fig. 3 : Vue aérienne de la ville d'Ougarit et de son port

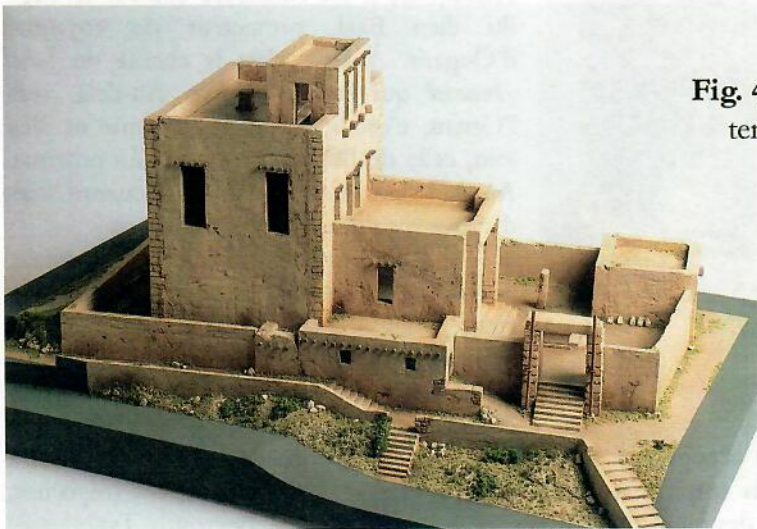


Fig. 4 : Maquette du temple de Baal



Fig. 5 : Baal et El "le père des dieux"

Sidon...). C'est aussi un lieu de transit vers la Syrie intérieure et la Mésopotamie. L'on s'explique ainsi le rôle commercial d'Ougarit qui lui a donné sa prospérité commerciale et politique – sous la tutelle de l'empire hittite, il est vrai –, durant la seconde moitié du II^e millénaire avant J.-C. La richesse agricole de la plaine côtière a permis, de tout temps, d'exercer des activités d'élevage et de cultures diverses. Le pays est bien arrosé, car la chaîne côtière permet d'arrêter les nuages et de bien arroser les terres, sous la protection du dieu Baal dans l'Antiquité. Aujourd'hui, ce sont les productions d'agrumes, relativement

récentes (une soixantaine d'années), qui supplantent peu à peu les céréales, la vigne et l'olivier. Ces trois productions étaient la base du système de production agricole depuis les origines dans la région.

Le site de la capitale, Ougarit, occupe à peu près 27 hectares. L'érosion a provoqué une réduction du « tell » (colline archéologique) depuis l'Antiquité. Aujourd'hui, la plus grande partie des vestiges archéologiques est protégée par l'État syrien qui a acquis le terrain, et interdit, en principe, toute exploitation des lieux autre que celle qui est destinée à la recherche.

Les travaux archéologiques, entrepris en 1929, ont permis de mettre au jour des quartiers entiers de la ville, même si seulement un sixième du site est aujourd'hui connu par les fouilles. La configuration des lieux permet de discerner des quartiers spécifiques. La cité antique était entourée d'un rempart, aujourd'hui presque entièrement disparu, sous l'effet des pillages de pierres et de l'érosion, sauf dans la partie occidentale, mieux conservée. Celle-ci est occupée par le palais royal et ses annexes. On y accède par une porte fortifiée et une poterne, réservée pour le palais et pour ses visiteurs. Toute cette zone, dans la ville, n'était pas accessible à la population, et des postes de garde surveillés barrent certaines rues et ne permettaient qu'aux personnes autorisées de s'y introduire. Les habitants devaient entrer par trois autres portes de la ville, situées au sud, à l'est et au nord. Un pont, au sud, donnait sans doute un accès facile à la cité.

Le reste de la ville est occupé par des habitations de toutes sortes et de dimensions très variées, selon le train de vie des habitants. Les maisons peuvent occuper une surface au sol de 50 à 500 m², parfois plus. Mais il y a aussi d'autres bâtiments de fonctions diverses : lieux de réception, petits sanctuaires *intra muros*, entrepôts... Le système de circulation des habitants, dans la ville, ne se fait que par des rues étroites, entre les îlots d'habitation.

La partie la plus élevée du site, que l'on appelle traditionnellement l'« acropole », est érigée sur l'amoncellement des vestiges archéologiques entassés pendant des siècles. C'est là que se trouvent deux des temples principaux de la ville : le temple de Baal (Fig. 4-5), protecteur du royaume, déjà évoqué, et le temple de Dagan, dieu très révééré en Mésopotamie.

L'une des découvertes importantes à Ougarit est celle des documents écrits. Il s'agit essentiellement de textes écrits en caractères cunéiformes sur des tablettes d'argile, comme en Mésopotamie et dans d'autres régions du Proche Orient, mais

aussi sur des objets de bronze, de pierre, de céramique, d'ivoire ou d'autres matières. Dès 1929, les fouilles ont livré des documents écrits. La plupart sont écrits en akkadien, la langue mésopotamienne véhiculaire de tout l'Orient à l'époque. Mais l'inattendu a été une série de textes rédigés dans une langue qui n'était pas connue jusqu'alors et qui fut vite déchiffrée, grâce aux savants de l'époque. Il s'est avéré qu'il s'agissait de la langue locale du royaume, écrite en signes cunéiformes alphabétiques, nouveau système simplifié par rapport aux signes syllabiques utilisés par les autres langues depuis longtemps. Le système alphabétique, précurseur de ceux qu'utiliseront les Phéniciens, puis les Grecs, puis les Latins, et ensuite les alphabets cyrilliques, arabes..., est né vers le milieu du II^e millénaire, 1500 ans après les premières écritures. Promis à un grand avenir, il est celui qu'utilisent la plupart des humains aujourd'hui. Mais l'akkadien resta longtemps employé pour les relations internationales. Le roi de Chypre, le pharaon d'Égypte, et les autres... écrivaient en akkadien à leurs pairs. D'autres langues et d'autres écritures sont aussi attestées à Ugarit, cité cosmopolite, mais en moindre nombre (hiéroglyphes égyptiens et hittites, cunéiforme hittite, linéaire chypro-minoen...).

Le dieu Baal fournissait les eaux bienfaisantes permettant la prospérité des habitants et leur subsistance. Il était donc normal que ce dieu ait un temple dans la cité principale, à proximité du palais royal (*Fig. 4*). On y accède par une rue étroite et on peut imaginer les modalités de son fonctionnement. Dans une enceinte sacrée, il est précédé d'un autel extérieur pour les sacrifices de gros animaux. On pénètre dans le bâtiment principal par quelques marches et un vestibule, puis l'on franchit une porte, sans doute réservée au roi et au clergé du temple, dans le lieu saint, où se trouvait sans doute l'objet du culte divin (statue ou autre), situé sur le côté est et non pas dans l'axe sud-nord du bâtiment. Derrière la niche qui abritait cet objet de culte se trouvait une cage d'escalier, permettant d'accéder à un étage, puis au-dessus, à une terrasse, sur laquelle devaient se dérouler aussi des cérémonies, peut-être des sacrifices ou des envois d'oiseaux.

Les découvertes de tablettes en ougaritique à proximité du temple (maison dite « du grand-prêtre ») rapportent des épisodes concernant Baal, tels ses démêlés avec les autres dieux et le soutien apporté par son père, le dieu El (*Fig. 5*), et par sa sœur-épouse Anat.

Le pillage du temple, au moment de la chute du royaume au début du XII^e siècle avant J.-C., a sans doute fait disparaître presque tout le mobilier de culte. Mais des trouvailles importantes ont été effectuées à proximité, dans des cachettes parfois. Elles proviennent peut-être du bâtiment, dont deux beaux vases en or : l'un, conservé à Alep, représente des animaux fantastiques et des scènes de massacre de bêtes sauvages, l'autre, appartenant au musée du Louvre, figure une chasse royale. Le souverain, debout sur un char, est accompagné d'un chien. De son arc, il vise une série d'animaux qui fuient devant lui. Mais la pièce la plus spectaculaire, concernant directement Baal, est la grande stèle, conservée au musée du Louvre, où l'on voit le dieu, muni d'un foudre brandi au-dessus de sa tête. Il tient un végétal de la main gauche et protège une figure humaine plus petite, que l'on considère comme le roi d'Ugarit, sous la protection divine. Le bas de la stèle représente une ligne de montagne et, au-dessous, les vagues de la mer.

Le cycle de Baal

L'épithète « Baal » signifie « seigneur et maître ». Il qualifie Haddad, dieu traditionnel du Proche-Orient ancien. Baal est dit aussi « le chevaucheur des nuées »

(cf. dans les textes bibliques : « il [Dieu]... *déplia les cieux et descendit, un épais nuage sous ses pieds...* », Ps. 18.10, ou « ... *sa force est dans les nuées...* » Ps. 68.35). Les épisodes de Baal sont répertoriés dans plusieurs textes en langue ougaritique : le dieu combat contre Yam, le dieu de la mer : il lui demande le droit de naviguer et de protéger les marchands qui assurent la prospérité d'Ougarit. Dans le mental des populations méditerranéennes Yam est néfaste, car il provoque les naufrages et la mort, mais on ne peut pas se passer de lui, car il est le lien entre les populations maritimes. Les marins réchappés des tempêtes avaient pris l'habitude de déposer des ancres en pierre, comme *ex-voto*, auprès du dieu Baal. Baal siège sur le mont Sapon :

« Message du très puissant Baal, parole du plus puissant des héros.

*Viens et moi je te le dévoilerai sur ma montagne le divin Sapon,
dans mon sanctuaire, sur la montagne de mon patrimoine,
dans le lieu plaisant, sur la hauteur majestueuse »*

Mais il lui faut une demeure à Ougarit, la capitale. Le dieu Kothar, forgeron et architecte, collabore positivement à cette installation. La déesse Anat, sa sœur-épouse, intervient auprès du dieu El pour réparer ce qu'elle considère comme une injustice. Elle dit :

« Reçois une bonne nouvelle, Baal. C'est une bonne nouvelle que je t'apporte. On va te bâtir une maison comme en ont tes frères et une cour comme en ont tes pairs. Fais venir un convoi dans ta demeure, des fournitures à l'intérieur de ton palais. Que les montagnes t'apportent de l'argent en masse, les collines l'or le plus précieux. Bâtis une demeure d'argent et d'or, une demeure de pur lapis-lazuli ». (Écrit par Ilou-Milkou, le Shoubanite..., chef des prêtres, chef des pasteurs,... règne de Niqmaddou, roi d'Ougarit).

Les aventures de Baal avec la déesse Anat, sa sœur-épouse, rapportent ceci : Baal descend dans les lieux de mort ou siège Mot. Les dieux s'inquiètent. Anat, désolée, décide de le rechercher, avec l'aide de la déesse solaire Shapash. Il lui faut retrouver sa place au mont Sapon.

Baal reste, dans le royaume d'Ougarit, le symbole de la fécondité des pluies, pour les terres agricoles et la soif des troupeaux. « *Que Baal place sa foudre dans les cieux, je vais produire dans la terre des aliments, et placer dans le sol des mets délicieux* ».

Mais le projet de cette richesse, destinée aux hommes finalement, ne se réalise pas toujours. L'absence de Baal pendant sept années consécutives correspond aux années de sécheresse que l'on connaît plus tard dans les récits bibliques.

Plusieurs textes en langue ougaritique, destinés aux personnes capables de les lire dans le pays, confient des légendes sur des héros, sans doute un peu irréels, mais attachants, par leurs qualités souvent humaines, et aussi par ce qu'ils ont enduré au cours de leurs aventures.

La légende de Danel et Akhat

Danel, équivalent peut-être du roi d'Ougarit, a enfin un héritier grâce à Baal et à El. Mais ce fils, Akhat, meurt, refusant les avances de la déesse Anat, qui veut lui acheter un arc et des flèches donnés par Kothar, le dieu forgeron ; il refuse. Akhat est tué, puis dévoré par les rapaces. Danel se retrouve dans une situation difficile. Un deuil de sept ans suit cet épisode. Mais la tablette est brisée et l'on n'a pas la fin du récit.

« Alors Danel, l'homme de guérison, prie : que les nuages dans la chaleur de la saison, que les nuages fassent tomber la pluie d'automne, qu'en été la rosée se répande sur les raisins. Mais, pendant sept ans Baal va faire défaut ; il va faire défaut pendant huit ans le chevaucheur des nuées : point de rosée, point d'averse, point de gonflement des abîmes... ».

La légende de Kirta

Kirta (Keret) est un malheureux roi qui a tout contre lui. Sa descendance est anéantie, sa demeure est détruite, sa femme l'abandonne. Le dieu El tente de le sauver. Le roi doit offrir des sacrifices à Baal et à El, puis se remarier avec une princesse cananéenne, Hourray, fille du roi d'Oudoum, Pabil. Celle-ci quitte son pays pour vivre avec Kirta : ils auront huit fils et six filles.

Mais Kirta devient très malade, il a des problèmes avec l'un de ses fils, Yasib, qui veut le trône, mais les dieux El et Baal font tout ce qu'ils peuvent pour sauver le vieux roi. Là aussi la tablette est incomplète et l'on ne connaît pas la fin de l'aventure.

Voici quelques témoignages de mondes anéantis, mais que les archéologues tentent de reconstituer.

*« Elle te pleurera, père, la montagne de Baal, le Sapon, la citadelle sainte,
elle te gémitra la citadelle puissante, la citadelle spacieuse ».*

REGARDS SUR L'ARCHÉOLOGIE (M.-A. S.-C.)

Grâce au scribe Ilou-Milkou, l'archéologue, puis l'épigraphiste, en faisant jaillir du sol une poésie multimillénaire, ont ressuscité Baal et pu imaginer sa belle demeure. Les tablettes de légendes mythologiques exhumées à Ougarit, avec les autres tablettes plus prosaïques, même petites, fragmentaires ou incompréhensibles, évoquent une pensée, une culture, des gestes émouvants qui nourrissent l'imagination au même titre que les ruines des palais et les vestiges des simples maisons, ou encore le moindre tessou, au même titre aussi que le personnage de l'archéologue lui-même. Tout cela suscite en effet la rêverie, au sens positif du terme, dont la meilleure définition me semble avoir été donnée par le *Dictionnaire de l'Académie française* en 1762 : « Une pensée où se laisse aller l'imagination ».

La ruine participe au paysage et fait d'abord rêver le passant, le voyageur. Chateaubriand, dans les pages du *Génie du christianisme* (III, livre 5, chap. III) qu'il a consacrées à ce qu'il appelle « la poétique des morts », a bien exprimé cette attirance : *« Tous les hommes ont un secret attrait pour les ruines. Ce sentiment tient à la fragilité de notre nature, à une conformité secrète entre ces monuments détruits et la rapidité de notre existence. Il s'y joint une idée qui console notre petitesse, en voyant que des peuples entiers, des hommes quelquefois si fameux, n'ont pu vivre cependant au-delà du peu de jours assignés à notre obscurité. »*

Les sites antiques ont longtemps été de simples paysages qui fascinèrent et inspirèrent les artistes et les écrivains voyageurs, qui les ont arpentés parfois bien avant que les archéologues professionnels ne viennent les explorer finement. Le genre du « caprice » architectural, qui se développa au XVII^e siècle, illustre cet attrait. Les ruines semblent n'être qu'un décor, et pourtant elles se révèlent idéal, le sommet en quelque sorte de la rêverie.

Découverte au début du XX^e siècle, la cité d'Ougarit n'avait cependant pas suscité jusqu'à nos jours, à notre connaissance, d'œuvres picturales ou littéraires, même s'il y a de plus en plus de voyageurs pour découvrir le site et témoigner de leur passage, de plus en plus de visiteurs pour en admirer les belles trouvailles dans les musées, à Damas, à Alep ou à Paris. Beaucoup ont pu aussi approfondir leurs connaissances grâce aux travaux de la mission française destinés au grand public,

notamment à la grande exposition de 2004 au musée des Beaux-Arts de Lyon, et à son riche catalogue (Calvet et Galliano 2004).

Il nous avait semblé intéressant, à l'occasion précisément de cette exposition, de réaliser un ouvrage qui pourrait dévoiler un imaginaire lié au site d'Ougarit et, pour cela, de solliciter des auteurs variés connaissant le lieu, ou pouvant s'en inspirer, français ou étrangers, de plus ou moins grande notoriété. Ce livre a donc vu le jour avec la complicité de l'écrivain Joël Vernet, qui avait vécu quelque temps en Syrie. Intitulé *Ougarit la terre le ciel*, cet ouvrage, réalisé avec soin par La part des anges édition (2004), a eu un certain succès, puisqu'il est déjà épuisé.

À la suite d'extraits de la légende de Baal, et d'une étude historique de Marguerite Yon qui ressuscite les Ougaritains en décrivant leur vie quotidienne dans une étude intitulée *Vivre et mourir à Ougarit* (dans *Ougarit la terre le ciel*, p. 11-23), viennent des textes appartenant à divers genres littéraires : le récit, la nouvelle, le reportage, le poème... Nous n'avons pas été déçus par cet ensemble, qui représente en quelque sorte un essai, provisoire évidemment, d'épuisement du sujet à travers plusieurs genres littéraires et plusieurs auteurs.

La plupart des textes réunis dans ce livre ont à voir avec ce « déchiffrement » dont parle si bien, dans un écrit qui porte ce titre, la psychanalyste et peintre Françoise Cloarec. Cette grandeoureuse de la Syrie antique et moderne est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à ce pays, et sait aussi déchiffrer l'imaginaire d'artistes indéchiffrables pour d'autres tels Camille Claudel, Séraphine de Senlis, ou, plus récemment, le peintre Marcel Storr, cantonnier parisien, qu'elle définit comme « architecte de l'ailleurs ».

Les lieux et les siècles se rencontrent, s'entrechoquent au fil des pages. Ainsi Joël Vernet, dans son texte intitulé *Marcher vers un ciel de pierre*, est le promeneur solitaire arpentant un tell quasi désert, qui le renvoie, grâce à l'apparition d'un seul coquelicot, à sa Margeride natale. « *Le coquelicot est seul entre les pierres et, pour cette raison, je l'ai photographié, sur les pierres mille fois millénaires où je viens marcher à l'aube, près de la mer, dans ce site d'Ougarit où prit naissance l'écriture alphabétique. Le soleil, d'un même élan, éclaire la mer et la terre. Je marche avec bonheur dans les ruines silencieuses... Pourquoi, de tout temps, n'avoir aimé, en Margeride, que des endroits délaissés par les autres hommes puis les avoir, pour moi-même, érigés en des sortes de lieux de pèlerinage, de méditation, où l'esprit cherche l'apaisement ?* » (*Ougarit la terre le ciel*, p. 108).

Le journaliste et écrivain syrien Saji Qorqmaz a choisi de mettre en scène un reporter de notre temps parcourant, à la rencontre de ses habitants, non pas, comme Joël Vernet, le désert des ruines, mais la ville animée du II^e millénaire avant Jésus-Christ.

L'archéologue, quant à lui, ne peut exclure une certaine rêverie avant toute ouverture de chantier, puis devant toute trouvaille, si minime soit-elle, mais son personnage même fait rêver et suscite bien des fantasmes. Qui n'a voulu dans sa jeunesse devenir archéologue ? Pour les voyages et la liberté qu'ils impliqueraient, pour la découverte de supposés « trésors », la rencontre avec les civilisations perdues..., les énigmes à résoudre. Aux yeux du public, sa vie s'apparente souvent à un roman dont il est le héros, comme le montrent par exemple, au cinéma, les aventures d'Indiana Jones.

Le métier de l'archéologue peut être assimilé en effet à celui de l'aventurier parti à la recherche de trésors, ou, plus justement, à celui du détective qui enquête minutieusement et s'emploie à résoudre les énigmes les plus difficiles. Mais cette

activité n'est pas sans lien étroit avec l'écriture. Carnets de fouilles, rapports de missions, même fastidieux, ouvrages scientifiques ou destinés au grand public..., sont autant de moyens de découverte, au même titre que la pioche et le pinceau, le croquis, la restitution architecturale. Il n'est pas étonnant alors que l'archéologue soit parfois doublé d'un écrivain, tel Prosper Mérimée ou Victor Segalen, même si, dans ces deux cas, l'écrivain a pu précéder l'archéologue.

De nos jours, l'archéozoologue Frédérique Audouin-Rouzeau, écrit, sous le nom de Fred Vargas, des romans policiers, qui font d'elle un auteur à grand succès. Dans un entretien accordé à un journaliste, celle-ci avoue l'influence du métier d'archéologue sur celui de l'écrivain en parlant du « goût de la recherche de la vérité enfouie, de l'enquête ». D'autres mettent en scène l'archéologue lui-même et sa famille, telle l'égyptologue Barbara Mertz, qui écrit des thrillers sous le nom de Barbara Michaels, et des romans policiers sous le nom d'Elizabeth Peters.

Agatha Christie accompagna son second mari, qu'elle avait épousé en 1930, l'archéologue orientaliste Max Mallowan, pendant plusieurs années en Irak et en Syrie. Trois de ses romans les plus célèbres sont issus de ses voyages archéologiques : *Le Crime de l'Orient-Express*, *Mort sur le Nil* et *Meurtre en Mésopotamie*, où la maison de fouilles est l'exacte copie de celle que son mari avait fait construire à Chagar Bazar, en Syrie. Pendant la seconde guerre mondiale, alors que Max Mallowan était au front, Agatha Christie rédigea un livre de souvenirs sur les saisons de fouilles qu'elle avait partagées avec lui jusqu'en 1939. Cet ouvrage (*Tell Me How You Live : An Archeological Memoir*), paru en 1946 sous le nom de Christie Mallowan, a été traduit récemment en français (Christie Mallowan, 2005).

Ougarit n'a pas encore trouvé son Agatha Christie, et aucun des textes que nous avons publiés dans notre ouvrage collectif ne s'apparente à un roman policier. D'autre part, à ma connaissance, aucun archéologue d'Ougarit n'a écrit de roman ou n'est encore devenu le héros d'un roman. L'un d'entre eux, cependant, a été le dédicataire d'un livre de poésie, intitulé *Marges arides*, inspiré par le travail de l'archéologue². Une série de poèmes, *Carnet de fouilles*, d'abord parue dans *Ougarit la terre le ciel* y est plus particulièrement dédiée à ce site, où l'on voit le poète se substituer parfois au fouilleur, comme dans le poème final (p. 99) :

« Du haut du temple tour
on entend bourdonner la mer
La ville est avertie et vibre
de toutes ses voix
Le pas des dieux s'éloigne
devant la bordé des envahisseurs
Ils sont passés
Je vais chercher ma pioche, mon pinceau
et mon carnet de fouilles ».

Un élément de l'imaginaire lié à l'archéologie, et non des moindres, outre le tell lui-même et les traces de vie matérielles qu'il recèle (maisons, temples, palais, objets simples ou de prix...) est, dans le cas des grands sites orientaux, la découverte de documents écrits. Dans *Ougarit la terre le ciel*, presque tous les auteurs montrent une vraie fascination pour les pièces d'argile qui les contiennent.

La psychanalyste Françoise Cloarec a bien exprimé cette émotion qu'avait suscitée chez elle la rencontre, au musée de Damas, avec l'une des premières tablettes alphabétiques, qui « révèle, dit-elle, au fond de nous un héritage ancien et inconscient des traces

enfouies, dont nous ne savons plus rien », et donne la preuve, « venant du si lointain... que le discours refoulé en nous pouvait à nouveau s'exprimer avec des mots... L'inconscient ne se laisse lire qu'avec un travail de déchiffrement qui met à la lumière des paysages intérieurs refoulés. C'est une écriture d'avant l'écriture. » (*Ougarit la terre le ciel* : « Déchiffrement », p. 67-68).

Cette émotion est très sensible aussi dans la nouvelle écrite par Karima Berger, qui met en scène la rencontre d'un archéologue découvreur de tablettes avec une enfant sourde : « L'enfant du silence », fille d'un ouvrier travaillant sur le tell de Ras Shamra. Le déchiffreur lui raconte par des gestes, des mimiques l'histoire dévoilée par un fragment de tablette précieux : celle de Baal, dieu de l'orage, « protégeant les étalons du royaume des morsures de serpents ». À la fin de la mission, alors que l'enfant n'est plus là, l'archéologue, sur le point de partir, s'aperçoit avec surprise que cette tablette importante a disparu et que l'enfant, fascinée, l'a dérobée et a laissé en échange, en offrande, un morceau de papier, tellement trituré qu'il finit par prendre la forme d'une tablette. En le dépliant, il en découvre le don significatif : un dessin représentant des « mains, minuscules, des postures en réalité, codifiées comme dans un alphabet, muet » (*Ougarit la terre le ciel* : « Déchiffrement », p. 53). Karima Berger, écrivain d'origine algérienne vivant en France, exprime dans cette nouvelle, comme dans ses romans, la confrontation toujours difficile et enrichissante avec « l'Autre ».

Nous restons dans le déchiffrement avec un acrostiche de Jacques Cazeaux qu'il faut lire comme une tablette.

Un poème de l'écrivain libanais Salah Stétié semble issu de la littérature ougaritique : il redonne couleur, parole, vie aux femmes qu'il imagine dans le palais du fameux roi Niqmad. Voici un large extrait de ce texte intitulé *L'après-midi à Ougarit* :

*« Ici il y eut une ville avec des rois
Qui se souvient encore de Niqmadou ?
Sa maison était grande et noble et pleine de femmes
Il y avait la Cananéenne et la Crétoise
Il y avait l'Égyptienne dont le profil nous regardait de face
Il y avait la Mésopotamienne avec ses nattes
Mieux qu'une autre elle avait appris à lire
A tenu dans sa chaude paume la tablette où l'on parlait
d'oiseaux et de tissus
Il y avait aussi la Chypriote et toute la mer étonnait son amour
Il y avait la Hittite obsédée par la lune
Mais celle que préférerait Niqmadou était Abat la Phénicienne
parce qu'elle chantait d'une voix rauque avec une fleur
à pistil dans les cheveux
Qu'elle adorait les frais bijoux à filigrane et qu'elle était
Un peu sa cousine ». (*Ougarit la terre le ciel*, p. 102-103).*

Pour terminer le survol de cet ouvrage, voici un passage de *La légende de Niqmad*, un beau texte de Myriam Antaki, auteur syrien écrivant directement en français, et membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon. Au début du récit, on voit le dieu Baal demander à son père El de combler le vœu du roi d'Ougarit, qui voudrait un fils. Ce fils, le futur roi Niqmad, vient au monde. Enfant, il regarde les scribes écrire sur des tablettes « les documents savants, les poèmes des rois et des héros ». Il apprend d'eux, émerveillé, l'abécédaire de trente lettres :

« Niqmad adore le jour pour écrire, la nuit il rêve des signes qui ressemblent à l'horizon sur la mer, aux bateaux sous la lune, aux points d'or sur les flots. Sa plume devient agile et il recopie sans se

plaindre les dessins nouveaux qu'il appelle, avec ses amis, respiration du monde. / Quand enfin il réussit son exercice, son maître caresse sa chevelure auburn qui couvre ses épaules et lui offre une datte confite d'Arabie. Lui serre sa petite tablette et va l'offrir à son père, ces formes étranges obéissent aux sons purs, elles sont l'écho de voix nues. Le roi est fier de son fils. Il pose ce cadeau près de son lit d'ivoire pour l'accompagner dans son rêve, mais il n'a plus l'âge de s'étonner, d'imaginer qu'un objet si minime est la patrie première de l'esprit. » (*Ougarit la terre le ciel*, p. 39).

En réalisant *Ougarit la terre le ciel*, nous avons montré, et confirmé, semble-t-il, à notre façon, que l'écriture, comme l'archéologie, réveille terre et ciel.

L'un des auteurs syriens les plus célèbres aujourd'hui, qui aurait pu prendre place dans *Ougarit la terre le ciel*, est un grand poète arabe de notre temps. Il s'agit de Ali Ahmad, né en 1930 à Quabassine, village proche de Lattaquié, et qui écrit sous le nom d'Adonis. Le poète s'est exilé au Liban, puis en France, mais rappelle volontiers l'importance du lieu de sa naissance, comme le suggère cette présentation que l'on trouve dans un livre d'entretiens paru récemment : « *Un petit garçon de Qassabine (Syrie), né près d'Ougarit où demeurent les traces de la première écriture, devient poète et choisit le nom d'un dieu païen, Adonis.* » (Adonis 1991).

On verrait sans surprise les vers d'Adonis gravés sur ces tablettes d'argile qui ont révélé la légende du dieu protecteur d'Ougarit, un dieu dont il a choisi d'une certaine façon, détournée, de porter le nom, puisque Adonis est souvent identifié à Baal, personnifiant, comme lui, le renouveau.

Ne serait-ce pas cette présence poétique si prégnante à Ougarit, comme l'ont révélé les textes cités, qui aurait donné au poète syrien cette conviction exprimée à la fin de son texte intitulé *Six notes du côté du vent* ?

« Géographiquement, j'appartiens à un pays situé dans la partie orientale du monde. Mais si je suis natif de cet Orient, c'est d'abord parce que je crée mon propre Orient. Je ne lui appartiens que dans la mesure où lui-même m'appartient. Cet Orient est tout à la fois mémoire et oubli, présence et absence. Il affirme le chaos dont on ne sait s'il est l'argile ou la main, la lumière ou la nuit, le rien ou le tout. L'Orient, pour moi, est l'indéfinissable, l'étendue vacante, l'homme en son errance originelle. Lorsque je pense à lui, je m'interroge : la poésie, dans ses multiples façons, peut-elle ne pas signifier cet Orient ? » (Adonis 2009).

J'ajouterai quant à moi : n'en est-il pas de même de l'archéologie, qui se situe aussi entre « l'oubli et la mémoire », « l'absence et la présence », « l'argile et la main », « la nuit et la lumière », « le rien et le tout », et permet ainsi au poète de mettre facilement ses pas dans ceux de l'archéologie ?

Notes

1. Dans les deux publications synthétiques récentes suivantes on retrouvera des références bibliographiques détaillées : Yon M. 1997 et 2007 ; Calvet Y. et Galliano 2004. D'autres articles et ouvrages ont continué à paraître depuis.

2. Sebasti 2006, dédié à Y. Calvet.

Bibliographie

ADONIS (Ali Ahmad SAÏD ESBER), 1991 – *Six notes du côté du vent*, traduit par Claude Esteban, dans *Mémoire du vent, Poèmes 1957-1990*. Préface et choix d'André Velter, coll. Poésie, Gallimard édit. Paris.

ADONIS (Ali Ahmad SAÏD ESBER), 2009 –, *Adonis, le regard d'Orphée*. Entretien avec Houriya Abdelhouahed, collection Témoignages pour l'histoire, Fayard édit. Paris.

CALVET Y. & GALLIANO G., 2004 –, *Le royaume d'Ougarit, aux origines de l'alphabet*, Somogy, éditions d'art, Paris.

CHRISTIE MALLOWAN A., 2005 – *La Romancière et l'archéologue : mes aventures au Moyen-Orient*, traduit par J.-N. Liaut, Payot & Rivages édit. Paris.

SEBASTI-CALVET M.-A. & VERNET J. coord., 2004 – *Ougarit la terre le ciel. La part des anges* édition, Bordeaux.

SEBASTI M.-A., 2006 – *Marges arides*, collection Poésie XXI, Jacques André édit.

YON M., 1997 – *La cité d'Ougarit sur le tell de Ras Shamra*, ERC édit. Paris. Édition anglaise, revue et augmentée : *The City of Ugarit at Tell Ras Shamra*, Eisenbrauns édit. Winona Lake (2007).

8 février 2011

Résumé de la communication de M. Jacques CHEVALLIER

HISTOIRE DE LA PROSTITUTION À LYON ET DE SA PRISE EN CHARGE SANITAIRE

La prostitution existe depuis les temps les plus reculés de l'Histoire. Elle peut être habituelle ou occasionnelle, homo ou hétérosexuelle, mais c'est un fait humain (également observé chez les grands primates !) et social que l'on ne peut nier.

Selon les périodes de l'histoire et de manière quasi universelle, la prostitution a été tantôt établie officiellement, tantôt simplement tolérée, tantôt interdite et pourchassée. Il faut bien reconnaître que toutes les tentatives d'éradication ont toujours conduit à des échecs et que même les grands penseurs de l'Église comme saint Thomas d'Aquin ou saint Augustin ont toléré « le moindre mal ».

Au XIX^e siècle, d'autres critères que moraux vont intervenir dans la querelle ancienne entre abolitionnistes et réglementaristes. Les critères humanitaires, libertaires sont invoqués pour abolir toute réglementation et donc les maisons closes ; les critères sanitaires pour empêcher la diffusion des maladies vénériennes, mais en encadrant la prostitution.

Lyon, par sa position géographique, son intense activité commerciale et de garnison, a toujours été un centre important de prostitution. C'est ainsi qu'au retour de la campagne d'Italie en 1496, Charles VIII et ses soldats y laissèrent le mal de Naples (la « grosse vérole »). L'Hôtel-Dieu de Lyon, premier hôpital de France, fut aussi le premier hôpital du territoire à recevoir, soigner, et rapidement chasser, les « pauvres vérolés » !

Le service sanitaire de Lyon fut inauguré en 1803 alors que la première ordonnance officielle créant les bases d'une visite sanitaire date du 27 juillet 1813. La misère et les conditions originales de fonctionnement de la manufacture lyonnaise, rendant aléatoire l'activité des tisseurs, vont influencer le passage à la prostitution. En 1829, le service sanitaire est décrié, notamment l'Antiquaille surnommé « l'odieux hospice ». La réglementation renforcée en 1835 est contrôlée par le Bureau des mœurs. Trop stricte, elle entraîne une lutte permanente des prostituées pour se soustraire aux contrôles, or la prostitution est la source la plus habituelle et puissante de la maladie vénérienne. Au milieu du XIX^e siècle, 690 filles sont inscrites sur les registres de la police et sont porteuses d'une carte de tolérance ; 370 sont disséminées dans 54 maisons de tolérance, 326 pratiquent chez elles ou dans des appartements garnis.

Le service médical a pu fonctionner convenablement à partir de la réunion de Lyon avec ses faubourgs et le règlement de 1852. Le nombre de lits pour les femmes vénériennes à l'hospice de l'Antiquaille est alors de 120. Le taux d'occupation est de 85 à 90%. Par périodes, il y a une fille en carte, malade, sur cinq.

À partir de 1910, le Service sanitaire est transformé en Dispensaire dans lequel on traite les malades pendant toute la période dangereuse de la maladie. L'envoi des filles aux Chazeaux devient plus rare, ce qui incite les prostituées à se soigner... En 1919, les Dispensaires sont officiellement créés en France, en s'inspirant de l'exemple lyonnais.

La loi du 13 avril 1946 (que l'on appelle curieusement aujourd'hui « loi Marthe Richard ») a tout aboli, y compris la surveillance sanitaire, mais cela sera corrigé progressivement ...

En 1958, 600 dispensaires anonymes et gratuits existaient en France. Ils vont disparaître à la fin du XX^e siècle avec la quasi disparition de la syphilis... pour renaître timidement sous une autre forme !

Et la prostitution, à l'abri des regards maintenant, se perpétue.

Résumé de la conférence de M. Olivier CHRISTIN

VOTER POUR SON DIEU : L'IMPLANTATION DE LA RÉFORME PROTESTANTE EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE AU XVI^e SIÈCLE

De nombreux travaux d'histoire, ou d'histoire du Droit, ont fait, non sans arguments, de l'Église romaine l'un des grands laboratoires des querelles et des techniques électorales (1). Non seulement les détenteurs des bénéfices majeurs – abbés, archevêques, évêques – furent longtemps choisis par voix élective, comme les papes eux-mêmes, donnant matière à un immense travail de codification juridique et théologique, mais le dogme, l'interprétation de la Parole révélée par Dieu, furent eux-mêmes soumis au vote d'assemblées à la fois nombreuses et houleuses, les premiers conciles œcuméniques du christianisme entre Nicée et Constantinople (2). Au cours de cette longue histoire, qui n'a évidemment rien de linéaire et de régulier, la légitimité de la décision majoritaire s'imposa peu à peu (3), comme en témoigne la fortune de la formule QOT (*Quod omnes tangit, ab omnibus approbari debet* : que ce qui touche tout le monde, soit approuvé par tout le monde)(4), non sans que subsiste en principe la supériorité de l'unanimité ou de la *sanior pars*, par exemple à propos de l'élection des souverains pontifes ou du fonctionnement des ordres religieux. L'immense majorité des traités de droit canon, à l'époque moderne encore, continuent de faire de l'élection par suffrages et de la décision majoritaire, dans laquelle on compte les voix au lieu de les peser, un pis-aller par rapport à l'élection par compromis (l'assemblée confie à quelques personnages en son sein le soin de prendre pour elle la décision), et surtout de l'élection par inspiration (un nom s'impose à tous, unanimement, sur le modèle de la Pentecôte)(5).

Cette avancée de la décision majoritaire connaît toutefois au cours des années 1520, en Suisse ou dans le Saint-Empire romain germanique, un tournant brutal qui conjugue paradoxalement coup d'arrêt dans certaines grandes institutions représentatives – comme de Reichstag – et expérimentations nouvelles fragiles et lourdes de danger. C'est ce moment que je souhaite retracer en prenant appui sur des exemples suisses à la fois très nombreux et mal connus, dans le pays de Vaud, autour de Zürich ou encore à Neuchâtel.

Notes

1 Voir notamment Léo Moulin, « Les origines religieuses des techniques électorales et délibératives modernes », *Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle*, nouvelle série, 10, 1953, p. 106-148.

2 Ramsey Mac Mullen, *Voter pour définir Dieu. Trois siècles de conciles (253-553)*, Paris, Les Belles-Lettres, 2008.

3 Otto von Gierke, « Über die Geschichte des Majoritätsprinzips », *Schmollers Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reich*, 39, 2, 1915, p. 7-29.

4 Y. M. J. Congar, « Quod omnes tangit ab omnibus tractari et approbari debet », *Revue historique de droit français et étranger*, XXXV, 1958, p. 210-259.

5 Voir, par exemple, François Des Maisons, *Les définitions du droit canon, contenant un recueil fort exact de toutes les matières bénéficiales...*, Paris, 1671-1674, p. 140-145 et surtout Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale...*, Paris, 1771, qui conclut sa présentation des trois formes d'élection canonique par l'éloge de l'élection par inspiration qui « est le signe le moins équivoque d'une vocation canonique ».

Discours de réception de notre consœur Isabelle COLLON

LÉONARD DE VINCI À LA COUR DE MILAN (1483-1499)

Léonard, artiste florentin, né à Vinci en 1452, formé à Florence dans l'atelier de Verrochio, membre de la corporation des peintres, déjà célèbre et plein d'avenir, souhaitait quitter Florence où il avait séjourné plus de dix ans. Il se tourna vers Milan, un duché dirigé par Ludovic Sforza, appelé Ludovic Le More, et ceci pour différentes raisons. Milan était alors la troisième ville d'Europe après Londres et Paris, et l'horizon de la Florence de Laurent le Magnifique lui paraissait beaucoup plus restreint que celui de Milan, résidence d'une cour prestigieuse.

Chose inhabituelle, c'est Léonard qui proposa ses services au duc. Ordinairement, c'étaient les cours qui sollicitaient les artistes, ou alors ceux-ci étaient recommandés par les princes qui les employaient. Il écrivit au duc une lettre tout à fait surprenante de sa part, presque humble par endroits, mais vantant les différents atouts de son art, énumérant les services qu'il pourrait rendre et soulignant ses talents en tant qu'ingénieur militaire. Léonard proposa donc de concevoir des « *ponts transportables, échelles d'escalade et autres engins de siège, mortiers, vaisseaux, chars couverts indestructibles, catapultes, mangonneaux et autres machines admirables d'une efficacité peu usitée en général.* »

À la fin de sa lettre, il ajouta : « *En temps de paix, je crois pouvoir vous donner aussi entière satisfaction que quiconque, soit en architecture pour la construction des édifices publics et privés, soit pour conduire l'eau d'un endroit à l'autre. Item, je puis exécuter de la sculpture en marbre, bronze ou terre cuite ; de même en peinture, mon œuvre peut égaler celle de n'importe qui.* ». Et un peu plus loin : « *En outre, j'entreprendrai l'exécution du Cheval de bronze qui sera gloire immortelle, hommage éternel à la bienheureuse mémoire du Seigneur votre père, et à l'illustre maison des Sforza.* »

Ludovic Sforza accepta son offre et l'artiste-ingénieur arriva à Milan. Il avait, en effet, beaucoup à gagner en quittant Florence pour Milan. D'abord, une liberté plus grande, car à Florence le travail des artistes était régi par l'autorité des corporations qui limitait l'exercice des talents universels comme ceux de Léonard. À la cour, au contraire, l'absence de corporations, et surtout la rétribution régulière permettaient à l'artiste d'avoir des activités variées et de disposer du temps libre nécessaire aux recherches et aux projets personnels.

Et puis, à la cour, l'artiste jouissait d'un plus grand prestige qu'à la ville. L'élévation de la peinture ou de la sculpture au rang « d'art libéral », comme la mise sur le même plan de la peinture et de la poésie, sont des thèmes développés bien avant dans les cours princières avant de l'être à Florence par le milieu néo-platonicien. Dès 1442, Lorenzo Valla, humaniste de cour, estime que peinture, sculpture et architecture se rapprochent des « arts libéraux », alors qu'Ange Politien à Florence continue à les considérer comme des « arts mécaniques ».

De plus, seul le prince pouvait anoblir les artistes, qui gagnaient du pouvoir et du prestige à la cour. Léonard n'était pas très intéressé par cela ; ce qu'il cherchait c'était la garantie de la durée et de la stabilité de son travail pour mener à bien ses recherches.

Qui était Ludovic Sforza, duc de Milan, de 1476 à 1500 ? C'était le deuxième fils de Francesco Sforza, grand condottière, qui succéda à la lignée des Visconti. Il fut

le « despote idéal », homme de guerre et humaniste. Il épousa en 1491 Béatrice d'Este, fille cadette du duc Hercule d'Este. Passionné par les sciences, épris de musique, il fut un mécène pour d'autres artistes que Léonard, néanmoins le fleuron de sa cour, et également un grand collectionneur de camées antiques, pierres précieuses et livres enluminés qu'il gardait soigneusement dans le *Castello Sforza*.

Pendant les dix-sept années où Léonard travailla à la cour de Milan, la multiplicité de ses intérêts, son universalité, son activité de chercheur dans des domaines très variés purent s'affirmer. C'est à Milan qu'il put donner le meilleur de lui-même et profiter de sa relative liberté pour tenter de capter le vaste mouvement inhérent au monde ; et à côté de son activité de peintre pour laquelle il est le plus célèbre de nos jours, il put développer ses recherches techniques les plus audacieuses pour l'époque et les plus modernes, illustrées et conservées dans un remarquable corpus de dessins.

Nous allons donc développer les principaux axes de son travail à Milan : l'art des machines, l'anatomie, l'architecture, la célébration du prince, la peinture et sa théorisation, ainsi que les œuvres réalisées à Milan à la demande du prince.

Léonard fut engagé à Milan comme artiste-ingénieur, et il mériterait le titre de plus grand ingénieur de tous les temps car ses carnets annoncent des avancées technologiques qui ne prendront corps que dans les siècles suivants. Son inventivité est d'autant plus étonnante que les moyens techniques de son époque sont assez rudimentaires. Il se révèle donc un véritable visionnaire capable d'imaginer l'ancêtre de l'avion, du sous-marin, du mortier, de l'obus à ailettes ou du canon à vapeur. Les maquettes construites aujourd'hui à partir de ses dessins le confirment.

C'est dans ce domaine technique que Léonard réalisa le plus de dessins. Ces feuilles constituent la documentation la plus détaillée et la plus révélatrice sur la technologie de la Renaissance. On peut y distinguer quatre domaines d'importance inégale : les armes et les machines de guerre, les machines hydrauliques, la machine volante et la mécanique générale, sans oublier les machines pour divertissements et spectacles comme le décor mobile pour l'*Orphée* d'Ange Politien et le lion automate qu'il réalisa pour le Roi de France.

La machine volante est le projet qui l'a certainement le plus enthousiasmé ; et la qualité technique et esthétique des dessins qui lui sont consacrés nous fascine encore aujourd'hui.

Les dessins techniques se distinguent de ceux de ses contemporains par leur « épure » : il conçoit ses « dessins industriels » en perspective avec un rendu des ombres et des lumières, si bien qu'ils apparaissent convaincants, élégants, visuellement bien mis en scène et possédant l'aspect concret d'objets existants – ils ont une extraordinaire efficacité persuasive.

Précurseur, Léonard l'est en imagination, mais il a souvent inventé des machines qui resteront à l'état de projet parce qu'elles ne présentaient pas d'utilité immédiate, comme par exemple, le dessin de la bicyclette. Ces inventions ne correspondaient à aucun besoin économique réel et il les imaginait par une sorte de poésie des mécanismes.

Si on prend le cas de ses dessins de balistes géantes à tir rapide, ces machines étaient déjà dépassées au moment du développement de l'artillerie.

En ce qui concerne l'anatomie, Léonard pratiquait ou assistait à des dissections dans les hôpitaux de Milan. Il étudia entre autres le cœur et le système

cardiovasculaire, et identifia l'existence des quatre cavités cardiaques là où Vésale et Descartes n'en verraient que deux, mais il ne parvint pas à reconnaître le rôle du cœur dans la circulation sanguine découvert par Harvey au XVII^e siècle.

Il étudia le fœtus dans l'utérus avec des dessins devenus très célèbres, fit des recherches en optique sur le rôle de l'œil, identifia et comprit la fonction de la pupille.

Léonard allait d'observation en observation, mais malgré l'abondance de ses intuitions, et parfois ses authentiques découvertes, il ne put formuler de théorie scientifique, et ne put coordonner ses observations ; malgré l'universalité de ses intérêts, il incarne les ambitions et les limites qui ont constitué la science de la Renaissance avant la révolution de Galilée.

Dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme Léonard pratiqua l'analogie, le va-et-vient entre le corps humain et l'organisme urbain : l'analyse scientifique du corps humain et de ses fonctions inspira sa conception de la *Cité Idéale*.

En 1493, Léonard proposa à Ludovic Sforza un plan régulateur répondant à des considérations pratiques et fondé sur une étude du tissu urbain préexistant ; il prévoit un ensemble régulier de lots d'immeubles, de rues, de canaux autour d'une grande place destinée au marché. Cette esquisse de « plan pilote » avant l'époque moderne, est accompagnée d'un long commentaire légitimant le projet par des considérations politico-économiques proches de celles de Machiavel.

À la suite de l'épidémie de peste de 1487, il imagine une ville à deux niveaux, avec des canaux et des écluses qu'il faut tenir propres pour assurer la salubrité de la cité. Il reprendra cette idée plus tard pour la ville nouvelle « Royale » de Romorantin pendant son séjour en France.

Se posait à Milan le problème de l'achèvement de la cathédrale. Léonard proposa une vingtaine de croquis et deux grandes coupes pour la flèche centrale. Il fit aussi une recherche sur le poids et les forces et sur la structure des coupes. Mais la *Fabbrica* de la cathédrale n'en retiendra rien et adoptera le projet commun d'Amadeo et de Francesco di Giorgio mené à bien entre 1490 et 1500.

Soucieux de la fonctionnalité des bâtiments, Léonard a une pensée « architectonique » de l'architecture. Il proposa des projets d'églises à plan centré qui lui paraissait le plan idéal de la conception architecturale.

Il ne faut pas oublier que Léonard fut engagé aussi comme musicien par Ludovic le More. Il est l'un des tout premiers « peintres-musiciens » dont le succès social est autant, sinon plus, dû à la musique qu'à la peinture. Le prestige dont jouit la musique dans les cours italiennes était indiscutable, et son talent musical a sûrement joué un rôle dans le succès qu'il rencontra à Milan.

Il ne reste rien des musiques que Léonard a vraisemblablement composées ; mais par ses rébus, on sait qu'il maîtrisait la notation musicale. Il dessina des instruments de musique et il participa à l'organisation de fêtes de cour où la musique occupait une place privilégiée. Léonard assumait la fonction d'*apparatore* ou « arrangeur de festes » comme on le nommera en France. Dans les années 1490, le théâtre et les fêtes de cour connurent un faste particulier à Milan, inspiré par l'émulation avec la cour des Gonzague à Mantoue et des Este à Ferrare.

Citons les événements suivants : en 1490, on célébra à Milan les noces de Gian Galeazzo Sforza et d'Isabelle d'Aragon ; en 1491, les doubles noces de Ludovic Sforza avec Béatrice d'Este, et d'Anna Sforza avec Alphonse d'Este ; puis en 1493, le

mariage de Bianca Maria Sforza et de l'empereur Maximilien de Habsbourg, ainsi que la naissance du premier fils de Ludovic ; et en 1495, la naissance de son deuxième fils. Pour ces fêtes, Léonard conçoit la machinerie, la mise en scène des spectacles ; il est chargé de réaliser les cortèges et les parades. Ces inventions en matière de machines théâtrales sont aujourd'hui la part la plus étudiée de ses créations, et il faut insister sur le fait que ce n'était pas une futilité, mais une dimension essentielle des activités de l'artiste-courtsin. Il eut dans ce domaine un succès incomparable. Costumier hors pair, il concevait aussi les coiffures, les maquillages, les objets du décor et bien sûr les machines de théâtre. En 1490, pour le mariage de Gian Galeazzo Sforza, Léonard ordonna un défilé de masques, des chorégraphies, puis la « représentation » théâtrale allégorique rendant hommage à la beauté et aux vertus de la duchesse. Il créait pour ces spectacles de théâtre ce qu'on appellerait aujourd'hui des « effets spéciaux » impressionnants. Il mit en scène avec succès la *Danaé* de Baldassare Taccone et l'*Orphée* d'Ange Politien.

Mais il est frappant de voir que, malgré son prestige immense, ses mises en scène n'exercèrent pas d'influence particulière sur l'histoire du théâtre, sans doute parce qu'elles restaient fidèles à l'esprit de merveilleux du *Quattrocento*. Léonard visait au spectacle total associant poésie, musique, danse et structure mouvante des décors et des machines.

Cependant, malgré cette diversité de son génie et de ses recherches, Léonard consacra à Milan la part la plus personnelle de sa création à la peinture qu'il place au-dessus de tous les autres arts. C'est pour lui une source de plaisir unique, irrésistible, capable « ravir sa liberté au spectateur ». Dans le *Traité de la peinture* rassemblé et regroupé par son élève, Francesco Melzi, Léonard accorde la prééminence à la peinture par rapport à la sculpture. Or, à cette époque, la peinture n'était pas considérée comme un art aussi privilégié que la poésie, mais selon lui, la peinture surpasse la poésie, la musique et la sculpture. La sculpture est inférieure à la peinture parce qu'elle est plus manuelle, moins « mentale » : « *Le sculpteur fait ses œuvres avec plus d'effort physique que le peintre, et le peintre avec plus d'effort intellectuel.* » La peinture est plus variée que la sculpture par la couleur, l'espace, la perspective aérienne. La peinture est un art universel et « *cosa mentale* ». La « science de la peinture » a un caractère divin ; et le débat continuera avec conviction en face de Michel-Ange, quand les deux « Titans » de l'époque seront confrontés en 1504 à Florence pour le décor de la salle des Cinq Cents du *Palazzo Vecchio*. Au cœur de la peinture se trouve le dessin, fondement de la démarche de sa pensée. Aussi bien dans ses recherches d'ingénieur que dans la peinture, le dessin lui permet de clarifier et de connaître le monde visible. La démarche picturale de Léonard est celle d'une pensée graphique, linéaire du monde, qu'il perçoit comme parcouru par une infinité de lignes virtuelles, réelles et dynamiques. Son effort créateur tentera de rendre compte du flux du monde vivant.

Pour la peinture, le dessin dégage « la forme parfaite » à partir du chaos du monde, et a affaire avec la « vérité » de la représentation.

Son grand apport réside dans le *Sfumato*, cette conquête de l'ombre, cet estompement qui vise à annuler le contour des corps. Or, au départ, formé dans l'atelier de Verrochio à Florence, Léonard est plutôt albertien, comme en témoigne *L'Annonciation des Offices*, sa première œuvre vers 1473-1475. Puis il inclut l'ombre dans le processus pictural, et au début des années 1480, il semble concevoir de manière séparée la construction de la perspective et celle des personnages. Il va remettre en question la vérité de la perspective géométrique d'Alberti et lui substituer une nouvelle

cohérence de l'image fondée sur le principe unificateur de l'ombre ; il va rendre la perspective par le dégradé atmosphérique des couleurs.

Les différences entre les deux versions de *La Vierge aux rochers* marquent l'évidence de l'idée selon laquelle la luminosité atmosphérique, l'éclairage et les reflets changent l'apparence des couleurs. La première *Vierge aux rochers*, conservée au Louvre, fut commandée à Milan dès son arrivée en 1483 et finie en 1486. La seconde version, conservée à la *National Gallery* de Londres, fut commencée entre 1493 et 1499, et sans doute achevée entre 1506 et 1508.

Dans la première version du Louvre, la lumière est plus uniforme et plus douce. Dans la deuxième version de Londres, la lumière donne plus de relief aux figures en les enveloppant dans une ombre commune et fait surgir le groupe des quatre figures vers le spectateur. L'ange est transformé, le geste de son index est supprimé, geste qui attirait l'attention sur le petit saint Jean-Baptiste au détriment de Jésus.

Avec le *sfumato*, Léonard créa une unité tonale qui sera reprise dans la peinture européenne jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Mais il développa encore autre chose dans la peinture, c'est la création de la figure serpentine dont il utilisa le schéma dynamique surtout après son séjour milanais, et particulièrement dans la *Léda et le cygne*, œuvre perdue mais connue par des copies.

Pendant ce long séjour milanais, Léonard peignit plusieurs tableaux d'inspiration bien différente. *Saint Jérôme, non finito*, vers 1488-1490, conservé à la pinacothèque vaticane de Rome, est une œuvre singulière. Autour de saint Jérôme, les éléments semblent plus juxtaposés que coordonnés. Le paysage du fond rappelle celui de *La Vierge aux rochers*, l'ouverture rocheuse à droite et son étrange église, ainsi que le lion élégant et naturel, alors que la figure de saint Jérôme évoque les anatomies de Léonard, et elle est d'une grande virtuosité à cette date. Sa puissance expressive et violente est sans égal en effet dans les années 1480 : elle porte la spiritualité du tableau. Pour mieux faire sentir l'effort et la souffrance physique dans le corps émacié du saint, Léonard commet des erreurs anatomiques, comme pour renforcer l'expression et le dynamisme du personnage, pour mieux traduire le mouvement de l'âme du saint.

C'est à Milan qu'il peignit ses principaux portraits, sauf la célèbre *Mona Lisa*. Vers 1486-1487, Léonard fit le portrait de Franchino Gaffurio (1451-1522), son seul portrait d'homme. C'était un compositeur et un théoricien de la musique : il composa des messes et des motets destinés à la cathédrale de Milan dont il fut le maître de chapelle. C'est à la cour qu'il connut Léonard. Celui-ci le plaça de trois-quarts, le regard hors du champ de vision du spectateur, tenant une feuille de partition. Le tableau appelé *Portrait d'un musicien* conservé à la *Pinacoteca Ambrosiana* de Milan est certainement le portrait le plus « antonellien » de Léonard : peint sur un fond sombre, le visage traité de manière réaliste, dans un cadrage resserré.

Léonard reçut d'autres commandes de portraits, et vers 1490, il peignit Cecilia Gallerani, maîtresse du More, plus connue sous le nom de *La Dame à l'hermine*, conservée au musée Czartoriski de Cracovie. Cette ravissante jeune femme, très cultivée, présidait à des débats d'intellectuels milanais, de philosophie, d'autres sujets. Elle parlait le latin couramment, écrivait des poèmes, était musicienne. Après son mariage avec Ludovic Sforza, Béatrice d'Este la contraignit à mettre fin à cette liaison et à quitter le château Sforza, mais elle reçut en compensation le palais Carmagnola à

l'occasion de son mariage en 1492 avec le comte Bergamino. Cecilia Gallerani pose de trois-quarts avec un mouvement sans précédent à l'époque, semblant tourner la tête comme si quelqu'un lui parlait. Ce portrait très raffiné, élégant, incarne la *sprezzatura*, mot intraduisible qui exprime la grâce, la désinvolture savante. L'hermine qu'elle tient contre sa poitrine contient plusieurs interprétations : en grec, hermine se dit *galey*, comme le début du nom du modèle ; de plus, un des emblèmes du More était l'*ermelino*, une petite hermine (il avait été décoré de l'ordre de l'Ermelino en 1488 par Ferdinand II de Naples) ; et puis l'hermine était aussi un symbole de la pureté : Léonard rappelle lui-même dans un manuscrit que « l'hermine se laisse capturer par les chasseurs plutôt que de se réfugier dans un terrier de boue, pour ne pas entacher sa pureté ». Cela peut évidemment paraître surprenant comme emblème d'une maîtresse, même ducal... Ce qui frappe aussi le regard, c'est une magnifique main droite, mais un peu trop grande, marque des nombreuses études anatomiques du peintre.

Il est intéressant de constater que Ludovic n'a pas fait faire son portrait par son peintre de cour. En tout cas, nous n'en avons aucune trace.

Mais Léonard fit le portrait d'une autre maîtresse du duc : *La belle ferronnière* vers 1495-1496, conservée au Louvre. Lucrezia Crivelli porte une ferronnière, bandelette nouée à l'arrière de la tête, ornée d'un camée ou d'une pierre précieuse, parure à la mode en Lombardie, ceinte sur son front, et une *scuffia*, bonnet en arrière de sa tête. Elle semble plus âgée et plus ombrageuse que la limpide *Dame à l'Hermine*.

Pendant les années 1490, Léonard travailla avec acharnement au monument équestre de Francesco Sforza. Rappelons que Léonard avait assuré à Ludovic le More qu'il était capable de mener à bien le projet de monument à la mémoire de son père Francesco Sforza. Le projet était déjà ancien, né de l'idée de Galeazzo Maria, frère de Ludovic, en 1473. Ce n'était pas un monument funéraire, mais une statue équestre destinée à conforter la légitimité dynastique des Sforza, à l'extérieur du château Sforza. Le monument devait être trois fois grandeur nature, en bronze, et la proposition de Léonard tombait à point, car il n'existait pas à Milan de sculpteur capable d'une telle entreprise. C'était en effet une spécialité florentine représentée par Donatello à Padoue (le *Gattamelata*) et par Verrocchio à Venise (le *Colleone*).

Le projet l'occupa longtemps ; il eut une longue gestation malgré l'échec final. D'abord, Léonard travailla sur le motif dynamique d'un cheval cabré au-dessus d'un adversaire inconnu, déjà présent dans *L'Adoration des Mages* inachevée, et on le retrouva dans *La bataille d'Anghiari* en 1503-1504 (fresque perdue). Les chevaux étaient prestigieux à Milan, et les écuries du duc rivalisaient avec celles des Gonzague à Mantoue pour la pureté et la variété de leurs races.

Léonard travaillait lentement. Il abandonna l'idée du cheval cabré pour un cheval au pas. Il mena à bien la réalisation du colossal *modello* en argile, haut de sept mètres vingt, écrasant par ses dimensions tous les précédents monuments équestres. Achevé en 1493, ce *modello* est montré lors des noces de Bianca Maria Sforza avec l'empereur Maximilien. Le problème devint alors celui de la fonte, mais il désirait le fondre en une seule pièce. Il fit donc d'intenses recherches qui n'aboutirent pas, car en 1494, Ludovic le More donna à Hercule d'Este tout le bronze rassemblé pour ce monument pour qu'il en fasse des canons. Et en 1499, après la prise de Milan par les troupes françaises, des arbalétriers s'amuserent à prendre pour cible l'immense modèle d'argile, anéantissant tout vestige d'un projet qui l'avait occupé pendant plus de dix ans.

Les traces de cette recherche se trouvent dans de nombreux dessins conservés à Windsor, et dans le petit bronze conservé au musée de Budapest, montrant un cavalier sans armure sur un cheval cabré : image d'énergie pure ; hors de tout contexte narratif, cette statuette condense l'expression de mouvement.

Il reste à Milan, deux œuvres qui témoignent du travail de Léonard comme décorateur et fresquiste. Au château Sforza, il décora (poutres) en 1497-1498 la *Sala delle Asse*, pièce carrée dans la tour nord. Ludovic choisit un décor ésotérique en accord avec l'atmosphère fermée et secrète de sa cour privée et la décoration s'inspira du mûrier emblématique (*il moro*), jeu de mots héraldique de son surnom, explicité par la pièce de Gaspare Visconti, *Paesita*, écrite pour la cour milanaise vers 1495-1497. *Il moro* signifie le mûrier, *la mora* est le fruit, la mûre et le pluriel *more* rime avec *amore* : la pièce de Visconti, caractéristique de cette recherche raffinée d'emblèmes et d'énigmes, nous apprend que le mûrier est supérieur au laurier, arbre emblématique de Laurent de Médicis.

Cette *sala delle Asse* présente un décor, hélas bien abîmé, d'arbres peints à la détrempe : les branches de dix-huit mûriers s'entremêlent pour former des motifs complexes avec des nœuds en osier (*vinci*), des petites grappes de fruits rouges et des branches encerclent un oculus doré contenant les armes jointes de Ludovic et de Béatrice. On a rapproché le mince fil d'or qui s'entretisse dans les feuilles, du filament de soie en forme de huit répétés, produit par les vers à soie nourris de feuilles de mûrier. Il faut aussi rappeler que Ludovic joua un rôle actif dans la promotion de la célèbre industrie de la soie milanaise, et il fit planter des mûriers dans sa villa près de Vigevano. La salle fut achevée en 1498, l'année où le prince donna une parcelle de vigne à Léonard. Cette salle, ou ce qu'il en reste, est un des meilleurs exemples de la conjonction de thèmes allégoriques et de « fantaisie » héraldique tant appréciée à la Cour de Ludovic le More.

L'autre grand témoignage du talent de fresquiste de Léonard, et bien plus célèbre encore, est *La Cène*, peinte sur le mur du réfectoire du couvent dominicain de Sainte-Marie-des-Grâces à Milan, de 1495 à 1498. Ludovic ordonna à Bramante de rénover et d'agrandir l'église et à Léonard de réaliser ce décor. Le thème de la Cène s'imposait pour un réfectoire et avait été plusieurs fois traité à Florence. C'était donc un sujet que Léonard connaissait bien, mais il voulut innover à la fois dans l'iconographie et aussi par la technique, ce qui fut désastreux pour sa conservation. En effet, il crut découvrir un procédé nouveau de peinture à fresque qui sauvegarderait l'éclat des couleurs. Il procéda à un mélange de détrempe et d'huile sur un calcaire broyé, mais si le résultat fut sûrement magnifique sur le moment, le mur s'écailla vite, sans doute même de son vivant. Cette œuvre fondamentale a subi de trop nombreuses restaurations mais l'ensemble, très pâle et parfois difficile à lire, n'en dégage pas moins une beauté et une élégance indicibles.

La composition bouleverse le traitement habituel du thème. Léonard choisit d'illustrer la parole du Christ en saint Jean (XIII, 21) : « *l'un de vous me trahira* ». Ces mots du Christ créent le drame psychologique, chacun des apôtres s'agite, s'interroge, suspecte son voisin. Tous demandèrent : « *Est-ce moi Seigneur ?* ». Dans les versions antérieures de la Cène, les apôtres étaient immobiles ; Léonard va animer une scène statique par le mouvement dynamique des apôtres. Il isole le Christ au centre, dans une construction triangulaire, et divise les apôtres en quatre groupes dramatiques de

trois personnages de part et d'autre du Christ, à l'intérieur d'une structure architecturale géométrique parfaite.

L'iconographie de ce huis-clos est modifiée par deux fois. D'abord, Judas est assis parmi les apôtres alors que la tradition florentine l'isolait, face aux apôtres, le dos aux spectateurs. Léonard adopte plutôt la tradition lombarde où Judas se trouvait parfois parmi les apôtres. Autre innovation : l'écart qui sépare le Christ de saint Jean, que la tradition faisait reposer contre l'épaule ou la poitrine du Christ. Il supprime également le sommeil de saint Jean, indigne d'un moment d'une telle importance sacramentelle. En effet, Léonard condense dans cette grande œuvre les deux données du récit évangélique : la trahison de Judas et l'institution de l'Eucharistie. De façon originale, Léonard regroupe Pierre, Jean et Judas dans le premier groupe d'apôtres à gauche du Christ.

À côté de ce drame spirituel superbement traité, il ne faut pas négliger la composition spatiale. Le trapèze commande toute la construction du cénacle : la table, le plafond à caissons, les murs latéraux, le pavement invisible mais présent, tous sont construits en trapèzes et le mathématicien Luca Pacioli, arrivé de Florence à Milan en 1496, devenu ami de Léonard, notera en 1498 qu'avec la Cène, « la divine proportion » fut atteinte.

À la toute fin de son séjour à Milan, Léonard entreprit le grand carton préparatoire de *Sainte Anne, la Vierge, le petit saint Jean-Baptiste et l'enfant Jésus*, dessiné au fusain avec des rehauts de blanc, sur papier de grande dimension, réalisé vers 1499 et conservé à la *National Gallery* de Londres. Ce carton est le point de départ du célèbre tableau du Louvre, lui-même inachevé. La gestation de ce projet fut longue et compliquée par les secousses de l'histoire. En octobre 1499, le roi de France Louis XII est à Milan, et c'est lui qui aurait commandé cette œuvre au peintre, ayant de bonnes raisons personnelles pour demander à Léonard un tableau représentant sainte Anne : en effet, après avoir divorcé d'avec la fille de Louis XI pour cause de stérilité, il avait épousé en janvier 1499 Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Celle-ci donna naissance le 15 octobre 1499 à une fille, Claude, future épouse de François I^{er}. Or, sainte Anne était la protectrice des jeunes mariés, des femmes stériles et des femmes enceintes, et de plus son culte était particulièrement développé en Bretagne. Le carton fut transporté à Florence où il suscita beaucoup d'admiration, mais ne donna naissance à *Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant* du Louvre que vers 1510-1513. Dans ce carton, Léonard traite sainte Anne comme une jeune femme ravissante, regardant sa fille, ayant toutes deux le merveilleux sourire léonardien, et le peintre introduit une intimité sensible entre les deux femmes dont les têtes sont à la même hauteur, et rapprochées. La nouveauté iconographique réside dans l'introduction de saint Jean-Baptiste, et cette petite figure, à droite, entraîne en réponse chez Jésus un mouvement transversal de torsion pour se rapprocher de lui. De nombreux dessins subsistent, montrant l'élaboration complexe de l'œuvre définitive, la recherche prenant souvent le pas sur la réalisation dans le parcours artistique de Léonard.

En 1499, l'Histoire s'imposait sur l'art de Léonard. Après dix-sept années assez paisibles consacrées à ses recherches variées et son œuvre universelle, Louis XII occupe Milan et Ludovic Sforza est contraint d'abandonner le duché.

Léonard quitte la ville, répondant enfin à l'invitation permanente qu'Isabelle d'Este, sœur aînée de Béatrice, lui avait faite. Elle souhaitait vivement l'avoir comme éminente personnalité artistique afin de renforcer son *aura* personnelle de grande

mécène de la Renaissance. Après son arrivée à Mantoue, elle lui commande son portrait et Léonard réalise le célèbre profil du Louvre au fusain, mais le portrait peint, tant attendu, ne fut jamais réalisé car Léonard partit très vite de Mantoue, trouvant la tutelle d'Isabelle insupportable.

La cour de Milan alors éclatée, Léonard devint un artiste itinérant, mais sa production artistique continua à être abondante. De Mantoue, il alla à Florence, puis en Romagne auprès de César Borgia, et de nouveau à Florence. Puis il fit un séjour à Milan de 1506 à 1512, protégé par le gouverneur Charles d'Amboise nommé par Louis XII. Entre temps Ludovic le More avait été fait prisonnier des Français en 1500, conduit au donjon de Loches où il mourut en 1508. En 1513, Léonard est à Rome avec le duc Julien de Médicis, pour l'élection de son frère au trône pontifical sous le nom de Léon X. Puis, enfin, en 1517, invité de longue date par le roi François I^{er}, il partit pour la France avec son meilleur élève, Francesco Melzi, et Salai, et s'installa à Cloux, près d'Amboise où il mourut le 2 mai 1519 à l'âge de soixante-sept ans.

Mais au fond, à Milan ou ailleurs, qui était Léonard ? Malgré le mystère qui l'entoure, nous savons que l'auteur de ces travaux extraordinaires avait une personnalité fascinante. La plupart des auteurs insistent sur la majesté et la beauté du personnage, sa grâce, son charme envoûtant, la séduction de sa conversation, la générosité de son caractère. Il ne fut pas un homme d'argent et manifesta un grand détachement devant ses revers de fortune.

C'était aussi une personnalité originale, et certains de ses comportements étaient qualifiés de bizarres. Il avait besoin d'indépendance et de solitude pour se concentrer sur son art, et son exigence de retraite méditative intriguait ses contemporains. À côté de cela, il était d'une sociabilité raffinée et pouvait briller dans le monde ; il pouvait faire preuve d'une exquise urbanité.

Sa pensée profonde était marquée par un pessimisme philosophique : la bête, le monstre sont tapis à l'intérieur de l'humanité normale. Son goût pour le monstrueux, ses têtes grotesques élaborèrent dans le corpus de ses dessins une sorte de traité de la « laideur idéale », revers défiguré de la beauté à laquelle il aspirait.

Il faut donc l'imaginer ainsi, dans cette période milanaise où il parvint à atteindre à l'unité de ses conceptions artistiques, philosophiques et scientifiques, à l'unité surtout de l'œuvre peinte avec la mise au point de la « belle manière » où l'équilibre de la composition repose sur l'interaction des figures et la plénitude d'un style.

Léonard appartient pleinement à son temps, celui de l'apogée et de la fin de la Renaissance et en reste sans doute la figure majeure.

10 mai 2011

Conférence de M. André CRÉPIN

Membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

LES SOURCES ET AFFLUENTS BRITANNIQUES DU FLEUVE ARTHURIEN

Parmi les mythes européens, celui du roi Arthur et de ses chevaliers de la Table Ronde tient la vedette, plus ou moins partagée avec les récits de la Guerre de Troie, auxquels il se rattache. Cet été 2011, Robert Hossein donnera un grand spectacle au stade de France, « Excalibur ». Pour nous, francophones, le mythe a sa bible dans les poèmes de Chrétien de Troyes (actif dans le dernier tiers du XII^e siècle) et dans les récits de la Quête du Graal (XII^e-XIII^e siècles). Nous avons tendance à oublier l'apport des autres littératures européennes et notamment du domaine britannique, pourtant essentiel en ce qui concerne les sources du mythe et ses interprétations littéraires et artistiques. La plupart des auteurs modernes s'abreuvent aux eaux britanniques. Angliciste médiéviste je vous propose une croisière au fil de ces eaux britanniques, en privilégiant quatre étapes : l'histoire-fiction en latin de Geoffroy Arthur de Monmouth (publiée en 1138), puis le superbe poème du XIV^e siècle de *Sir Gawain and the Green Knight*, troisième étape, la somme en anglais du chevalier Thomas Malory imprimée par William Caxton à la fin du XV^e siècle, enfin les interprétations plus ou moins morales des XIX^e et XX^e siècles.

L'HISTOIRE-FICTION DE GEOFFROY ARTHUR DE MONMOUTH

L'entrée en scène du roi Arthur s'est faite lentement, obliquement. Tout part des vitupérations du moine Gildas, encore honoré dans notre Bretagne armoricaine où il aurait terminé ses jours, à moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme. Nous avons, dans un latin tarabiscoté des jérémiades de ce Gildas écrites au VI^e siècle, attribuant la disparition de la civilisation romano-celte de Grande-Bretagne à la corruption morale de ses compatriotes brittons.

J'appelle brittons les Celtes parlant le brittonique. On distingue en effet plusieurs variétés de langue celtique : le gaélique parlé en Irlande et en Écosse, le brittonique au Pays de Galles, le cornique en Cornouailles, et le breton dans notre Bretagne. Nos Bretons parlent ou parlaient breton, les Brittons de Grande-Bretagne parlaient brittonique.

Les Romains avaient occupé la majeure partie de la grande île britannique près de quatre siècles, de 43 à 410 environ. Ensuite, pendant plus d'une génération, les Celtes romanisés eurent à lutter contre des vagues d'immigrants devenus envahissants.

Gildas mentionne la résistance un temps victorieuse des romano-brittons contre les envahisseurs anglo-saxons venus du Continent. Il signale le rôle déterminant joué par un chef de guerre qu'il ne nomme pas, qui aurait remporté une célèbre victoire au mont Badon. Voilà de quoi titiller la curiosité des détectives amateurs que sont les historiens : un héros sans nom, un mont Badon sans localisation !

Au X^e siècle le nom et la silhouette d'Arthur se précisent dans les *Annales du Pays de Galles* et chez un historien appelé Nennius (mais le nom est contesté). Une entrée des Annales signale le combat d'Arthur et de Maudret.

Enfin Geoffroy survint. « Geoffroy Arthur, enseignant » comme le désignent des chartes d'Oxford dont la plus ancienne date de 1129. Il y apparaît comme témoin, en compagnie de Gautier, archidiacre. Oxford était un centre d'enseignement actif ; il devait devenir université un siècle plus tard, quand le roi Henry II rappela de Paris les étudiants anglais, victimes collatérales de sa querelle avec Thomas Becket. Une université tire son nom de l'ensemble solidaire (*universitas*) des enseignants et de leurs étudiants. Paris enfanta Oxford, qui enfanta Cambridge.

L'ambitieux Geoffroy obtint, quelques années avant sa mort, l'évêché de St-Asaph tout au nord du Pays de Galles. Dans ses ouvrages, en latin comme il sied à un *magister*, il se désigne comme *Galfridus Monemutenis*, « Geoffroy de Monmouth ». Monmouth se trouve sur la Wye, fleuve côtier parallèle à la Severn, au voisinage du Pays de Galles. Les bourgs qui jalonnent la Wye sont aujourd'hui fréquentés par les amateurs de livres d'occasion. Peut-être y cherchent-ils une édition des deux ouvrages de Geoffroy, son *Histoire des rois de Grande-Bretagne* et sa *Vie de Merlin*.

Les deux noms accolés à Geoffroy, Arthur et Monmouth, proclament l'identité que se donne Geoffroy. Il se veut le spécialiste du roi Arthur et l'héritier des traditions galloises. Dans la préface et dans la conclusion de son *Histoire*, il caractérise son gros ouvrage comme la simple traduction en latin d'un livre écrit en brittonique prêté par son ami l'archidiacre Gautier. Le livre brittonique a disparu sans laisser d'autre trace. A-t-il jamais existé ? Les érudits se partagent en deux camps : ceux qui croient à son existence, ceux qui n'y voient qu'une ruse rhétorique. Mon opinion se situe entre les deux : Gautier aurait bien possédé un livre en celtique, mais Geoffroy et Gautier auraient inventé maintes et maintes additions. Gautier, nous dit Geoffroy, était « un homme versé dans l'art oratoire et l'histoire des peuples étrangers ». J'imagine les deux compères lisant ensemble le livre gallois et l'enrichissant de personnages et d'événements imaginaires, tirés de leur double culture, livresque (la Bible, Virgile, Ovide) et orale (traditions du folklore). L'enseignant et l'archidiacre tirèrent de leurs inventions le même plaisir que prit, huit siècles plus tard, le professeur d'Oxford Tolkien à inventer la géographie, les acteurs et les péripéties de son *Seigneur des Anneaux* (1954-55).

Un ouvrage magistral avait décrit la naissance de l'Angleterre, c'était l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* du Vénérable Bède, publié en 731, d'un genre beaucoup plus scientifique que les lamentations de Gildas. (La traduction française de cette *Historia ecclesiastica*, publiée dans la collection des « Sources Chrétiennes », a reçu de votre Académie le prix de la Fondation De Lancey et De La Hanty, en 2004.) Bède privilégie le parti anglo-saxon et la partie orientale de l'île, par méfiance envers les Brittons attachés à une liturgie obsolète, et par nécessité, sa documentation venant de Rome et de Canterbury. Geoffroy va répliquer à Bède en privilégiant l'ouest celtique et les rois gallois.

L'*Histoire* de Geoffroy suit l'ordre chronologique des règnes, à partir du fondateur troyen Brutus, Britto chez Nennius, qui donna son nom à l'île, *Brittania* « (Grande-) Bretagne », jusqu'à Cadvalladr (Cædwalla chez Bède) et ses héritiers immédiats, à la fin du VII^e siècle, derniers chefs celtes en Grande-Bretagne. Les Celtes, d'après Geoffroy, décimés par la peste et réduits à quelques Gallois, durent laisser la place aux Anglo-Saxons germaniques, tout en espérant le retour de la grandeur celtique, retour prédit par le magicien Merlin au roi Arthur :

« *Le sanglier de Cornouailles* [c'est-à-dire Arthur né à Tintagel – les écrivains celtes aiment les personnifications animalières] *viendra au secours* [du peuple britton opprimé], *il foulera aux pieds les ennemis et leur brisera la nuque. Les îles de l'Océan seront soumises à son pouvoir et il possèdera les régions boisées de Gaule. La maison de Romulus* [c'est-à-dire l'Italie] *tremblera devant sa fureur. Et sa mort restera incertaine. Il sera célébré par la voix populaire et ses exploits fourniront matière aux récits de conteurs.* »

Les prophéties de Merlin et le règne d'Arthur se placent aux deux tiers de l'ouvrage, position magnifiée par le nombre d'or. L'ouvrage est en effet divisé en 208 chapitres ou paragraphes très brefs : les prophéties de Merlin, de plus en plus obscures, occupent les chapitres 109-118, et le règne d'Arthur les chapitres 143-178. Arthur est un héros, ses faits et gestes dépassent les normes humaines. Non seulement il résiste aux Anglo-Saxons et assure une paix de douze années, mais il conquiert et la Scandinavie et la Gaule et l'Italie. D'où il revient pour combattre son neveu rebelle, Modred. Mortellement blessé, Arthur est transporté dans l'île d'Avallon pour y soigner ses blessures. Geoffroy précise : « *C'était en 542 après Jésus-Christ. Que l'âme de notre roi repose en paix !* »

Par cet adieu, Geoffroy semble contredire la version évoquée par Merlin d'une « mort incertaine ». C'est que les rois anglo-normands ne goûtaient guère l'idée d'un retour d'un roi celte. Leurs craintes furent apaisées par la découverte, très opportune, en 1191 par les moines de Glastonbury des restes du roi Arthur et de la reine Guenièvre.

Dans sa *Vie de Merlin* en hexamètres latins, publiée en 1148, soit dix ans après la première édition de l'*Histoire des rois de Grande-Bretagne*, Geoffroy donne la parole au poète-devin Taliesin. Celui-ci dresse une liste d'îles et note que l'Île aux Pommes (Avallon), ou Île Fortunée, est gouvernée par neuf sœurs dont l'aînée est Morgen. Taliesin raconte qu'il y a conduit Arthur blessé et que Morgen se fait fort de le guérir s'il reste longtemps avec elle (v. 908-40).

L'*Histoire des rois de Grande-Bretagne* connut un grand succès malgré les justes critiques d'historiens contemporains de son auteur. Geoffroy en donna plusieurs éditions en changeant la dédicace. Les manuscrits accentuèrent les variantes. Elle inspira l'Anglo-Normand Wace. Son *Roman de Brut* est l'un des exemples qui vont se multiplier d'échanges entre Grande-Bretagne et domaine francophone. Le français, l'anglais prennent la relève du latin. Français et anglais vont s'enrichir mutuellement. C'est le *Roman de Brut* qui introduit le thème de la Table Ronde, symbolisant l'égalité hiérarchique d'Arthur et de ses chevaliers.

FRANCE-ANGLETERRE

Le fleuve arthurien a ses sources dans l'ouest de la grande Île britannique, mais la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie rattache l'Angleterre au continent. Le royaume d'Henri II va de l'Écosse aux Pyrénées et la ville de Troyes dont le poète Chrétien se réclame est un carrefour international. Les échanges culturels alimentent le fleuve arthurien. Les transmissions, traductions, adaptations de textes français continentaux en textes anglais insulaires iront en se multipliant à mesure que l'anglais évince le français en Angleterre. Un bel exemple d'adaptation est celle du roman français *La Mort du roi Arthur* en deux poèmes anglais. L'un, du XV^e siècle, est en vers allitérés, l'autre, du XIV^e siècle, en strophes rimées. Ils représentent donc les deux techniques de versification d'alors : la poésie allitérée germanique, la poésie rimée continentale. L'allitération en poétique germanique consiste dans la

répétition de la consonne initiale des syllabes les plus fortement accentuées : l'allitération crée l'unité du vers, mais, sauf cas spéciaux, ne structure pas l'ensemble du poème. Voici l'exemple d'un vers allitéré à la louange du chevalier Gauvain :

Mane hardyeste of hande, happyeste in armes

(Homme des plus braves à l'épée, des plus brillants au branle du combat, *Morte Arture* 3873, allitération en /h/ dans l'original, en /br/ dans ma traduction). Le français, qui n'a qu'un léger accent sur la dernière syllabe du vers se prête mal à la technique de l'allitération.

SIRE GAUVAIN ET LE CHEVALIER VERT

Les deux techniques, de l'allitération et de la rime, sont associées dans un chef-d'œuvre du XIV^e siècle, *Sir Gawain and the Green Knight*. Je me permets d'en donner le résumé. Arthur fête Noël. Survient un chevalier gigantesque vêtu de vert, qui lance un défi au roi : que le roi lui tranche la tête et subisse la même épreuve dans un an, à la Chapelle Verte. Les compagnons d'Arthur dissuadent le roi de se prêter à ce jeu dangereux. Gauvain relève le défi. Il coupe la tête au Chevalier Vert, qui s'en va la tête à la main. L'année se passe, Gauvain doit partir à la recherche du Chevalier et de la Chapelle Verte. La route est pénible. Au moment où, exténué, Gauvain invoque Dieu et la Vierge, il aperçoit un château. Il y est bien reçu. Le maître du château et Gauvain concluent un marché : le seigneur donnera à Gauvain chaque soir le produit de sa chasse, et Gauvain lui remettra en retour ce qu'il aura gagné ce jour-là. La jolie épouse du seigneur tente de séduire Gauvain, mais Gauvain n'accepte que des baisers, et une ceinture magique qui devrait le protéger lors de sa rencontre avec le Chevalier Vert. En échange des gibiers des trois chasses – cerf, sanglier, renard – Gauvain restitue au seigneur comme promis les baisers, mais garde la ceinture. Gauvain quitte le château, trouve la Chapelle Verte et le Chevalier Vert. Après quelques hésitations Gauvain tend le cou, la hache ne lui cause qu'une égratignure. Le Chevalier Vert, qui n'est autre que le maître du château, explique à Gauvain que son épouse séductrice a été l'instrument de la fée Morgan qui, repoussée par Arthur, veut se venger. Gauvain n'aurait pas eu d'égratignure s'il n'avait pas dissimulé la ceinture. Gauvain, honteux de cette dissimulation, revient à la cour d'Arthur. Ses compagnons essaient de le consoler en arborant eux-mêmes une ceinture verte, et à la fin du poème on a ajouté la devise de l'Ordre de la Jarretière : « Honni soit qui mal y pense » (1).

Le poème est riche d'enseignements, mais sa leçon principale est que le plus parfait chevalier est faillible. Gauvain se veut parfait chevalier et, lui qui a une réputation de galanterie, résiste à la séduisante châtelaine ; mais il cède inconsciemment à la peur de la mort et ce manquement détruit le réseau de ses vertus symbolisé par le pentacle, ruban continu formant une étoile à cinq pointes, celles-ci correspondant aux cinq vertus chevaleresques solidaires les unes des autres. Ce sont les vertus de noblesse, de fraternité, de pureté, de courtoisie et de compassion (*franchise, felawshyp, clannes, corteysye, pite* I, 651-55). Si l'une cède tout le ruban s'effondre. Gauvain a résisté à la tentation charnelle mais cédé à la peur devant la mort et menti. Gauvain, tout fier de sa perfection, apprend l'humilité.

Laissons l'aventure singulière de Gauvain pour examiner la somme arthurienne de cet autre chevalier, Sir Thomas Malory.

SIR THOMAS MALORY, CHEVALIER

C'est d'après un livre français que le malheureux (Malory, mal-heuré ?) chevalier prisonnier nous dit avoir écrit sa somme arthurienne « la neuvième année du règne d'Édouard IV », c'est-à-dire entre le 4 mars 1469 et le 4 mars 1470. Les érudits ont proposé plusieurs identifications. Le candidat favori est Sir Thomas Malory, enterré dans l'église des franciscains proche de la prison londonienne de Newgate ; l'inscription de sa tombe date sa mort de 1471. Il a été accusé de vol de bétail, d'un viol répété sur une même femme – accusations assez banales dans cette époque troublée de guerre civile entre les Maisons de Lancaster (rose rouge) et d'York (rose blanche) : guerre des Deux Roses (1455-1485). Ce chevalier prisonnier a voulu oublier son malheur en écrivant le récit des aventures des chevaliers de la Table Ronde.

Son texte a fourni l'édition de 1485, imprimée par William Caxton, premier imprimeur fixé en Angleterre. L'édition de Caxton, qui diffère du texte manuscrit original, notamment par sa division en 21 livres et 507 chapitres, n'a cessé d'être utilisée, d'autant que le texte original n'a été retrouvé qu'en 1934 et publié en 1967. L'automne du Moyen Âge engrange les diverses aventures arthuriennes. La somme arthurienne française du Lyonnais Michel Gonnot, achevée le 4 juillet 1470, est exactement contemporaine de celle de l'Anglais Sir Thomas Malory.

Le titre français donné par Caxton, *Le Morte Darthur*, ne concerne en vérité que la fin de l'ensemble. L'œuvre de Malory débute et s'achève avec le règne d'Arthur. Entre ces deux épisodes se placent les aventures de quelques chevaliers de la Table Ronde : Lancelot, qui a droit à deux livres symétriquement situés, Gareth amoureux de Dame Liones, Tristan et Palomides amoureux rivaux, et la Quête du saint Graal.

Malory fait assez souvent référence au « livre français », surtout quand il introduit des éléments de son cru. Ce « livre français » serait-il aussi fantomatique que le livre bretonique de Geoffroy de Monmouth ? En fait les sources de Malory sont aussi bien anglaises que françaises.

Le thème omniprésent de l'ouvrage de « Sir Thomas Malory, knight » – pour utiliser l'identification qu'il utilise lui-même – est la chevalerie. Le code chevaleresque est fondé sur l'honneur. L'amour de Lancelot pour la reine Guenièvre ne devient scandaleux que lorsque le scandale est découvert, et il est découvert par de mauvais chevaliers, transformés en voyeurs. C'est le déshonneur public qui cause la repentance et non pas le péché qui culpabiliserait Lancelot ou Guenièvre.

Le style de Malory accentue l'aspect social, hiératique de sa chevalerie. Les scènes de batailles sont interchangeables. La chronologie est relative (« après quelques semaines », « un beau jour ») et jamais absolue, créant une atmosphère irréelle. Les paysages se répètent, ermitages dans des bois feuillus. Les discours sont toujours de haute tenue. Quand Lancelot surgit, nu, dans la chambre de Guenièvre, il lui dit « Très noble reine chrétienne... » Le style du récit est pareillement hyperbolique. Les superlatifs s'accumulent. Lancelot est *the most noblest knight in the world* « le plus excellent... » Certes le double superlatif est grammaticalement correct, on le retrouvera chez Shakespeare, mais il souligne la dimension surhumaine du monde arthurien. La répétition de formules associée à la sobriété linéaire des énoncés finit par envoûter le lecteur ou l'auditeur.

Voici l'éloge funèbre de Lancelot prononcé par son frère Hector :

« Ô Lancelot, tu étais la tête de tous les chevaliers chrétiens, et maintenant tu gis là, toi qui, je peux l'affirmer, ne rencontrais jamais en ce monde de chevalier de ta valeur.

Tu étais aussi le plus courtois des chevaliers portant bouclier.

Tu as été l'amant le plus fidèle d'entre les nobles cavaliers, l'amant le plus loyal d'entre ceux qui pèchent par amour.

Nul homme plus compatissant ne frappa de l'épée.

Nul ne faisait plus grande figure dans les rencontres de chevaliers. Personne n'égalait ta douceur, ton raffinement quand dans la grand-salle tu prenais ton repas en compagnie des dames.

Mais tu étais aussi le plus implacable chevalier qui jamais pointa une lance quand tu étais face à ton adversaire. »

On retrouve là certaines des vertus du pentacle de Sire Gauvain : noblesse, compassion, courtoisie.

Le livre de Malory imprimé par Caxton est, avec la Bible anglaise de 1611, un pilier de la culture anglaise. Pourtant le cycle arthurien subit une éclipse à l'âge néo-classique des XVII^e et XVIII^e siècles. Le monde arthurien est alors relégué dans le domaine frivole des fées. C'est le mouvement romantique qui lui redonna son sérieux.

INTERPRÉTATIONS MORALES, AMORALES OU ALLÉGORIQUES

Après le chevalier Sire Thomas Malory, voici le poète-lauréat anobli Lord Alfred Tennyson, dont la vie et la poésie couvrent, comme celles de notre Victor Hugo, le XIX^e siècle. Tennyson, tout au long de sa carrière, s'intéressa au cycle arthurien, exploitant notamment Malory. En 1855-56 il écrivit « Merlin et Vivienne », la première dans l'ordre de composition des *Idylls of the King*, *idyll* non pas au sens du français « idylle », mais signifiant « scène, épisode, tableau ». Ces poèmes furent publiés en éditions séparées, avec remaniements, de 1859 à 1885. La série apparut sous sa forme complète en 1891, un an avant la mort du poète. Elle concerne les aventures d'Arthur depuis sa rencontre avec Guenièvre jusqu'à sa mort. Elle exalte l'idéal chevaleresque incarné par Arthur, idéal qu'effrite et détruit l'adultère de certains membres de la Table Ronde, notamment la liaison de Guenièvre avec Lancelot.

Le poème de « Merlin et Vivienne », qui sera placé au milieu des *Idylls*, illustre la fragilité de l'idéal moral et annonce la fin de sa réalisation à la cour d'Arthur. Le poème inverse les rôles traditionnels du magicien et de la fée du lac. Dans la tradition, Merlin harcèle sexuellement la naïade à tel point que celle-ci, excédée, finit par l'emprisonner sous un rocher. Tennyson fait du magicien un sage, riche d'années et d'expérience, et de Vivienne une ambitieuse séductrice. Vivienne essaye par ses attitudes sensuelles de convaincre Merlin de lui révéler ses secrets. Tennyson imagine leur dialogue. Pour se disculper Vivienne dénonce les écarts des chevaliers de la Table Ronde. Merlin lui oppose son indulgence, fruit de sa longue expérience des hommes. Il finit par étendre son indulgence jusqu'à Vivienne et à lui céder ses secrets : elle, aussitôt, les applique et emprisonne Merlin dans le creux d'un chêne. Elle le traite de stupide, mais la forêt en écho lui renvoie l'injure. Dans sa méditation à voix haute, Merlin formule la triade morale de l'idéal arthurien d'après Tennyson : utilité au service de la communauté (*use*), honneur personnel (*name*), renom (*fame*). Cet idéal sera celui que proposera Baden Powell à ses jeunes scouts dans son best-seller *Éclaireurs* (*Scouting for Boys*, 1908).

L'idéal et les chutes de la Table Ronde ont été non seulement illustrés par les artistes du milieu du XIX^e siècle, mais littéralement vécus par eux. William Morris, Jane sa femme à la beauté captivante, ses amis Rossetti et Burne-Jones se sont imprégnés des sentiments des chevaliers de Malory et ils ont noué entre eux amitiés et impossibles amours. La seule peinture à l'huile de William Morris qui nous soit parvenue date de 1858. Elle représente une femme, belle et majestueuse, refermant sa

ceinture – c'est Jane que le peintre épousera en 1862 ; devant elle, un livre d'heures ouvert, derrière elle un lit défait, et, dans l'ombre de l'arrière plan, un musicien. La peinture a fourni une gravure des *Idylls of the King*. On l'a d'abord intitulée « La reine Guenièvre » puis « La belle Yseut » à cause du chien couché sur le lit, qui serait le petit chien offert à Yseut par Tristan ; le musicien pourrait alors être Tristan/Rossetti.

Désormais artistes et écrivains laissent toute liberté à leur imagination pour batifoler ou ratiociner en marge du vieux livre de Malory – batifoler avec Audrey Beardsley ou allégoriser avec David Jones.

Les illustrations de Malory par Beardsley parurent en 1893, l'année suivant la mort de Tennyson. Elles célèbrent une joyeuseté fort différente de la morale de Tennyson, dans un style inspiré à la fois de la flore des éditions de William Morris et de l'art japonais. Beardsley parsème le texte de vignettes représentant de jeunes adolescents ou des faunes androgynes. Plus proches de la matière arthurienne sont ses illustrations à pleine page : celle de Bédivère, saluant l'épée d'Arthur qu'il vient de jeter dans le lac et que brandit fièrement une main féminine surgie des eaux, est mémorable.

Ma dernière référence sera au peintre et poète David Jones. Il unit ses deux talents dans ses graves méditations sur la guerre de 1914-1918 qu'il connut dans les tranchées. Son aquarelle de la Reine Guenièvre, peinte en 1940, montre la reine nue, couchée mais bien éveillée. Un crucifix surmonte son chevet et le mouvement du Christ en croix se retrouve dans la grande image de Lancelot à droite s'introduisant dans la chambre. En bas du tableau s'amoncellent les corps de soldats de tous temps (on distingue un soldat tenant une baïonnette). En haut, de couleurs plus lumineuses, l'autel d'une chapelle. On peut déchiffrer une allégorie religieuse dans l'aquarelle : Lancelot serait une figure christique, et Guenièvre son épouse mystique comme dans le *Cantique des Cantiques*.

*

Le flot du mythe arthurien est immense. J'ai pourtant limité ma rapide croisière à quelques affluents britanniques. Je me suis gardé de mentionner le nom d'écrivains, d'artistes et de cinéastes américains. Geoffroi avait prédit l'ampleur du fleuve arthurien. Arthur, avait-il annoncé, « sera célébré par la voix populaire et ses exploits fourniront matière aux récits de conteurs ». J'ajouterai « et aux travaux des universitaires et aux conférences des académiciens ».

Note

1. L'Ordre a été créé par le roi Edouard III en honneur de la comtesse de Salisbury qui aurait perdu en dansant avec lui une de ses jarretières.

24 mai 2011

Communication de notre consœur Michèle Debidour

PALMES D'OR ET PRIX ŒCUMÉNIQUES : UNE LYONNAISE AU FESTIVAL DE CANNES

En 2002, je découvre le festival de Cannes pour la première fois, étant sollicitée pour être jurée catholique au jury œcuménique, sur la proposition de Monseigneur Tricard, recteur de l'université Catholique de Lyon. Ce jury international est composé de six membres. La présidente, cette année-là, est une jeune réalisatrice roumaine et les autres membres comptent une Allemande pasteur, un Italien professeur d'université à Milan, un journaliste canadien et un autre Français d'origine géorgienne. Nous avons accordé le prix à *L'homme sans passé* et une mention au *Fils* des frères Dardenne, tandis que la palme d'or récompensait *Le pianiste* de Roman Polanski.

Les années suivantes, je ne fais plus partie du jury œcuménique, qui se renouvelle complètement chaque année, mais j'ai pris goût à l'ambiance cannoise et je reviens à titre personnel.

En 2010, je suis sollicitée à nouveau et cette fois au titre de présidente ; nous sommes toujours six : un Allemand, une Danoise, un Slovaque, un autre Français et un Belge. Le prix œcuménique est décerné à *Des hommes et des dieux*, de Xavier Beauvois, tandis que la palme d'or va à *Oncle Bonmee* d'Apichatpong Weerasethakul.

Entre temps j'ai découvert la Mostra de Venise, où j'ai été jurée catholique (jury Signis) en 2007. Nous avons récompensé *Dans la vallée d'Elah* de l'Américain Paul Haggis. Cette parenthèse vénitienne me confirma la splendeur inégalable du festival de Cannes. D'ailleurs les journalistes étrangers y sont presque aussi nombreux que les français, et chaque année l'accès aux salles est un peu plus difficile. Concrètement, à moins de faire partie d'un jury (badge coupe-file), on est obligé de prendre rang pendant une heure pour être sûr d'avoir une place. En 2006, une nouvelle salle a été installée à l'extérieur du palais des festivals : la *salle du 60^e*, installation gonflable de quatre cents places avec climatisation. Mais en 2011, les structures paraissent à nouveau insuffisantes : les films sélectionnés sont particulièrement attractifs et le *marché du film* toujours important commercialement : les distributeurs viennent y choisir leurs films. Parmi les différentes organisations présentes, le jury œcuménique a un stand (allée 18) où des bénévoles se relaient pour l'accueil. L'an dernier Julien Sauvadon de France 3-Lyon et son équipe m'ont suivie en tant que Lyonnaise (privilege partagé avec Bertrand Tavernier !) : il a filmé notre jury au travail et, bien sûr, notre « montée des marches ». Cette année, *Le jour du Seigneur* a réalisé l'émission catholique du dimanche 22 mai à Cannes et j'ai eu l'honneur d'y répondre à des questions sur « cinéma et spiritualité ». J'ajouterai que je me réjouis de pouvoir, depuis trois ans, obtenir des accréditations pour les meilleurs de mes étudiants, cette année trois Chinoises et quatre Français.

FESTIVAL DE CANNES : MODE D'EMPLOI

Chaque année à la mi-mai se tient, pendant une dizaine de jours, la plus grande manifestation cinématographique mondiale. Les critiques de cinéma de la

presse écrite ne manquent jamais l'événement et les journalistes de radio et télévision s'y pressent aussi, sans compter les cinéphiles de tout pays.

Plusieurs catégories de sélections et de compétitions se déroulent parallèlement :

- Les longs métrages en compétition, films inédits parmi lesquels le jury (présidé cette année par Robert de Niro) choisira une palme d'or et un grand prix ; des prix d'interprétation masculine et féminine seront aussi décernés. Il faut savoir que, pendant toute une période, le grand prix a remplacé la palme. Depuis que les deux récompenses coexistent, on peut remarquer que le choix de la palme est plus politique (culturelle s'entend), tandis que le grand prix signe le coup de cœur du jury ;
- Les courts métrages en compétition ont aussi leur jury et leur prix ;
- Les films de la sélection *Un certain regard* sont examinés par un autre jury, sous la présidence cette année d'Emir Kusturica ;
- La caméra d'or est décernée au meilleur premier film de toutes les sélections ;
- La quinzaine des réalisateurs, créée dans l'esprit de 1968, a pour vocation d'accueillir un cinéma plus novateur.

En parallèle à ces différents jurys : le jury œcuménique, le jury FIPRESCI (de la presse cinématographique) et le jury de la jeunesse ou de l'Éducation nationale décernent leurs prix à des longs métrages en compétition.

Pour l'amour du 7^e art et sans perspective de compétition, plusieurs autres propositions sont faites :

- projection de films inédits *hors compétition* : en 2011 parmi d'autres, l'excellent film de Woody Allen, *Midnight in Paris* ;
- les versions restaurées de *Cannes classiques* (par exemple : *Les enfants du paradis*) ;
- les *hommages* (Méliès, *Voyage dans la lune*) ;
- la *leçon de cinéma* : en 2011 celle de Malcom Mac Dowell (Alec dans *Orange mécanique*) ;
- le *cinéma de la plage* : des toiles de réalisateurs consacrés (Philippe de Broca, Henri Verneuil, Fellini) de nuit, sur le sable chaud.

Et ma liste n'est pas exhaustive.

Les dernières palmes d'or : 2009, *Le ruban blanc* de Michael Haneke (Autriche),

2008, *Entre les murs* de Laurent Cantet (France),

2007, *4 mois, 3 semaines et 2 jours* de C. Mungiu (Roumanie).

HISTOIRE DES JURYS ŒCUMÉNIQUES

Dès les débuts du cinéma, les chrétiens s'y sont intéressés, avec enthousiasme et prudence à la fois. En 1903 une publication catholique, *Le fascinateur*, prend bien la mesure de l'attraction exercée par le 7^e art. Des rencontres se mettent en place pour échanger sur les films favorisés par le développement des cinémas paroissiaux.

En 1927, sont créés les *Dossiers du cinéma* remplacés par la revue *Choisir* puis les *Fiches de cinéma*.

Aux États-Unis, les évêques sont les premiers à instaurer une cote morale prise au sérieux par producteurs et distributeurs.

Les encycliques *Vigilanti cura* en 1936 (Pie XI) et *Miranda prorsus* en 1957 (Pie XII) proposent aux fidèles une réflexion sur les nouveaux moyens de communication sociale. Au concile Vatican II le décret *Inter mirifica* (1963) précise : « *La production et la programmation de films qui concourent à une détente moralement saine de l'esprit, à la culture et à l'art – surtout de films destinés à la jeunesse – sont à favoriser et à renforcer par tous moyens efficaces* ».

Les églises protestantes manifestent leur intérêt à partir des années 1950, constatant que le cinéma attire plus de monde que les cultes !

Deux organismes internationaux sont créés :

- l'Office Catholique International du Cinéma (OCIC) en 1928 qui prendra le nom de Signis en 2001 : il est présent à Venise dès 1948, à Cannes dès 1952 ;
- Interfilm, son homologue protestant international en 1955 représentée en France par l'association Profil : il est à Cannes depuis 1968.

D'autres jurys œcuméniques se mettent en place à la demande de la direction des principaux festivals : Locarno (depuis 1973), Montréal (1979), Leipzig (1990), Berlin (1992), Karlovy Vary (1994), Mannheim-Heidelberg (1995), Cottbus et Kiev (1999), Oberhausen et Zlin (2000), Fribourg et Bratislava (2001), Erevan (2007).

Les critères auxquels les jurés adhèrent peuvent être ainsi formulés :

« *Le film doit être de grande qualité artistique.*

Il doit présenter des valeurs humaines positives, inviter le public à s'engager dans la voie des valeurs sociales et de justice. Il pourra être utilisé au sein de groupes de réflexion en vue de saisir la portée de certaines questions grâce au récit et aux symboles qu'il propose.

Le film est témoin de sa propre culture, aidant le public à respecter le langage et les images de cette culture. Il a une portée universelle et n'est pas limité à un impact local ou national ».

Voici quelques exemples de prix œcuméniques cannois en partant des plus récents : *Des hommes et des dieux* (Beauvois, 2010) ; *Looking for Eric* (Ken Loach, 2009) ; *Babel* (Iñárritu, 2006) ; *Carnets de voyage* (W. Salles, 2004) ; *Tout sur ma mère* (Almodovar, 1999) ; *La double vie de Véronique* (Kieslovski, 1991) ; *Le sacrifice* (Tarkovski, 1986) ; *La dentellière* (Goretti, 1977).

QUAND LES CHOIX ÉTONNENT..., QUAND LES CHOIX COÏNCIDENT...

Lorsque le jury 2010 choisit *Des hommes et des dieux*, l'opinion publique trouve cela normal ; de même quand le prix récompense des œuvres de Tarkovski, *Stalker* (1979), *Nostalghia* (1983), *Le sacrifice* (1986). Mais quand en 1999 le jury œcuménique choisit *Tout sur ma mère* tandis que la palme d'or va à *Rosetta* (des Dardenne), la presse réagit, et le public s'étonne. En effet les frères Dardenne, représentants d'un cinéma d'auteur exigeant, austère dans le style de Robert Bresson, n'ont jamais obtenu le prix œcuménique, seulement une mention en 2002 (*Le Fil*). Quand la palme d'or va en 2005 à *L'Enfant* (encore des Dardenne), le jury œcuménique préfère *Caché* de Mikael Haneke. À échanger avec les jurés, on sent une certaine méfiance pour les sujets explicitement religieux : en 1986 *Mission* a obtenu la palme d'or, et non le prix œcuménique ; en 1987 la palme d'or récompense *Sous le soleil de Satan* de Pialat, tandis que *Le Sacrifice* est distingué par le prix œcuménique. S'il est un dénominateur commun aux prix œcuméniques, c'est la valeur esthétique associée à une tonalité humaniste.

Terminons sur l'anthologie des films doublement récompensés (par la palme d'or et le prix œcuménique), à coup sûr des œuvres remarquables, un bouquet de cinq films : *L'arbre aux sabots* d'Olmi en 1978 ; *L'homme de fer* de Wajda en 1981 ; *Paris Texas* de Wenders en 1984 ; *Secrets et mensonges* de Mike Leigh en 1996 ; *L'éternité et un jour* en 1998. Peut-être le festival 2012 nous offrira-t-il le sixième... L'aventure cinématographique continue.

15 mars 2011

Compte-rendu de la conférence de Monseigneur François DUTHEL

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES DU VATICAN AUX XIX^e et XX^e SIÈCLES

Le président, le Père Dominique Bertrand, présente le conférencier qui, actuellement curé de la paroisse Saint-Claude à Tassin, fut durant dix-sept ans en poste à la Secrétairerie d'État du Vatican.

La diplomatie du Saint-Siège est l'une des plus anciennes du monde ; dès le III^e siècle, Rome envoyait des légats pontificaux auprès des conciles. À partir du XV^e siècle, le Pape prit l'habitude d'envoyer des légats permanents dans certains États pour défendre la religion catholique et promouvoir la paix. On peut dire que les nonciatures pontificales constituent l'une des plus anciennes institutions diplomatiques de l'époque moderne et contemporaine.

L'histoire chaotique des États pontificaux

Les États pontificaux fondés en 754-756 grâce à la protection de Pépin le Bref prirent de l'importance grâce au généreux legs de la princesse Mathilde de Toscane en 1115 ; puis s'étendirent ensuite par dons, legs, et conquêtes. À l'époque de la Révolution française, sous le pontificat de Paul VI, les États pontificaux furent supprimés et intégrés à la République romaine par les envoyés du Directoire ; ils furent rétablis par le congrès de Vienne en 1815. Mais, leur existence fut à nouveau contestée lors de l'unité italienne ; après l'abdication de Napoléon III, dernier soutien du pape, ce qui restait des États pontificaux fut englobé dans le nouvel État. Le Pape se considéra alors comme prisonnier dans Rome et interdit aux catholiques italiens de participer à la vie politique du nouvel État, interdiction maintenue jusqu'en 1913. Il fallut attendre les accords de Latran signés entre Pie XI et Mussolini le 11 février 1929 pour que le Saint-Siège retrouve une souveraineté territoriale qu'il estimait nécessaire pour garantir son indépendance spirituelle. Un petit territoire de 44 ha fut alors concédé en pleine souveraineté au Saint-Siège pour constituer l'État du Vatican ; une forte somme en or fut versée pour compenser les pertes territoriales subies entre 1860 et 1870. À ces accords s'ajoutaient un concordat qui faisait de la religion catholique la religion de l'État italien. À la fin de la seconde guerre mondiale, en Italie, le concordat fut remis en cause et une séparation de l'Église et de l'État fut établie.

Les institutions du Saint-Siège

Le Saint-Siège est à la fois l'organe supérieur de l'Église catholique romaine et l'organe supérieur de la Cité du Vatican. Ce petit État, du fait de sa taille, n'est pas un état comme les autres, il n'a ni armée, ni monnaie propre. Cependant, sur le plan diplomatique, le Saint-Siège a une grande activité. Sur le plan international, il est reconnu en tant que puissance souveraine ; il fait partie de plusieurs instances internationales et a un poste d'observateur permanent auprès notamment de l'O.N.U. Cette situation lui permet d'assister aux débats, d'y prendre la parole ;

comme il n'a pas le droit de vote, cela lui évite d'avoir à se prononcer en cas d'intervention militaire. Il entretient actuellement des relations diplomatiques avec 178 états auprès desquels il fait accréditer des nonces pour le représenter et défendre la protection de la personne humaine et la paix. Il reçoit lui-même un corps diplomatique nombreux.

Le souverain pontife est aidé par la Secrétairerie d'État composée de deux sections, la section des affaires courantes et la section des rapports avec les États qui s'occupe de toutes les relations avec les États et les différentes organisations internationales.

Continuité dans la mission diplomatique des souverains pontifes

Tous les papes s'efforcèrent de prêcher la paix et la protection de la personne humaine, chacun à sa manière. Benoît XV fut un messager de paix et souligna le « désastre inutile » que fut la première guerre mondiale avec ses millions de morts. Le règne de Pie XI fut celui des concordats avec les États modernes, et notamment celui des accords de Latran. Ces accords n'empêchèrent pas Pie XI de s'opposer à plusieurs reprises à l'État fasciste mussolinien. À son tour, Pie XII essaya de multiplier les contacts diplomatiques pour éviter la guerre. Pendant la seconde guerre mondiale, il lança un appel à la paix le 24 décembre 1940 et, à plusieurs reprises, condamna les violences et les persécutions de civils ; il offrit refuge sur ses territoires aux persécutés, notamment à des juifs. Jean XXIII peut être considéré comme le Pape de la paix, avec sa célèbre encyclique *Pacem in terris*. Paul VI affirma la nécessité de maintenir des relations avec les pays du bloc soviétique et confia comme mission aux nonces de développer le dialogue et la collaboration entre les peuples. C'est à lui que l'on doit la formule selon laquelle le développement était le nouveau nom de la paix (*Populorum Progressio*). Jean-Paul II déploiera une activité diplomatique intense, multipliant les voyages à l'étranger et les messages de paix, défendant la liberté de conscience, la promotion de la personne humaine, notamment des femmes, des enfants et des sans-voix, prônant la défense des peuples et une éthique de la solidarité. Avec lui, le message de l'Église s'est diffusé hors les murs, auprès de tous les peuples et évidemment au sein de toutes les instances internationales.

Rédaction Nicole DOCKÈS-LALLEMENT
Secrétaire générale de la classe des Lettres

11 octobre 2011

Résumé de la conférence de M. Benoît FAURE-JARROSSON

**LYON SOUS L'INFLUENCE D'UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE :
LES RÉSEAUX DE LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT
1670 à 1700**

Une expérience lyonnaise originale

La Compagnie du Saint-Sacrement, créée à Paris en 1630, a pour but de réunir secrètement l'élite des principales villes afin de christianiser la société par l'évangélisation, le progrès social et le contrôle moral. Elle s'implante l'année même à Lyon. En 1660, la Compagnie – que l'on dit caricaturée par la pièce *Tartuffe* – est interdite par Louis XIV.

Mais à Lyon, elle est menée par Antoine de Neufville, demi-frère de Camille, lui-même à la fois archevêque et lieutenant du roi, lequel connaît, approuve et protège la Compagnie. La confrérie lyonnaise connaît alors une vigueur particulière pendant trente ans, qui se manifeste par le nombre, l'ampleur et la nouveauté des institutions qu'elle développe, les règlements qu'elle obtient et fait observer et l'ordre moral qu'elle tente de faire régner. On lui doit notamment dans cette période l'installation du séminaire Saint-Irénée (1659), de la Propagation de la Foi (1659), des Frères tailleurs (1666), des Petites écoles (1668), des Lazaristes (1669), du séminaire Saint-Charles, premier centre de formation de maîtres de France (1672), du Bon Pasteur (1673), des Nouvelles Catholiques (1675), des Sœurs Saint-Charles (1678), des Filles de la Charité (1679), du Prêt charitable – nous dirions microcrédit – (v. 1679), du Conseil charitable, c'est-à-dire de l'aide judiciaire (v. 1679), des Frères cordonniers (1686) et des Recluses, prison privée pour femmes débauchées (1687).

Chaque semaine, la Compagnie se mêle à la fois d'une charité attentionnée pour des malheureux (nourrir la fille d'une suicidée, habiller un orphelin, visiter un infirme, trouver un apprentissage à un pauvre, chausser les écoliers...) et du maintien d'un ordre moral austère qui couvre tant le domaine public (prostitution, libertinage, mendicité, mauvais livres, jeux de hasard, danses et musiques publiques, théâtre...) que dans la sphère privée (concubinage, promiscuité familiale, blasphème, etc.), sans compter l'observance des règles de l'Église (carême, fermeture dominicale, respect des églises...) et un travail permanent d'évangélisation (catéchisme, missions, formation, sermons, conversion des protestants, etc.).

Première présentation d'une recherche

Curieusement, cette expérience humaine singulière n'a jamais été étudiée pour elle-même. En 1922, G. Guigue a publié quelques documents, mais sans commentaire. La recherche présentée ici repose sur la rédaction d'un Dictionnaire biographique des 271 individus qui ont composé la Compagnie (375 p., à paraître) et sur la publication des délibérations inédites (350 p., à paraître).

Guigue avait publié la liste des œuvres dont la Compagnie s'attribuait la paternité ; mais cette attribution était-elle justifiée ? Chacune de ces œuvres a été étudiée afin d'y repérer l'immixtion des membres de la Compagnie, le mode d'influence et d'action. Dans les archives judiciaires ou municipales, on a cherché la

mise en œuvre effective des résolutions secrètes votées par la Compagnie pour obtenir une ordonnance, une arrestation, un règlement. On a cherché à identifier les liens humains avec les puissants de la ville ou de la Cour qui permettent d'obtenir gain de cause. Malgré la rareté des sources autres qu'administratives, on a tenté de cerner la personnalité des membres de la Compagnie. Étaient-ils des saints ou des tartuffes ? Quel était le poids réel de la Compagnie dans la vie lyonnaise ? En quoi a-t-elle façonné la ville ?

22 mars 2011

Résumé de la communication de notre confrère Jacques FAYETTE¹

LA RÉVOLUTION DES ŒILLETS ET LA DÉCOLONISATION PORTUGAISE

Depuis 1926 et 1932 le Portugal est dirigé par Antonio de Oliveira Salazar, régime autoritaire (*Estado Novo*) même s'il n'est pas considéré comme fasciste par certains politologues.

Le pays isolé vit dans la mémoire de son prestigieux passé. À partir des années 1960, se développent des guerres d'indépendance dans les « provinces d'outre-mer » notamment en Guinée, au Mozambique et en Angola. Ces guerres épuisent un pays pauvre et un service militaire de plus en plus mal supporté dresse la population contre le pouvoir. En 1968, Salazar malade est remplacé par Marcelo Caetano qui adoucit le régime mais qui, pour l'essentiel, le continue. En 1973, se constitue le MFA (Mouvement des Forces Armées) animé par des capitaines lesquels, dans la nuit du 24 au 25 avril 1974, organisent la chute du régime. Sur la place du Rossio où arrivent les soldats mutins, une marchande de fleurs tend un œillet à un des insurgés lequel le glisse dans le canon de son fusil, suivi bientôt de ses compagnons, c'est la révolution des œillets (*Revolução dos cravos*).

Commence alors une période révolutionnaire, le PREC (*Processo Revolucionário Em Curso*) de deux ans avec six gouvernements provisoires dont les cinq premiers furent de plus en plus collectivistes : occupation d'usines, démembrement des propriétés agricoles, nationalisation des grandes entreprises, des banques, des assurances, serment porté par les soldats d'être au service de la classe ouvrière. Des navires soviétiques mouillent dans le port de Lisbonne, les touristes des pays de l'Est affluent, le pays adopte certains traits d'une démocratie populaire. Cependant la résistance s'organise menée par les modérés, notamment le parti socialiste de Mario Soares, avec l'aide d'un efficace ambassadeur américain : Frank Carlucci. Le sixième gouvernement provisoire dirigé par un amiral modéré permet au pays de se doter le 25 avril 1976, d'une constitution teintée d'inspiration révolutionnaire. Dix ans après, l'Espagne et le Portugal entrent dans l'Union européenne. Cette constitution ne subira pas moins de six réformes entre 1982 et 2004, dont celle de 1997, modifiant 166 articles, les dernières traces marxistes en sont expurgées.

La révolution des œillets provoque l'arrêt des combats dans les colonies qui accèdent très rapidement à l'indépendance avec des accords favorisant les mouvements communistes en liaison avec l'Union soviétique et ses satellites. On présentera le personnage de « l'amiral rouge » Antonio Alva Rosa Coutinho. L'indépendance de ces pays ne met pas fin aux luttes entre différentes factions, luttes dont le Portugal devenu démocratique ne se désintéresse pas. La présentation développera les cas particulièrement problématiques et douloureux, celui de Timor, du Mozambique et de l'Angola. Le Timor oriental annexé et martyrisé par l'Indonésie en 1975, accède à l'indépendance en 2002 après un référendum imposé par l'ONU. Le Mozambique

connaîtra vingt ans de guerre civile. L'Angola est le théâtre de trois guerres entre le MPLA aidé jusqu'en 1989 par l'Union soviétique et ses satellites, contre l'*Unità* jusqu'à la mort au combat de Jonas Savimbi, son chef historique, en février 2002. Au total, cette décolonisation bâclée par des militaires marxisés aura fait plus d'un million de victimes.

En ce printemps 2011, les plaies ne sont pas toutes pansées, quant au Portugal, il connaît les difficultés économiques des pays de l'Europe du Sud et une certaine nostalgie du grand homme.

*

¹Si le conférencier a été consultant de l'OCDE au Portugal entre 1974 et 1981, et chef de projet du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) en Angola (1981-1982), les vues qu'il exprime ici sont des vues personnelles.

15 février 2011

Résumé de la communication de notre confrère Paul FEUGA

LES PROVIDENCES DE LYON AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

De tous temps, mais en nombres variés, les sociétés urbaines ont secrété des laissés pour compte : enfants abandonnés, malades, vieillards, infirmes, handicapés de toutes sortes. Sous l'Ancien Régime, les laïcs ou les ecclésiastiques, animés par l'esprit de charité, avaient formé un ensemble d'œuvres de bienfaisance que la Révolution de 1789 détruisit. La Constitution civile du clergé, l'abolition des congrégations, les séquestres de biens ecclésiastiques ou laïcs privèrent ces institutions de leurs moyens humains et matériels.

Si elle tenta d'y substituer des institutions étatiques ou municipales, il apparut très vite que la République n'en avait pas les moyens et que le nouvel esprit de solidarité – appelé fraternité – n'avait pas l'efficacité du bénévolat. La transformation de la Société de Bienfaisance en Société Fraternelle en est le meilleur exemple.

Quand la société tenta de soigner les plaies laissées par la Terreur, les guerres révolutionnaires ou impériales, il apparût que les besoins étaient encore plus nombreux. On vit alors un foisonnement d'institutions de toutes sortes, dues aux initiatives de l'Église, des congrégations ou de simples particuliers. La multiplicité des actions de bienfaisance de Madame de la Barmondrière en porte témoignage.

Au nombre de ces œuvres nouvelles figurent les *Providences de Lyon*, d'inspiration laïque ou religieuse. Ces maisons, en ville ou dans les faubourgs, ont pour objet de sortir des enfants de la misère de la rue et d'éviter la délinquance qu'elle engendre. On y prodigue un enseignement élémentaire et une instruction religieuse tout en donnant les bases d'une morale sociale.

La fabrication de produits commercialisables tend à valoriser cet apprentissage tout en procurant des ressources à ces établissements. En cela, les Providences se heurtèrent très vite aux professionnels qui virent en elles des concurrents n'ayant pas à supporter des charges similaires. Les révoltes des canuts de 1830 et de 1834, tout en restant les manifestations les plus connues, ne sont pas les seuls signes de cette opposition. On verra davantage les enseignements qu'on peut tirer des attaques contre la providence Denis à la Croix-Rousse, les ateliers des Frères des Écoles Chrétiennes, montée Saint-Barthélemy, ou le refuge de l'abbé Rey à Oullins.

17 mai 2011

Communication de notre confrère Louis-Paul FISCHER,
Véronique Cossu-Ferrà FISCHER et Jean-Paul FREDON

JOACHIM PATINIR VOYAGES DANS D'HARMONIEUX PAYSAGES

Felipe Guevara, conseiller artistique de Charles Quint, puis de Philippe II d'Espagne, place Patinir parmi les plus grands maîtres flamands après Jan van Eyck et Rogier van der Weyden. De nombreuses copies de Patinir existent alors que moins de 20 tableaux lui sont attribués avec ses couleurs admirables. Cinq œuvres sont signées, dont la minuscule *Fuite en Égypte* de Bruxelles et la *Tentation de saint Antoine* du Prado à Madrid. Tout en se situant dans la tradition de Jan van Eyck, il semble avoir subi l'influence de Jérôme Bosch, son aîné de trente ans, dans sa façon de voir le paysage à vol d'oiseau, en vue panoramique.

Patinir est considéré, en même temps qu'Albrecht Altdorfer, comme l'inventeur du « paysage panoramique » où les personnages humains et leurs animaux sont tout petits, dispersés dans les plans successifs du paysage. Les sujets religieux avec des personnages minuscules sont, semble-t-il, des prétextes pour décrire des paysages de la nature immense et merveilleuse. Chez Patinir les paysages harmonieux paraissent, comme chez son contemporain Albrecht Altdorfer, Allemand de Ratisbonne, avoir une allure cosmique, au moment de la découverte de ciels nouveaux et de contrées inconnues, au-delà des mers.

BIOGRAPHIE

La biographie de Joachim Patinir (ou Patinier en français) est brève, avec de nombreuses incertitudes. Il serait né vers 1480 à Dinant au sud de Namur, à 90 km de Bruxelles, au pied d'un escarpement de la Meuse (Dinant le revendique), ou dans la ville voisine de Bouvignes où il aurait admiré et dessiné les fameux rochers. Le nom de Patinir évoquerait le fabricant de « patins », chaussures en bois de l'époque.

Il est certain que dès 1515, vers 35-40 ans, il travaille à Anvers avec Quentin Metsys et Joos van Cleve. Il aurait été influencé par le peintre Gérard David (1460-1523), ayant séjourné auparavant à Bruges. Des historiens d'art insistent sur l'influence de Jérôme Bosch. Son inscription en 1515 comme « franc-maître de la Guilde des peintres d'Anvers » est précédée par celle de Gérard David. Il aurait voyagé vers 1515-1520 aux Baux-de-Provence et peut être en Italie ? Le paysage de *la Fuite en Égypte* du musée de Berlin rappellerait un paysage des Baux. Il se marie avec la fille du peintre Édouard Buyst, dont il a deux filles.

En 1520, Albrecht Dürer dans son *Journal de Voyage*, relate sa visite à Patinir à Anvers. Il le qualifie de *gut landschafftmaster*, de bon paysagiste. Dürer connaît bien l'art du paysage et il suffit de penser à ses belles aquarelles réalisées (*Vue du val d'Arco*) lors de son premier voyage en Italie et au paysage en arrière à gauche d'un de ses autoportraits. Il emprunte à Patinir quelques-unes de ses fameuses couleurs et un de ses élèves, et il lui achète une de ses peintures, *l'Incendie de Sodome et Gomorrhe*. Il échange avec Patinir des dessins et gravures, un tableau de Baldung Grien. Le 5 mai 1521, Dürer assiste au deuxième mariage de Patinir avec Jeanne Nuyts, et à deux reprises réalise le portrait de Patinir (l'un, à la mine d'argent, est au musée de Weimar).

Jeanne Nuyts est déclarée veuve de Patinir par acte du 5 octobre 1524. Le peintre Quentin Metsys, ami de Patinir, est nommé tuteur des deux filles nées du premier mariage et de la troisième fille née du second mariage. Quentin Metsys a peint plusieurs personnages dans des paysages de Patinir, dont ceux de *La Tentation de Saint Antoine* (Prado) d'après un inventaire de 1574. De même, Joos van Cleve a peint la Vierge dans un paysage de Patinir.

Patinir a eu dans son atelier des élèves : Lucas Gossel, Cornelys Metsys, fils de son ami, Herri Met de Bles, qui porte aussi le nom de Patinir. Les historiens de l'art soulignent l'influence de van Eyck et surtout de Jérôme Bosch, avec des petits personnages apparemment indifférents au paysage imaginaire. Les rochers escarpés, si répétitifs chez Patinir, sont peut-être le souvenir des rochers de la Meuse à Dinant, des rochers de tableaux chrétiens du XV^e siècle, d'icônes byzantines, de peintures de Mantegna, Carpaccio, voire de peintures chinoises du XIII^e siècle où les rochers gigantesques dominent de minuscules cavaliers. Les tableaux de Patinir, estimés au XVI^e siècle, sont souvent petits : de 17 x 21 cm pour la célèbre *Fuite en Égypte* de Bruxelles, jusqu'à 121 x 177 cm pour le *Repos de la sainte Famille* du Prado à Madrid. Trois tableaux de Patinir sont signalés en 1521 au palais Grimani à Venise. Philippe II aimait contempler à Madrid ses Jérôme Bosch et ses Patinir.

« *Les personnages minuscules dans le paysage fournissent le point de départ de la composition, le sujet et le titre.* Patinir déroule l'histoire sans aucune hâte. La succession dans le temps est introduite subrepticement sous forme de scènes juxtaposées [...] Un plus grand espacement entre les épisodes, rendu possible depuis que le paysage pouvait s'étendre en profondeur en une suite de plans où se dissimulent les figures minuscules » (Max Friedländer).

On ne peut rien ajouter à cette brève biographie de Joachim Patinir, qui a été noircie par des biographes à partir de Karel Van Mander, qui le confondit en 1604 (dans *Schilderboek*) avec Herri Patinir, plus jeune, dit Met de Bles, coléreux, alcoolique et agité.

LES PAYSAGES PANORAMAS AVANT PATINIR

Avant Patinir, de tels paysages sont rares : les grands panoramas sont en 1340 à Sienne la fresque *Les Effets du bon gouvernement* d'Ambroggio Lorenzetti, et en 1444 à Genève *La Pêche miraculeuse* (tempera sur bois) de Konrad Witz. D'autres paysages panoramiques sont en Italie ceux de Piero della Francesca (*Triomphe de Battista Sforza*, 1465, aux Offices) et de Pollaiuolo (un *Martyre de saint Sébastien*, 1475, à Londres).

Le paysage n'existe pas dans les peintures préhistoriques. En Égypte, de manière schématique, un étang ou un bassin sont peints avec des oiseaux, encadrés de papyrus et d'arbres couchés sur le sol ; de même des scènes de combat ou de pêche sont dans une zone couverte de végétation aquatique et de ruisseaux peuplés de poissons, crabes, et oiseaux. Les « paysages » restent symboliques, sans profondeur, sans perspective.

En Grèce, sur quelques coupes ou vases en terre cuite, des personnages dansent devant un décor floral, ou des pampres de vignes, rappelant les décors floraux stylisés de la civilisation égéenne, de la Crète antique ou de Théra (Santorin) vers 1800 av. J.-C. De même chez les Étrusques, quelques arbustes ou arbres à fleurs symbolisent la nature.

Chez les Romains (musées de Rome et de Naples) de rares fresques ou peintures murales provenant de Pompéi (du I^{er} siècle avant J.-C.) ou de la villa de Livie, épouse d'Auguste, à la Prima Porta à Rome (première moitié du I^{er} siècle)

représentent des paysages. Ce sont des paysages imaginaires, clos par des haies végétales denses, des vergers fermés ou des clairières charmantes enrichies de statues et de petits monuments sacrés, avec de petites silhouettes d'humains et d'animaux tranquilles, des ciels sillonnés d'oiseaux. Ces paysages clos comportent exceptionnellement une trouée panoramique. En dehors de ces rares paysages de la nature dans la peinture romaine, nous connaissons un seul paysage urbain d'une ville sur la mer, avec des rues, le port, des bateaux, provenant de Stabies (I^{er} siècle, musée national de Naples). Parmi les mosaïques de Piazza Armerina, en Sicile, existent de grandioses panoramas comme celui de la crue du Nil : le paysage est évoqué schématiquement pour servir de cadre à de petites scènes avec des détails célébrant les activités des hommes avec leurs animaux.

La diffusion de la religion chrétienne détermine dans l'Antiquité l'abandon de la représentation du paysage : la seule beauté digne d'être contemplée et peinte est la beauté spirituelle, la manifestation de Dieu et de ses saints. Les peintures doivent attirer l'attention du chrétien vers l'éternelle perfection de Dieu et de la vie éternelle : l'art doit révéler une réalité plus belle que la nature. La nature est hostile et dangereuse. Les seuls éléments de la nature retenus, comme le palmier, les rochers stylisés, sont symboliques et participent à la réalité plus intense d'ordre spirituel.

Dans l'art byzantin, sur de nombreuses icônes, sont représentées des scènes de plein air comme celles d'Abraham servant à table dehors les trois anges, ou de l'entrée du Christ à Jérusalem sur une ânesse suivie de son petit. Le paysage est évoqué par des rochers escarpés, traduisant le désert, et par un ou deux arbres, oliviers ou palmiers. Sur la mosaïque du *Bon Pasteur*, à l'intérieur du Mausolée de Galla Placidia, de Ravenne, le plus ancien des tombeaux de Ravenne (première moitié du V^e siècle), dans une solennité sacrée, disposées symétriquement, six brebis orientées de manière différente tournent la tête vers le Bon Pasteur : le paysage est simple avec des collines jaunes, creusées d'une ombre grise qui crée un certain relief, avec une ligne de crête portant des arbres agités dans un ciel d'un bleu intense évoquant le monde futur.

Lors de la Renaissance carolingienne, quelques manuscrits (*manuscrit d'Utrecht* à Reims) réalisent une évocation à peine plus marquée du paysage, arbustes, collines dénudées, rochers.

Saint François d'Assise (1181-1226) modifie le regard vers la nature. François d'Assise célèbre la nature, le soleil, prêche aux oiseaux, se penche vers les fleurs : les objets naturels sont perçus pour leur beauté de créations divines. Déjà au XII^e siècle la représentation de jardins enchantés (Eden, Paradis) devient mythe consolateur : « *Le mot « paradis » emprunté à la langue persane, signifie un enclos entouré de murs ; le goût très vif pour les jardins clos à la fin du Moyen-âge est peut-être un héritage des Croisades* » (Kenneth Clark). Albert le Grand (1193-1280) dans *De Vegetabilibus* décrit le jardin d'agrément protégé de la brutalité du monde, pour l'épanouissement de l'amour divin et de l'amour humain, avec « *quantité de plantes aromatiques et de fleurs violettes, ancolies, lys, roses, iris dont la diversité réjouit le regard* ». Pour Albert le Grand et François d'Assise, la nature, œuvre de Dieu, n'est plus la *nature-image du péché* des siècles précédents.

Giotto (1266-1337), soixante ans après François d'Assise, présente une peinture nouvelle qui se dégage des influences byzantines. Il invente des fresques de scènes fascinantes et poétiques avec des personnages « vivants » conversant dans des paysages simples. Ses paysages austères n'ont pas les fleurs célébrées par François d'Assise, mais des couleurs harmonieuses, quelques collines, arbres ou maisons, une

chaîne montagneuse dénudée dans *Saint François recevant les stigmates* ou *La Fuite en Égypte*, (Padoue, 1304).

Dans le premier tiers du XIV^e siècle la municipalité de Sienne décide la décoration de salles du *Palazzo Pubblico* par des fresques représentant des forts dont la ville venait de s'emparer : *Allégories du Bon et du Mauvais gouvernement*. Simone Martini évoque la victoire de Guidoriccio da Fogliano dans des paysages dénudés et irréels. Dix ans plus tard Ambroggio Lorenzetti (1290-1343) peint en 1340 une fresque remarquable, un panorama inédit, la première grande représentation connue du paysage moderne, avec des cavaliers, des paysans, des animaux dispersés dans la campagne siennoise, des vignes, des petites collines, des vallées boisées et des lointains aux couleurs limpides. On peut rapprocher les fresques de Sienne de celles de la garde-robe du palais des papes à Avignon (1343).

Après le « miracle » des peintures de vastes paysages d'Ambroggio Lorenzetti et de Giotto, de belles peintures réduisent toujours la nature au *jardin clos* : *l'hortus conclusus* autour d'Adam et Ève au Paradis terrestre ou autour de la Vierge Marie. Le « jardin clos » avec ses herbes et fleurs symboliques ou médicamenteuses du XII^e au XV^e siècles séduit davantage la plupart des peintres que la nature dangereuse ! La vision d'un paysage cultivé uni à des architectures de châteaux est donc étonnante dans les miniatures des *Très Riches Heures du duc de Berry* des frères de Limbourg (1416). Hubert van Eyck vers 1420 dans les miniatures, *Heures de Milan-Turin*, réalise aussi des paysages d'une grande beauté dont celui du *Baptême du Christ*.

En 1444, Konrad Witz peint la *Pêche miraculeuse* (Genève) : le Christ discute avec les apôtres, sur un retable donnant la première figuration topographique exacte, reconnaissable de nos jours, celle du lac de Genève, du mont Salève et des Alpes. En 1473, Léonard de Vinci dans une gravure représente une vue de la vallée de l'Arno (musée des Offices). Dürer en 1494 peint des aquarelles de paysages de son voyage en Italie.

Dans la première moitié du XV^e siècle la découverte de la peinture à l'huile permet aux artistes flamands des paysages visibles derrière ou à côté des personnages principaux, comme dans *L'adoration de l'Agneau mystique* (1426) de Jan van Eyck (1399-1444), ou à travers une fenêtre : ainsi dans la *Vierge du chancelier Rolin* de Jan van Eyck, 1435 (Louvre), dans *St Luc peignant la Vierge allaitant*, 1450 (musées de Boston et de Bruges) de Rogier van der Weyden ; ou derrière les bergers du célèbre retable Portinari de Hugo van der Goes (musée des Offices).

Les grands Vénitiens, les Bellini (surtout Giovanni), Mantegna, vont à la même époque présenter de beaux paysages derrière les *Vierges à l'enfant*, *La crucifixion* (de Mantegna, 1456, au Louvre), *le martyr de saint Sébastien* de Pollaiolo, 1475.

Parmi les peintres nés vers 1440-1460, de la génération antérieure à Patinir, certains ont étudié les nuances des paysages, les éclairages, les nuages, les perspectives atmosphériques (en Flandre) et géométriques (en Italie). Ce sont dans le Nord : Martin Schongauër (1445-1495), Jérôme Bosch (1450-1516), Gérard David (1460-1523) ; en Italie, ce sont Botticelli (1445-1510), Léonard de Vinci (1452-1519), Carpaccio (1460-1526). Il est intéressant d'admirer les paysages en arrière plan des *Vierges aux rochers*, de la *Joconde* de Léonard de Vinci.

Les peintres nés comme Patinir, vers 1475-1480, et intéressés par le paysage sont dans le Nord : Dürer, 1471-1528, Cranach, 1472-1553, Altdorfer, 1480-1538 ; en Italie, Giorgione (1470-1510) avec *La tempête*, Raphaël (1483-1520). Patinir et Albrecht Altdorfer sont les seuls à réaliser de vrais paysages panoramiques où dans l'immensité

les hommes sont petits : Alfdorfer avec *La Bataille d'Alexandre*, 1529, à Munich, le *Passage de Pont* à Londres, avec des coloris vifs, voisins de ceux de Grünewald.

COMMENT CONNAÎTRE PATINIR ?

En France, il y a seulement trois tableaux de Patinir : le premier au Louvre, *Saint Jérôme pénitent*, le deuxième à Dijon, une *Madeleine pénitente* que les conservateurs de Dijon attribuent plutôt au maître des demi-figures. Le troisième à Cassel dont le musée départemental de Flandre, ouvrant ses portes en octobre 2010, présente des œuvres remarquables de maîtres flamands dont un Patinir : *Paysage avec saint Christophe portant l'Enfant Jésus*. Ce tableau est l'objet d'une « lecture » de Sylvie Germain (éditions Invenit, 2010).

Le musée du Prado à Madrid permet d'admirer et connaître Patinir avec plusieurs peintures. Deux livres intéressants présentent d'excellentes reproductions : *Patinir ou l'harmonie du monde* de Maurice Pons et André Barret (éditions Robert Laffont, 1980) et *Joachim Patinir* du danois Henrik Stangerup (éditions Flohic, 1992). Alejandro Vergara à l'origine de la remarquable *Exposition Patinir 2007* au Prado, dans le catalogue, souligne les caractères particuliers du premier peintre du paysage avec les vues panoramiques « où le paysage occupe la majeure partie du tableau et où chaque détail est peint avec la même netteté du premier au dernier plan : la ligne d'horizon droite laisse le paysage ouvert ; d'extraordinaires formations rocheuses se mêlent aux cours d'eau ; les bleus d'une intensité particulière, sans précédent, augmentent la sensation d'immenses distances. »

LES THÈMES DANS LES PEINTURES DE PATINIR

Ce sont des thèmes religieux prétextes à la représentation d'un vaste paysage : le *Passage du Styx* avec l'Enfer et le Paradis, la *Fuite de Sodome et Gomorrhe* avec les anges, la *Sainte Famille*, fuite en Égypte ou repos pendant la fuite, ou des saints plusieurs fois représentés : dans un ordre décroissant *Jérôme pénitent*, la *Tentation d'Antoine*, *Jean-Baptiste prêchant* ou *baptisant*, *Christophe* portant l'Enfant et franchissant le fleuve, *Marie-Madeleine* en extase ou pénitente, *Catherine d'Alexandrie* dans son supplice.

Les paysages sont harmonieux avec une savante perspective atmosphérique : les premiers plans sont peints avec des couleurs ocres, brunes et rouges, les seconds plans dans des tons de verts variés, les lointains avec des bleus étonnants. Un long fleuve tranquille déroule ses méandres aux pieds des fameux rochers « étranges », dans des vallons ou plaines, avant de s'élargir en un large estuaire à l'horizon près d'une ville portuaire. Les personnages principaux n'occupent qu'une petite partie du premier plan. Les personnages paraissent en voyage : voyage sur la route ou à travers un fleuve, ou « voyage intérieur, mystique » en méditation ou en prière dans un coin isolé de la nature. Les voyages sur la route ou sur le fleuve sont dans l'*Incendie de Sodome et Gomorrhe* (à Rotterdam), dans les *Fuites en Égypte de la Sainte Famille* ou dans les *Repos pendant la Fuite en Égypte* (musées d'Anvers, Berlin, Copenhague, Bruxelles, Rotterdam, Madrid). Le *Repos pendant la Fuite en Égypte* est dans l'isolement, et parfois Joseph semble chercher de la nourriture ou s'occuper de l'âne pendant que la Vierge, assise, s'occupe de l'Enfant et une fois allaite l'Enfant. Le *Voyage sur le fleuve* se situe sur le Jourdain avec Jean-Baptiste ou sur la rivière pour *Christophe portant l'Enfant*.

Les saints en prière ou méditation sont dans un « voyage intérieur » : *Jérôme pénitent* est le plus représenté (Louvre, Londres, Karlsruhe, Madrid, New-York) ; les

tribulations de son lion blessé, de son âne dérobé, sont contées éparses dans la nature comme dans une bande dessinée de nos jours ; Antoine au désert est tourmenté par les démons, Madeleine est en extase ou pénitente devant un crâne humain et le crucifix. Le martyr de Catherine d'Alexandrie est présenté de manière originale : au milieu d'un chaos de rochers, loin de l'estuaire du Nil ! Les personnages secondaires sont minuscules dans les second et troisième plans, mais peints avec une extrême précision. Le mystère et le rêve dans ces tableaux proviennent de la représentation d'un paysage idyllique et symbolique figurant le monde, avec des couleurs denses et éclatantes : l'œil peut se reposer sur la vue d'ensemble ou parcourir les divers plans du panorama, où cheminent des soldats dangereux et de modestes pèlerins, où travaillent de calmes agriculteurs avec des moutons, chèvres et chevaux, voire des chameaux, où gambadent des animaux sauvages, le lion de saint Jérôme, de jolis daims, d'attendrissants petits lapins, de nombreux oiseaux, hirondelles, cygnes (*Fuite en Égypte* d'Anvers), perroquets, paons, faisans dans le paradis du *Passage du Styx*.

PATINIR PARMIS LES PEINTRES FLAMANDS

Joachim Patinir est classé parmi les Primitifs flamands. Au musée du Prado à Madrid, il est placé près du *Char de foin* et du *Jardin des Délices* de Jérôme Bosch avec les paysages en arrière fond, en vue plongeante. Les couleurs des maîtres flamands de van Eyck, de Gérard David, ont séduit Patinir, mais certaines de ses couleurs sont bien particulières et séduisantes. Devant les paysages de Patinir le spectateur éprouve des sensations d'émerveillement que l'on retrouve plus tard avec Bruegel (1530 ?-1569) qu'il annonce, le Bruegel de la nature, des *Chasseurs marchant dans la neige*, 1565, au *Kunsthistorische Museum* de Vienne. Des parties de tableaux dans *le Repos dans la Fuite en Égypte* du Prado annoncent des paysages de Nicolo Dell'Abate et de l'École de Fontainebleau, et plus tard de Nicolas Poussin (1594-1665) avec *Les blés de l'été* ou *Ruth et Booz* (au Louvre).

Pour nous, la poésie de Patinir vient du « spectacle du monde » et de la vie présentée comme un voyage.

André Barret (*in Patinir ou l'harmonie du monde*) conclut : « L'œuvre de Patinir annonce l'avenir du paysage. *Le Repos de la Sainte Famille* du Prado semble dans ce domaine prophétique. Isolez dans la partie gauche de ce chef d'œuvre les constructions romaines et leur environnement, vous aurez un paysage de Poussin d'une poésie admirable ; prenez par contre sur la droite l'ensemble des travaux des champs : vous retrouvez l'atmosphère d'un tableau de Bruegel, cette juste présence de l'homme dans la nature. Patinir est un moment de grâce dans la nature. »

CONCLUSION

Joachim Patinir paraît bien le créateur du « paysage panorama ». Il mérite d'être mieux connu car la grande histoire du paysage flamand du XVI^e siècle s'ouvre avec lui et continue avec le génial Bruegel aux paysages plus réalistes des diverses saisons. Au même moment, à Venise, l'évolution est différente avec des peintures poétiques du paysage idéalisé de Giorgione.

Un tableau de Patinir gagne à être contemplé longuement. Sa peinture nous étonne moins que celle de Jérôme Bosch avec ses imaginations et ses personnages surprenants, et parfois incompréhensibles. Patinir nous charme par ses couleurs, sa vision nouvelle d'un paysage idyllique, même s'il a des rochers fantastiques étranges où

se nichent parfois des habitations. Les créatures monstrueuses sont rares : quelques animaux et une sorcière dans la *Tentation de saint Antoine*, le chien à trois têtes dans le *Passage du Styx*. Nous sommes loin de comprendre les étapes de la vie de ses saints, à moins de nous replonger dans le merveilleux de la *Légende dorée*. C'est souvent l'éloge de la vie de l'ermite, de la fuite du monde agité, en contemplant la nature, les petits oiseaux éparés dans la belle végétation.



Albrecht DÜRER
Portrait de Joachim Patinir



Joachim PATINIR ou PATENIER - *Saint Jérôme dans le désert* (vers 1515-1520)

Avec l'aimable autorisation du Musée du Louvre (R.F. 2429)

25 janvier 2010

Compte rendu de la conférence de M. Emmanuel GABELLIERI
Doyen de la faculté de Philosophie, université catholique de Lyon

**JOSEPH VIALATOUX, JEAN LACROIX, FRANÇOIS PERROUX,
UNE ÉCOLE DE PENSÉE LYONNAISE AU XX^e SIÈCLE**

Parler d'« école lyonnaise » pour présenter ces trois auteurs peut sembler excessif à certains car il ne s'agit pas d'une école au sens étroit comme la première école lyonnaise née autour de l'hebdomadaire *Demain* (1900-1907), ou la seconde active entre les deux guerres. Cependant les trois auteurs sont liés par des collaborations multiples au sein de la *Société lyonnaise de philosophie*, des *Semaines sociales de France* et de la revue de l'I.S.E.A., et une parenté de pensée indéniable les lie, qui s'observe sur une longue durée jusque vers les années 1970.

Joseph Vialatoux (1880-1970) fut un permanent de la *Chronique sociale* fondée par Marius Gonin et un des philosophes les plus fidèles des *Semaines sociales* pendant plus de trente ans. Toute sa vie, il se consacra à donner un sens chrétien à une action concrète politique et sociale. Pendant la seconde guerre mondiale, il participa à la revue clandestine *Témoignage chrétien*, et plus tard lutta contre le colonialisme et la torture en Algérie.

Jean Lacroix (1900-1986) fut un grand professeur de philosophie qui enseigna à Dijon, puis en khâgne à Lyon au Lycée du Parc pendant plus de trente ans. À la *Société lyonnaise de philosophie*, il rencontra le Père Auguste Valensin, Victor Carlhian et Joseph Vialatoux. Avec ce dernier, il devient assidu de la *Chronique sociale* et des *Semaines sociales*. D'autre part, ami d'Emmanuel Mounier, il participa à la direction de la revue *Esprit* et fut toujours un lien entre cette revue et le catholicisme social. Il opta pour un personnalisme ouvert. Pédagogue et philosophe, il dirigea la petite collection SUP aux Presses Universitaires de France et assura pendant 35 ans la chronique mensuelle de philosophie au journal *Le Monde*.

François Perroux (1903-1987), professeur d'économie politique d'abord à la faculté de Droit de Lyon, puis à celle de Paris et au Collège de France, apporta lui aussi de nombreuses contributions aux *Semaines sociales*, à la revue *Esprit* et fut un ami de Jean Lacroix et d'Emmanuel Mounier. En 1943, à Lyon, il rejoint *Économie et humanisme* aux côtés du Père Lebreton. Enfin, en 1944, il fonda l'I.S.E.A. et défendit une économie au service de l'homme et de tous les hommes, selon une formule reprise dans l'encyclique de Paul VI, *Populorum Progressio*, formule attribuée au Père Lebreton et revendiquée par François Perroux.

Quelle unité intellectuelle et spirituelle unit ces trois hommes ? Y-a-t-il une « école de Lyon » ? Tous trois s'appuient sur une philosophie de l'esprit et de la personne, dont la vocation est de s'incarner, avec une volonté de lier l'ensemble des sciences humaines, et de les lier au catholicisme. Une philosophie de l'action, de la praxis, inspirée de Maurice Blondel, leur est commune, avec l'idée du primat des actes sur le verbe et la pensée, et un refus du rationalisme. Cette philosophie s'incarne dans un christianisme qui donne à l'action quelque chose de l'ordre de la grâce, que la pensée n'a pas prévu. Leur est encore commun le rejet du naturalisme et de l'idéalisme. Pour François Perroux, l'économie est une science humaine, une science morale et non une science « naturelle » ; elle doit rechercher la satisfaction qualitative des besoins et non une satisfaction quantitative. Enfin chez tous les trois se manifeste

la double critique de l'individualisme et de l'étatisme et se retrouve une philosophie de la solidarité sociale qui s'appuie sur une démocratie sociale. Ce christocentrisme se manifeste à Lyon de Marius Gonin à François Perroux.

Rédaction de Nicole DOCKÈS-LALLEMENT
Secrétaire générale de la classe des Lettres et Arts

22 février 2011

Résumé de la conférence de M. Denis LACROIX

L'AVENIR DE LA TERRE EST-IL DANS LA MER ?

La mer recouvre 70% de la surface du globe mais, en proportion d'une Terre de la taille d'une orange, elle n'occuperait que le volume... d'une goutte d'eau !

Pourtant, c'est grâce à cette eau que la vie a commencé, il y a 3 milliards d'années.

L'homme a profondément transformé la surface terrestre et a commencé à perturber gravement les écosystèmes marins. Or la mer joue un rôle essentiel dans de nombreux systèmes de régulation dont le plus global, le climat. Elle offre d'immenses ressources et services dans de multiples domaines : énergie, pêche, aquaculture, minéraux, transport, tourisme, loisirs... Mais ces formes de valorisation sont-elles durables sur le moyen terme ? Quelle place pour la mer dans les projections dont nous disposons pour les vingt à trente prochaines années quand à l'avenir des sociétés humaines ? À l'horizon de 2030, la mer sera-t-elle une menace de plus ou un espace de développement maîtrisé ? Enfin, sous quelles formes et à quelles conditions pourrait-elle rester un domaine d'exploration et de rêves ?

Les démographes prévoient un milliard d'hommes supplémentaires sur Terre dans un délai d'à peine plus d'une génération et la majeure partie de cet accroissement serait observée sur la bande littorale. Comment concilier l'équilibre des écosystèmes marins côtiers avec une pression anthropique déjà considérée aujourd'hui comme excessive ? Au-delà du changement climatique, le changement global affectera plus fortement la mer que la terre parce que l'homme n'a pas de prise sur les masses océaniques en mouvement, ni sur la fonte des banquises, ni sur les chaînes alimentaires en trois dimensions. L'économie mondiale tire une part croissante de ses ressources de la mer, notamment dans le domaine énergétique : plus de 30% du pétrole et du gaz sont extraits aujourd'hui du plancher océanique sans compter les ressources minérales, dont l'inventaire est encore très parcellaire.

Pour ce qui concerne les ressources vivantes, si les 2/3 des stocks de poissons pêchés par l'homme sont en situation de surexploitation, il reste des millions d'espèces de bactéries, de micro-organismes, d'algues à découvrir dans la mer, dernier réservoir de biodiversité de la planète.

Les technologies marines permettent déjà de repousser les limites de l'investigation scientifique avec des robots de plus en plus élaborés et autonomes ; ainsi plus de 3 000 flotteurs submersibles automatisés sondent les océans dans tous les grands courants et transmettent à des réseaux de satellites des flux croissants de données dont l'analyse permet de multiples formes de valorisation comme la météorologie de long terme ou la surveillance des tsunamis.

Enfin, le rapport de l'homme à la mer n'est-il pas déjà en train de changer avec le souci d'une gestion plus collective de l'espace hauturier et la prise de conscience que si l'action non maîtrisée de l'homme peut dégrader l'ensemble des océans, en retour, une gestion responsable de la mer pourrait se révéler bénéfique pour toute la communauté humaine ?

29 novembre 2011

Communication de notre confrère Denis-Clair LAMBERT

NOS TROIS NOUVEAUX CONCURRENTS : LE BRÉSIL, LA CHINE ET L'INDE

Avant 1914 l'Angleterre, économie dominante, avait vu surgir de nouveaux concurrents : les États-Unis, l'Allemagne et la France, et même le Japon et la Russie tsariste. En 1945, quand les États-Unis accaparaient les deux tiers de la richesse mondiale et l'essentiel du commerce mondial, il n'y avait plus de concurrents, car l'Europe et le Japon avaient été détruits par la seconde guerre mondiale. Au cours de cette première moitié du siècle dernier, aucun observateur n'aurait eu l'idée de citer le Brésil, la Chine ou l'Inde comme des concurrents commerciaux et des puissances émergentes, voire émergées ! Ces pays très pauvres étaient des illustrations de ce que le président Truman allait qualifier en 1948 de pays sous-développés en leur promettant une aide, comme l'Amérique l'avait fait avec le programme Marshall pour l'Europe. Il faut rappeler qu'à cette époque de pénurie la Chine et l'Inde étaient dans une situation de dépendance alimentaire, leur population était périodiquement affectée par la famine. Même au Brésil, que le sociologue Josué de Castro décrivait comme une terre stérile de famines, personne ne pouvait imaginer l'émergence d'une puissance agricole. Les Occidentaux restaient persuadés qu'il leur faudrait nourrir le « tiers-monde » pendant des siècles !

Aujourd'hui il est bien évident que ces trois pays sont de nouveaux concurrents commerciaux, des puissances mondiales et bientôt les nouvelles économies dominantes. Et pourtant ces trois pays présentent autant de différences que de similarités.

LES DIFFÉRENCES, L'HISTOIRE, LA DÉMOGRAPHIE

Pour certains, une seule différence compte : la démocratie. La Chine reste un régime communiste autoritaire, sans libertés politiques. L'Inde est un miracle de survie d'un régime parlementaire démocratique, les élections se poursuivent et sont respectées. Le Brésil est aujourd'hui une démocratie, un régime présidentiel où est assurée la liberté d'expression et où les élections sont respectées.

Nous estimons que deux autres contrastes doivent être soulignés : le poids de l'histoire et l'évolution de la démographie.

1. L'histoire

Le **Brésil** est un pays neuf : à peine cinq siècles de civilisation à partir de sa découverte par Cabral en 1503. C'est le seul pays de population métisse : Indiens, Européens, Noirs, Asiatiques, où le mélange des races se soit poursuivi pendant un demi-millénaire. Pendant un siècle, l'apport migratoire des conquérants portugais fut restreint, puis arrivèrent les esclaves noirs (la moitié des esclaves de la traite africaine). L'influence portugaise pendant le régime colonial et l'Empire de Don Pedro II a dominé la culture de ce pays, apportant sa langue, ses églises et sa religion catholique. Cependant à la différence de ses voisins et surtout du Mexique, le Brésil a échappé aux

révolutions et aux invasions de ses voisins. Par voie de conséquence, les principaux monuments de la période coloniale sont encore debout. La plupart des villes brésiliennes sont récentes, mais elles conservent leur nom, Rio reste Rio. En Inde et en Chine, on a changé le nom presque toutes les villes : Bombay ou Canton ont un autre nom. Est-ce une façon d'abolir le passé ?

La **Chine** est l'une des plus anciennes civilisations de la planète, berceau des plus anciennes religions : Bouddhisme, Taoïsme et Confucianisme. Alors que la Chine avait connu des périodes brillantes au Moyen Âge, les cinq derniers siècles furent une succession de phases stables et prospères et de périodes de chaos et de déclin. En 1900, 1950 et même 1970, la Chine restait avec une population très pauvre, ce n'était pas un partenaire commercial : Hong Kong exportait plus que la Chine ! En revanche, la trajectoire de prospérité des quarante dernières années (10% de croissance économique annuelle, doublement tous les sept ans) a suscité une modernisation et un enrichissement sans précédent. En contrepartie la Chine moderne, celle des gratte-ciel et des autoroutes, ne préserve que difficilement son patrimoine du passé.

L'**Inde**, dans ses frontières actuelles, est un peu moins peuplée (1,2 milliards d'habitants) que la Chine. Quand elle était le joyau de l'Empire des Indes, elle s'étendait à toute la péninsule et à la Birmanie (elle était alors beaucoup plus peuplée que la Chine). Il est probable que la péninsule indienne a toujours été la région la plus peuplée du monde et surtout la plus dense. L'ancienneté des civilisations est, avec la Mésopotamie, la plus reculée (V^e et IV^e millénaire avant Jésus-Christ). Ce passé lointain a laissé des vestiges restreints, mais il ne saurait être répudié. Cependant l'Inde n'était avant l'époque moderne qu'une juxtaposition de royaumes hostiles. Ce qui différencie l'Inde de la Chine est son hétérogénéité ethnique, religieuse, linguistique ; celle-ci reste un obstacle important à l'intégration du territoire. Le démarrage de l'Inde est beaucoup plus récent, il débute dans les années 1990 et succède à des siècles de stagnation.

2. La démographie

Les trois pays concurrents sont entrés en phase de transition démographique. Il y a encore une dizaine d'années, les Nations Unies classaient les données démographiques de différentes nations en fonction de leur fiabilité. Depuis, certains pays ayant protesté, surtout en Afrique, cette information a disparu. C'est pourquoi beaucoup estiment que la population de la Chine est sous-évaluée. Quant au Brésil et à l'Inde, comment compter les naissances et les décès dans un bidonville ?

Beaucoup pensent encore que le Brésil est une région de faible population et que la Chine est beaucoup plus peuplée que l'Inde. Ce n'est pas tout à fait exact : le Brésil approche de 200 millions d'habitants, la Chine de 1,3 milliard et l'Inde de 1,2 milliard. Mais dans 40 ans, l'Inde aura dépassé la Chine. Si l'on ajoute le Pakistan et le Bangladesh, la péninsule indienne sera peuplée de 2,2 milliards d'habitants (1,5 en 2010). La population de la Chine sera la même qu'en 2010, et le Brésil aura 223 millions d'habitants. La croissance démographique actuelle est de 1,5% par an en Inde, celle du Brésil de 0,9% et celle de la Chine de 0,5% ! *En 2010 il naissait 28 millions d'Indiens, 16 millions de Chinois, 3 millions de Brésiliens (et 5,4 millions dans l'Europe des 27) !*

La densité est la différenciation majeure de ces trois pays-continent ; le Brésil est encore un pays vide. *Le record de densité est celui d' l'Inde, 378 habitants au km², autant qu'en Hollande, dans un immense pays entièrement occupé ; le second niveau est celui*

de la Chine : 141 habitants/km², mais dans un pays dont les deux tiers sont désertiques ou à très faible peuplement ; enfin vient le Brésil, seulement 23 habitants au kilomètre carré, mais dans un pays dont la plus grande partie n'est pas habitée, en particulier l'Amazonie.

Alors intervient le taux d'urbanisation. La divergence est beaucoup plus importante : 86% des Brésiliens habitent dans les villes, 43% des Chinois et seulement 29% des Indiens, ce qui n'empêche pas ces trois pays d'avoir créé des mégalo-poles de 10 à 20 millions d'habitants : Sao Paulo, Rio ; Mumbai (Bombay), Chennai (Madras) ; Shanghai, Pékin.

Pour l'équilibre des sexes, le trait commun entre la Chine et l'Inde est le rapport de masculinité des naissances qui favorise la survie des garçons, de telle sorte qu'il manque 150 à 200 millions de femmes dans les deux pays. Au contraire au Brésil il y a autant de femmes que d'hommes.

La répartition ethnique oppose le Brésil, nation métisse, et l'Inde, juxtaposant des milliers d'ethnies qui se mélangent peu, à la Chine, seul pays, avec le Japon, qui soit ethniquement homogène où 90% des habitants sont d'origine Han, malgré la présence et parfois résistance de minorités ethniques (Tibet, Mongolie).

Dernière différence le vieillissement : la jeunesse de la population reste un atout au regard de l'Occident, mais aujourd'hui l'accroissement de la population âgée pose un problème sérieux pour le financement des retraites. Si la France a déjà 20 000 centenaires, on comprend que pour une population 20 fois plus grande, la Chine aura à prendre en charge des centaines de milliers de personnes très âgées et dépendantes !

LES SIMILARITÉS : PAYS-CONTINENT, PUISSANCE MILITAIRE, CORRUPTION

1. Pays-continent

Les pays-continent ont pour caractéristique l'ampleur des distances, comme en Amérique du Nord : en Chine et en Inde, du nord au sud et d'ouest en est, les distances sont de 4 000 kilomètres, en Inde de 3 000 ! La Chine, dotée de plus de neuf millions de kilomètres carrés, constitue une véritable pays-continent, aussi vaste que les États-Unis et peuplé de plus d'un milliard d'habitants. Elle est deux fois plus vaste que l'Union européenne, sa densité est un peu plus élevée. Or l'Europe est formée de nations très riches en phase de stagnation, dont les marchés intérieurs sont saturés. Au contraire la Chine est un marché intérieur potentiel presque sans limites. La situation du Brésil est similaire (8 500 000 km²) ; ils vivent pour les quatre cinquièmes dans des villes géantes. La supériorité du Brésil a été d'avoir mis en place depuis longtemps une infrastructure moderne (routes, aéroports) et une industrie très diversifiée. L'avantage de la Chine est de pouvoir construire une infrastructure, utilisant des techniques plus récentes : elle leur permet de relier au marché les régions isolées. La croissance très rapide de la Chine, semblant échapper à la crise économique et financière actuelle, reste une exception : pourvu que cela dure, car les exponentielles se brisent un jour ou l'autre ! Le talon d'Achille de l'Inde reste la pauvreté de masse de la plus grande partie de la population. Comme en Chine, une classe moyenne aisée et éduquée s'est formée, mais la croissance économique est récente : pendant des décennies l'Inde était restée stagnante, au moment où la Chine décollait.

2. Puissance militaire

La Chine et l'Inde sont des puissances atomiques, leurs forces aériennes et terrestres sont considérables ; l'industrie militaire brésilienne est la plus importante de

l'Amérique latine. Les trois pays sont des acheteurs d'armement et plus encore des vendeurs d'armement. Les mitraillettes, bazookas, bombes et missiles utilisés sur les trente-cinq sites de guerres du tiers monde sont en partie produits dans l'ex-URSS, mais de plus en plus fabriqués par les complexes militaro-industriels de la Chine, de l'Inde et du Brésil. L'Inde a connu cinq guerres de confrontation avec le Pakistan, les deux puissances disposent de l'arme atomique. La Chine a diminué de moitié ses effectifs (2 millions de soldats) et augmenté de moitié son budget militaire estimé à 100 milliards de dollars. Elle a investi des ressources considérables dans son industrie nucléaire et spatiale ; ses forces navales ont été développées. Le Brésil dispose d'un atout essentiel, son industrie aéronautique (avions et hélicoptères). Pour la France, qui est le quatrième vendeur d'armement dans le monde, la compétition n'est pas limitée aux États-Unis et à la Russie, de plus en plus les concurrents sont Chinois, Brésiliens et Indiens !

3. Corruption

Il faut noter une correspondance entre la corruption et la criminalité : là où les détournements de fonds publics, les pots de vin et le trafic d'influence sont les plus répandus, il règne le plus souvent une criminalité très élevée, par exemple au Brésil et en Inde, où les taux d'homicide des grandes villes sont proches de ceux de la Colombie et du Mexique. Sur ce plan, la Chine ne fait pas état de la « mort violente », car ces faits divers ne font pas partie des messages des pouvoirs publics.

Les trois pays concurrents se trouvent au milieu de la liste des pays corrompus (*Transparency International*) : sur une échelle de 10 (pas de corruption) à 1 (corruption maximale) à des niveaux assez proches de la Tunisie. Le plus corrompu serait l'Inde (note 3,3), à faible distance de la Chine (3,5), et le moins corrompu serait le Brésil (3,7). Il faut noter que la Russie en 154^e position (2,1) est perçue comme presque aussi corrompue que l'Afrique subsaharienne.

*

Quand et comment le Brésil, la Chine et l'Inde sont-ils devenus des concurrents redoutés des puissances occidentales ?

Le critère de la compétition, pour nos concitoyens, est l'arrivée dans nos foyers de produits fabriqués provenant de ces contrées lointaines et la délocalisation de nos activités, notamment industrielles, ou même la prise de contrôle de nos entreprises par des groupes inconnus. Cette « menace » ne doit pas être exagérée : les trois concurrents ne représentent qu'une faible part de notre commerce extérieur, nous continuons d'acheter et de vendre à proximité dans le marché commun, nos délocalisations se dirigent vers l'Europe centrale ou l'Amérique du Nord, nous fabriquons plus de voitures en Roumanie qu'au Brésil, nous vendons plus d'armes au Moyen Orient qu'en Chine. Dans l'avenir, nous pensons que les changements seront très rapides ; l'Europe et le monde arabe peuvent devenir durablement des régions stagnantes, nous devons réorienter nos échanges vers les zones de croissance : précisément le cas du Brésil, de la Chine et de l'Inde.

LE BRÉSIL : PUISSANCE AGRO-INDUSTRIELLE

Au Brésil, la stabilité politique du XIX^e siècle a permis d'asseoir la modernisation actuelle sur une longue transition, car l'industrialisation ne débute que dans les années 1930. En fait, suivant l'économiste et historien Angus Maddison, qui a

évalué les performances à long terme du monde (1820-2000), le Brésil est le pays qui a bénéficié de la croissance économique la plus forte, aux côtés des États-Unis, une expansion beaucoup plus rapide qu'en Russie ou même au Japon.

Le Brésil n'a pas eu à supporter le coût des guerres et des révolutions, alors que beaucoup de grandes puissances ont subi de longues périodes de régression économique. 5 à 6% de croissance économique aujourd'hui assure une progression rapide du revenu par habitant, du niveau d'instruction et de santé de la population. L'expansion brésilienne repose sur deux moteurs : l'agriculture et l'industrie.

1. La puissance agricole

La chance du Brésil depuis l'an 2000 a été l'augmentation des prix de toutes les matières premières agricoles et minérales. À la différence des premiers chocs pétroliers, les cours des grands produits agricoles (blé, riz, maïs, soja), même tropicaux (café, sucre, cacao) ont accompagné la hausse du pétrole, du fait de la demande croissante de la Chine. Ainsi le Brésil est devenu en peu de temps l'un des principaux exportateurs agricoles. Les entreprises agricoles parviennent à des échelles de production que l'on ne peut retrouver qu'en Amérique du Nord. Le Brésil sur ce plan est incontestablement le potentiel agricole le plus dynamique. Pourquoi ?

– Le premier atout est la *progression continue des frontières agricoles*. Ce phénomène était au départ caractéristique du sud-est du Brésil, quand la culture du café s'est déplacée de la région de Baía vers l'état de São Paulo et le Paraná. Puis les zones de culture ont été étendues en direction du nord-est, avec le transfert de la capitale à Brasília et la construction des routes transamazoniennes.

La véritable extension de la mise en valeur agricole du « *cerrado* » dans le Goiás et le Mato Grosso est récente : elle accompagne la production de maïs et de canne à sucre (distillation de l'éthanol) et la culture du soja. De vastes régions antérieurement consacrées à l'élevage extensif ont été défrichées etensemencées. Ce sont d'immenses domaines, très mécanisés, où des centaines de machines agricoles et d'engins de travaux publics sont à l'œuvre, peu de main-d'œuvre, des laboratoires de biotechnologies, des silos, des routes, des avions-cargos. La farine, l'huile et les tourteaux de soja sont aujourd'hui inséparables des nouveaux modes de consommation des humains et surtout des animaux, non seulement les bovins, mais surtout les gallinacés. Le Brésil est devenu l'un des principaux producteurs et exportateur de poulets. Si la Chine devient son client privilégié, c'est également du fait que le soja et le poulet sont une composante essentielle du régime alimentaire des Chinois !

– Le deuxième atout est la *diversité des productions agricoles*, qui bénéficient de zones climatiques différentes : on cultive des vergers et la vigne (le vin blanc et même rouge) dans le rio Grande du Sud ; les caféiers et cacaoyers, la canne à sucre, le coton, le tabac, le soja, les bananiers, les manguiers, l'igname et la patate douce en zone tropicale ou équatoriale. La forêt primaire et les nouvelles exploitations rationnelles du bassin de l'Amazonie sont une richesse traditionnelle du Brésil (les Eucalyptus peuvent pousser cinq fois plus vite qu'en Chine ou en Inde) ; enfin, le Brésil est un pays de pêche, doté d'un littoral très étendu et de grandes rivières poissonneuses, mais il semble que le développement de l'aquaculture soit embryonnaire (à la différence de l'Asie des moussons). Le Brésil occupe à l'exportation le premier ou deuxième rang pour la plupart de ces denrées : il les commercialise en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Asie.

– Le dernier atout est bien sûr *la fertilité des sols* : elle fait mentir la conviction des grands géographes persuadés que les sols des zones tropicales et surtout équatoriales restaient peu fertiles faute d'humus, de saisons, d'arbres à feuilles caduques. Il est vrai que le café et la canne à sucre épuisent les sols, que la destruction de la forêt et la culture sur brûlis engendrent des déserts de latérite lessivés par les pluies tropicales. Cependant il n'y a pas un seul climat et uniquement des incendies et déforestations sauvages. Les nouveaux fermiers sont ouverts aux derniers progrès des assolements, des engrais et pesticides, et des OGM : les terroirs de soja n'ont pas été stérilisés par des faire-valoir imprudents.

2. La puissance industrielle

Au Brésil, l'agriculture ne représente plus que 6% du produit intérieur brut, comme en l'Europe, l'industrie représente encore 25% de la richesse globale, plus que chez nous, les services les trois quarts du PIB, comme chez nous. Cette importance des services ne doit pas surprendre, car la plupart des citoyens sont des employés et prestataires de services, y compris les habitants des bidonvilles ! Et pourtant le Brésil est devenu depuis quelques décennies une grande puissance industrielle. Cette mutation s'explique par l'importance des ressources énergétiques, la place essentielle de la sidérurgie, des complexes chimiques, des industries mécaniques et de l'industrie automobile, l'importance de l'industrie aéronautique et des infrastructures de transport ou de travaux publics, et surtout l'essor des activités de technologie avancée : électronique grand public, industrie pharmaceutique.

Le Brésil est beaucoup moins vulnérable que ses concurrents pour l'énergie. Il était au moment des premiers chocs pétroliers (1973) très dépendant des importations de *pétrole*. Les dirigeants se sont alors lancés dans plusieurs directions, d'abord l'aménagement des grands barrages sur le fleuve Paraná qui leur offrit un excédent de production électrique, le développement des centrales nucléaires, des éoliennes et plaques photovoltaïques, la production et utilisation de l'éthanol comme carburant, et, bien sûr, l'intensification de la prospection pétrolière. Cette dernière orientation a permis de trouver en off-shore, près de la côte de Rio et Santos, des gisements qui ont assuré son autonomie pétrolière.

L'*industrie automobile* brésilienne est surtout orientée vers le marché intérieur, elle produit de petites voitures adaptées aux embouteillages de ses villes, les carburants y sont chers au regard du pouvoir d'achat local. Le parc de 30 millions de véhicules est plus faible qu'en France, mais le marché potentiel est considérable : tous les Brésiliens voudraient une voiture ! La fragilité principale de cette industrie est la présence d'un trop grand nombre d'opérateurs ; les principales firmes européennes, japonaises et américaines sont venues monter des voitures, sans atteindre les capacités minimales de production (5 000 voitures par jour). Il faudrait réduire à 3 ou 4 entreprises le nombre d'opérateurs et de sites, de façon à pouvoir exporter davantage.

L'*industrie aéronautique et spatiale* brésilienne est l'une des seules d'Amérique Latine, elle est ancienne et très puissante. Une coopération privilégiée s'est nouée avec la France, nos entreprises (EADS, Eurocopter, Ariane espace) et nos gouvernements ont fini par accepter des transferts majeurs de technologie. La fabrication d'avions de ligne est nourrie par l'accroissement du trafic aérien ; pour franchir 5 000 à 10 000 kilomètres seul l'avion est rentable. Des milliers d'aéroports en dur relient les grandes villes, il faut y ajouter tous les petits aéroports aux pistes de latérite des plantations et des centres miniers. Par ailleurs, la fabrication d'hélicoptères de combat, de transport de gros matériels et de passagers est légitimée par la difficulté d'accès aux régions

enclavées. Beaucoup plus tard, la Chine et l'Inde sont entrés sur ce marché, mais le Brésil (et Israël) possèdent un bénéfice d'antériorité.

Enfin, source de conflit sur la protection des brevets, l'industrie pharmaceutique brésilienne se substitue progressivement aux importations.

LA CHINE : UNE STRATÉGIE DE REMONTÉE DE GAMME

La Chine est déjà la deuxième puissance économique mondiale et probablement le deuxième exportateur, ce qui était impensable il y a 30 ans. Le revenu par habitant est aujourd'hui proche de celui du Brésil (en parité de pouvoir d'achat) ; la pauvreté a diminué de moitié. Pendant longtemps la Chine a été considérée (à l'exception de la soie) comme une zone d'activité industrielle de bas de gamme, où l'on fabriquait des jouets et des « tee-shirts », des chaussures de mauvaise qualité ; on imitait ce qui était facile à recopier. Cette image est périmée, du fait que les Occidentaux ont sous-estimé la vitesse de la modernisation et les valeurs de la civilisation chinoise : la puissance de la solidarité familiale, l'attachement au travail et à l'épargne, et surtout la soif d'instruction. L'instruction est la valeur suprême de la famille (les enfants peu nombreux doivent honorer leur famille par leurs résultats scolaires et universitaires). Faut-il rappeler que, partout dans le monde, les enfants chinois ont les meilleures performances dans les tests mathématiques et scientifiques. Ils partagent cet atout avec les Japonais, du fait que leur population est homogène, que l'enseignement et les examens sont impitoyables. L'uniforme des écoliers et lycéens, la persistance de la séparation des sexes, l'ordre qui règne dans les établissements découlent d'une discipline rigoureuse. Quel contraste avec les écoles françaises ou les universités grecques !

Trois mutations fondent la montée en puissance de la Chine : une expansion agricole sans précédent, le gigantisme des infrastructures, et la diversification des activités industrielles.

1. De la pénurie à l'abondance agro-alimentaire

La Chine surpeuplée a été pendant longtemps une terre de famines, où la survie de la population paysanne était subordonnée aux bonnes récoltes et aux caprices de la nature : sécheresse, inondations et séismes. Jusqu'en 1950 les quatre cinquièmes de la population vivaient de l'agriculture. La rizière dans les régions de plaines a toujours été une culture intensive, susceptible de produire trois récoltes par an. Cependant cette production alimentaire augmentait moins vite que la population (la loi de Malthus) ! La collectivisation des terres et le « grand bond en avant » ont d'ailleurs abouti à l'une des plus grandes famines de l'histoire de la Chine.

Aujourd'hui la Chine est sortie du seuil de la famine, la production et les exportations agro-alimentaires ont augmenté dans les mêmes proportions qu'au Brésil. C'est la première puissance agricole mondiale. La moindre portion de terre arable est cultivée, d'abord en zone alluviale, puis dans les sites de collines et montagnes, où la rizière s'étage en terrasses, enfin et de plus en plus dans les serres, le toit des immeubles, la cour des bidonvilles ou le fond des barques et des sampans. Les productions dominantes répondent à la demande de la population et à leur régime alimentaire : riz, blé, soja, sucre, thé, champignons, fruits et légumes, huile ; les protéines animales sont surtout fournies par les poissons, les insectes, le porc et le poulet. La Chine est souvent le premier producteur, exportateur et importateur

mondial. Ce qui est le plus frappant est la capacité d'innovation ou d'imitation de ce pays, qui a introduit plus vite et plus massivement les changements techniques induits par l'internationalisation des échanges agro-alimentaires. Nous en prendrons deux exemples : l'aquaculture et les fleurs, car la Chine en est le premier producteur mondial.

L'aquaculture s'est diffusée au cours des trente dernières années ; rapidement on vit surgir de nouveaux concurrents : la crevette, pour un temps dominée par l'Équateur, puis aujourd'hui par les élevages de la Thaïlande et surtout de la Chine. L'atout de la Chine repose sur les échelles de production : des exploitations de plusieurs milliers d'hectares ont surgi qui approvisionnent plus d'un milliard de Chinois et une demande mondiale insatiable. La réussite la plus innovante a été l'élevage du poisson plat, beaucoup plus cher, le turbot et la sole. Il n'est pas étonnant que la hausse du niveau de vie en ville et à la campagne ait eu un effet sanitaire pervers, dans ce pays où les citadins mangent toute la journée : l'obésité a progressé beaucoup plus vite qu'en Occident !

Le deuxième exemple, moins connu, est celui de la *culture des fleurs*, plus particulièrement celle des roses. Les roses que nous cultivons en plaine sont exploitées dans les zones intertropicales en altitude, par exemple dans les Andes ou le Yunnan. Là encore, nous découvrons des exploitations gigantesques, pourvues de laboratoires et de chercheurs, une infrastructure de transport aérien rapide, des marchés de gros bourrés d'ordinateurs. Les Français ont vu arriver les roses d'Équateur et les Anglo-américains celles du Kenya ; demain ils achèteront les roses de Chine ! Les Chinois en quelques années sont devenus les premiers producteurs de fleurs. Sur le marché de Shanghai et de Kunming au Yunnan, la demande de fleurs coupées (roses), de fleurs artificielles et d'orchidées provient des pays voisins (Japon) ou de l'Europe et de l'Amérique ; elle est encore marginale : ce qui compte est l'amour des Chinois pour les fleurs !

2. Le gigantisme des infrastructures

La Chine, comme le Brésil, est une région couverte de chantiers, de constructions nouvelles, d'échafaudages, de béton, de grues ; ces chantiers travaillent 24 heures sur 24, 365 jours par an. À Lyon depuis deux ans, le place Bellecour est en chantier, les grues sont en activité un jour sur trois pendant une heure ; à Shanghai, les travaux auraient pris une semaine ! Sur le Yang Tsé, le barrage des Trois Gorges est le plus grand du monde, il a été achevé beaucoup plus vite qu'Itaipu au Brésil, et il fournit une source d'électricité bien précieuse dans ce pays pollué, où la plupart des centrales sont au charbon. L'énergie n'était pas le seul goulot d'étranglement, car il n'y avait pratiquement pas de routes asphaltées il y a une génération, les voyageurs et les marchandises ne circulaient qu'à très petite vitesse. Aujourd'hui, la Chine est sillonnée par des autoroutes, de nouvelles lignes de chemin de fer, jusqu'au Tibet, et même un TGV ! Tout est gigantesque : les ponts les plus audacieux et les plus longs, les immeubles les plus hauts, les aéroports les plus vastes.

3. La diversification industrielle et le primat de la science

En Chine, on croit autant au progrès que jadis en Europe aux débuts de la révolution industrielle. La transformation industrielle exige au départ des matières premières, notamment minérales, dont le territoire est insuffisamment pourvu. Elle exploite au maximum ses réserves de charbon, mais doit importer son pétrole, qui n'est pas à la mesure de ses besoins. Dès lors, la Chine importe massivement d'Afrique

et d'Amérique latine ses minerais : fer, cuivre, bauxite, phosphates, etc. La montée en puissance industrielle de la Chine rappelle celle du Japon il y a une génération : chaque année on peut enregistrer de nouveaux records, première banque mondiale (HSBC), premier producteur et exportateur d'automobiles. Les exportations industrielles sont prédominantes en direction des pays occidentaux et de l'Asie. En 1970 l'exportation ne représentait que 5% du PIB, aujourd'hui 27%. La production textile est toujours l'un des plus forts employeurs, mais c'est une industrie mécanisée et une industrie de capitaux.

La remontée de gamme est caractéristique dans les industries *électriques et électroniques*. Ce fut d'abord celle des circuits intégrés et imprimés, puis celle des industries motrices de ses rivaux (Japon, Corée, Taiwan) : écrans plats, téléphones portables, ordinateurs, nanotechnologies, radars, matériel de radiologie, composants des industries automobile, aéronautique et spatiale. En moins d'une décennie, l'industrie spatiale chinoise a équipé quatre bases de lancement, dont Jiuquan dans le désert de Gobi, et atteint sa maturité en fabriquant ses lanceurs, ses satellites et même une capsule habitée.

La *primauté de la science* fut une option jadis affirmée par le Japon : la *recherche scientifique* bénéficie d'une haute priorité dans les choix éducatifs et dans l'orientation des investissements. La Chine affecte désormais 3% de ses ressources à la recherche, donc plus que l'Europe, et elle a le deuxième budget de recherche après les États-Unis. Or la Chine affecte 40% de ses ressources à l'investissement, les Chinois épargnent la moitié de leurs revenus : les sommes disponibles pour la recherche scientifique militaire et civile sont beaucoup plus importantes que chez nous. Ses universités sont classées parmi les premières du monde : il en sort beaucoup plus de chercheurs, de chimistes, d'ingénieurs et de techniciens que chez nous ! C'est d'ailleurs une dimension que nous allons retrouver en Inde.

L'INDE : COMPLÉMENTARITÉ DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Un nombre restreint d'observateurs avaient constaté à la fin du siècle dernier que l'Inde s'était arrachée au seuil potentiel de la famine, quand la « révolution verte » et la sélection de nouvelles variétés de céréales (riz, blé, maïs) avaient permis d'accroître massivement les rendements des cultivateurs. L'Inde sortait au début des années 1980 d'une longue période de stagnation et de croissance lente, puis, décennie après décennie, le taux annuel de croissance économique s'accéléra : 1,4% à l'époque de Nehru et d'Indira Gandhi, puis 3,7% ; 6% depuis l'an 2000 et 8% en 2010 ! Moins de 200 \$ par habitant en 1960, cinq fois plus aujourd'hui, et même 2 500 dollars en parité de pouvoir d'achat. Cependant le niveau de vie des Indiens reste beaucoup plus faible que celui des Brésiliens et des Chinois, et les salaires en sont l'expression ; quelques centaines d'euros. Une autre différence avec la Chine est le fait que le « secteur informel » est prédominant : le travail familial n'est pas rémunéré, les enfants sont exploités comme aux débuts de la révolution industrielle jadis en Europe.

Cette misère omniprésente a empêché beaucoup d'économistes et de sociologues de percevoir à temps, vers 1990, la montée en puissance de l'Inde. Dans les campagnes et les villages, la production agroalimentaire suivait l'augmentation des superficies irriguées : les engrais et pesticides, les cultures nouvelles (maïs, soja), les cultures industrielles (coton, chanvre, lin, coprah, canne à sucre) et surtout le recours au progrès des sciences agricoles (hybridation, OGM, culture sous serre) ont multiplié les rendements et les revenus. L'agriculture occupe encore la moitié de la main-

d'œuvre (comme en France en 1900) et 22% du PIB. Cependant les inégalités régionales sont aussi fortes qu'au Brésil, des différences de niveau de vie de 1 à 5 ; les régions pauvres sont peuplées de 50 à 100 millions d'habitants, ce qui explique que le tiers de la population vit encore sous la ligne de pauvreté. Bien que l'Inde soit aujourd'hui un important exportateur agricole (quatrième), ce n'est pas une puissance agricole comme le Brésil ou la Chine. En revanche, l'Inde est devenue une grande puissance industrielle et une économie de services hautement qualifiés ; ce sont ses deux atouts, car les prix de revient y sont beaucoup plus faibles que chez ses concurrents. Les deux spécialisations sont étroitement complémentaires.

1. Des capacités de production considérables dans l'industrie

L'Inde a constitué des pôles de croissance aux capacités de production gigantesques : sidérurgie, chimie, industrie pharmaceutique, électronique, aéronautique, armement, engrais, cimenteries, automobile, construction navale et, bien sûr, industrie textile. Certes, il existe deux goulots d'étranglement : l'énergie et les transports.

L'énergie est une fausse limite que nous apprécions en termes d'environnement et de pollution, car les ressources en charbon (comme en Chine) sont presque illimitées : l'Inde est déjà et restera l'un des pays les plus pollués de la planète, mais elle continuera à tirer son électricité de ses centrales thermiques.

Les transports sont le véritable goulot d'étranglement : bien que dotée de l'un des réseaux ferroviaires les plus denses et de quantité de routes, cette infrastructure est périmée ; les camions, comme les trains, progressent à une vitesse moyenne de 20 kilomètres à l'heure. Pour reprendre une expression de Gilbert Étienne, spécialiste de l'Inde, « La route fait le développement », les Brésiliens et Chinois l'ont bien compris : pour l'Inde il faudra attendre ! En dehors des sites industriels portuaires, les coûts et la durée des transports pèsent sur les prix de revient.

L'industrie lourde a été privilégiée. Les capacités de production de la sidérurgie (Mittal, Tata), de l'industrie automobile (on vend aux Indiens des voitures à 2 000 dollars), de la construction navale et de la chimie sont très supérieures à celles de nos usines. Or ce sont précisément ces usines polluantes qui sont délocalisées vers l'Inde ou la Chine ! L'atout industriel indien méconnu est celui de l'industrie pharmaceutique, qui approvisionne plus d'un milliard d'habitants et le marché mondial. L'atout bien connu est celui des industries électriques et électroniques et cette nouvelle « *silicon valley* » qu'est Bangalore, pourtant loin de la mer : on y fabrique à grande échelle cartes à puces, écrans plats, décodeurs, boîtiers, téléphones portables, appareillages médicaux, etc. Les ingénieurs informaticiens coûtent 50 à 75% moins cher qu'en Europe et en Amérique, nous cherchons à les débaucher. Ce complexe industriel est l'illustration parfaite de la complémentarité entre l'industrie et les services.

2. La spécialisation dans les services à fort contenu technique et scientifique

Les services contribuent en Inde à la moitié de la production. À côté des services traditionnels caractéristiques des villes du tiers monde (commerce, petits fonctionnaires, domesticité, tourisme), il existe en Inde un secteur avancé, celui que nous pensions être le seul atout de nos propres sociétés postindustrielles. Ce choix est d'autant plus surprenant que le tiers de la population est analphabète (alors que ce fléau a presque disparu en Chine et même au Brésil). Dans les régions les plus riches à Delhi ou Bombay et dans le Sud, les enfants sont scolarisés ; beaucoup seront envoyés

à l'université, parfois à l'étranger. Ils sont anglophones à la différence des Brésiliens et Chinois, et formeront les bataillons d'ingénieurs et de techniciens des industries électriques et électroniques.

*

Nous avons souligné les atouts de trois pays, qui deviendront probablement les premières puissances économiques mondiales et dont le niveau de vie finira par se rapprocher de celui de l'Occident. On ne peut cependant ignorer leur dépendance à l'égard de l'exportation vers l'Europe et l'Amérique, dont la crise économique et financière risquerait de briser leur expansion. Une autre fragilité peut accompagner la rapidité de la pollution de l'environnement de ses trois régions et les répercussions climatiques qui peuvent en résulter. Le véritable danger serait l'émergence d'un impérialisme qui a souvent tenté les grandes puissances. L'initiative nord-américaine de créer une zone de libre échange trans-pacifique reliant les Amériques à l'Asie peut également marginaliser l'Europe. Il ne faut pas oublier un quatrième concurrent, la Russie.

12 avril 2011

Conférence de M. François LEBOUTEUX

L'INSTITUTION NATIONALE DES COLONIES AMBITION ET NAUFRAGE D'UNE UTOPIE REPUBLICAINE

LA GENESE D'UN PROJET

En 1796, à l'heure où les enfants dont nous allons parler quittent leur île de Saint-Domingue pour la France, celle-ci est depuis un an sous le régime du Directoire. À l'extérieur, après d'immenses alarmes, le pays respire à nouveau. À l'intérieur, avec la fin du Tribunal révolutionnaire et de l'insurrection vendéenne, c'est le spectre de la Terreur qui s'éloigne. Les prisons se vident, le pays profond se reprend à croire à la paix. Un certain nombre d'émigrés commencent même à rentrer, et les royalistes, très prudemment, à s'organiser en vue des élections à venir. Mais en attendant, la situation financière du pays est catastrophique et les assignats se dévalorisent en cascade. C'est dans ce contexte que Bonaparte – qui a gagné son brevet de « général républicain » au siège de Toulon, d'abord, puis à Paris, l'automne précédent, en canonnant les « ennemis de la Nation » sur les marches de l'église Saint-Roch – vient de prendre, fin mars, la route de l'Italie, avec son armée de mal chaussés, et qu'il a déjà conquis Milan et Mantoue.

À la même date, notre espace colonial comprend de vastes territoires nord-américains encore mal reconnus, une douzaine de comptoirs au Moyen Orient ou dans l'océan Indien, les Mascareignes, et surtout nos possessions aux Antilles dont le café et le sucre font la fortune.

Saint-Domingue est la perle de cet empire. En quatre générations, la France en a fait la première usine à sucre au monde, et une source inépuisable de bénéfices assis sur la traite des Noirs. Vivent sur place, à la veille de la Révolution française : 35 000 blancs, 30 000 affranchis ou gens de couleur (mulâtres), et 500 000 esclaves, dont le stock se renouvelle à raison de 20 000 pièces acheminées chaque année depuis les côtes d'Afrique. Le Code Noir de 1685 verrouille cette société, les esclaves étant considérés comme des « meubles », pure et simple propriété de leurs maîtres, la condition des affranchis et métis libres ne leur assurant aucun droit civique, et leur interdisant la plupart des métiers réservés aux Blancs.

Mais la Révolution va mettre tout sens dessus dessous : tandis que le débat colonial s'exacerbe dans l'arène politique métropolitaine entre « abolitionnistes » et défenseurs du *statu quo*, l'île est déjà en ébullition. Augurant mal de la tournure que prennent les choses, de plus en plus de grands Blancs sont tentés par une solution à l'américaine : une sécession qui déboucherait sur des milices d'auto-défense et l'indépendance de l'île. En attendant, ils entendent toujours représenter seuls la colonie.

De leur côté, au terme d'âpres débats tout au long des années 1790-1791, les affranchis et les gens de couleur ont vu leurs droits civiques enfin reconnus, mais non sans ambiguïté. Pour l'abbé Grégoire, ce sera le début d'un combat de quarante années.

Enfin, dans le même temps, les esclaves du Nord se révoltent et leurs chefs – parmi lesquels Toussaint Louverture, déjà, s’est fait un nom – s’allient aux Espagnols pour affronter les Français esclavagistes. Par réaction, par peur, ou par fidélité royaliste, des Blancs livrent alors aux Anglais les ports de l’île ou s’engagent sous leur commandement.

Quand, en octobre 1792, un mois à peine après la proclamation de la République, les nouveaux représentants de la Métropole, Sonthonax et Polverel, arrivent à Saint-Domingue, ils trouvent l’île envahie par les troupes anglaises et espagnoles. En août 1793, ils prennent alors sur eux d’émanciper et d’armer l’ensemble des esclaves. Une marche décisive est ainsi franchie. Le 16 pluviôse an II (4 février 1794), la Convention ratifie cette décision en abolissant l’esclavage dans tous les territoires de la République française. Du coup, en mai 1794, Toussaint Louverture, qui a considérablement renforcé son armée noire, fait allégeance au pouvoir français. Il enlève une dizaine de villes en 15 jours, et boute ses anciens protecteurs espagnols hors du territoire. En juillet 1795, la Convention l’élève au grade de général de brigade, avec le titre de Lieutenant général de la colonie de Saint-Domingue. Il a autorité, de ce fait, sur l’ensemble des forces françaises de l’île. Par ailleurs, cette même année 1795 voit la partie espagnole du territoire cédée à la France par le traité de Bâle. C’est donc le destin de l’île tout entière qui maintenant est en jeu.

Et le départ des Blancs a pris les dimensions d’un véritable exode.

Telle est la situation qu’a trouvée le Directoire quand il s’installe aux commandes en octobre 1795. Et qui n’aura guère changé lorsque Sonthonax, au début de 1796, remettra le pied à Saint-Domingue avec un nouveau mandat de Commissaire civil.

Ici commence l’aventure qui nous intéresse. Anticipant à nouveau sur les décisions de la Métropole – une loi organique sur le régime des colonies est en effet en préparation –, Sonthonax met en route pour la France, aux fins d’y recevoir la meilleure éducation possible, sept enfants de familles « ayant mérité de la Patrie », parmi lesquels les deux aînés de Toussaint Louverture. Paris ratifie, mais que faire des enfants annoncés ? Les nouvelles « écoles centrales » qui doivent remplacer les collèges de l’ancien régime, ne sont pas encore opérationnelles. Les « écoles spéciales » voulues par Lakanal, comme les « prytanées militaires », ne leur sont pas accessibles, vu leur niveau initial. Reste un ensemble hétéroclite d’institutions de bienfaisance, hospices et orphelinats, anciennement religieux et désormais à la charge de l’État. Finalement, c’est à Liancourt, en Picardie, qu’ils seront conduits le 15 novembre, et ce ne sera pas une réussite...

Liancourt, avant la Révolution, avait été une grande institution des années 1780, la première école professionnelle agricole du royaume... Mais 1791 avait cassé tout cela, avec la confiscation des biens des émigrés. On parlait encore d’une école nationale pour diverses sortes d’orphelins, mais, en fait, ce n’était guère plus qu’un hospice pour enfants trouvés. Moins de trois semaines après leur arrivée, les quatre plus grands du groupe font le mur et disparaissent : parmi les fugueurs – bientôt déclarés déserteurs puisqu’ils étaient placés sous l’autorité militaire – les deux fils Louverture, 14 et 12 ans. Mis en état d’arrestation dès qu’ils se présentent à Paris, on les envoie chez Ginguené, le directeur des Enseignements au ministère de l’Intérieur : *« Je les ai grondés, raconte celui-ci, je les ai plaints, mais on a fait bien imprudemment de les envoyer à Liancourt. Si je les avais vus, ils ne seraient pas partis, l’état de détresse publique des lieux m’eût empêché d’y songer pour eux... »*

C'est alors que, vraisemblablement sur le conseil de l'abbé Grégoire, on va rechercher le citoyen Jean-Baptiste Coisnon, ancien principal du collège de la Marche, devenu Collège de l'Unité en 1791, puis occupé à moitié par l'armée et fermé en 1795. Ce Coisnon est un ancien prêtre, jureur, marié, qui a eu des ennuis sous la Terreur, mais qui a réussi à remettre son établissement en route. Avant la Révolution, il s'était fait une première réputation d'accueil d'enfants de familles créoles ou d'officiers morts en service, et Grégoire l'avait invité une fois ou l'autre, dans les années 1790-1791, aux séances des Amis des Noirs où l'on discutait d'éducation et des voies les meilleures pour la « régénération » attendue des peuples asservis. Le personnage est né en 1731, il a donc à ce moment-là 65 ans, mais il a le métier dans le sang, et il reprend du service !

Le collège est rebaptisé *Institution nationale des Colonies*. Pour les sept premiers enfants, ramenés de Liancourt, la rentrée a donc lieu en février 1797. En attendant d'être rejoints, en octobre suivant, par un deuxième groupe d'enfants répondant aux critères qu'un décret vient enfin de définir.

UN MODELE D'INTEGRATION REPUBLICAINE

L'entreprise, au départ, se proposait deux objectifs majeurs.

En premier lieu, il s'agissait de concourir à la « régénération » des Noirs que l'esclavage avait terriblement marqués et mutilés. On ne se contenterait plus d'affirmer l'égalité des races : on démontrerait, dans tous les domaines de l'activité humaine, leur égale aptitude à l'étude et à l'exercice des responsabilités.

En second lieu, il s'agissait de donner l'image la plus convaincante possible d'une coexistence heureuse et fructueuse entre ces trois familles – la blanche, la noire, la sang-mêlé – que le passé n'avait que trop souvent jetées l'une contre l'autre.

Ces objectifs se trouveront solennellement rappelés lors de la promulgation de la grande loi organique sur les colonies, celle-là même qui disposera, dans son article 86, que « Tous les ans, dans chaque département, pour le 1^{er} germinal (jour de la fête de la jeunesse), il sera choisi six jeunes individus parmi les membres des écoles centrales, sans distinction de couleur, pour être transportés en France, et entretenus dans des écoles spéciales, aux frais du gouvernement, le temps nécessaire à leur éducation ».

Une dernière visée, qui ne devait jamais, quant à elle, faire l'objet du moindre affichage public, ne doit quand même pas être négligée. Il s'agissait en effet, à l'instar de l'antiquité romaine, de s'assurer de la fidélité de quelques personnages toujours susceptibles de changer de camp. Le fil des événements donnera du poids à ces considérations, mais dès le début, cette arrière-pensée est présente, et l'épisode de la fugue des deux fils Louverture est à ce titre révélateur. Si on ne les rattrapait pas et si on ne les maintenait pas sous bonne garde, écrit alors le député Dufaÿ au ministre, « nous perdriions des otages précieux pour nous répondre de la fidélité de quelques hommes qui ont à Saint-Domingue des commandements importants... »

Pour Coisnon, les choses sont plus simples. Que les politiques s'interrogent, s'alarment ou s'exaltent sur la portée de cette nouvelle entreprise, lui-même ne veut voir que les besoins et l'intérêt immédiat de chacun des enfants qui lui arrivent. Il vient de terminer la rédaction du Règlement de sa future maison qui commence ainsi :

« Le directeur, les professeurs, le préfet des études et les maîtres n'auront tous qu'une seule et même volonté, celle de conduire les élèves au bonheur par la science et la vertu. Pour les y exciter, ils interrogeront leur âme, ils remueront les nobles affections que la nature a mises dans leur cœur, ils leur

proposeront les récompenses et la gloire ; d'un autre côté, ils leur feront appréhender la plus terrible des peines, la honte attachée à l'ignorance, au vice et à l'inertie. »

Tout son credo est là.

S'agissant des élèves, quelle était leur origine et quel profil présentaient-ils ?

On pouvait penser, vu le cadre posé par la loi, que les élèves de l'établissement proviendraient de tous les futurs départements d'outre-mer. En fait, il n'en fut rien. Pour des raisons diverses, la quasi totalité des enfants accueillis étaient originaires de Saint-Domingue. Avec les avantages et les inconvénients que l'on devine. D'un côté, tous les élèves avaient un cadre commun de référence, et la perspective d'un avenir à construire ensemble. Mais, d'un autre côté, les événements qui continuaient à agiter Saint-Domingue ne pouvaient manquer de raviver entre élèves des tensions que le moindre incident risquait de transformer en affrontements ouverts. D'autant que les élèves externes ou ceux des pensionnaires qui rentraient chaque semaine chez eux se faisaient inévitablement l'écho de tous les bruits de la ville. Avec les dominantes ethniques propres à chaque catégorie (chiffres de l'année 1801-1802) :

– pensionnaires du gouvernement : 38, dont 14 Noirs, 14 Blancs, 10 métis.

– élèves entretenus aux frais des familles : 50, dont 6 Noirs, 42 Blancs, 2 métis.

S'agissant des conditions d'entrée, le règlement stipule : « L'âge pour être admis est huit ans. » Ce sera à peu près respecté, même si Coisson se retrouve plus d'une fois en face de bambins de six ans... En fait, l'âge moyen d'admission est 10/12 ans. Pour ce qui est de la durée du séjour, les indications dont disposent les chercheurs sont souvent incomplètes, voire douteuses. En tous cas, elle varie considérablement : d'un an à six ans, sans que l'on sache le plus souvent les raisons de départ.

On devine bien, en tous cas, l'incroyable travail d'adaptation auquel les enseignants de l'INC devaient se livrer en permanence. Ne serait-ce que pour mettre chaque arrivant, quel que soit son niveau initial, en mesure de s'insérer le plus vite possible dans un des trains d'apprentissage à vitesse variable qui l'attendaient.

Le défi, effectivement, avec de telles disparités de niveau, était de parvenir à organiser un enseignement de qualité, à assurer à ces jeunes créoles un éventail de débouchés à la hauteur des promesses qu'on avait pu leur faire, et à en maîtriser le coût.

Les moyens matériels n'étaient pas extraordinaires, mais ils étaient suffisants. La partie de son ancien collège remise à la disposition de Coisson permettait d'accueillir correctement une centaine d'élèves. Certes, la cour est peu spacieuse, le rez-de-chaussée sombre et humide, il manque un jardin, etc. Mais l'essentiel – à savoir les salles de cours, les ateliers et les dortoirs – est bien aménagé, et, comme le note la commission de contrôle du ministère, « *la nourriture, le vêtement, la propreté, la bonne tenue dans les salles et dortoirs, tout offre un coup d'œil satisfaisant* ». Pour les compléments de matériel, les ministères sont mis à contribution. Le trousseau est naturellement fourni par la Marine : habit bleu, gilet rouge, pantalon bleu, boutons dorés, sur lesquels on lit « Institution nationale des Colonies ». La direction des Enseignements du ministère de l'Intérieur dote la maison d'une bibliothèque scientifique et technique qui veut répondre aux attentes des enseignants. Et l'on note encore : « *Comme la plupart des élèves sont destinés à la marine, ils recevront des leçons de navigation et sur la construction et l'usage des différentes parties des vaisseaux, dès que le petit vaisseau qui doit être incessamment acheté à Brest sera transporté à l'Institution* ». Jusqu'à la dotation inattendue de 12 fusils accordés par le ministre Truguet aux premiers pensionnaires de l'INC : « *Je pense, comme vous, écrit-il à*

Coisnon, que ce genre de récréation leur sera agréable... » Il est clair que cet établissement se veut dès le départ la vitrine d'une belle ambition républicaine.

Le corps enseignant, si l'on en juge par les rapports des commissions d'inspection qui se succèdent, est de qualité. L'effectif tourne autour de 20 : au commencement, vu le très petit nombre d'élèves et la disparité des niveaux, le coût en est fort élevé. En régime de croisière, il en ira un peu différemment. N'empêche ! Cette question de coût ne cessera de peser sur la vie de l'établissement. Après deux ans de fonctionnement, le prix de la pension est encore de 1 500 F par élève : c'est ce qui est demandé aux familles du régime privé. Le ministère souhaite, pour ce qui le concerne, parvenir à un prix de revient de 1 000 F par élève, et pour ce faire, il entend passer de 40 à 100 pensionnaires, dont 60 à la charge du gouvernement. En attendant, le budget de l'Institution sera plafonné à hauteur de 60 000 F. De ce fait, très vite, la plupart des nouvelles demandes ne pourront être satisfaites, et l'équilibre ne sera trouvé qu'en s'ouvrant de plus en plus aux familles de propriétaires blancs en mesure de payer intégralement la pension de leurs enfants.

Pour revenir aux questions pédagogiques, l'emploi du temps d'une journée ordinaire donne une bonne idée de la place accordée à chacune des disciplines : les enseignements généraux occupent la majeure partie du temps. On peut même se demander où et quand interviennent ces professeurs dont nous trouvons les noms et les titres dans les états que Coisnon transmet régulièrement au ministère : professeurs d'architecture, de fortifications, de tactique, mais aussi de violon, de piano, de flûte, d'escrime... En fait, les récréations sont largement consacrées à la pratique des arts d'agrément, au choix des élèves. Et, d'autre part, une série de cours, d'exercices et d'entraînements qui s'apparentent à l'instruction militaire se passent à l'extérieur de l'établissement. Autrement dit, l'emploi du temps qu'on affiche ne vaut que pour les jours de classe *intra muros*. Tel qu'il est, il fait bien ressortir en tous cas la flexibilité des progressions, le jeu des niveaux et des options... et, par suite, le nombre d'enseignants nécessaires. Ainsi des mathématiques (4 niveaux), des langues anciennes (6 options), des langues vivantes (3 cours), du dessin et de l'écriture (2 niveaux dans chacun de ces enseignements), etc.

Rien ne semble par ailleurs plus minutieusement organisé que le suivi des progrès et des résultats de chaque élève :

- tous les dix jours, remise au directeur d'un récapitulatif des notes obtenues par l'élève dans l'ensemble des matières ;
- tous les mois, deux compositions, dont les résultats sont enregistrés dans son dossier ;
- à la fin de chaque semestre, des examens publics dont les résultats sont adressés aux parents, avec copie au ministre de la Marine ;
- en fin d'année, enfin, bilans individuels transmis au ministre, et distribution des prix, « avec la plus grande pompe et la plus grande solennité ».

Les relations des visiteurs et les rapports d'inspection, jusqu'au bout, témoigneront de la qualité de l'enseignement dispensé. En 1798, c'est la surprise qui s'exprime : « *L'impression touchante et nouvelle que les jeunes élèves du citoyen Coisnon ont faite sur leurs auditeurs est au-dessus de toute expression. On était surpris de voir que des enfants échappés, pour ainsi dire, des mains de la nature, n'ayant aucune de leurs facultés exercées, ignorant même jusqu'au nom des premiers éléments des sciences, eussent franchi dans l'espace de dix-huit mois tous les obstacles qu'ils avaient à vaincre, jusqu'au point de se montrer très avantageusement dans cette carrière et d'être familiarisés avec des idées abstraites difficiles à saisir à ceux qui y sont*

étrangers... » En 1801, c'est sur le raisonnement et la maîtrise de l'expression orale qu'on insistera : « La Commission, lit-on, n'a pu qu'applaudir à la méthode à la fois simple, claire, et précise qui a été adoptée pour faire marcher du même pas et les principes de la grammaire et tout le développement de la génération des idées. On voit bien que c'est en provoquant chez l'élève l'exercice habituel de sa raison qu'on l'habitue à démontrer ce qu'il avance ». Et, un peu plus loin, s'agissant de la place des lettres dans la formation de ces futurs officiers : « Les membres de la Commission qui ont assisté aux divers cours de littérature n'ont pu embarrasser ni les maîtres ni les élèves par des questions abstraites et inattendues qui, à leur grand étonnement, ont été suivies de réponses justes et presque toujours telles que le plus sage dialecticien ne les eût pas désavouées ». Étonnant témoignage, lorsqu'on sait qu'à cette date – 1801 – le pouvoir est en train de prendre une série de mesures tournant radicalement le dos aux objectifs déclarés quatre ans plus tôt ! Qu'importe ! La Commission d'inspection, dans l'indépendance de son jugement, conclura son rapport par le plus bel hommage qui soit. « Cette maison, écrit-elle, offre une union rare entre le directeur et les professeurs d'une part, et l'ensemble des élèves de l'autre : confiance et respect chez ceux-ci, douceur, patience, attachement chez ceux-là. Voilà ce que la Commission a admiré et ce qui contribue peut-être plus que toute autre raison aux succès rapides d'une grande partie des élèves ».

Mais déjà, à cette date, ces mots sonnaient comme un éloge funèbre...

LE VENT TOURNE, LE NAUFRAGE

La France se donne un maître, Saint-Domingue un autre.

Remontons un peu en arrière. Bonaparte est rentré d'Italie en décembre 1797, sous les acclamations, inquiétant de ce fait même les gens du Directoire. L'expédition d'Égypte, décidée l'année suivante, permettra, pense-t-on, d'occuper le bouillant général suffisamment loin, mais on sait que, parti de Toulon en mai 1798, il s'arrangera pour faire voile vers la France un an plus tard. Et c'est le coup d'état du 18 brumaire (9 novembre 1799), la dissolution des assemblées, l'instauration du Consulat, et tout le pouvoir pratiquement remis entre les mains du Premier Consul.

Très vite, le pays se rallie. Il retrouve confiance, apprécie autant la fermeté du nouveau pouvoir que les mesures de réconciliation dont il prend l'initiative. La signature d'un Concordat avec le pape n'est pas loin.

Dans les colonies, en revanche, l'impact des événements métropolitains est loin d'être aussi positif. Autant les Blancs espèrent que leur voix sera mieux entendue, autant les Noirs redoutent une reprise en main derrière laquelle se profilerait le rétablissement de l'esclavage. Toussaint Louverture, qui dispose à présent de plus de 50 000 hommes (dont 3 000 Blancs), en a terminé avec les Anglais et, en avril 1798, il est rentré en triomphateur dans Port-au-Prince libérée. À ce moment-là, ses deux garçons, Isaac et Placide, étaient depuis un an et demi à l'Institution nationale des Colonies : on imagine sans peine l'écho qu'a pu y soulever un tel événement.

Mais le talent de Toussaint n'est pas seulement militaire. Partout où il passe, il confirme l'émancipation des esclaves, organise la remise en marche des plantations, invite les colons à revenir. Ce faisant, il ignore superbement les derniers représentants sur place du pouvoir français. La Constitution qu'il prépare lui conférerait, si elle était acceptée par la Métropole, la totalité des pouvoirs. Cela dit, la paix civile est loin d'être assurée. Les mulâtres du Sud ont longtemps résisté aux Noirs de Toussaint avant de se voir écrasés à leur tour. La population est tombée à 300 000 habitants, dont à peine plus de 10 000 Blancs et 4 à 5 000 mulâtres. Le climat est à l'incertitude et à la crainte.

Corollairement, les sucreries sont tombées au dixième de leur production, les caféières produisent de 60 à 200 fois moins qu'avant les troubles.

Telle est la situation à laquelle va devoir faire face Bonaparte quand il devient Premier Consul.

Tout de suite, le ton change dans les ministères. On a vu de quelle attention vigilante l'institution de Coisnon était l'objet de la part des services de la Marine et des Colonies. Les archives que nous pouvons encore consulter nous éclairent sur les exigences de Monge, par exemple, qui, au terme d'une inspection qui dut faire du bruit, se montre fort critique à l'égard non seulement des activités d'éveil, comme nous dirions aujourd'hui, mais encore des humanités, comme on disait alors, toutes choses qui lui apparaissent comme une perte de temps, alors que les enfants qu'on a placés là doivent se concentrer sur l'essentiel, à savoir les mathématiques et les applications techniques qui en sont les dérivées. On peut penser que Coisnon eut fort à faire, en la circonstance, pour sauver l'équilibre de ses programmes, mais c'était le jeu, et, somme toute, le défi même qu'il lui appartenait de relever.

Mais en cette année 1801, c'est une tout autre querelle qui l'attend. De plus en plus souvent, les propositions d'orientation qu'il transmet se trouvent ignorées par les services ministériels au motif qu'y manque la mention de la qualité (entendez : de la race) des élèves concernés. Comme le souligne l'historien Bernard Gainot dans l'étude qu'il consacre à cette institution (*Dix-huitième siècle*, n° 32, année 2000), « *la discrimination devient plus lourde, et prend une tournure franchement raciste* ». Seuls les Blancs seront dirigés vers les écoles supérieures ou présentés aux prytanées militaires. La quasi totalité des enfants « de couleur » ne pourront prétendre à autre chose qu'à l'exercice d'une « profession mécanique », et cela même pour les élèves de statut privé, et quel que soit le niveau de revenus des parents.

Dans le même esprit, on fait obligation à Coisnon de séparer les élèves au réfectoire : d'un côté, les éléments pris en charge par le gouvernement (pour l'essentiel, des Noirs et quelques mulâtres) ; de l'autre, les externes et pensionnaires payants (pour l'essentiel, des Blancs). Uniforme obligatoire pour les premiers, tenue civile pour les autres. Plus significatif encore, tout élargissement des connaissances générales est déclaré inutile, s'agissant des élèves qui, du fait de leur couleur, se verront désormais voués aux seuls métiers manuels. S'ils disposent de ce fait de plus de temps, qu'on les occupe par du maniement d'armes, des revues d'habillement ou des exercices d'alerte...

Conséquence encore des événements de Saint-Domingue, Isaac et Placide Louverture commencent à faire l'objet d'une surveillance policière. Des rumeurs d'enlèvement courent en effet à leur sujet. Lorsque, le 5 prairial an IX (mai 1801), Isaac Louverture demande au ministre la permission d'aller rejoindre ses parents, il n'obtient aucune réponse, mais on fait savoir à Coisnon que « *le passage du citoyen Louverture à Saint-Domingue [serait] trop dangereux dans le moment actuel ; il faut attendre une saison et des circonstances plus favorables* ». Pour les mêmes raisons sans doute, Placide, l'aîné, qui devait embarquer comme enseigne pour la Méditerranée, a été maintenu trois mois à quai à Toulon avant d'être rendu à la vie civile et renvoyé à Paris.

Sous la pression de ses autorités de tutelle, Coisnon fait le gros dos. On lui a clairement fait comprendre que s'il ne se trouvait pas d'accord avec les orientations nouvelles, on le déchargerait de son emploi. Que ce soit par passion ou par nécessité, on sait qu'il restera à son poste jusqu'au bout. Pour autant, il ne trahira pas la conception qu'il se faisait de la mission qu'il avait reçue. Jamais on ne trouvera sous sa

signature un bilan pédagogique ou une note d'orientation qui fasse la moindre mention de la couleur de l'élève.

Combien de temps aurait-il pu se maintenir dans une telle attitude ? Bonne question, mais qui ne se posera pas. Le 21 brumaire (12 novembre 1801), le Premier Consul vient de le faire convoquer aux Tuileries pour le surlendemain, et on le prie de venir avec Isaac et Placide Louverture.

Je ne m'étendrai pas sur le chapitre de l'expédition de 1801, bien qu'elle ait joué un rôle déterminant dans la suite de notre histoire. On sait que la décision en fut prise, en dépit de plusieurs mises en garde, par Bonaparte Premier Consul, qui pensait que quelques brigades de Noirs mal armés ne résisteraient pas aux assauts des troupes entraînées qu'il enverrait là-bas, sous les ordres de son propre beau-frère, le général Leclerc. Certes, ce n'est pas cela qu'il a dit à Coisson quand il l'a reçu aux Tuileries, accompagné des deux garçons Louverture, et qu'il a confié à ces derniers un message personnel à remettre en mains propres à leur père, puisque tous les trois vont partir avec le corps expéditionnaire. Il leur a déclaré, au contraire, – et c'est ce qu'affirme le message en question – qu'il ne s'agit que de trouver le meilleur moyen d'organiser ensemble l'avenir de l'île. On peut toujours tenter de se raffermir sur la foi de telles assurances, mais il devient clair pour Coisson que l'Institution nationale des Colonies n'est plus désormais qu'une arche bien fragile dans la tempête qui menace.

On connaît l'importance des moyens qui furent engagés dans l'affaire : pas moins de trente vaisseaux de ligne, autant de frégates et de corvettes, sans compter les avisos, flûtes, bricks et autres transports de troupes... Pas moins de trente mille hommes au départ, sans compter les renforts que ne cessera de solliciter Leclerc.

Mais on sait aussi que l'affaire aboutira, au terme de deux ans d'« une guerre à perdre l'esprit », au désastre du corps expéditionnaire et à l'indépendance du territoire.

Entre temps, la France aura recouvré la souveraineté de la Martinique, mais dès avant ce retour de l'île dans le domaine colonial français, Bonaparte avait pris sa décision : « La Martinique a conservé l'esclavage [entendre : sous l'occupation anglaise], et l'esclavage y sera conservé ».

Confirmant cette orientation, le décret consulaire du 30 floréal an X (20 mai 1802) ne rétablit pas l'esclavage, mais il en prévoit le maintien (ainsi que le rétablissement de la traite) dans les colonies restituées à la France. Dans les faits, on ira plus loin, en rétablissant carrément l'esclavage en Guadeloupe et dans la Guyane. Mais on n'emploie pas le mot : on parle pudiquement du rétablissement du « système antérieur à 1789 ».

Une voix au moins, ici encore, aura su s'élever contre l'assentiment ou l'adhésion passive du plus grand nombre, celle de l'abbé Grégoire. Comme Bonaparte, au terme d'un tour de table où nul n'avait émis de réserves sur le projet de décret, lui demandait d'exprimer à son tour son sentiment, on se rappelle les mots qu'il eut alors : « Si tous ces messieurs changeaient à l'instant de couleur, ils tiendraient un tout autre langage... », et la réponse de Bonaparte, glaciale : « Je vois que vous n'êtes point changé ! »

C'est maintenant la fin du rêve. Comme on pouvait le redouter, la lettre du Premier Consul n'a pas produit sur Toussaint Louverture l'effet escompté. Celui-ci a renvoyé Isaac et Placide auprès du général Leclerc, n'acceptant pas de négocier pendant que la flotte française écrasait sous son feu les villes côtières pour couvrir le débarquement du corps expéditionnaire. L'ultimatum que Leclerc fit porter par les

mêmes enfants quelques jours plus tard n'eut pas d'autre effet que de galvaniser la résistance des Noirs et de précipiter la guerre. La mission de Coisnon s'achevait ainsi sur un triste échec. De ce jour-là, d'ailleurs, maintenu à l'isolement, il ne devait plus revoir ses anciens élèves. Quand il se vit élargir, en avril 1802, ce fut pour monter à bord d'un navire qui regagnait la Métropole. On lui dit que les forces françaises étaient en passe de terminer cette campagne, et que le général Toussaint Louverture ne tarderait pas à faire sa soumission.

On sait ce qu'il en fut en réalité. Pour Coisnon, l'essentiel était quand même de retrouver son collègue avant la prochaine rentrée. Mais quand il arrive à Paris, il constate que le climat ne s'est pas amélioré. Désormais il est faite interdiction aux hommes noirs et de couleur d'entrer sur le territoire. Les élèves noirs sont exclus de l'École Polytechnique et de toutes ses classes préparatoires. On parle même d'une ordonnance en préparation qui interdirait aux maires d'enregistrer des mariages mixtes à l'état civil. En attendant, des manifestes circulent qui fustigent les « négrophiles ». Et l'on se rappelle le mot célèbre de Bonaparte croisant l'abbé Grégoire sur les marches du Sénat à l'annonce des pertes françaises à Saint-Domingue : « Je voudrais qu'à compter de ce jour, monsieur l'abbé, aucun négrophile ne se présentât en ces lieux sinon la tête couverte d'un crêpe de deuil... »

Au ministère, où il s'est présenté, Coisnon n'a pu que prendre acte. Les décisions d'affectation sont prêtes, et elles ne tiennent aucun compte de ses propositions. Il suffit de se pencher sur les états soigneusement dressés par Bernard Gainot pour voir apparaître dans toute sa brutalité la nouvelle logique des services ministériels.

S'agissant des élèves à la charge du gouvernement, sur 18 affectations de sortie connues, le compte est vite fait : les 6 Noirs et les 6 métis vont être affectés à des régiments de ligne, et les 6 Blancs au Prytanée militaire.

S'agissant des pensionnaires de statut privé, sur 23 affectations de sortie connues, même constat : les 2 Noirs et 1 métis vont être affectés à des régiments de ligne, et les 20 Blancs au Prytanée militaire.

Mais les élèves n'en savent encore rien. Ce sera seulement le lendemain de la rentrée, le 16 fructidor an X (2 septembre 1802) que le ministre viendra lui-même apprendre aux jeunes de couleur le sort qui les attend, et, ce faisant, porter le coup de grâce à l'Institution qui les avait accueillis. C'est une lettre du jeune Blaise Lechat à Isaac Louverture, bien postérieure aux événements, qui nous permet d'imaginer la scène : « *Sur la fin de l'an X, c'est-à-dire quelque temps après le retour de Saint-Domingue de M. Coisnon qui vous y avait accompagnés, le ministre de Bonaparte vint au collège et fit réunir dans la cour tous les Américains. Après nous avoir parlé dans les termes les plus durs, il finit par nous dire que le Gouvernement ne voulait plus se charger du soin de notre éducation, qu'il n'en avait que trop fait pour des êtres comme nous, et que, dès ce moment, l'Institution des Colonies avait cessé d'exister. Effectivement, deux jours après, nous reçûmes – pour toute qualification – des brevets de tambours, pour aller mettre le fruit de notre instruction dans toute une série de régiments de ligne...* »

Deux listes nominatives, établies respectivement par Roussier (dans sa conférence de 1977 à la Société Française d'Histoire d'Outre-Mer) et par Gainot en 2000, permettent, derrière les chiffres, d'entrevoir une série émouvante d'histoires singulières. L'un ou l'autre de ces enfants se retrouvera, des années plus tard, officier dans la Grande Armée ou personnage éminent de la jeune république d'Haïti. Mais la plupart disparaîtront dans les grandes hécatombes d'Eylau ou de Friedland, quand ce ne sera pas dans l'hiver russe de 1812.

CONCLUSION

Sans pouvoir rien dire de plus sur ce que devinrent ces « tambours de l'an X », comme je les ai appelés quand j'ai voulu raconter à mon tour l'histoire de ces enfants otages, nous pouvons, en revanche et pour finir, donner trois rapides coups de projecteur sur les suites qu'elle aura connues, s'agissant : 1. de la fin de l'Institution elle-même, et de celle de son directeur. 2. de la suite du combat de l'abbé Grégoire. 3. de la mémoire qu'Haïti a gardée de cette page de son histoire.

L'Institution nationale des Colonies, créée par un décret consulaire de 1797, cessa *de facto* de remplir sa mission le 1^{er} vendémiaire an XI (22 septembre 1802). Ainsi s'éteignait une ambition dont on ne trouvait aucune figure comparable sous l'Ancien Régime, et qui, « héritière des Lumières », selon l'expression de Marcel Dorigny, « ne devait pas revoir le jour de si tôt dans l'univers colonial français ». Coisnon redonna à son établissement le nom de collège de la Marche ; il batailla encore quelque temps pour se voir confier des jeunes originaires des colonies – même s'il ne s'agissait plus alors que de jeunes Blancs. Mais le ministre des Colonies, en 1805, émit un avis défavorable à sa requête. Des colons influents ne cessaient d'ailleurs de demander sa destitution au motif qu'il avait reçu dans son collège des enfants de couleur. Il mourut en juin 1810.

Pour sa part, l'abbé Grégoire continuait le combat. En 1808, il publiait *De la littérature des Nègres*, dont le titre innocent couvrait un véritable manifeste en faveur de l'abolition de l'esclavage. Aussitôt traduit en Allemagne et aux États-Unis, le livre soulève en France de vives réactions : « *Colons de Saint-Domingue, votre sang qui fume encore n'est point un holocauste assez expiatoire pour les prétendus crimes des colons envers leurs esclaves. Il faut de nouvelles victimes, la négrophilie les réclame, et c'est par la voix d'un ministre du culte !* » Ignorant les attaques, Grégoire s'intéressera encore de près aux essais de colonisation nouvelle, respectueuse des sociétés et des valeurs africaines. Toujours préoccupé d'éducation et de morale sociale, il entretiendra une correspondance exigeante avec les dirigeants d'Haïti, conscient des efforts qu'il réclame de leur part, mais se refusant à mettre leurs erreurs sur le compte – trop facile – des séquelles de l'esclavage. Enfin, il instituera, par voie testamentaire, six concours annuels « pour la liberté et l'égalité ». Le sujet du 4^e est : « Quels seraient les moyens d'extirper le préjugé injuste et barbare des Blancs, contre la couleur des Africains et des sang-mêlés ? » En 1837, on voit le nom de Schoelcher parmi les candidats, celui de Lamartine parmi les membres du jury... Le relais est assuré.

Dans la mémoire haïtienne, enfin, quelle place ce morceau d'histoire tient-il ? À dire vrai, bien peu de place, si j'en juge par ce que j'ai pu voir et entendre quand j'ai commencé, là-bas, à parler de ce collège parisien où les fils Louverture avaient été envoyés par leur père. La scène des premiers adieux, certes, est un motif classique de l'iconographie populaire. On est en 1796. On y voit le général Toussaint bénir sobrement les deux garçons pendant que son épouse se détourne pour cacher ses larmes. Encore mieux représenté est l'épisode des retrouvailles, sur le domaine d'Ennery – on est alors en 1802 – lorsque Coisnon accompagné des deux garçons remet au général Noir qu'on a été quérir d'urgence le message du Premier Consul. Pour moi, c'est au fond d'un atelier d'artiste, dans cette ville chargée d'histoire qu'on appelle maintenant Cap-Haïtien, que j'ai rencontré pour la première fois le personnage

de Coisnon. Son nom était marqué, dans un coin du tableau. « L'instituteur » de Placide et d'Isaac, m'expliquait-on. Et après ? Entre histoire et légende, j'ai mis un certain temps à m'y retrouver, et c'est seulement une fois rentré à Paris que j'ai commencé à remplir les trous de l'histoire. 1796-1802 : six années de fièvre et de résistance.

Je garde une grande reconnaissance à ceux qui m'ont aidé à en reconstituer la trame (1).

1. F. Leboutoux est l'auteur de : *Les Tambours de l'an X*, éd. Harmattan, 2004.

18 janvier 2011

Conférence de M. Henri MADELIN

L'EUROPE, JUSQU'OUÛ ET JUSQU'À QUAND ?

Depuis longtemps, le besoin d'Europe a travaillé les esprits et les cœurs de nos prédécesseurs : nostalgie de l'Empire romain, langues et cultures mêlées ; universités attractives éparses sur tout le continent ; pèlerinages en divers lieux que les routes de Compostelle ressuscitent aujourd'hui ; festivals de pierre avec la construction de cathédrales s'élevant hardiment vers l'azur ; foires aux multiples coloris et villes cosmopolites ; banques en réseau, utopies et rêves d'une unité européenne à construire résolument. L'ère des nationalismes et le culte des frontières ont ensuite freiné ces mouvements. Mais un grand désir d'Europe n'a jamais déserté notre continent, et ses braises ont toujours couvé sous les cendres accumulées par la violence des inimitiés renaissantes.

Un nouveau départ

Ce n'est pourtant qu'en 1945 que cette grande aspiration a pu renaître. Car l'Europe de cette époque n'a pas voulu répéter les erreurs qui avaient suivi la guerre de 1914-1918. Un temps très bref sépare les deux guerres mondiales. Vingt ans, ce n'est même pas l'intervalle d'une génération, puisque certains combattants ont été jetés par deux fois dans ce brasier meurtrier. Avec le Traité de Versailles, les vainqueurs de 1918 ont cru venu le moment d'une revanche durable à l'égard des vaincus, cependant que l'Amérique du Président Wilson retournait à son isolationnisme, après avoir appelé de ses vœux une fraternité nouvelle avec la création de la Société des nations (SDN).

On connaît le constat amer dressé par Paul Valéry au sortir de ce cataclysme : « L'Europe n'a pas eu la politique de sa pensée ». Rares ont été les mains tendues entre ennemis héréditaires allemands et français. Les vaincus ont été condamnés à s'enfermer dans leurs rancunes et leurs ressentiments, préparant ainsi le lit d'un sursaut nationaliste qui prit rapidement le visage du nazisme. Le sociologue allemand Max Weber, un « spectateur engagé » de cette période de glaciation, affirme que les prétendus gagnants ont élaboré ce qu'il appelle « une éthique au rabais ». Je m'explique. Une telle vision des choses, souligne-t-il, ne se préoccupe que « *de la culpabilité dans le passé, question stérile du point de vue politique parce qu'insoluble, au lieu de s'intéresser à l'affaire propre de l'homme politique, à savoir l'avenir et la responsabilité devant l'avenir* ».

1945 est donc le moment d'un sursaut qui trouve sa source dans les rêves et les souvenirs du passé et pousse à oser inventer un avenir neuf. L'urgence de la construction politique d'une Europe rassemblée est alimentée par le sentiment d'horreur laissé par les deux conflits mondiaux. C'est au fond de l'abîme que l'Europe trouve la force de se rassembler. Elle était exsangue. Dix millions d'Allemands venaient de subir un calvaire final en fuyant d'Est en Ouest. La logique s'est alors inversée. Dans un discours retentissant prononcé à Zurich le 19 septembre 1946, Winston Churchill revient sur cette histoire tragique et conclut : « *Si l'on veut que l'Europe soit sauvée de son infinie misère, de ce qui en vérité pourrait causer sa perte, il faut un acte de foi au sein de la famille européenne et un acte d'oubli de tous les crimes et de toutes les folies du*

passé ». Cet appel à un sursaut n'aurait pas été possible sans le renoncement définitif à un nationalisme meurtrier et à ses « folies » passées, la nécessaire confrontation entre mémoires adverses, l'intelligence des situations du moment et l'appui de convictions fortes et capables d'être partagées et socialement acceptées. Un socialiste français, André Philip, ardent défenseur de la cause européenne en cette période, a vu en Robert Schuman un homme « *qui restera dans la mémoire de ceux qui l'ont connu comme le type du vrai démocrate, imaginatif et créateur, combatif dans sa douceur, toujours respectueux de l'homme, fidèle à une vocation intime qui donnait le sens à la vie* » (*France-Forum*, 52, novembre 1963, p. 17-18).

En 1950, Robert Schuman, à partir d'un projet élaboré par Jean Monnet, fait à l'Allemagne une proposition révolutionnaire. Plutôt que d'écraser un voisin haïssable sous le poids des dommages de guerre, comme en 1918, il propose de créer une nouvelle institution qui permet de mettre sous une souveraineté unique et ouverte à d'autres pays la responsabilité commune de la gestion de deux instruments essentiels des embrasements d'antan : le charbon et l'acier.

Une nouvelle ère de coopération s'ouvre, qui est un message d'humanité envoyé au monde. C'est le surgissement soudain d'une audace des libertés qui se refuse à s'enfermer dans un déterminisme éternel, le surgissement étonnant d'un « inattendu ». Il est vrai que la singularité des trois démocrates chrétiens qui ont dominé la scène politique de l'après-guerre – Schuman pour la France, Adenauer pour l'Allemagne, De Gasperi pour l'Italie – y est pour beaucoup. Ce n'étaient pas seulement des hommes animés par la foi chrétienne, mais aussi des hommes des frontières géographiques de leurs pays respectifs, des persécutés pour leur résistance aux régimes totalitaires avec lesquels ils avaient toujours refusé de pactiser.

Aujourd'hui, une Europe sans rivages ?

L'Europe a beaucoup changé de 1945 à nos jours. Elle s'est étendue dans l'espace au fil des décennies. Et elle a connu un accroissement spectaculaire de son territoire et de sa population au moment de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, dans la foulée de la chute du Mur de Berlin et du dégagement de ces pays de l'orbite soviétique. L'Union compte désormais vingt-sept États membres. Les intérêts économiques ont guidé ces élargissements successifs ; la dimension politique, partout affirmée, a néanmoins peine à suivre. On a souvent couplé le souci d'« élargissement » de l'Europe à la nécessité de l'« approfondissement » de ses structures, pour arriver à une intégration réussie. Le traité de Lisbonne est un pas dans la bonne direction ; encore doit-il trouver les mesures d'application adaptées.

Demeure une autre question capitale pour notre appréhension du futur : l'Europe doit-elle avoir des frontières ? Une Europe sans rivages, c'est une vision grandiose, mais aussi un rêve trop romantique qui peut hypothéquer notre avenir. Il est plus raisonnable de plaider maintenant pour une Europe ayant des bornes, qui saurait jusqu'où elle va, où elle commence et quand elle s'arrête.

Les circonstances de l'élargissement ont brouillé son image pour bon nombre d'Européens. L'Europe a été ressentie comme incapable de protéger ses ressortissants des effets pervers d'une certaine mondialisation. La croissance n'a pas été vraiment au rendez-vous. La question de l'entrée programmée de la Turquie a durci les débats et figé des positions négatives. Le sentiment se répand désormais, dans les cercles européens, qu'il convient pendant un long laps de temps de « digérer » l'élargissement. Pendant dix à vingt ans, il va falloir consolider l'acquis. Ce laps de temps serait bien utile aussi pour réfléchir sur la notion d'adhésion et mieux la circonscrire.

L'avenir proche

Le premier janvier 2007 sont entrées dans l'UE la Bulgarie et la Roumanie, où, notons-le, la langue française a une importance considérable, particulièrement dans la vie diplomatique. Ces deux pays ont encore beaucoup de réformes à mener avant d'être pleinement intégrés. Plus tard, nous rejoindront des pays issus de l'éclatement de la Yougoslavie (dont certains, la Macédoine et la Croatie, ont déjà obtenu le statut de pays candidat). Ils étaient frères ennemis dans les Balkans, ils se sont fait la guerre. Maintenant ils pressentent que leur salut est l'entrée dans l'Union européenne. C'est le merveilleux résultat de cette construction politique que d'être un lieu d'appel, en même temps qu'un filtre pour aider des pays à se positionner de façon ouverte en faveur de la démocratie et du développement économique.

De vraies frontières subsistent pourtant à l'intérieur de l'Europe. Ce sont désormais ces frontières entre les États européens qu'il faut essayer d'abaisser si l'on veut réussir l'entreprise européenne, entreprise que l'on pourrait placer non pas sous le signe d'une Europe-puissance, mais sous celui d'une Europe puissante dans sa régulation interne, dans son souci de la solidarité la plus grande possible entre ses membres. Cela suppose la volonté d'abaisser les frontières intérieures qui empêchent ou retardent la cohésion interne.

Une Europe puissante sera une Europe capable, sur le plan culturel, sur le plan du déploiement de sa diplomatie, sur le plan de l'ouverture à d'autres peuples, de faire pencher la balance dans le monde, par une capacité à convaincre à partir de sa propre expérience de réussite de la négociation entre les différents pays. Il lui faudra une armée, mais celle-ci sera moins une armée nationale veillant aux frontières de chaque pays que d'abord une armée professionnelle destinée à agir à l'extérieur de son glacis si cela s'avère nécessaire ; et certaines opérations sur des théâtres extérieurs sont forcément nécessaires.

Projets d'Europe

Sur ce terrain ainsi balisé, que peut devenir un tel projet d'Europe ? L'alternative est celle-ci : ou le projet d'Europe commande les frontières, ou on accepte finalement une Europe libre-échangiste. Si c'est la seconde option qui l'emporte, l'Europe deviendra une adepte du système économique libéral par abaissement des frontières douanières, par ouverture de nouveaux marchés et compétition multiforme. Or ceci, l'Europe le vit déjà, mais avec une certaine manière culturelle qui est proprement européenne, qui n'est pas le libéralisme à tout crin. D'ailleurs, les pays qui sont le plus en faveur de l'Europe libérale sont aussi ceux qui poussent à l'entrée du plus grand nombre possible de nouveaux pays. La Grande-Bretagne est le premier exemple et le porte-parole de cette vision. Les Américains sur ce point sont sur la même ligne que les Britanniques. Il y a encore quelques années, les États-Unis, séparés de l'Europe par un immense océan, ne cessaient de demander aux Européens d'accueillir au plus vite la Turquie.

Si le projet européen se résume à faire réussir une espèce d'immense marché, cette réussite avantagera évidemment les États-Unis, qui restent pour le moment, malgré leurs déboires, la puissance dominante au point de vue économique et technologique dans le monde. Un tel projet n'est pas à la hauteur des Européens, pas à la hauteur de leur histoire, pas à la hauteur même de ce qu'ils portent en eux à travers les influences religieuses qu'ils ont reçues et qui sont grandes encore, sans oublier aussi les apports de la philosophie des Lumières. L'Europe est un mélange de populations qui, par exemple au plan des grandes religions, rassemble, dans des proportions

inconnues aux États-Unis, au Japon, en Inde et en Chine, les trois grandes religions monothéistes de la planète, le judaïsme, le christianisme et l'islam. L'Europe, c'est aussi une très longue histoire missionnaire sur toute la planète. Dans ce domaine, il faut additionner l'expansion de la France, de la Pologne, de l'Allemagne, de l'Irlande, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de l'Espagne... Il suffit de se pencher sur une carte pour appréhender ce mouvement et en saisir les conséquences linguistiques, politiques, culturelles. L'histoire et la cartographie donnent immédiatement une image de l'Europe représentative d'un continent ouvert sur le monde entier, fruit, entre autres, d'un dynamisme militaire, administratif et missionnaire qui a laissé des traces durables.

La rose des vents

Ce que l'Europe soutient, justement, c'est un projet qui associe des pays pour les faire grandir ensemble. Une Europe puissante, ce ne peut donc être, ni un grand marché seulement, ni un sous-ensemble de l'ONU qui veillerait au respect du droit en tout point du globe et d'abord chez lui. Une fois cela dit, on peut faire le tour de la rose des vents pour envisager quels pays sont encore à intégrer. Nous ne pourrions manquer ainsi d'être confrontés à quelques problèmes chauds de la planète.

À l'ouest, jusqu'où peut aller l'Europe ? Elle est bordée par un grand océan, l'Atlantique, qui nous sépare de l'Amérique. Pendant la guerre froide, les Russes menaçaient l'Europe et c'était la puissance américaine, surtout grâce au parapluie nucléaire, qui la préservait. Les frontières de l'Europe à l'ouest étaient maritimes et celles de l'est passaient par Berlin ; c'étaient les miradors qui séparaient l'Europe de l'Ouest de l'Europe rouge, de l'Europe communiste. Les États-Unis ont leur comportement propre et demeurent nos alliés privilégiés. Ils sont un État-continent qui se suffit à lui seul. De bons esprits disent que ce sont les Russes qui ont permis à l'Europe, par la peur qu'ils engendraient, de se constituer, de se fédérer. S'il n'y avait pas eu les Russes, peut-être que chacun serait reparti dans son coin en 1945 ?

Si l'on continue à parcourir la rose des vents, on arrive ensuite au nord. Mais l'expansion ne peut se faire vers le nord, car le peuplement y est réduit, la chute des naissances préoccupante, la densité de la population faible. Les pays scandinaves ne sont pas encore de chauds partisans d'une Europe vigoureuse, plus proches en cela de l'Angleterre que des pays du centre et du sud.

Vient ensuite l'est. En fait, c'est la question de la limite orientale de l'Europe qui pose sérieusement problème. Chacun se souvient de la formule inventée par le général De Gaulle, « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. » Mais l'Oural n'est qu'une petite chaîne de montagnes. Ce n'est pas une limite géographique décisive. Si c'est le libéralisme économique qui est le ciment exclusif de l'Europe, on pourrait parler de l'Europe jusqu'au Pacifique, de l'Atlantique au Pacifique. Cette vision est à trop courte vue ; elle est ruineuse pour la cohésion future de l'Union.

La recherche de critères

Alors, où sont les crans d'arrêt ? Nous avons besoin de critères pour savoir ce qui est envisageable ou pas. Nous avons le droit de décider ce qui nous semble important ; d'ailleurs, c'est le dernier moment, car après il sera trop tard pour revenir sur des choix trop hâtifs. Et un vaste choix de critères est *a priori* disponible : nous pouvons fixer des critères démographiques, des critères culturels, des critères religieux et des critères politiques.

Le critère démographique est certainement le plus important, même s'il n'est pas retenu dans les critères explicites posés par les institutions européennes. L'Europe est composée de pays qui ne sont pas très peuplés et dont la population diminue. Les grands pays de l'UE ont une population qui oscille entre 40 et 80 millions d'habitants. L'Allemagne est aujourd'hui en tête de ce classement, mais au rythme où vont les choses, elle sera sans doute rattrapée d'ici vingt ans par la France. Une approche démographique permet de se rendre compte qu'intégrer la Russie serait faire entrer d'un coup un bloc d'une importance démographique trop considérable pour ne pas troubler le jeu. Le critère démographique joue donc à plein pour refuser une possible demande d'adhésion de la Russie. « Possible », car elle n'a pas posé sa candidature pour le moment ; mais un jour, en nouvelle position de force, elle pourrait le faire.

Ce critère n'est pas non plus sans importance dans le cas de la Turquie. Le pays compte soixante-dix millions d'habitants ; il atteindra cent millions dans vingt ans. Si l'on transpose ces données à la réalité institutionnelle de l'Union, on peut estimer qu'au Parlement européen, un tiers environ des représentants viendrait de Turquie. Il en serait de même pour une Commission composée sur le modèle actuel.

On voit également, avec le cas de la Turquie, comment le critère démographique s'articule à des considérations culturelles plus ou moins conscientes. Nous ne trouvons rien à redire à l'alliance avec ce pays sur le plan militaire. Puisque les Européens répugnent à faire le coup de feu et à s'équiper sur le plan militaire, l'adhésion à l'UE des Turcs, grands soldats de l'OTAN, serait précieuse. Mais on a vu que les Turcs, qu'on dit grands alliés des Américains, ont refusé jusqu'à trente milliards de dollars que leur proposaient les Américains, le jour où ceux-ci ont voulu attaquer l'Irak par le nord en partant de leur pays. La Turquie n'a pas pris le risque d'accepter des troupes américaines en opération sur son sol, et d'encourir l'incompréhension et la colère du monde arabo-musulman. Elle-même fait d'ailleurs partie intégrante du monde musulman. D'autre part, la présence américaine aurait rendu encore plus improbable la résolution de la question kurde par les Turcs.

Mais les arguments culturels et religieux sont-ils, eux, un critère d'admission dans l'Union européenne ? Il semble que, si ces arguments sont importants, ils sont aussi à envisager avec précaution. Derrière la question théorique, l'interrogation vise à nouveau, on le sait, la Turquie musulmane. De façon plus ou moins voilée, on met en doute la compatibilité entre le monde musulman, ses cultures, ses sociétés, et le monde européen, lui-même berceau de cultures et d'un certain type de vivre ensemble.

Or, l'argumentation religieuse et culturelle n'est pas ici décisive ; des musulmans sont déjà installés en Europe. Chypre a été admise comme État membre (pour le moment, la population turque de l'île ne peut entrer dans l'UE, mais elle y entrera un jour). La Grèce et surtout la Bulgarie abritent des minorités musulmanes depuis l'époque ottomane. L'Albanie fera aussi, dans un avenir plus ou moins lointain, acte de candidature. Des populations musulmanes habitent au Kosovo, et ailleurs dans les Balkans ; la Bosnie-Herzégovine frappe à la porte. Réellement ou potentiellement, des musulmans sont déjà dans l'UE.

Il est intéressant par ailleurs de pointer nos propres contradictions, celles de citoyens de l'Union, sur les arguments culturels et religieux avancés dans le cas de l'adhésion de la Turquie. D'une part en effet, les Européens dans leur majorité ont estimé qu'il n'y avait pas de place pour des critères religieux dans la Constitution européenne. D'autre part pourtant, quand on fait des sondages, on constate que le regard négatif posé sur la Turquie est fondé, et sur des raisons religieuses, et sur des

raisons historiques. On se souvient des Ottomans occupant des pays d'Europe centrale, assiégeant Vienne. Pour écarter cette menace, une coalition chrétienne avait mis en déroute la flotte turque en 1571 à Lépante... Dans les jugements portés aujourd'hui, le souvenir de la longue domination ottomane est encore vivace.

Ce qui est frappant également, c'est que les pays musulmans, les pays arabes, ou même les musulmans dans nos propres pays, ne semblent pas forcément soutenir de leurs vœux l'entrée de la Turquie en Europe. Une des explications est que, pour certains musulmans, la Turquie est un traître, un « État félon » parce que laïque, ayant tourné le dos à la cause musulmane. Il est vrai que le monde arabe a beaucoup souffert de la domination ottomane au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. L'argument selon lequel il « serait de bon ton » d'avoir un pays musulman à l'intérieur de l'Europe pour montrer que l'intégration musulmane peut réussir et que l'Europe n'est pas un « club chrétien » tombe donc de lui-même, dans la mesure où l'intégration de la Turquie n'est pas demandée par les populations musulmanes qui entourent ce pays. Depuis l'accession d'Erdogan au poste de premier ministre et le changement de ton de la Turquie vis-à-vis d'Israël, la Turquie a une diplomatie beaucoup plus ouverte qui la rapproche davantage des pays qui formaient jadis l'empire ottoman. L'Europe aurait donc avantage à se rapprocher d'Ankara pour travailler de concert plutôt que l'un à côté de l'autre.

La question de la frontière orientale de l'Union se pose pour un autre pays : l'Ukraine. A-t-elle, ou non, vocation à faire partie de l'Union ? Si l'on répond par l'affirmative, c'est un *casus belli* avec les Russes. Mais si l'on répond par la négative, on désespère la population occidentale de l'Ukraine, et finalement on entre dans un jeu dangereux qui consiste à laisser monter les enchères. Si les Russes se comportent de façon trop insolente et anti-démocratique, ils contribueront à faire advenir ce qu'ils veulent éviter à tout prix, c'est à dire l'entrée de l'Ukraine en Europe. Il faut donc penser un système pour l'Ukraine, qui soit assez proche de celui que l'on pense souvent pour la Turquie, à savoir une association aussi étroite que possible, mais pas l'entrée à l'intérieur de l'Union européenne. Nicolas Sarkozy parle, lui, d'une Union méditerranéenne qui, avec la Turquie et le Maghreb ainsi que les pays européens riverains de la Méditerranée partageant des institutions communes, serait un ensemble étroitement imbriqué avec l'UE.

Nouveaux critères

Que faire si Israël frappe à notre porte ? Depuis le dernier élargissement, la position de Bruxelles évolue doucement sur cette question des frontières. Ce n'est plus l'Europe tous azimuts, ni l'Europe sans rivages. Si la nécessité d'une période de réflexion sur l'élargissement s'impose, alors il faut s'interroger sur la manière dont l'Europe va devenir une entité forte dans le monde, et avec quels partenaires elle va devoir travailler comme intégrés ou associés à ses frontières. Quelles frontières intérieures doit-elle détruire pour que les peuples d'Europe sur une ou deux générations deviennent une unité dans la diversité, qui puisse peser d'un poids conséquent dans le monde ?

Pour baliser le futur de l'Europe, de nouveaux critères ont été longuement discutés en 2006 puis progressivement adoptés.

On le sait, les conditions classiques d'adhésion d'un nouveau pays à l'UE, dits « critères de Copenhague » (1) étaient les suivantes :

- mise en place par le pays candidat d' « institutions stables garantissant l'état de droit, la démocratie, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection » ;
- « une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union » ;
- « la capacité [...] d'assumer les obligations [d'adhésion à l'UE] », et notamment de souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire.

Le pays candidat devait par ailleurs avoir mis en place toutes les structures (notamment juridiques et administratives) permettant de transposer dans le droit national la législation européenne et de la faire appliquer ; on parle dans ce cas de transposition de l'acquis communautaire. Enfin, le Conseil considérait que la capacité de l'Union à assimiler de nouveaux membres, tout en maintenant l'élan de l'intégration européenne, constituait un élément important. Les États soulignaient à l'époque qu'il ne s'agissait pas d'une « condition supplémentaire » pour l'adhésion, mais d'un « élément à prendre en considération » lors de futurs élargissements.

Dans une résolution votée le 16 mars 2006, par 397 voix contre 95, le Parlement européen a pris position sur ce dossier délicat. Il a demandé à la Commission européenne de définir le critère, jamais vraiment explicité, de la « capacité d'absorption ».

De premiers éléments de réponse apparaissent dans les *Conclusions de la Présidence (2)*, lors du Sommet européen des 15-16 juin 2006. Sous le titre *Questions générales relatives à l'élargissement futur*, le Conseil note « qu'il importera à l'avenir de veiller à ce que l'Union soit encore en mesure de fonctionner politiquement, financièrement et institutionnellement lorsqu'elle s'élargit et d'approfondir encore le projet commun européen. En conséquence, le Conseil européen procédera, lors de sa réunion de décembre 2006, à un débat sur tous les aspects d'élargissement ultérieurs, y compris la capacité de l'Union d'absorber de nouveaux membres [...] Le rythme de l'élargissement doit tenir compte de la capacité d'absorption de l'Union. »

Cette capacité d'absorption est devenue « capacité d'intégration » du pays candidat et de l'Union qui lui ouvre ses portes, à l'occasion de la publication par la Commission de ses rapports de suivi sur la Turquie et les pays candidats des Balkans (3). Selon le commissaire à l'élargissement, Olli Rehn, elle repose sur trois composantes : capacité institutionnelle (institutions et processus de décision doivent demeurer efficaces et responsables) ; capacité d'élaboration et de mise en œuvre de politiques communes sauvegardée ; faisabilité budgétaire. Il s'agit aussi que l'opinion publique apporte son soutien à l'élargissement. Le débat approfondi sur l'élargissement, tenu par le Conseil européen lors du sommet des 14 et 15 décembre 2006 (4), a tranché dans le même sens : le Conseil estime que la stratégie pour l'élargissement doit être fondée sur « la consolidation, la conditionnalité et la communication, conjuguées à la capacité de l'UE à intégrer de nouveaux membres » ; ce consensus renouvelé sur l'élargissement reste la référence pour aujourd'hui, en 2011.

Ainsi donc, le nouveau critère le plus souvent mis en avant actuellement par la Commission est celui de la « capacité d'intégration ». L'adhésion n'est pas automatique ; elle n'est pas non plus le seul mode de relation possible avec l'Union existante. La capacité d'être intégré dans cet ensemble européen doit faire l'objet d'un examen sérieux, de même que la capacité de l'UE à accueillir de nouveaux membres. Nul des pays déjà candidat ne sera rejeté en vertu de ce critère. Le processus engagé dans les Balkans va se poursuivre jusqu'à l'intégration de tous, y compris sans doute

un jour de la Serbie. Mais pour la suite une longue pause est nécessaire et elle permettra de fructueux débats pour la politique à suivre d'ici une vingtaine d'années.

Après cette longue période de réflexion, aucune fuite en avant, non plus qu'aucune pression extérieure, aucun engouement non fondé, aucune légèreté d'appréciation ne seront permis. Car il serait très difficile de revenir en arrière une fois la mécanique lancée. C'est la liberté de décision, pour la construction d'une Europe forte et solidaire, et non une sorte de prosternation devant une sorte de destin imposé, qui devront guider les décisions qui orienteront notre avenir pour le très long terme.

Le malaise des pays de l'UE

L'Europe jusqu'à quand, nous interrogeons-nous aux prémises de ce texte. En ce début d'année 2011, il semble parfois que l'Europe ressemble à ces puissants véhicules mal équipés qui, malgré le ronflement de leurs moteurs, sont condamnés à faire du surplace quand les routes sont trop enneigées. Notre continent en effet ne parvient pas à retrouver la confiance des marchés et la ferveur des opinions publiques ; du coup il se trouve devant un certain nombre d'obstacles que ses dirigeants ne parviennent pas à franchir.

Si l'Europe ne va pas bien, c'est d'abord parce que les États-nations qui la composent vont mal. Et ceci en raison d'une faible croissance, du vieillissement des populations qui occasionnent de nouveaux frais, de déficits budgétaires alarmants, d'un chômage – surtout chez les jeunes – qui n'annonce pas sa décrue, sur fond d'un endettement préoccupant qui hypothèque l'avenir des générations qui vont nous suivre. Les écarts entre riches et pauvres qui se réduisaient dans les dernières décennies ne cessent à nouveau d'augmenter. Il est vrai que nous sommes entrés dans une mondialisation de l'économie et une concurrence planétaire qui se jouent des frontières nationales.

L'Europe est, selon la formule de Jacques Delors, une fédération d'États-nations. La crise de l'État-nation se double donc d'une crise de l'Europe qui apparaissait jusque là comme une puissance de substitution à nos faiblesses. Mais les institutions de l'UE peinent en cette période à imaginer et mettre en route des parades salutaires. Les attaques auxquelles doit faire face l'euro sont le signe d'un dérèglement des missions confiées aux diverses autorités bruxelloises. Du coup, l'euro-scepticisme et la montée en puissance des partis de la droite extrême occupent le terrain en faisant croire à cette chimère que serait le repli sur le bastion national.

Une grande ambition

On ne peut en rester à ces constats pessimistes. L'Europe est notre espace chance pour entrer avec confiance dans cette mondialisation qui nous fait peur. Matelas de sécurité pour humaniser cette marche en avant inéluctable, une Europe forte et protectrice est notre vraie porte d'accès à une mondialisation qui touche désormais la totalité de l'humanité. Il vaut mieux dans un moment pareil être ressortissant européen qu'africain ou asiatique. Eux sont jetés dans une tourmente qu'aucune institution politique ou sociale ne régule sérieusement. Savons nous aimer l'Europe pour ce qu'elle nous apporte de positif ? Les Européens – et spécialement les Français – sont trop pessimistes quant à leur propre futur. Ils devraient plutôt être fiers de ce qu'ils ont commencé de construire avec d'autres dès la fin de la seconde guerre mondiale : cessation de la guerre entre voisins, respect de l'avenir pour les

vaincus, paix entre nations jadis ennemis héréditaires, solidarité entre riches et pauvres, transferts entre régions opulentes et territoires défavorisés, acceptation par les religions d'une laïcité positive. La mise en pratique de ces valeurs est la raison de la grande attraction qu'exerce l'Europe d'aujourd'hui sur son voisinage au sud et à l'est.

Demain

L'Europe est un filtre géant qui oblige les nouveaux entrants à accepter les règles du pluralisme et du respect des minorités. Elle demeure une chance au sein d'une humanité encore belliqueuse. Il devient donc impératif que cette Europe, forte de plus de 500 millions de ressortissants, se décide à parler désormais d'une seule voix si elle veut tenir sa place dans le concert mondial en face des nouveaux géants que sont la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique, l'Indonésie... Elle ne peut plus agir en ordre dispersé. C'est la pression extérieure qui obligera les politiques à changer pour éviter de nouveaux revers.

Ambiguïté des crises

La crise actuelle peut engendrer un éclatement de l'Europe ou au contraire son renforcement. L'enrichissement aurait-il chloroformé nos consciences ? C'était au plus profond de son malheur que l'Europe en 1945 s'était inventé un futur audacieux. Nous ne passerons le gué actuel que si nous gardons cet esprit. Il oblige à mutualiser nos possibles, à fédéraliser nos politiques budgétaires et fiscales afin de créer au plus vite une gouvernance économique au service de tous.

Parlant du *New Deal* de Roosevelt qui a tardivement mis fin à la grande crise de 1929, Jean Monnet, dans ses *Mémoires* (p. 129) fait une remarque d'une brûlante actualité : « *Comme toujours, la sagesse et les réformes n'intervinrent qu'au terme de grandes difficultés. Des mesures si simples, prises plus tôt, eussent-elles évité la grande crise ? Poser cette question, c'est ignorer que les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et qu'ils ne voient la nécessité que dans la crise* » (5).

Notes

1. *Conclusions de la Présidence*, Conseil européen de Copenhague des 12-13 décembre 2002, p. 25.
2. *Conclusions de la Présidence*, Conseil européen de Bruxelles des 15-16 juin 2006, n° 53, p. 18.
3. *Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil. Stratégie d'élargissement et principaux défis 2006-2007*, 8 novembre 2006 - COM (2006)649final.
Voir aussi « *La capacité 'd'absorption' devient capacité 'd'intégration'* », EurActiv.com, 9 novembre 2006.
4. *Conclusions de la Présidence*, Conseil européen de Bruxelles des 14/15 décembre 2006, chap. I n° 4 et 9, p. 3.
5. Jean Monnet : *Mémoires*, 2004, Fayard, p.129

23 mars 2010

Communication de notre confrère Philippe MIKAELOFF

INFLUENCE DES ALCHEMISTES SUR LES PEINTRES ET LES GRAVEURS DU XV^e AU XVII^e SIÈCLE

Il doit paraître insolite que j'aie pu m'intéresser à ce sujet : je le dois à Isaac Newton. En effet, intéressé depuis toujours par la physique fondamentale, j'ai étudié les *Principia*, ouvrage de Newton sur la gravitation universelle. Afin d'essayer d'analyser son génie scientifique j'ai consulté plusieurs biographies. Curieusement, la plupart ne font qu'effleurer ses recherches alchimiques. J'ai eu la chance de lire la thèse d'une universitaire américaine, Betty Dobbs, consacrée à la passion d'Isaac Newton pour l'alchimie. En fait Newton ne publia jamais ses recherches alchimiques, mais on retrouva, 200 ans après son décès, dans une malle, ses manuscrits sur le sujet. On a pu estimer alors qu'il représentait plus des deux tiers de ses écrits, et finalement que l'essentiel de son temps, jusqu'en 1693, date de son départ de Cambridge, avait été consacré à ses expériences de laboratoire. Betty Dobbs a consacré dix années au décryptage de ses manuscrits.

L'alchimie n'était pas un passe temps pour Newton : en effet, il ne cherchait rien d'autre qu'à saisir la structure intime de l'univers par l'alchimie. La découverte de la force qui maintient les planètes dans leurs orbites ne le satisfaisait pas. Il écrivait : « *Les mouvements des corps plus petits dépendent de certaines forces plus réduites exactement comme les mouvements des corps plus grands sont régis par la force plus grande de l'apesanteur* », phrase prémonitoire de la physique des interactions fondamentales.

Au fil des années, j'ai moi-même essayé de comprendre cette mystérieuse alchimie qui a fasciné les hommes durant plus de vingt siècles, jusqu'au XVIII^e siècle. J'ai étudié son histoire, ses principes et ce faisant je me suis rendu compte que les alchimistes avaient influencé les arts notamment les peintres et les graveurs du XV^e au XVII^e siècle, sujet auquel je me limite aujourd'hui.

BREF RAPPEL HISTORIQUE SUR L'ALCHIMIE

Ce nom nous a été transmis par les arabes (*Alkimya*) et se confond avec ses origines mythiques que l'on fait remonter à l'Égypte antique. Une étymologie possible viendrait du mot égyptien *Kem-It* qui signifie « noir » et indiquerait la noirceur de certains métaux. Une hypothèse plus plausible se rapproche du grec *Kheo* qui signifie fondre, rappelant la nature métallurgique des techniques alchimiques.

L'alchimie serait donc née en Égypte, art sacré que pratiquaient les prêtres dans les temples pharaoniques : ils possédaient un savoir technique étonnant en métallurgie. Secrètement, ils cherchaient à fabriquer des substituts de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et des pigments colorés.

Les Chinois pratiquaient quant à eux une activité secrète orientée plutôt vers une perspective médicale, à la recherche d'un élixir de longue vie. En Inde on retrouve une alchimie plus orientée vers la maîtrise mystique de soi-même.

Lorsque l'Égypte s'intégra à la culture grecque, le dieu Thot fut assimilé à Hermès inventeur des sciences. De lui provient la désignation de l'alchimie comme un art hermétique. L'essentiel des textes fondateurs de l'alchimie est consignée dans la « table d'émeraude ».

D'emblée l'alchimie affirma des ambitions mystiques, car tout alchimiste avait pour ambition de percer le secret divin de la matière, et deux objectifs : le premier transmuter un métal vif en or ou en argent, le second fabriquer un élixir universel pour combattre les maladies et prolonger la vie. C'est la préparation de la pierre philosophale encore appelée poudre de projection qui permettait d'accéder à ces deux objectifs : c'était la réalisation du grand œuvre.

L'alchimie gréco-égyptienne fut transmise aux arabes qui la développèrent : il faut citer Geber, médecin qui fabriquait un élixir de longue vie, auteur d'une immense somme d'écrits.

Après lui, au X^e siècle le persan Rhazes fut également médecin. Au XI^e siècle, Avicenne, célèbre autorité médicale, reprit à son compte l'ensemble des connaissances alchimiques.

Il existe de nombreux mots d'origine arabe dans le vocabulaire alchimique comme alcool, alambic, élixir, alcali, aludel ou athanor. Car les traducteurs ne sont pas arrivés à leur trouver des mots équivalents en latin. En effet, au XI^e siècle, les traducteurs installés en Sicile ou en Espagne, comme Gérard de Crémone, nous transmettront les textes alchimiques arabes.

Ensuite on va assister, dans tous les pays d'Occident, au développement de l'alchimie. Elle n'a jamais été condamnée par l'Église car elle n'avait rien à voir avec les pratiques magiques. Par contre elle ne fut pas enseignée dans les universités d'Europe.

Parmi les alchimistes célèbres du Moyen-âge on peut citer : Albert le Grand médecin, et son disciple Thomas d'Aquin auteur de l'*Aurora Consurgens*, un parisien Nicolas Flamel qui aurait fait des dons importants à sa paroisse après avoir réussi la transmutation de l'or, Raymond Lulle auteur de l'opéra *Chemica*. Le moine Basile Valentin, auteur du traité d'alchimie *Azoth*, aurait découvert l'antimoine : la légende raconte qu'il en fit absorber à ses frères religieux qui trépassèrent. C'est de là que viendrait le nom d'antimoine. Paracelse, médecin, orienta la chimie vers la thérapeutique en y introduisant des composés minéraux. Il avait mis au point un élixir à base d'or potable capable disait-on de rajeunir.

LES ALCHEMISTES DANS LA PEINTURE DES XV^e-XVII^e SIÈCLES

Souvent les officines des alchimistes se cachaient au fond des maisons, dans les greniers ou dans les caves comme nous l'a montré Thomas Wyck (1617-1677).

Les peintres ont reproduit des alchimistes dans leur laboratoire ainsi que leurs instruments. Ils ont représenté divers ustensiles : des vases, des alambics, des cornues, des creusets ou matras. Les tableaux montrent des tables et étagères remplies de manuscrits et parchemins, des bocaux au contenu mystérieux, ou même des crânes. Parfois des squelettes d'animaux pendent au plafond. Aux murs couverts d'inscriptions symboliques sèchent des bouquets de plantes médicinales ainsi représentés par Filippo Angeli (1585-1620).

En 1570 Van der Straet (1523-1605), pour Cosme I^{er}, grand duc de Toscane, lui-même alchimiste, peignit un laboratoire d'alchimie avec ses fours et appareils à

distillation. David Teniers (1610-1690), à plusieurs reprises, a représenté un alchimiste travaillant avec humilité dans son laboratoire. Van Ostade (1610-1685) a illustré la pauvreté et la vaine folie de l'alchimiste dans sa cave, transformée en laboratoire, alors qu'en arrière-plan se trouvent délaissés sa femme et son bébé. Jan Steen (1625-1679) a mis l'accent sur l'infortune de l'alchimiste, insensible aux larmes de sa femme en arrière-plan. Enfin Hendrick Heerschop (1620-1672) a illustré un accident par explosion qui frappe l'alchimiste. Isaac Newton lui-même avait été catastrophé par l'incendie de son laboratoire en 1693.

Effectivement le feu jouait un rôle essentiel dans l'élaboration du grand œuvre : les alchimistes utilisaient trois sortes de chaleur : le feu ordinaire, le feu surnaturel avec augmentation de la température par addition d'un acide et le feu humide ou bain-marie. Il y avait donc plusieurs types de fourneaux : fourneau à air, fourneau à distillation, à réverbération et le célèbre Athanor. Ce récipient était placé dans du sable chauffé par une tourelle remplie de charbon de bois qui brûlait à la base.

Il n'est pas question d'analyser l'ensemble des opérations alchimiques rituellement fixées à douze étapes. Mais quelques notions sont indispensables à la compréhension des gravures et des peintures.

En l'absence de toute connaissance en chimie et sur la nature des atomes, les alchimistes jusqu'au XVIII^e siècle, y compris Newton, n'ont jamais douté du bien fondé de leurs convictions : tous les corps sont composés d'une matière générique non encore structurée, le Hyle, de caractère féminin et de la forme qui lui est imprimée, ou Pneuma, symbolisée par un serpent de caractère masculin qui lui donne la vie.

Les 4 éléments décrits par Empédocle, médecin de la Grèce antique, sont l'eau, la terre, le feu et l'air qui peuvent se recombinaison entre eux. La semence de chaque élément pénètre donc jusqu'au centre de la Terre où sous l'effet d'un feu intense les métaux subissent une maturation jusqu'à se transformer en or.

L'idée de la transmutation d'un métal dans un autre s'imposait donc logiquement car pour les savants de l'époque les particules élémentaires peuvent changer leur disposition. On connaissait 6 métaux solides : le plus vil le plomb, puis l'étain, le cuivre, le fer, l'argent et le plus pur l'or. Lorsqu'ils étaient soumis à la fusion ces 6 métaux montraient la plupart des caractères du seul métal liquide à l'état naturel, le mercure ou vif argent.

Pour rendre compte des différents métaux on introduisit le principe masculin du soufre qui par ses combinaisons diverses avec le mercure établissait la propriété spécifique de chaque métal. C'est ainsi que fut établie la théorie de la formation des métaux à partir du soufre et du mercure à l'intérieur de la Terre : les alchimistes cherchaient donc à reproduire ce processus naturel en transmutant les métaux. On pensait aussi qu'il était impossible d'opérer sur les métaux sans tenir compte des planètes dont chacun dépendait. Nous voyons ici le tableau de la correspondance entre les planètes et les métaux.

La première étape de l'alchimiste était de ramener le métal que l'on voulait transmuter à son état premier en utilisant différents fourneaux. Le premier stade était celui de la putréfaction ou œuvre noire.

Venait ensuite l'albification, enfin l'œuvre rouge pour aboutir à la pierre philosophale qui se présentait comme une poudre rouge.

Pour ces opérations les alchimistes selon des recettes multiples et secrètes utilisaient des substances comme l'aquafortis pour séparer l'or de l'argent, l'eau royale

pour dissoudre l'or ou le salpêtre déjà utilisé par les prêtres babyloniens. On connaissait aussi les vitriols qui doivent leur nom à l'éclat de leurs cristaux, ce qui englobait en fait tous les sulfates des métaux lourds. Pour extraire le mercure philosophique on utilisa l'antimoine, corps trouvé à l'état de minerai sous le nom de stibine.

LA RICHESSE DU SYMBOLISME ALCHIMIQUE

Le symbolisme a attiré de nombreux artistes notamment des graveurs avec des œuvres d'art dans lesquelles les adeptes ont dissimulé leurs secrets. Les traités du XV^e siècle illustrés par les graveurs reproduisaient les instruments de laboratoire et les fourneaux. Avec le développement de l'imprimerie se développe un répertoire complexe de l'iconographie alchimique à l'aide de gravures et d'enluminures. On peut citer le manuscrit *La sagesse de Salomon* qui témoigne du thème alchimique de la lutte entre la vertu et le vice donc entre la foi et l'erreur.

Michael Maier, artiste graveur, en même temps que médecin et physicien de l'empereur Rodolphe II, fut l'auteur du traité d'alchimie *Atalanta Fugiens*. Lorsqu'il fut anobli par l'empereur, il demanda à faire figurer un aigle et un crapaud sur ses armoiries, car l'aigle représente la partie volatile du vif argent et le crapaud la partie fixe de la terre. Le frontispice de son traité présente Hermès l'égyptien fondateur de l'alchimie ; à ses côtés apparaissent deux symboles majeurs, le soleil et la lune. Il rend hommage à la première femme alchimiste que l'on connaisse, Marie la Juive, à qui on doit l'invention du bain-marie pour des opérations de distillation. Sa gravure met en évidence le rôle de la musique pour l'alchimiste qui invoque le secours de Dieu : on voit les sept métaux auréolés, sanctifiés, chantant en cœur au sein d'une montagne. Toujours sur cette gravure de Michael Maier, à droite le dragon n'est autre que le mercure volatil extrait lors de la putréfaction : il meurt s'il est tué par le soleil et la lune à droite. C'est effectivement l'argent puis l'or qui succèdent aux opérations alchimiques.

On doit à d'autres graveurs célèbres des œuvres à connotation alchimique comme celle d'Albrecht Dürer, *La mélancolie*, datée de 1514. Les alchimistes et astrologues avaient lié la mélancolie aux influences néfastes de Saturne. Ce caractère néfaste est illustré par une comète qui illumine le ciel en haut et à gauche de la gravure, comète qui était toujours un mauvais présage. Les chiffres disposés sur une grille en haut et à droite symbolisent l'aptitude aux mathématiques. La balance à côté de l'échelle à sept degrés évoque l'équilibre des opérations alchimiques. Enfin le polyèdre en bas de l'échelle représente la pierre philosophale.

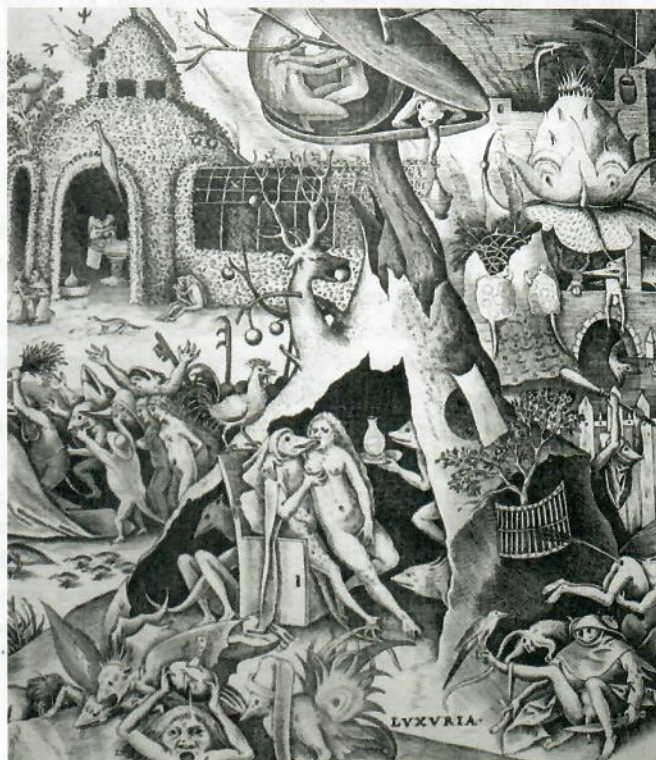
D'autres artistes graveurs ont représenté la mélancolie accompagnée de symboles alchimiques : Hans Sebald Beham (1500-1550), graveur allemand disciple de Dürer, nous donne une gravure de la mélancolie, liée à Saturne avec deux matras et un creuset à ses pieds, objets typiquement alchimiques. Une autre gravure, tirée du traité de Michel Specher, souligne l'influence de la Kabbale sur l'alchimie.

On peut encore citer une gravure attribuée à Raphaël remplie de symboles alchimiques : des bambins qui miment des noces alchimiques et la sublimation finale. On y voit des figures alchimiques comme le lion à l'intérieur du soleil et deux aigles.



Albrecht DÜRER
La mélancolie

Pierre BRUEGHEL
l'ancien
La Luxure



LES TRAITÉS ALCHIMIQUES ET LEURS ENLUMINURES

À partir du XV^e siècle, les traités sont accompagnés d'enluminures riches en figures symboliques. Ainsi, on a attribué à Raymond Lulle les miniatures de l'opéra *Chemica*, paru en 1470 : sur cette miniature, Lulle représente Hermès qui guide l'alchimiste en jouant de la flûte. Elle illustre les rapports symboliques entre les travaux de la terre et l'alchimie qui fut autrefois qualifiée d'agriculture céleste. La croyance était effectivement que l'or, métal vil à l'origine, parvenait à maturation suivant un processus analogue à celui du règne végétal dans les entrailles de la Terre.

Dans le même ouvrage on peut voir une scène étrange : deux Asiatiques qui brûlent dans un puits au milieu de flammes rouges. Pour les alchimistes, ces deux Tartares correspondaient à la matière en putréfaction. Les flammes devaient permettre l'extraction du soufre et du mercure de la matière terrestre.

Quelques exemples sont tirés de l'*Aurora Consurgens*, texte attribué à Thomas d'Aquin, ouvrage illustré au XV^e siècle. L'hermaphrodite, image spécifique de l'alchimie, représente le soufre et le mercure après leur conjonction, phase du grand œuvre. Il est emprisonné entre les serres d'un aigle bleu qui représente le mercure après sublimation, figurée avec des ailes à cause de sa volatilité ; au pied de l'androgynisme existe un amas de cadavres d'oiseaux bleus dont la fixité s'oppose à la volatilité. Le symbole de l'opposition entre les deux étapes de la matière est encore souligné par le lapin et la chauve-souris que tient l'androgynisme.

Dans le même traité, on peut découvrir une métaphore dans le tournoi à la lance qui oppose le soleil et la lune : l'homme est monté sur un lion, la fixité, tandis que la femme est sur un griffon qui représente la volatilité. Cette union va engendrer la pierre philosophale.

Ailleurs, le monstre cynocéphale avec son épée et une flèche représente la calcination. Dans un vase, l'aigle bleu et le dragon indiquent les alternances de fixité et de volatilité qui mèneront au terme du travail alchimique. La sagesse à tête rouge, celle qui produit la pierre philosophale, allaitant deux vieillards, est une illustration du lait alchimique obtenu par dissolution de litharge dans du vinaigre avec traitement de la solution par le sel alcalin.

Une enluminure particulière est due à un alchimiste lyonnais, Perreal, né en 1460, qui fut le valet de chambre de Charles VIII puis de Louis XII. La nature est figurée par une femme nue ailée ceinte de la couronne des sept métaux. Elle réprimande l'alchimiste qui s'épuise dans de vaines recherches. Celui-ci est à côté de sa demeure, abritant des cornues et un athanor. La nature est assise sur le tronc d'un chêne creux qui se sépare en branches figurant les quatre éléments : ces branches engendrent les rameaux de l'œuvre et supportent, en haut, une fleur avec un matras posé dessus. Le vase touché par les rayons célestes contient la matière ultime.

Une œuvre capitale de l'enluminure alchimique fut exécutée à Nuremberg dans les années 1530 pour le traité *Splendor Solis* de Salomon Trismosin. À droite, la putréfaction est illustrée par un soleil noir qui s'enfonce dans la Terre. À gauche, un splendide androgynisme, allégorie alchimique typique, porte les trois couleurs fondamentales : un habit noir, une aile rouge et une aile blanche. Il tient un œuf et un miroir symbole de l'univers sur lequel l'alchimiste doit opérer. Ailleurs, un ange s'apprête à sécher avec une étoffe rouge un personnage sortant d'une rivière de boue.

Son corps est noir, un bras est rouge l'autre blanc, et son crâne est une sphère rouge. Pour l'alchimiste il représente le magistère, c'est-à-dire que l'œuvre commence par la couleur noire, passe ensuite à la blanche et finit rouge, couleur de la pierre philosophale.

LES LIENS ENTRE PEINTRES ET ALCHEMISTES

Entre les peintres et les alchimistes se sont aussi tissés des liens étroits. Nous avons déjà montré que de nombreux peintres, fascinés par l'alchimie, ont reproduit des alchimistes, leurs laboratoires et leur instrumentation.

De tout temps, depuis l'Égypte ancienne, les artistes demandaient aux alchimistes des recettes pour la fabrication des couleurs. Toute une série d'ouvrages sur la peinture ont comporté des recettes d'alchimie : on peut citer le manuscrit de Bologne, du XV^e siècle qui détaille la fabrication des pigments hérités des alchimistes gréco-égyptiens et arabes : on peut y trouver la recette pour fabriquer le safran des alchimistes ou la pourpre avec de l'or en utilisant l'*aqua regia*.

Le traité de peinture de Cennino Cennini (1370-1440), peintre toscan, est imprégné d'alchimie. C'est ainsi qu'il écrit : « *Il existe une couleur rouge qui se nomme cinabre. Elle se fait chimiquement et se travaille à l'alambic* ». Le cinabre est effectivement un vermillon obtenu par distillation du soufre et du mercure, fabrication ancienne des alchimistes.

LES PEINTRES ALCHEMISTES

Nombre de peintres ont pratiqué eux-mêmes des recherches alchimiques souvent avec passion. L'histoire en a retenu plusieurs : Jan Van Eyck (1390-1441) peintre érudit aux formules mystiques est le plus illustre d'entre eux, assidu dans ses recherches alchimiques. Grâce à sa technique de distillation il fit une découverte capitale qui révolutionna la peinture à l'huile en ajoutant de l'essence de térébenthine, technique qui diffusa rapidement des Flandres à l'Italie. Sur son autoportrait, appelé *L'homme au turban*, est inscrit en flamand le mot *al-kemen* qui signifie alchimie. Par ailleurs sa coiffe rouge pour le moins excentrique avait certainement un sens hermétique. Sur le portrait qu'il a réalisé du chancelier Rollin, Van Eyck a reproduit le sceau de Salomon qui est le symbole de la pierre philosophale.

Plusieurs autres de ses œuvres ont une connotation alchimique : dans le double portrait, dit d'Arnolfini et de son épouse, les noces seraient celles d'un couple alchimique. Les deux conjoints dessinent un H, initiale d'Hermès. Le miroir rond et bombé au centre symbolise le couple alchimique qui s'unit dans une sphère.

Parmi d'autres peintres alchimistes, on retiendra :

- Cosimo Rosselli (1439-1507) peintre florentin alchimiste se ruina pour la poursuite de ses recherches. Vasari rapporte qu'il termina ses jours dans une extrême pauvreté (il est le peintre de la *Vierge et l'enfant*).
- Domenico Parodi (1544-1588) paya de sa vie cette passion pour l'alchimie puisqu'il mourut empoisonné par les vapeurs des alambics.
- Francesco Mazzola (1503-1540), surnommé « Le Parmesan », peintre maniériste, était obnubilé par l'alchimie. Il abandonna, en 1534, les fresques que lui avait commandées à Parme et payées d'avance l'église de la Steccata à cause de ses recherches alchimiques. C'est pour cette raison qu'il fut même incarcéré. Vasari ne le comprenait pas et écrivait : « *Mazzola avait rejeté la peinture pour se livrer à l'étude de*

l'alchimie, avec l'espoir de devenir bientôt riche en congelant le mercure [...] Comme il n'avait pas d'autre moyen de subsistance que sa palette, ses fourneaux absorbaient toutes ses ressources. » Il termina ses jours dans la misère à l'âge de 37 ans. Le « Parmesan » fut à l'origine de la gravure à l'eau-forte, procédé de gravure en creux sur plaque métallique. Grâce à ses connaissances alchimiques des acides dont l'eau forte produit à la suite de plusieurs distillations (mélange d'acide nitrique et d'ammoniaque).

SYMBOLES ALCHIMIQUES DANS LA PEINTURE

Toute une série de peintres, fascinés par l'alchimie, ont illustré leurs tableaux de nombreux symboles alchimiques. Je prendrai deux exemples particulièrement éloquentes celui de Jérôme Bosch et celui de Brueghel l'ancien.

Jérôme Bosch (1450-1516) est sûrement le plus grand peintre hermétique de la deuxième moitié du XV^e siècle : peintre insolite, fantasque, il a reflété les déséquilibres sociaux de son temps, les crises de mysticisme, la peur de la fin du monde, par des visions cauchemardesques comme celles du *Jugement dernier*. Il avait de l'alchimie une connaissance approfondie et son œuvre a donné lieu à de multiples interprétations. Il a marqué les générations ultérieures de peintres dont Pierre Brueghel l'ancien, un siècle plus tard. Nous allons commenter quelques unes de ses œuvres, d'un point de vue hermétique.

Les *Noces de Cana* sont une étrange représentation de ce miracle par lequel le Christ changea l'eau en vin : de nombreux détails n'ont aucun rapport avec la scène du miracle et font manifestement référence à l'alchimie. Par exemple, sur la droite, deux serviteurs apportent sur des plats un cygne et une tête de sanglier : c'est Vénus que le cygne symbolise, symbole de la matière parvenue au blanc, tandis que le sanglier signifie le mercure alchimique. Sur la crédence au fond se trouvent des objets utilisés par les alchimistes : vases, vase-pélican, et mastarion au centre, récipient en forme de sein utilisé au cours de la distillation. Le personnage vêtu de blanc qui pointe une baguette est un astrologue ou un alchimiste : pour Bosch le miracle de l'eau changée en vin peut certainement se comparer à la teinture en rouge de l'œuvre alchimique.

Le *Jardin des délices* est un triptyque dont le titre fut contesté. On a proposé de le surnommer jardin alchimique car il fourmille de symboles. Ses volets sont consacrés à gauche au paradis terrestre, à droite à l'enfer, tandis que le panneau central magnifie le plaisir de la chair.

– Le panneau central évoque les noces alchimiques des amants philosophiques. À gauche, dans une sphère, une femme cède aux empresses de son conjoint. Plus à droite un couple s'est retiré dans un œuf rouge posé sur l'eau, symbole du mercure liquide. Ce sont des évocations typiquement alchimiques : l'œuf signifie la matière du magistère qui contient le mercure, le soufre et le sel. À côté de la sphère un personnage fait le poirier les jambes écartées en Y, lettre symbolique de l'androgynie, incarnation de la parfaite union des sexes. Les alchimistes l'ont surnommé ainsi parce qu'ils disaient que leur matière se suffisait à elle-même pour engendrer. On peut encore voir sur ce panneau central des instruments de laboratoire : vases, tubes et coupes en verre, notamment des aludels qui coiffaient le sommet des alambics de manière à en récolter les vapeurs.

– Le volet de gauche, celui de l'enfer, est consacré au feu, au soufre igné, élément mâle : l'enfer symbolise l'œuvre noire. En haut, une lame de couteau qui pointe entre deux oreilles symbolise un sexe que les alchimistes considéraient comme l'attribut

d'Osiris fils de Saturne. Le personnage central représente un alchimiste bouleversé par le chaos de la matière ; il est formé d'un assemblage hétéroclite : une barque pour les pieds, un arbre creux pour les jambes, un œuf brisé pour le corps. Un vase alchimique au col recourbé lui sert de couvre-chef.

– Le volet de droite représente le paradis terrestre qui correspond à la phase finale de l'œuvre rouge, symbolisé par la création d'Ève. Chaque élément essentiel du tableau a une teinte rouge. Au premier plan à gauche l'arbre peut être identifié : il s'agit d'un dragonnier, arbre producteur d'une résine de couleur rouge sang utilisé pour la fabrication du cinabre des Indes.

Le triptyque, *La tentation Saint Antoine*, a fait couler beaucoup d'encre. Il fait allusion aux moines qui amputaient les patients atteints d'ergotisme gangréneux. Les Antonins étaient des adeptes de l'alchimie. Au centre saint Antoine paraît exorciser la Terre ravagée par les flammes. Le ciel et l'eau sont peuplés de créatures monstrueuses. Bosch a probablement voulu témoigner des hallucinations et des cauchemars de ces patients, victimes de l'ergotisme. Les allusions alchimiques sont diverses sur ce triptyque. Ainsi le personnage affublé d'un groin de porc à côté du vieillard représente Saturne qui préside à la face sombre de l'œuvre, celle de la Nigredo. Le chêne creux symbolise le fourneau secret des sages, c'est-à-dire l'Athanor. Le panneau central met également en évidence un athanor, décoré, représentant Moïse et les tables de la Loi : effectivement les alchimistes prétendaient que Moïse connaissait le secret de l'or potable et de l'élixir de longue vie.

Après Bosch les thèmes alchimiques se répandirent parmi les peintres, comme Peeter Huys, Jan Mandyn, Frans Ver Beeck et d'autres.

Le plus célèbre d'entre eux fut **Pierre Brueghel l'ancien** (1527-1569), ainsi nommé pour le distinguer de ses deux fils. Un demi siècle après Bosch, il illustre la philosophie alchimique qui invite à dépasser le monde du chaos pour atteindre la lumière cachée au fond de l'homme. Il fut le peintre de la folie, du chaos des hommes. Dans un village flamand qu'il a peint en 1559, il nous montre un monde régi par la folie : il suffit de regarder les diverses scènes de ce tableau, ou triomphe de la mort. Des gravures de 1558 illustrent l'alchimiste dans ses vaines recherches, puis l'alchimiste fou car il fond son dernier sou, enfin l'alchimiste ruiné à la rue avec sa femme et ses enfants.

Sur une gravure, titrée *La Luxure*, nombreux sont les motifs alchimiques : l'arbre creux signifie l'Athanor ; le monstre caressant une femme illustre l'union des contraires mercure et soufre ; au-dessus des personnages, au centre, le coq est consacré à Hermès ; plus haut, le cerf représente le mercure ; au sommet de l'arbre, l'huître contient une sphère et un couple autre symbole alchimique du grand œuvre.

Sur une autre gravure, dont le thème est la colère, figurent encore un arbre creux, un crapaud à côté de l'alchimiste qui tient un matras.

Sur la gauche d'un tableau rond, appelé *Le misanthrope*, peint à la fin de sa vie, ce vieillard vêtu d'un manteau sombre porte le deuil du monde : il représente le Saturne mélancolique des alchimistes. Il ne voit pas qu'un voleur emprisonné dans un globe transparent, autre symbole alchimique, est en train de lui couper sa bourse.

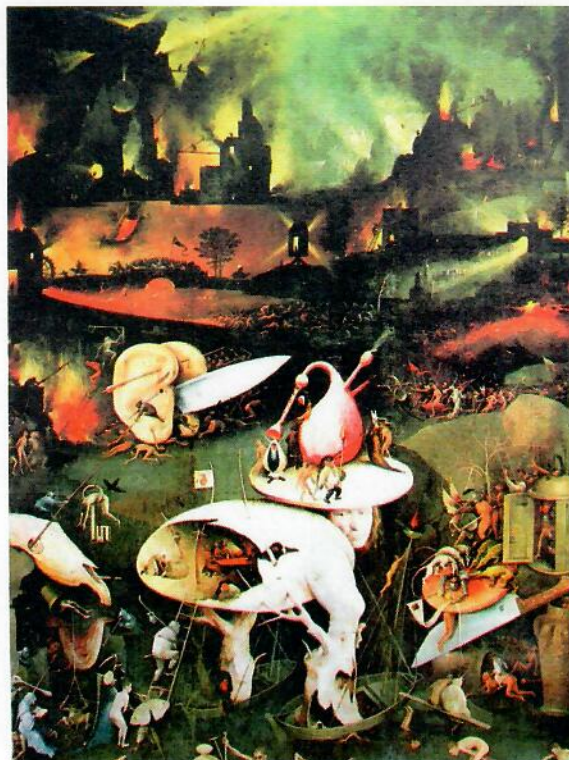
Dans la légende, Icare grisé par l'orgueil monta dans les airs si près du soleil que la cire de ses ailes fondit et qu'il fut précipité dans la mer. La célèbre *Chute d'Icare* ne montre qu'un soleil levant. Icare est représenté tout petit en bas à droite du tableau et on voit seulement ses jambes qui émergent de la mer. Toute l'importance est



extrait de
AURORA CONSURGENS

L'hermaphrodite

Jérôme BOSCH
L'enfer



donnée au laboureur qui creuse un sillon et au berger qui scrute le ciel : le peintre a ainsi voulu insister sur la vaine témérité de l'alchimiste, la mer pouvant représenter le mercure philosophique, cause d'échec pour l'alchimiste débutant.

Enfin, la *Dulle Griet*, peinte en 1560, représente une folle exaltée qui avance l'épée pointée vers la gueule de l'enfer : elle s'apprête à visiter les entrailles de la Terre, siège des secrets alchimiques de la transmutation. À droite de la folle, l'alchimiste qui porte un bateau est en train de pondre un œuf rempli de pièces d'or : cela pour rappeler que l'alchimiste tire son or de la matière la plus vile.

*

Ainsi, pendant plus de 20 siècles, l'alchimie a fasciné les hommes et les artistes. Isaac Newton lui-même aborda l'alchimie en scientifique : son but était de mettre en évidence la structure intime de la matière. Mais la plupart des alchimistes s'efforçaient de transmuter des métaux vils en or. Or, dans la deuxième moitié du XX^e siècle les physiciens nucléaires ont prouvé, dans les accélérateurs de particules, qu'il est aujourd'hui possible de transmuter du plomb en or : pour cela il suffit d'enlever trois protons à chaque atome de plomb. Donc la transmutation de l'or n'était pas une opération alchimique, mais une opération de physique nucléaire, ce qui aurait littéralement fasciné Isaac Newton et tous ses prédécesseurs alchimistes.



20 septembre 2011

Discours de réception de notre confrère Philippe MIKAELLOF

DES PREMIÈRES CONCEPTIONS DE L'HOMME SUR LE CŒUR À LA CHIRURGIE CARDIAQUE MODERNE : UNE SUCCESSION DE DOGMES

Je me devais pour ce discours de réception de vous entretenir du cœur qui fut l'objet de toutes mes préoccupations pendant quarante années.

Être coupé de cette activité de chirurgien cardiaque que j'avais mise au point durant des années n'a pas été facile : je vous avoue que pendant près d'un an j'ai régulièrement rêvé la nuit que j'effectuais des interventions à cœur ouvert dans tous leurs détails, si bien qu'au réveil le matin j'étais persuadé que j'avais accompli une journée opératoire normale. Les nombreux contacts dont j'ai pu bénéficier avec les membres de notre académie ont constitué un grand réconfort en même temps qu'un lien intellectuel précieux.

Dans mon parcours personnel, après avoir été formé à la chirurgie de guerre dans le Constantinois en Algérie entre 1959 et 1962, je me suis consacré quelques années durant à la faculté de Médecine de Lyon à la chirurgie expérimentale dans le domaine des transplantations et conservations d'organes, essentiellement le foie et le cœur. Ultérieurement nous avons développé cette activité de greffe chez l'homme, dans mon service, transplantation du cœur, du poumon et du bloc cœur-poumons dont mon élève et successeur le professeur Jegaden est devenu un spécialiste. Toutes ces transplantations nous paraissaient impossibles dans les années 1960. Elles ont réellement pris leur essor dans les années 1980 avec la découverte de nouveaux traitements antirejet.

Après avoir été l'assistant du professeur Marion à l'hôpital Saint-Joseph, j'ai intégré fin 1969 le nouvel hôpital cardiologique, animé par une école de cardiologie réputée dans toute l'Europe sous la direction du professeur Froment. Son élève le professeur Normand en fut l'un des éminents représentants. J'ai donc eu la chance depuis les années 1960 d'assister au prodigieux développement de la chirurgie cardiaque dès ses débuts. Pourtant, si on remonte le temps, on se rend compte que cette spécialité s'est heurtée à toute une série de dogmes, comme ce fut le cas pour d'autres sciences : ainsi en biologie le dogme de la génération spontanée, en astronomie les dogmes du géocentrisme, du mouvement circulaire et uniforme des planètes, en physique le dogme de l'énergie phénomène progressif et continu. En remontant aux origines des conceptions de l'homme sur le cœur et la circulation j'ai recherché si de tels dogmes avaient retardé la compréhension du rôle du cœur et le fonctionnement de la circulation sanguine, ce qui m'a conduit à poser les questions suivantes :

À partir de quand, dans l'histoire, l'homme a-t-il pris conscience du cœur et quel rôle les civilisations antiques ont-elles accordé à cet organe ?

Comment se fait-il qu'il ait fallu attendre si longtemps soit la deuxième moitié du XVII^e siècle pour que l'on comprenne enfin le fonctionnement de la circulation, alors que des études anatomiques précises existaient depuis longtemps ?

LES CONCEPTIONS SUR LE CŒUR DE QUELQUES CIVILISATIONS ANCIENNES

1. La *civilisation mésopotamienne* : on sait d'après des tablettes d'argile écrites en cunéiforme que les Babyloniens distinguaient le cœur qu'il surnommait le *libbu*. Il le désignait comme le siège de l'intelligence et de la mémoire. Mais pour eux l'organe essentiel de la vie était le foie.

Selon leurs textes la maladie correspondait à une vengeance des divinités. Déjà les médecins de l'époque, appelés *azu*, savaient palper le pouls, examiner la couleur des téguments, de l'urine, diagnostiquer les fièvres. Pour améliorer leur diagnostic ils examinaient le foie d'un animal sacrifié.

2. Dans l'*Égypte ancienne*, l'Égyptien admettait que la vie au bord du Nil était illusoire et éphémère : la seule vie réelle était la vie éternelle qui commencerait lorsqu'il renaîtrait de sa momie.

Auparavant le mort devait comparaître devant les Dieux de la justice et de la vérité : il subissait l'épreuve de la pesée de l'âme. Avant d'être dirigé vers l'enfer ou le paradis, le cœur du défunt c'est à dire son âme était déposé dans la balance des dieux. Sur l'autre plateau se trouvait la plume de la déesse Maât. Le dieu Thot, assisté d'Osiris dieu des morts concluait que le cœur du défunt était juste s'il ne pesait pas plus lourd que la plume.

Dès lors le défunt pouvait rejoindre les dieux en montant sur la barque solaire. Ainsi les Égyptiens conféraient au cœur un caractère sacré, premier support matériel de l'âme, organe indispensable à la réincarnation, élément essentiel de leur éternité.

Lors de l'embaumement tous les organes y compris le cerveau étaient enlevés, embaumés et placés dans quatre vases que les grecs appelleront vases canopes. L'intérieur du corps était soigneusement lavé avec du vin ; on injectait des substances chimiques dans les artères. Seul le cœur était remis en place dans la cage thoracique.

Dans le livre des morts, il était écrit : « *ton cœur véritable est avec toi, le même y fut lorsque tu étais sur Terre* ».

Lorsque par mégarde au cours de l'embaumement le cœur était lésé, on le remplaçait par un cœur en pierre qui prenait la forme magique d'un scarabée.

Une première représentation du cœur remonte à près de 3000 ans avant J.-C. dans le papyrus *Horus Qa* : on y évoque des ventricules et 8 vaisseaux rattachés au cœur. Ensuite le papyrus *Smith* fait état de l'examen du cœur par le *sounou*, médecin laïc. Enfin nous disposons du papyrus *Ebers* du nom de son découvreur qui l'a trouvé en 1862 en parfait état entre les jambes d'une momie à Thèbes : le mot cœur y est désigné sous deux formes, *ib* et *hati*. Il est textuellement écrit à propos du cœur : « *Il y a des vaisseaux en lui, allant à tout membre. Quant à ce sur quoi tout médecin ou tout prêtre de Sekhmet met ses doigts sur la tête ou sur la nuque, ou sur les mains ou sur la place du cœur, il sent quelque chose du cœur, car les vaisseaux de celui-ci vont à chacun de ses membres.* »

Donc pour les Égyptiens, le cœur organe central parle aux vaisseaux qui sont nommés *métu*, que le papyrus Ebers compte au nombre de 22. Il précise aussi : « *L'air qui entre par le nez, pénètre dans le cœur et le poumon* » ce sont eux qui le distribuent à tout le corps. On peut encore y lire textuellement : « *Si tu examines un malade qui souffre de l'estomac tandis qu'il a des douleurs dans son bras, dans sa poitrine, dans un côté de son estomac et qu'on dit de lui : c'est la maladie ouadj, tu diras à son sujet : c'est quelque chose qui lui est entré dans la bouche, c'est la mort qui menace* ».

Les Égyptiens étaient donc de bons observateurs de l'infarctus du myocarde et du risque de mort subite. Ils savaient palper le pouls. Mais ils n'ont, bien entendu, jamais conçu de circulation du sang.

3. Les *civilisations précolombiennes* ont poussé le symbolisme du cœur à un niveau jamais atteint. Le cœur était considéré par les Aztèques comme la clé de la vie : si les victimes féminines étaient décapitées, en revanche les hommes désignés pour le sacrifice savaient que la lame d'obsidienne plongerait dans leur poitrine pour en extraire le cœur, acte sacré qui incombait aux prêtres.

Ces prêtres à la vie ascétique, dormaient sur une pierre dure, jeûnaient fréquemment, attrapaient des scorpions qu'ils incinéraient pour en faire une teinture noire dont ils s'enduisaient le corps. Ils étaient aussi médecins sachant réduire les fractures, soigner les blessures, connaissant de nombreuses herbes médicinales.

Le rythme des fêtes et des sacrifices étaient réguliers aux 2^e, 10^e et dernier mois de l'année aztèque :

– au 2^e mois on sacrifiait des prisonniers. La victime dévêtue, parfois peinte en bleu, sommairement anesthésiée par le *yauhtli* (ou haschich) était allongée en hyperlordose sur un autel fait d'une large pierre convexe. Ses quatre membres étaient immobilisés : alors au sommet de la pyramide, le prêtre incisait la partie inférieure de l'hémithorax gauche au-dessous des dernières côtes. Le cœur était ensuite extirpé par le prêtre qui le saisissait et l'arrachait manuellement puis le jetait vers le haut en direction du dieu Soleil.

– au dernier mois, le sacrifice s'adressait à des citoyens attachés à une échelle que l'on criblait de flèches avant d'ouvrir leur poitrine ; puis leur sang recueilli était étalé sur une idole, tandis que les cœurs étaient placés au creux des mains jointes du Chacmol divinité de la pluie.

Ces sacrifices étaient nombreux : chaque année ils pouvaient dépasser 3 000 personnes à Tenochtitlan.

Ces pratiques sanguinaires trouvaient une justification qu'expliquent les codex, livres confectionnés à partir de fines bandes de peau de daim, fumées peintes. Ces codex expliquent la mystique aztèque : deux dieux se rassemblèrent à Teotihuacan l'un fier et riche, l'autre pauvre et malade. Ils devaient faire naître la lumière sur Terre : le dieu pauvre et malade n'hésita pas à s'avancer sur un feu qu'il avait allumé, se consuma et devint le Soleil. Le dieu fier et riche se précipita ensuite sur les cendres, se consuma moins parfaitement et devint la Lune. Mais les astres ainsi créés demeuraient fixes : pour les mettre en mouvement les autres dieux se sacrifièrent en un gigantesque holocauste. Ainsi, c'est la mort qui donnait naissance à la vie sous forme du Soleil dans un cycle : si les dieux avaient été capables de sacrifice celui-ci devait naturellement s'imposer aux hommes comme un devoir sacré pour que le Soleil puisse continuer sa course. Le cœur était le symbole de la vie et les futurs suppliciés acceptaient leur sort puisqu'ils étaient défiés après leur mort.

Les civilisations de l'ancien Mexique ont donc porté un regard tout à fait unique sur le cœur dont le symbolisme a été poussé au maximum.

4. La position de la *Chine ancienne* vis à vis du cœur, est particulièrement intéressante à résumer car il existe une parfaite cohésion entre la philosophie et la physiologie chinoise.

La médecine chinoise traditionnelle, avant tout préventive est très ancienne : Elle remonte au 2^e millénaire avant J.-C., à l'époque de l'empereur Huan-Ti qui serait l'auteur du plus vieil ouvrage médical le *Nei-King*.

Le premier traité sur le pouls, le *Nan-King*, date du III^e siècle avant Jésus-Christ ; plus tard, le *Mo-King* expose en dix volumes les théories chinoises du pouls. Philosophie et médecine sont étroitement liées dans la Chine traditionnelle : le rythme de l'univers repose sur deux forces prenant successivement le dessus, l'une au dépens de l'autre : le Yin et le Yang, symboles des oppositions et communions entre les deux sexes. Ces deux forces régissent toute chose par couple en alternance. Le Yin et le Yang enchevêtrés forment le Tao qui reflète la loi unique.

Pour les chinois le cœur n'était pas un organe essentiel : dans les vaisseaux il y a du sang vital, du souffle originel, du Yin et du Yang.

Les méridiens du corps humain au nombre de 12 paires correspondent à des lignes de force soit Yin soit Yang. Les méridiens du cœur sont au nombre de 2 et sont Yin : leurs irradiations sont la projection exacte de la douleur d'angor.

En fait la seule vraie circulation pour les Chinois anciens est celle du Tchi, l'énergie vitale qui voyage dans l'organisme toujours dans le même sens : le Tchi part du poumon et gagne ensuite les autres organes.

Les médecins chinois pratiquaient l'étude prolongée du pouls : étudiant le pouls radial ils distinguaient 14 types de pouls : 6 au poignet gauche et 8 au poignet droit. Ils utilisaient trois doigts, index, médium et annulaire, pour définir encore trois variations du pouls, modulées par des modes de pression. Au total l'étude du pouls permettait de déterminer l'organe malade et sa phase Yin ou Yang, ce dualisme se retrouvant également dans la pharmacopée à base de plantes.

Malgré cette science du pouls tout à fait originale les chinois n'avaient aucune idée du rôle du cœur et de la circulation sanguine.

5. Comment la *Grèce antique* envisageait-elle le cœur ?

Pendant plus de 7 siècles la Grèce antique a révolutionné les connaissances de l'homme en astronomie et mathématiques. En a-t-il été de même pour la compréhension du rôle du cœur ? Les savants grecs ont en réalité fait du cœur tantôt le siège de l'âme tantôt celui de la vie intellectuelle et des émotions, mais aucun d'entre eux n'a eu l'intuition de la circulation sanguine.

L'école d'Hippocrate (460-377 avant J.-C.) soutient que le fonctionnement du corps est assuré par 4 humeurs : le flegme fabriqué par le cerveau, le sang fabriqué par le cœur, la bile jaune par le foie et la bile noire par la rate. Ces quatre humeurs correspondent aux quatre éléments définis par Empédocle : la terre, l'air, l'eau et le feu.

Hippocrate considère que le principe de vie est la chaleur qui provient du foie et qui gagne le cœur. Il enseigne que l'intelligence de l'homme est innée et réside dans le ventricule gauche qui commande le reste de l'âme. Le cœur conserve donc un caractère sacré. Bien qu'Hippocrate n'ait pas pratiqué lui-même de dissection de cadavre, il donne, au livre IX de son *Corpus*, une description anatomique surprenante du cœur qu'il décrit comme un muscle très fort avec deux ventricules raboteux en dedans et il écrit : « *Si le ventricule gauche est plus hermétique qu'à droite c'est que l'intelligence de l'homme est innée dans ce ventricule gauche et commande au reste de l'âme* ».

Pour Platon (427-348 av JC) qui connut Hippocrate, le cœur est le centre de l'intelligence, des sentiments et des passions. Il a exprimé dans son livre *Le Timée* sa doctrine médicale : à l'image d'Hippocrate, les maladies s'expliquent par un

déséquilibre des humeurs qui empoisonnent les organes. La circulation à partir des poumons est celle de l'air ; le sang en est exclu, mais la bile peut faire irruption dans le sang et causer toutes les inflammations du corps, d'où la justification des saignées qui s'est imposée durant tant de siècles.

Aristote (384-322 av JC), fils de médecin, disciple de Platon intéressé par toutes les disciplines fut un naturaliste éminent et disséqua de nombreux animaux : il affirme que le cœur est le premier des organes à être formé dans l'embryon et le dernier à mourir, mais il écrit : « *en insufflant la trachée on voit l'air passer jusque dans le cœur* ».

Plus tard Galien (131-201) fut le dernier grand médecin grec de l'Antiquité : il était né à Pergame, où les prêtres exerçaient la médecine. Après ses études à Rome l'empereur Marc Aurèle le fit venir comme médecin à la cour où il rédigea plus de 300 traités. Par des sections étagées de la moelle épinière, il démontra le rôle du cerveau comme organe moteur et centre des sentiments. Galien accordait au foie un rôle prééminent, rôle qu'il tenait des Babyloniens qui en faisaient l'organe nourricier. Il distingua parfaitement les artères et les veines des tendons et des nerfs. Il écrit : « Les artères renferment du sang tenu pur subtil, les veines un peu d'air vaporeux ». Il soutient que les artères et les veines participent au rafraîchissement et battent d'elles-mêmes. Il écrivait sur le cœur : « En communiquant aux poumons les aliments qu'il tire du foie, le cœur semble le payer de retour. Sur le cœur volette le poumon afin de le rafraîchir ».

De ses études anatomiques sur l'animal, Galien avait conclu que le cœur droit reçoit du sang de la veine cave et qu'il passe dans les poumons mais également à travers la cloison interventriculaire dans le cœur gauche par de fines porosités. En anatomiste Galien décrit les deux parties de la valve mitrale. Sa théorie de communication interventriculaire avec un mélange de sang et d'air lui fait affirmer que la valve mitrale est la plus incontinent des valvules.

Galien fut donc l'auteur d'une physiologie erronée : sa description de la circulation avec le foie organe distributeur, le cœur émanation des vaisseaux, l'existence d'une communication interventriculaire et le mélange de l'air et du sang, a marqué de son empreinte l'histoire de la médecine. On affirmait encore au XVII^e siècle que Galien ne s'était jamais trompé.

AU XVI^e SIÈCLE, LA PROGRESSION DES CONNAISSANCES SUR LE CŒUR

Ensuite pendant plus de 15 siècles il y aura une stagnation complète des conceptions de l'homme sur le cœur.

Depuis la création des universités en Europe au XIII^e siècle sous la direction de l'Église, et pratiquement jusqu'au XVII^e siècle, la médecine enseignée fut celle de Galien et d'Hippocrate sans que l'on accorde au cœur une attention particulière.

Pourtant au XVI^e siècle on assiste à des descriptions anatomiques plus précises du cœur, grâce à 3 hommes célèbres :

1. Le premier, **Léonard de Vinci** (1452-1519), disséqua plus de trente cadavres humains et dessina de remarquables planches anatomiques.

Il dessina les cavités cardiaques avec une grande précision sur une cinquantaine de planches : les 2 ventricules avec une épaisseur différente de muscle,

une cloison interventriculaire épaisse ne permettant aucune communication entre les deux cœurs contrairement aux affirmations de Galien, les oreillettes et leurs auricules, les valvules sigmoïdes de l'aorte, ainsi que la naissance des coronaires.

En observant les oscillations de poinçons enfoncés à travers le thorax dans le cœur d'un porc, Léonard de Vinci mit en évidence la coïncidence entre la systole cardiaque et le pouls. Pourtant sa conception de la circulation reste médiévale : il voyait le cœur comme un foyer ardent, source de chaleur. Il croyait aussi que les larmes montaient directement du cœur aux yeux à travers le canal lacrymal, tout naturellement puisque le cœur était le siège mythique des sentiments !

2. Le second, **André Vésale** (1514-1564) d'origine néerlandaise, après des études à Louvain, attiré par l'anatomie, se rendit à Paris pour disséquer des cadavres : il avait pour habitude de dérober la nuit des corps de suppliciés pendus à l'extérieur de l'enceinte de Paris. Puis il se rendit en Italie pour obtenir le diplôme de docteur en Médecine et se voir confier la chaire d'anatomie de la célèbre université de Padoue en 1538 qui conserve son amphithéâtre.

En 1543, il publie le plus important ouvrage d'anatomie du XVI^e siècle : *De Corporis humani fabrica*. Les observations anatomiques de Vésale sont particulièrement pertinentes : lui aussi critique Galien en montrant qu'il n'y a pas de communication à travers la cloison interventriculaire. Il se rend compte de l'automatisme cardiaque : « *Le mouvement des muscles est volontaire, tandis que celui du cœur est naturel c'est à dire involontaire complètement infatigable* ».

Malheureusement, les conceptions de Vésale n'évoluent pas sur la circulation car il écrit : « *Le cœur attire l'air et aspire une grande quantité de sang du ventricule droit dans le ventricule gauche. A partir de la vapeur évaporée de ce sang et de cet air par la vertu innée de sa propre substance, le cœur crée le principe vital [...] Le cœur utilise donc l'air pour faire l'esprit vital et la chaleur enflammée du cœur est tempérée par l'air* ».

On voit donc qu'en physiologie Vésale pourtant grand anatomiste perpétua les erreurs du passé.

Vésale eut un destin curieux : médecin à la cour de Philippe II d'Espagne, il disséqua un jour le corps d'un gentilhomme mort subitement. Or des témoins affirmèrent avoir vu le cœur du cadavre s'agiter pendant cette dissection : Vésale accusé d'avoir disséqué un être vivant fut alors condamné à mort. Mais le roi Philippe II l'exila en Terre Sainte et c'est au retour de ce voyage qu'il périt dans un naufrage.

3. Le troisième homme, **Michel Servet** (1529-1553) né en Espagne, partit à Toulouse pour suivre des études de Droit. Admirateur de Luther il se rendit en Suisse puis à Strasbourg où il publia deux traités préconisant un pluralisme religieux ce qui heurta tout le monde. Il s'inscrivit sous le nom de Michel Villeneuve à la faculté de Médecine de Paris où il obtient le titre de docteur. À la suite de polémique avec la faculté il se réfugia à Lyon où il put s'établir comme médecin.

Il rédigea un ouvrage provocateur, *De Christianismi restitutio*, dans lequel il reprenait ses convictions arianistes, niant donc la Trinité. Dans cet ouvrage il décrit clairement la circulation pulmonaire refusant lui aussi l'existence de toute communication interventriculaire.

Malheureusement pour lui, en 1553 il se rend à Genève où il est arrêté : Calvin le fit périr sur le bûcher.

Au total depuis très longtemps l'homme sentait son cœur battre, percevait son pouls, voyait le sang jaillir des plaies, avait remarqué le trajet des veines apparentes, mais à aucun moment malgré la perfection des observations anatomiques surtout au XVI^e siècle il n'avait imaginé la réalité du système circulatoire car il était resté prisonnier de dogmes sous l'influence de Galien.

AU XVII^e SIÈCLE, LA DÉCOUVERTE DE LA CIRCULATION ET LA VIVE CONTROVERSE QU'ELLE SUSCITA

Celui qui allait secouer le joug de l'inébranlable dogme hérité de la Grèce antique sur le rôle du cœur fut **William Harvey** (1578-1657) : à l'université de Cambridge il pratique la dissection de cadavres de suppliciés. Ensuite, à Padoue, il bénéficie de l'enseignement de Fabrice d'Aquapendente qui avait démontré le rôle des valvules veineuses, leur orientation vers le cœur et surtout leur gonflement en aval d'un garrot ce qui sans aucun doute fut le point de départ pour Harvey de sa découverte.

Son ouvrage majeur parut à Francfort en 1629, rédigé en latin avec pour titre exact *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*. Il comporte 72 pages où il démontre de façon irréfutable le rôle de la pompe cardiaque et la circulation du sang.

Il essaya même d'estimer le débit cardiaque chez l'homme. Par contre, il n'avait pas encore la possibilité de connaître le rôle exact des poumons et c'est pourquoi il écrivait : « *La chaleur du sang pourrait consumer et suffoquer les êtres vivants supérieurs si une inspiration sans cesse répétée d'air frais du dehors ne venait tempérer la chaleur excessive du sang renaissant* ».

Ce sera un demi siècle plus tard, en 1777, que Lavoisier (1743-1794), suivant l'Anglais Robert Boyle dépose à l'Académie des Sciences sa découverte du rôle de l'oxygène dans la respiration.

Il faut rappeler que malgré toutes les preuves qu'il apportait sur la circulation, Harvey fut attaqué et calomnié pendant plus de 40 ans par des adversaires acharnés : En France tous les professeurs de la faculté de Paris sous la direction de leur doyen Guy Patin refusèrent d'accepter les conceptions de William Harvey. Encore en 1670 Patin écrivait : « *La circulation du sang, son transport circulaire par les vaisseaux, c'est l'enfantement d'un esprit oisif, un vrai mirage* ».

René Descartes avait aussi lu l'ouvrage de Harvey dès 1631 et adhéré au principe de la circulation. Malheureusement Descartes qui considérait les êtres vivants comme des machines parcourues par des tuyaux refusa de reconnaître une activité pulsatile quelconque au cœur : pour lui le moteur de la circulation est l'ébullition que connaît le sang quand il pénètre dans le cœur ! Il écrivait : « *Il y a toujours plus de chaleur dans le cœur qu'en aucun autre endroit du corps et enfin que cette chaleur est capable de faire que s'il entre quelques gouttes de sang en ses concavités, elles s'enslent promptement et se dilatent* ». C'est donc pour Descartes la diastole au moment où le cœur se dilate sous l'effet de la chaleur qui pousse le sang dans les vaisseaux ! Et pourtant il avait pratiqué lui-même de nombreuses dissections animales.

En France c'est le chirurgien Pierre Dionis qui fit adhérer le roi Louis XIV à la cause de William Harvey à tel point qu'en 1673 le roi Soleil courroucé voulu rendre à la raison la faculté de Paris qui s'obstinait contre la circulation : aussi le roi décida qu'on enseignerait l'anatomie et la circulation au Jardin du roi, c'est à dire l'actuel Jardin des plantes.

Ce fut alors la consécration de la circulation sanguine que commenta Molière dans *Le malade imaginaire*, en se moquant de son médecin Diafoirus : « *Ce qui me plaît en lui c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle touchant à la circulation du sang et autres opinions de même farine* »

LA SUCCESSION DES DOGMES AU COURS DU DÉVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE CARDIAQUE

Pour que puisse apparaître la chirurgie cardiaque il a fallu :

– d'abord qu'au XIX^e siècle on découvre les règles de l'asepsie et que se développe l'anesthésie,

– ensuite, après la première guerre mondiale, que toute une série d'avancées établissent les bases techniques de la chirurgie thoracique :

l'intubation trachéale et la ventilation artificielle,

la technique des sutures vasculaires,

les règles de la transfusion sanguine,

l'anticoagulation.

Peu auparavant des chirurgiens de renom à la suite d'un certain nombre de tentatives de sutures de plaies du cœur ou d'embolectomies pulmonaires avaient voulu marquer des limites soi disant infranchissables à la chirurgie du cœur. Ainsi, en 1896, l'Anglais Stephen Paget avait pu écrire que la chirurgie du cœur avait atteint ses limites imposées par la nature. On prête à un autre chirurgien célèbre de la même époque, Théodore Billroth d'avoir écrit « *Un chirurgien qui essaie de suturer une plaie du cœur doit perdre l'estime de ses collègues.* »

Au début du XX^e siècle, encore dans les années 1930, on était persuadé que mettre un doigt dans le cœur serait un arrêt de mort, qu'il serait illusoire de vouloir faire repartir un cœur qui fibrille, qu'on ne pourrait jamais suppléer temporairement le cœur et les poumons par des organes artificiels afin de permettre au chirurgien d'opérer à cœur ouvert.

Et pourtant peu après la deuxième guerre mondiale on vit se développer aux États Unis les premières interventions sur le rétrécissement mitral par dilatation mécanique, les premières interventions pour cardiopathies congénitales comme le canal artériel ou la coarctation aortique.

Démolissant un dogme ancré dans les esprits, c'est à la fin des années 1950 qu'à la Mayo clinique aux États Unis la chirurgie cardiaque sous circulation extracorporelle prit son essor, utilisant pompes et oxygénateurs artificiels.

Nous avons connu quelques années avec une chirurgie classique à cœur ouvert s'occupant des valvulopathies chez l'adulte et d'un certain nombre de cardiopathies congénitales chez l'enfant.

Chez l'adulte la technique standardisée consistait à pratiquer un abord par sternotomie médiane, à placer le patient sous circulation extracorporelle, pour pouvoir par exemple remplacer une valve mitrale dégradée comme nous le montre ce film, soit par une prothèse mécanique, soit par une bioprothèse.

Dans le service nous nous sommes attachés à réaliser des réparations plastiques de cette valve mitrale chaque fois que possible.

Je me rappelle que dans les années 1960 le dogme circulait dans les services qu'il était illusoire de vouloir réparer directement des artères coronaires obstruées par de l'athérome.

Ce dogme est tombé en 1968 encore une fois aux États Unis : la réparation directe des coronaires par des pontages a connu un grand développement, d'abord en utilisant comme conduit des segments de veine saphène interne prélevées à la jambe, puis implantés entre l'aorte ascendante et la coronaire en aval des lésions obstructives, comme on le voit ici.

Dans le service nous nous sommes spécialisés dans la réparation des coronaires par des conduits artériels multiples qui ne se dégradent pas avec le temps, utilisant les deux artères mammaires internes et l'artère gastroépiploïque.

Dans les années 1980, nous nous sommes heurtés au dogme des voies d'abord : beaucoup n'imaginaient pas qu'il soit possible d'opérer de nombreux patients par de toutes petites incisions. Ce dogme est encore tombé avec l'avènement de la chirurgie cardiaque sous vidéo à l'aide de minithoracotomies ou de ministernotomies, que nous avons régulièrement pratiquées dans le service.

À cette époque on n'imaginait pas qu'il soit possible d'aller encore plus loin et d'opérer en chirurgie cardiaque pratiquement sans incision, avec le chirurgien à distance de son patient. La encore ce dogme fut franchi à la fin des années 1990 : nous avons appris, pour certains cas, à utiliser la technique du robot mis au point aux États Unis. Dans le service, mon successeur le professeur Jegaden est devenu spécialiste de cette technique qui permet de réparer un certain nombre de coronaires, pratiquement sans incision.

Finalement ou vont s'arrêter ces progrès techniques ?

Actuellement se profile l'essor qu'on n'aurait jamais imaginé du traitement transcatheter de plusieurs affections cardiaque : la dilatation avec mise en place de petits ressorts dans les coronaires sous contrôle angiographique, le traitement par voie endoarterielle des anévrysmes de l'aorte thoracique, la cure de certaines cardiopathies congénitales et même de plus en plus de remplacements de la valve aortique par voie transartérielle.

Donc d'autres dogmes tomberont encore, par exemple dans le domaine du cœur artificiel complet, de la reconstruction myocardique par cellules souches pluripotentes induites ou des xénogreffes, peut-être à l'aide de cœurs de porcs génétiquement modifiés.

Finalement malgré les vicissitudes futures de l'histoire je suis sûr de progrès insoupçonnés que feront encore les hommes dans cette spécialité.

20 octobre 2011

Communication de notre confrère Gérard Pajonk

LES TABLES DE LA LOI... EN CHIMIE

Il est accepté par l'ensemble des scientifiques, ou presque, que la chimie moderne est née des travaux d'**Antoine Laurent de Lavoisier** (1743-1794) au XVIII^e siècle, soit un siècle après qu'**Isaac Newton** (1642-1724) a posé les fondations de la physique classique. C'est donc une science plus jeune que la physique qui lui a emprunté beaucoup de concepts, mais dont elle se démarque au moins sur deux plans : le premier est celui de l'analyse des éléments constitutifs de la matière, le second est celui de la manipulation et de la transformation de cette dernière. Ces deux aspects, science observationnelle et science dynamique, en font une science-pivot de nos activités reposant sur les connaissances scientifiques accumulées par les générations de chercheurs qui se succèdent, et leur exploitation en vue d'applications pratiques. D'aucuns n'hésitent d'ailleurs pas à la qualifier, comme outre atlantique, de science centrale.

Dans la suite de cette présentation l'auteur a décidé de procéder par raccourcis en s'inspirant d'une forme descriptive injonctive qui a fait ses preuves depuis notre passé lointain judéo-chrétien. À l'instar du Décalogue, de ses dix commandements, le chimiste que je suis a tenté de regrouper ce qui lui a semblé le plus important, qualitativement surtout, de la chimie en ce XXI^e siècle. Cet article s'adresse à un public intéressé par la chimie, mais pas nécessairement savant en cette matière. Plus spécialement, c'est aussi sa manière de célébrer (très modestement) en cette année 2011 l'Année Internationale de la Chimie proclamée par l'ONU, et en même temps la Semaine de la Science en Fête, dans le cadre des activités de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Avec la loi de la conservation de la masse énoncée par Lavoisier et élargie au XX^e siècle par Einstein à l'énergie, l'apparition en 1869 du tableau périodique de **Dmitri Ivanovitch Mendeleïev** (1837-1907) et la loi de conservation des charges électriques, les bases quantitatives et qualitatives de la chimie sont solidement établies. Bien entendu, les apports fondamentaux de la thermodynamique et de la cinétique chimiques ainsi que ceux de la mécanique quantique, aux XIX^e et XX^e siècle respectivement, fourniront les bases théoriques de cette science qui cessera désormais d'être essentiellement empirique ou semi-empirique. Dorénavant elle sera à même de modéliser la structure des molécules et leurs fonctionnalités ainsi que les réactions chimiques et leur dynamique, surtout depuis l'apparition de puissants logiciels de calculs et de graphismes, notamment en 3D.

Premier commandement : LE TABLEAU PÉRIODIQUE

Le tableau périodique des éléments, dans les versions les plus fréquemment présentées de nos jours, est basé sur une date précise, 1858, où le chimiste italien **Stanislao Cannizzaro** (1826-1910) commence à publier systématiquement des valeurs correctes des poids atomiques des éléments connus à son époque. Mendeleïev assistera au premier congrès international de chimie tenu à Karlsruhe en 1860, où il

rencontrera Cannizzaro, un des organisateurs du congrès, et aussi, il faut le rappeler pour la petite histoire, un chimiste russe plus connu pour ses œuvres musicales, un certain Alexandre Porfirievich Borodine (1833-1887) ! Cette étape est très importante dans l'histoire de la chimie car elle a permis à Mendeleiev de proposer sa version du classement périodique des éléments sur la base des poids atomiques croissants. Des anomalies caractérisaient ce classement. Mais au XX^e siècle ce classement a été entièrement remanié et s'appuie sur les numéros atomiques des éléments : « Z », c'est à dire sur le nombre de protons constituant leur noyaux, chaque proton possédant une charge électrique positive de 1, faisant disparaître les défauts de la première manière de classer les éléments. Ce tableau regroupe les 92 éléments naturels, allant de l'hydrogène à l'uranium (de Z=1 à Z=92), auxquels s'ajoutent, à ce jour, les vingt-cinq éléments transuraniens tous synthétisés grâce aux techniques de la chimie nucléaire. Le poids atomique « A » d'un élément est la somme $A=Z+N$ de la masse des nucléons, chaque nucléon, proton ou neutron possédant la même masse atomique 1. Tout élément chimique diffère d'un autre par la valeur du nombre Z, un isotope d'un élément de numéro atomique Z diffère d'un autre isotope de cet élément par le nombre N des neutrons de son noyau. Les isotopes d'un élément peuvent être stables ou radioactifs. Ainsi l'hydrogène ordinaire possède 1 proton et 0 neutron, sa masse est égale à 1. L'isotope de l'hydrogène appelé deutérium est caractérisé par 1 proton (évidemment puisque c'est de l'hydrogène) et 1 neutron, sa masse atomique est donc égale à 2. Le tritium, dernier isotope de l'hydrogène possède 2 neutrons et a une masse de 3. Enfin les propriétés chimiques d'un élément dépendent de son enveloppe électronique qui, lorsque l'atome est neutre du point de vue électrique, est composé aussi de Z électrons, chaque électron possédant une charge d'électricité négative -1 alors que le neutron n'en possède aucune. Ce sont les électrons de la couche la plus externe de l'atome (couche de valence) qui sont responsables de ses propriétés chimiques (tous les isotopes d'un élément ont donc les mêmes propriétés chimiques) tandis que ce sont les nucléons contenus dans le noyau de l'élément qui fixent les propriétés physiques de ce dernier.

Ce tableau périodique constitue par sa nature une base de données telle qu'il peut à juste titre constituer le premier commandement des Tables de la Loi de tout chimiste avisé et responsable : *le tableau périodique dans sa totalité tu apprécieras !*

Deuxième commandement : RÉACTIONS ACIDE-BASE

Selon le savant danois Joannes Nicolau Bronsted (1879-1947), les acides en solution aqueuse, sont des molécules capables de libérer des protons H^+ (exemple HCl) alors que les bases peuvent libérer des groupes OH^- (comme NaOH). Acides et bases de Bronsted se combinent en se neutralisant (perte du caractère acide et du caractère basique) pour former de l'eau et un sel : avec les réactifs cités, à côté de l'eau H_2O on obtiendra du chlorure de sodium NaCl (notre sel de cuisine). Et comme en chimie il faut chaque fois que c'est possible écrire les réactions chimiques à l'aide des symboles universellement adoptés par l'IUPAC (en français : Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée), la réaction de neutralisation de l'acide chlorhydrique par la soude s'écrit ainsi :



Écrire l'équation chimique d'une réaction c'est écrire un bilan de masses et contrôler que rien ne perd, rien ne se crée. Cette règle est universelle, que les réactifs appartiennent à la chimie organique, ou inorganique et bien sûr à la biochimie. Le

second commandement du chimiste avisé et responsable est ainsi le suivant : *acide et base tu ne mélangeras pas sans précaution.*

Troisième commandement : RÉACTION D'OXYDO-RÉDUCTION

Au cours d'une telle réaction il y a transfert d'électrons entre les deux réactifs : l'un est un donneur d'électrons et l'autre est un accepteur d'électrons. Le donneur est appelé réducteur, celui qui les accepte est un oxydant. L'oxydation est une perte d'électrons et le réactif oxydant voit son degré d'oxydation augmenter car il perd des électrons ; la réduction étant un gain d'électrons, le réducteur voit son degré d'oxydation diminuer. Il est possible de schématiser une réaction d'oxydation-réduction (rédox) en remarquant qu'au cours d'une telle réaction l'oxydant est réduit tandis que le réducteur est oxydé ! Un grand nombre de ces réactions d'oxydo-réduction peuvent être extrêmement rapides et libérer beaucoup d'énergie : ce sont des réactions explosives. Les explosifs chimiques sont constitués par des couples rédox. Il en est de même pour les propergols des fusées comme par exemple le mélange d'acide nitrique très concentré HNO_3 : celui-ci est en réalité un mélange liquide d'oxydes d'azote, appelé MON, principalement sous forme de N_2O_4 , dimère du dioxyde d'azote NO_2 puissamment oxydant, au point que toute matière carbonée mise en contact avec du MON prend feu instantanément, et de monométhylhydrazine ou MMH de formule $(\text{H}_2\text{N}-\text{NH}(\text{CH}_3))$ pour un des étages de la fusée Ariane 5. Le combustible est le MMH tandis que le comburant est l'oxyde d'azote.



Le troisième commandement du chimiste avisé et responsable est ainsi le suivant : *des réducteurs et des oxydants avec grande science tu useras.*

Quatrième commandement : RÉACTIONS ET LIAISONS IONIQUES

L'exemple donné au deuxième commandement met en jeu des espèces ayant perdu ou gagné des charges électriques par rapport à leur état naturel. L'hydrogène élémentaire est neutre électriquement ; mais combiné dans la formulation d'un acide comme HCl et placé en solution dans l'eau, l'hydrogène est dissocié du chlore et perd son unique électron (que le chlore capte) et devient une entité positive du point de vue électrique : il est ionisé en H^+ sous la forme d'un cation. Le chlore ayant gagné un électron devient un ion négatif Cl^- . Ces deux ions qui sont de signes électriques opposés s'attirent pour créer le chlorure de sodium NaCl . La liaison chimique qui a été construite par la réaction acide-base entre les deux ions, est polaire et est appelée liaison ionique ou électrostatique. De très nombreuses réactions chimiques sont ioniques. On remarquera que le sodium est un métal mou d'aspect un peu argenté, le chlore est un gaz verdâtre et le chlorure de sodium est un solide blanc cristallisé : le tout (produit de la réaction chimique) n'est donc pas « égal » aux parties (les réactifs), c'est une règle générale de la réaction chimique : on ne peut pas « reconnaître » à vue d'œil dans le produit les réactifs qui l'ont engendré.

Quatrième commandement du chimiste avisé et responsable : *en chimie les ions sont... légions, tu t'en souviendras.*

Cinquième commandement : RÉACTIONS ET LIAISONS COVALENTES

En 1916 le chimiste américain **Gilbert Newton Lewis** (1875-1946) propose pour les réactions non ioniques sa théorie de la liaison covalente par mise en commun d'un électron de la part de chaque réactif, pour élaborer une liaison constituée par un doublet d'électrons partagé par les deux réactifs qui ont réagi, appelée liaison covalente. Cette mise en commun doit compléter la couche externe électronique des atomes participant à la liaison (covalente) en la complétant à huit : c'est la règle de Lewis ou règle de l'octet, inspirée par l'observation que la structure électronique des gaz rares, encore appelés nobles ou encore inertes (chimiquement), a une couche externe complète à 8 électrons. Ainsi en faisant réagir du chlore Cl_2 gazeux avec du sodium Na (attention le sodium réagit vigoureusement avec la vapeur d'eau contenue dans l'air) pour donner NaCl, les atomes de chlore gazeux ont leur couche électronique de valence qui n'est occupée que par 7 électrons. Or, la couche de valence du sodium métallique comportant, elle, un seul électron (la couche d'ordre immédiatement inférieure en comporte 8), les deux partenaires réactionnels mettent en commun un électron chacun, pour créer le doublet de valence : ainsi le chlore lié au sodium a maintenant 8 électrons sur sa couche externe et le sodium également. Les métaux de transition forment aisément des complexes qui obéissent non pas à la règle de l'octet, mais à celle de Tolman qui veut que la couche externe accepte 18 électrons de manière générale (on dit qu'elle est saturée à 18 électrons).

Un nouveau chapitre de la chimie est entamé depuis quelques années, initié en France par le chimiste français **Jean-Marie Lehn** : la chimie supramoléculaire qui fait intervenir des liaisons faibles, non covalentes, comme c'est aussi le cas de la liaison hydrogène si importante dans le vivant, au niveau de l'ADN en particulier.

Cinquième commandement du chimiste avisé et responsable : *dans bien des cas de la règle de l'octet tu te serviras.*

Sixième commandement : RETOUR SUR LES RÉACTIONS ACIDO-BASIQUES

Une autre définition des acides et des bases a été proposée par **Lewis** en 1923, qui énonce qu'un acide est un accepteur de doublet électronique libre, et une base un donneur de doublet libre également. Par exemple l'alumine Al_2O_3 est un acide de Lewis car Al^{3+} accepte un doublet d'électrons libres donnés par une base contenant un atome d'azote ou de fluor. On trouve de tels acides et bases à l'état solide. En associant un acide de Lewis avec un acide Bronsted on obtient un superacide, plus acide que l'acide sulfurique à 100% (H_2SO_4). Ici, contrairement au cas précédent, le doublet est fourni par un seul réactif et ne résulte pas de la mise en commun d'un électron par chaque réactif.

Sixième commandement du chimiste avisé et responsable : *des superacides et des superbases tu te méfieras.*

Septième commandement : LES ÉQUILIBRES CHIMIQUES

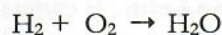
Au cours d'une réaction chimique, il arrive souvent qu'à une température réactionnelle donnée tous les réactifs ne sont pas consommés entièrement et un équilibre est observé à l'état stationnaire entre des réactifs et les produits de la réaction. Cet équilibre est régi par les lois de la thermodynamique chimique et découle

de l'application du second principe de la thermodynamique. Mathématiquement, l'équilibre est représenté par une grandeur physique appelée constante d'équilibre, qui n'est fonction que de la température à laquelle la réaction est conduite. On montre que si la variation d'énergie libre standard ΔG_T° de la réaction n'est pas négative la réaction chimique envisagée ne peut pas avoir lieu de manière spontanée. Plus cette valeur de l'énergie libre est négative plus la réaction aura tendance à se dérouler le plus complètement possible en direction de la formation des produits de réaction.

Septième commandement du chimiste avisé et responsable : *il faut toujours équilibre (re)garder.*

Huitième commandement du chimiste : LA CINÉTIQUE CHIMIQUE

Pour que la réaction chimique ait lieu, il faut d'abord que la thermodynamique soit favorable, mais cela ne suffit pas : en effet il faut encore que la vitesse de la réaction chimique ne soit pas nulle ! Il faut qu'elle se déroule avec une certaine vitesse. Ainsi un mélange d'oxygène et d'hydrogène dans les proportions (volumiques) stoechiométriques, placé dans un réacteur à température ordinaire, ne réagira pas du tout même au bout de plusieurs siècles d'attente ! Un calcul simple montre pourtant que la réaction est très favorisée par la thermodynamique. Si maintenant, dans ce mélange on introduit de la mousse de platine, en très petite quantité, sans rien changer d'autre, immédiatement des gouttes d'eau apparaissent sur les parois du réacteur selon la réaction bien connue :



Le platine a joué le rôle de catalyseur et il continuera à jouer ce rôle tant que le mélange oxygène-hydrogène alimentera le réacteur où il se trouve. C'est en cela que réside la « magie » du catalyseur et de la science de la catalyse.

Pour augmenter la vitesse d'une réaction, deux procédés sont possibles : soit augmenter la température réactionnelle selon la loi découverte par le chimiste suédois **Svente Arrhenius** (1859-1927), soit mettre en œuvre un catalyseur (liquide, gazeux ou solide). Une augmentation de la température réactionnelle accélère la vitesse de la réaction dans 98% des cas, ce qui n'est pas observé dans les réactions de formation des oxydes d'azote à partir des éléments azote et oxygène.

La thermodynamique indique seulement si une réaction est possible, mais elle ne dit rien sur la vitesse avec laquelle elle se fera (ou non). Le catalyseur ne prend pas part à la réaction chimique car il n'est pas consommé et ne figure pas non plus dans l'équation chimique. En principe, sauf si la phase activement catalytique vient à vieillir ou à être empoisonné, le catalyseur continue à catalyser la réaction tant que le réacteur catalytique est alimenté avec les réactifs.

L'importance fondamentale et indispensable de la catalyse dans tous les phénomènes des domaines du vivant et de ses développements, reste, grâce à l'action des enzymes qui sont les catalyseurs spécifiques des systèmes vivants, un exemple unique dans notre propre existence et environnement. Les enzymes sont les catalyseurs de la Vie.

Huitième commandement du chimiste avisé et responsable : *la thermodynamique chimique est quasiment impuissante en pratique, si la cinétique réactionnelle ne suit pas : ainsi, si nécessaire, un catalyseur tu chercheras.*

Neuvième commandement du chimiste : LOIS D'ÉCHELLE

La chimie a pour but premier l'étude de la matière et de ses possibilités potentielles de transformation : en cela et au sens large, elle invente en continu sa propre substance d'étude et de recherche, processus extrêmement rare sinon unique dans les sciences « naturelles » dont elle fait partie. Mais elle a aussi pour mission de venir en aide à la société en lui procurant quantités de molécules dans tous les domaines de la vie des hommes. Elle doit donc développer la mise en application des résultats de la recherche qui démarre toujours au laboratoire et à son échelle en termes de volumes ou de masses mises en œuvre. Le chimiste doit utiliser à la fois son expérience et les commandements déjà discutés, mais aussi son intuition bien orientée à l'instar de la constatation que faisait **Louis Pasteur** (non pas médecin de formation mais... chimiste) : « Le hasard ne favorise que les esprits de ceux qui sont préparés ». En effet, et dans tous les domaines d'activités humaines structurées, le hasard ou sérendipité joue un rôle souvent crucial, fondamental dans la créativité liée aux activités de recherche. Lorsque la recherche au stade du laboratoire fournit des résultats intéressants en vue d'applications et avant de passer à l'échelle de la production marchande et industrielle, il faut passer par ce que l'on appelle des échelles intermédiaires : quart de grand et demi-grand afin d'affiner les prévisions de la fabrication industrielle. C'est seulement après avoir passé avec succès ces trois étapes que la dernière phase doit être abordée : l'élaboration du procédé industriel qui couronne la recherche effectuée en amont. On aura présent en mémoire qu'à l'échelle industrielle la fabrication de produits à faible valeur ajoutée se chiffre facilement en millions de tonnes par an (engrais, matières polymériques, carburants, énergie, matériaux de toutes natures, nanomatériaux, pétrochimie...) alors que la fabrication de produits à haute ou très haute valeur ajoutée commence au kilogramme par an et dépasse très rarement quelques centaines de tonnes (nanomatériaux à haute spécificité comme les nanotubes de carbone ou les graphènes et autres matériaux pour l'informatique, parfums, colorants et pigments, pesticides, arômes alimentaires, médicaments...)! Il est intéressant de comparer le prix de vente au public d'un kilo de carburant auto qui est actuellement de l'ordre de 1,8 € à celui d'un kilo de « principe actif » d'un médicament : plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines de milliers d'euros !

Neuvième commandement du chimiste avisé et responsable : *connaître pour appliquer tu t'efforceras.*

Dixième commandement : LE TRYPTIQUE BRAHMA-SHIVA-BRAHMA

Dans le panthéon hindou Brahma est le créateur tandis que Shiva est le destructeur, en esprit, en spiritualité, bien entendu. La chimie peut être considérée comme une sorte de jeu de construction-destruction matériel, mettant en jeu 92 éléments (et leurs isotopes) aux combinaisons infinies permises par l'établissement et la destruction des liaisons chimiques. Par analogie avec le jeu de cubes, ici il y en a au moins 92 dont l'assemblage est assuré par le ciment que constitue la liaison chimique. En réalité il s'agit d'une chaîne à trois maillons « magiques » : construction-destruction et reformation. Ce n'est pas tout à fait un enchaînement circulaire, mais bien plutôt spiralé, plus conforme aux conceptions philosophiques occidentales qu'orientales... Cependant c'est une science qui n'est pas sans danger si les règles de base sont méconnues ou exploitées sans respect de l'environnement. C'est également une science

qui peut tuer si tout ou partie des ses adeptes en décident des applications mortifères. En revanche, si elle est bien valorisée positivement, elle contribue puissamment à notre bien-être comme elle l'a fait depuis trois siècles au moins. Elle a grandement contribué, par ses découvertes et ses applications, quotidiennes pour la plupart d'entre elles, à construire le monde qui est le nôtre, et nul ne peut envisager un avenir à l'humanité sans sa contribution.

Dixième commandement du chimiste avisé et responsable : *de la chimie, ce qui est favorable au développement humain tu privilégieras.*

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La chimie ne peut pas, dans le contexte actuel, ne pas développer les méthodes de chimie verte ou douce, utilisant tous les outils raffinés de cette science : chimie combinatoire, synthèses de matériaux nouveaux, batteries de micro-tests multiples automatiques robotisés, relations structure-réactivité, chimie supra-moléculaire, lutte contre certaines pollutions, etc. En particulier, elle porte son effort en chimie organique dans la mise au point de synthèses réalisées dans l'eau et non plus dans les solvants non aqueux jusque-là employés. Elle s'efforce aussi de mettre en œuvre des réactions qui ne produisent pas de sous-produits ou très peu, afin d'une part d'augmenter les rendements et d'autre part d'éviter le traitement de sous-produits indésirables en raison de leur toxicité ou sans valeur marchande, ou encore les deux parce qu'elles les cumulent.

La chimie intervient sans arrêt dans notre vie quotidienne, comme par exemple le démontre un de ses derniers volets émergents en science criminologique. En effet, et par une exploitation combinée de l'instrumentation ultra-moderne physique et chimique, mise au service de la police scientifique, elle permet en particulier l'analyse chimique qualitative et quantitative des traces infinitésimales et contribue ainsi avec les analyses de microéchantillons d'ADN à éviter nombre d'erreurs judiciaires. Riche de promesses, elle peut être porteuse aussi bien d'espérance que de désespérance pour nos sociétés. Il importe aux chimistes, mais pas d'eux seulement, qu'elle poursuive son œuvre bénéfique pour notre plus grand profit et satisfaction.

11 janvier 2011

Communication de notre confrère Joseph REMILLIEUX

DES PUCES ET DES HOMMES, ou la récente transformation d'*Homo sapiens* en *Homo siliciens*

Mon propos est de démontrer ici que le silicium est sans doute, dans le domaine des sciences et des technologies, la plus belle conquête d'*Homo sapiens*. S'il avait appris depuis des millénaires à exploiter les propriétés des oxydes de silicium, sous formes de silex ou de verres, ce n'est qu'au milieu du siècle dernier qu'il a découvert les propriétés semiconductrices du cristal de silicium. Cette découverte entraîna en quelques années la mise au point de diodes, de transistors, puis de micro-processeurs, ces fameuses « puces » dont les capacités de calcul, de détection, de mémorisation et de communication ont explosé si rapidement que le découvreur *Homo sapiens* n'en est pas sorti indemne. Je propose d'appeler « *Homo siliciens* » l'espèce mutante résultant de l'environnement planétaire « tout silicium » dans lequel l'homme se trouve désormais plus ou moins consciemment plongé. Cet environnement « intelligent » est constitué d'outils et de réseaux dont les performances surpassent dans de nombreux domaines les capacités du cerveau humain. Après avoir décrit le principe des « puces », nous passerons en revue quelques aspects positifs et négatifs de la société naissante des « *Homo siliciens* ».

LES PREMIÈRES RENCONTRES DE L'HOMME AVEC LE SILICIUM

L'évolution primitive de la Terre a conduit à la formation d'une croûte solide, très riche en oxydes. Parmi eux, les oxydes de silicium sont les plus abondants. Dans ces conditions géologiques, une rencontre puis une exploitation de ces oxydes par l'homme était hautement probable. En particulier celle de la silice (SiO_2) qui se trouvait sous forme de sable, de quartz, de silex et d'obsidienne. Depuis plus de 100 000 ans, nos ancêtres ont ainsi utilisé les silex pour tailler des outils tranchants, et sans doute aussi pour allumer leurs feux. Ils utilisèrent aussi les verres naturels que sont les obsidiennes. Plus tard, environ 3 000 ans av. J.-C., ils réussirent à fondre le sable pour réaliser des verres opaques, verts ou bleus, puis plus récemment, au XV^e siècle av. J.-C., des verres translucides qu'ils parvinrent ensuite à souffler, au I^{er} siècle av. J.-C., et à couler sous forme de verres plats que l'on peut observer par exemple à Pompéi. Par ailleurs, il est remarquable que la silice soit de nos jours le matériau le plus utilisé, pour élaborer les fibres optiques de nos réseaux de communications et les circuits optoélectroniques que nous évoquerons plus loin.

MA CONNIVENCE PERSONNELLE AVEC LES CRISTAUX DE SILICIUM

Mon domaine de recherches a été pendant de nombreuses années l'étude de la « canalisation » de faisceaux de particules chargées (électrons, positons, ions), pénétrant des cibles cristallines le long de directions de rangées ou de plans d'atomes (cf. le tome 40, 1986, pages 170 à 175, des *Mémoires* de notre Académie). Il se trouve

que les monocristaux les plus purs, aussi bien sous l'aspect chimique que cristallographique, et de surcroît les moins chers, étaient ceux de silicium. Notre groupe de recherche bénéficia ainsi largement de l'énorme effort déployé par l'industrie pour faire croître et découper des monocristaux de silicium sans défaut de volume ni de surface. La qualité exceptionnelle de ces cristaux de silicium nous permit en particulier d'étudier, aux énergies relativistes, des aspects encore inexplorés de l'électrodynamique quantique.

DE LA DÉCOUVERTE DE LA SEMICONDUCTIVITÉ

À LA NOTION DE CIRCUIT INTÉGRÉ

Dès 1930, la théorie quantique des solides permettait de prévoir la conductivité électrique des solides, à partir de la structure atomique de ses constituants. Prenons l'exemple du silicium. Le cristal est composé d'atomes, qui, à l'état isolé, comprennent 14 électrons, orbitant autour d'un noyau, composé lui-même de 14 protons et 14 neutrons, sur des couches électroniques atomiques d'énergies bien définies. Si l'on veut simuler la construction d'un monocristal de silicium en rapprochant un très grand nombre N de ces atomes ($N=50\,000$ milliards de milliards d'atomes, dans un cristal de 1 cm^3), le confinement contraint la société des électrons à s'organiser en une structure gardant la mémoire de leur provenance atomique initiale, tout en respectant le « principe d'exclusion » de Pauli, qui impose à chaque électron d'avoir, au sein du cristal, une énergie qui lui soit propre. Pour ce faire, chaque état d'énergie atomique initial va se décaler légèrement, formant ainsi une nappe de N niveaux, si proches les uns des autres qu'ils constituent en fait une bande continue d'énergie, d'après les « relations d'incertitude » de Heisenberg. Les $14 \times N$ électrons du cristal se répartissent alors dans des bandes « permises » séparées par des bandes « interdites ». La plupart des matériaux ont leur dernière bande d'énergie « pleine », ce sont les « isolants » ; car, tous les états quantiques de cette bande étant occupés, aucun électron n'est autorisé à se déplacer. En revanche, quand la dernière bande n'est que partiellement remplie, les électrons peuvent être déplacés vers des états libres par une force extérieure : le milieu est conducteur. Certains isolants ont une bande interdite, au dessus de leur bande pleine, assez étroite pour qu'un électron puisse être promu dans la bande supérieure (initialement vide) par une excitation extérieure (électrique ou lumineuse). En conséquence de cette promotion, apparaît dans la bande inférieure un état libre, appelé « trou ». Ces matériaux intrinsèquement isolants sont appelés « semi-conducteurs » car, après cette création d'une paire électron-trou, ils peuvent conduire l'électricité par déplacement non seulement de l'électron (négatif), créé dans la bande vide, mais aussi du trou (positif) créé dans la bande pleine.

En fait les semi-conducteurs sont utilisés soit à l'état pur, où ils sont isolants, soit le plus souvent sous forme « dopée » par des atomes étrangers. Ils deviennent alors plus ou moins bons conducteurs, selon qu'ils ont été localement dopés avec une plus ou moins grande concentration d'impuretés, sélectionnées pour leur capacité à céder leurs électrons les moins liés dans la bande vide du semi-conducteur (dès lors appelé de « type N », car conducteur de porteurs Négatifs). Symétriquement, si les impuretés choisies viennent capturer des électrons dans la bande pleine du cristal, il y a création de trous et le semi-conducteur est dit de « type P », car il est devenu conducteur de charges Positives. Le type de dopage local détermine donc la nature de la conduction électrique : par électrons dans les zones N et par trous dans les zones P.

Les composants de base de l'électronique, diodes et transistors, sont alors aisément réalisables en juxtaposant des zones de différents dopages au sein du cristal. Par exemple, la juxtaposition d'une zone N et d'une zone P réalise une « diode NP », alors que l'intercalage d'une zone P entre deux zones N réalise un « transistor NPN ». Si l'on se souvient que les zones non dopées sont isolantes et que les zones dopées sont plus ou moins conductrices en fonction du taux de dopage, on constate qu'en maîtrisant localement le dopage du cristal on dispose, au sein d'un monocristal de silicium, de zones pouvant jouer le rôle local d'isolants, de conducteurs, de résistances, de capacités, de diodes et de transistors. C'est-à-dire de l'intégralité de la boîte à outils de l'électronicien, sans aucun composant apparent, ni aucun fil de connexion entre composants ! Un tel cristal, aux dopages locaux adaptés à la fonction électronique recherchée, est appelé « circuit intégré » ou « puce », car il se présente comme un corps noir en silicium, entouré de pattes de connections permettant les entrées et les sorties de signaux. Le plus généralement ces circuits intégrés travaillent sur des informations binaires (succession de 0 et de 1), après conversion analogique-numérique des signaux. Ils effectuent alors les calculs à l'aide de « portes », effectuant les fonctions de base de la logique booléenne, et stockent les résultats dans les zones-mémoires de la puce.

DE L'ÉVOLUTION DES PUCES

En 1965, Gordon Moore, le co-fondateur de la société INTEL, anticipant l'avenir industriel de ce développement « tout silicium » de l'électronique, fit le pari que, tous les deux ans, le nombre de transistors que l'on parviendrait à implanter dans une puce doublerait, tout en conservant approximativement la même taille et le même prix de vente. Cette célèbre « conjonction de Moore », prédisant l'amélioration exponentielle avec le temps de la performance des puces, n'a bien sûr aucun support mathématique ; mais elle était fondée sur une confiance technologique extrême dans la miniaturisation des outils de « gravure » et d'implantation en trois dimensions d'une multitude de micro-zones N et P, au sein d'un monocristal de silicium. Depuis 45 ans, et jusqu'à ce jour, le pari de Moore a été étonnamment tenu par les industriels. Ainsi, en 1970 il était possible de confiner environ 1000 transistors par puce ; en 1982, 100 000 ; en 1996, 10 millions ; en 2002, 100 millions ; et aujourd'hui ce nombre atteint un milliard. Ce qui correspond en fait à un rythme de doublement du nombre de transistors... tous les 18 mois ! Lorsque l'on sait que les puces les plus récentes sont par ailleurs capables de traiter près de 150 milliards d'instructions par seconde, on réalise que la conjoncture de Moore ne concernait pas que la densification des puces, mais aussi la croissance phénoménale de leur rapidité de fonctionnement.

La pertinence toujours actuelle de la conjoncture de Moore est d'autant plus étonnante que de nombreux arguments prévoient son décrochage à l'abord des années 2000. La physique prévoit en effet trois limites fondamentales dans la quête de densification extrême des puces :

La taille de l'outil de gravure des différentes zones ; en effet, la technologie utilise des masques sélectionnant des zones à insoler par faisceaux laser. La précision du masque se dégrade dès lors que la taille de ces zones devient de l'ordre de grandeur de la longueur d'onde de la lumière utilisée. Pour graver encore plus finement, il faudra donc utiliser des lasers de plus courtes longueurs d'ondes.

L'échauffement des puces est aussi une limite sévère, car les propriétés semi-conductrices du cristal de silicium se dégradent rapidement avec la température.

La délocalisation quantique des porteurs ; en effet, les électrons ne peuvent être confinés dans des zones plus étroites que la taille intrinsèque de leur paquet d'onde. La probabilité d'échappement des porteurs hors des zones où l'on voudrait les confiner est celle de l'« effet tunnel » de la physique quantique.

À ce jour, ces trois limites sont frôlées, mais ont pu être contournées par des technologies raffinées. Pour combien de temps encore ?

Aujourd'hui, ces puces sont le plus souvent couplées à des réseaux, où électrons et photons circulent dans des câbles et des fibres optiques avec l'assistance de la couverture planétaire des satellites. Elles permettent de réaliser un grand nombre de fonctions, qui jusqu'alors étaient le propre du vivant et plus spécifiquement de l'homme, telles que la détection (de lumières, de sons, de particules...), l'analyse (de molécules, de pollutions, de l'ADN...), les calculs et les simulations (après conversions binaires et passages par des portes logiques), la mémorisation (vive ou de stockage), l'action (mouvements de robots, émission de signaux...), le repérage dans le temps et dans l'espace (horloges à quartz, GPS...) mais surtout la communication de plus en plus instantanée et planétaire (Internet, réseaux sociaux...).

OSONS ÉTABLIR UNE COMPARAISON ENTRE L'HOMME ET SON OUTIL-SILICIUM

Comparer la matière inerte, aussi sophistiquée soit-elle, au vivant n'est possible qu'au travers de quelques indicateurs. Dans ce contexte, nécessairement très réducteur, il est possible de comparer quelques paramètres de notre système nerveux central aux puces les plus récentes que nous utilisons. Notre cerveau comporte un nombre de neurones-axones, de l'ordre de 10^{11} à 10^{12} , encore très supérieur aux 10^9 transistors de ces puces. Nous avons environ 100 km d'axones, alors que dans les puces l'intégration est totale (pas de fils). L'influx électrochimique est transporté dans notre cerveau à une vitesse de l'ordre de 1 à 100 m/s, alors que dans les puces les signaux sont transportés par les électrons et les trous à des vitesses de l'ordre de 1 à 100 km/s. Comparons enfin les « combustibles » utilisés : le glucose pour notre cerveau et l'alimentation électrique pour la puce.

Il est trivial aujourd'hui de constater que pour de nombreuses fonctions l'outil « intelligent » tout-silicium est devenu plus performant que son concepteur. Citons par exemple les sens (même la vision et son très complexe traitement de l'image), les capacités de calculs logiques et de simulation, et la mémoire. Mais pour les fonctions les plus « nobles », telles que la créativité, la séduction, l'art, la conscience-esprit, notre cerveau reste dominant. Cependant, *Homo sapiens*, assisté depuis quelques décennies seulement de son nouvel outil-intelligent, vient de franchir subitement un échelon dans la dynamique de son évolution... vers *Homo siliciens*.

QUEL EST DONC LE PROPRE DE L'HOMO SILICIENS ?

Il est certainement trop tôt pour dresser un bilan exhaustif de l'état de la nouvelle société des *Homo siliciens*. Cependant quelques transitions de phases peuvent être identifiées par rapport à l'état de la société dans laquelle sont nés la plupart des humains actuels. Ce sont les gigantesques capacités de calculs désormais disponibles (locales ou « dans les nuages »), les connexions innombrables possibles au sein de réseaux planétaires (Internet, réseaux sociaux...), l'environnement d'objets intelligents

(eux-mêmes mis en réseaux) et, inévitablement, l'inquiétude d'*Homo siliciens* devant ce nouvel environnement qu'il n'a pas encore eu le temps d'assimiler et qui lui paraît croître à une vitesse plus ou moins incontrôlable.

Ses nouvelles capacités de calcul, localisées ou « dans les nuages »

Le grand public constate que chaque année les industriels produisent des ordinateurs de bureau, fixes ou portables, qui sont de plus en plus performants. Mais la place désormais prise par de nouveaux objets, tels que les « téléphones intelligents » et les « tablettes », présage la disparition prochaine de ces fameux PC, ces ordinateurs personnels qui ont permis depuis des années aux non-spécialistes d'apprécier l'explosion des performances des puces.

Pour les professionnels et les chercheurs qui manipulent des calculs de plus en plus lourds et des simulations de plus en plus complexes, les nouvelles puces ont permis d'assembler des « **supercalculateurs** » et d'entrer ainsi dans ce que l'on appelle aujourd'hui le monde de la « *petaflopie* » (un petaflop correspond à une puissance de calcul d'un million de milliards d'opérations par seconde). Les disciplines bénéficiant de la petaflopie sont de plus en plus nombreuses (physique, chimie, bioinformatique, climatologie, sismologie, simulation des armes nucléaires...). Dans cette course à la puissance de calcul, c'est désormais la Chine qui est en tête (2,57 petaflops) devant les États-Unis, la France étant en sixième position grâce au calculateur TERA100 de 1,05 petaflops récemment implanté au CEA. Le premier super-calculateur de l'exaflopie (un milliard de milliards d'opérations par seconde) devrait voir le jour avant la fin de la décennie.

L'informatique dans les nuages a été conçue à partir des besoins nouveaux manifestés par les physiciens des particules, pour enregistrer le flot d'informations issues des collisions aux énergies du LHC, le collisionneur d'hadrons du CERN à Genève, et pour traiter les données en travail coopératif entre de très nombreux laboratoires. L'idée fut de créer un « supercalculateur virtuel » par mutualisation planétaire, via le réseau Internet, d'un nuage de calculateurs, de supercalculateurs et de logiciels. Cet ensemble de moyens en réseaux (utilisés séquentiellement dès qu'ils sont libres, quelle que soit leur localisation sur Terre) et de logiciels mutualisés constitue une **grille de calcul**. L'intérêt de ces grilles s'étendit très rapidement à d'autres disciplines, telles que l'astrophysique, l'imagerie médicale et la génomique. Ce concept d'informatique délocalisée et accessible à partir d'une simple console (pourvue d'un minimum de logiciels et de moyens de stockage) est par ailleurs en train de se répandre dans le grand public (d'où la future disparition du PC traditionnel évoquée plus haut). La grille la plus performante est actuellement celle du CERN (EGEE, impliquant 41 000 processeurs, localisés dans 250 institutions de 48 pays). Il y a par ailleurs des grilles nationales aux États-Unis, au Japon, en Chine et en France (Grid'5000).

Ses réseaux planétaires, tissés au sein de la « société de l'information »

La vie en société engendre un besoin de communication à distance, par nécessité et aussi par plaisir, qui a été satisfait au cours des temps, de manière plus ou moins imaginative et efficace (souvenons-nous, au milieu du siècle dernier, de la célèbre tentative de connexion au « 22 à Asnières » ridiculisée par Fernand Reynaud) jusqu'à l'avènement des puces électroniques. Les premiers réseaux informatiques sont nés au sein des laboratoires de recherche (le réseau ARPANET, créé en 1970 aux USA, impliquait 4 machines), puis ont rapidement intéressé d'autres professionnels (le réseau ETHERNET connectait 100 machines en 1979 et plus de 200 000 en 1987).

Le véritable changement d'échelle fut bien sûr l'invention du « *World Wide Web* » par Tim Berners-Lee, en 1989 au CERN. Ce fut la naissance du réseau INTERNET, fondé sur la définition d'un langage et de protocoles pour la communication de documents hypertextes (textes, images et sons). En quelques années, cette « Toile » s'étendit à l'échelle planétaire et fut mise à disposition de tous, ou presque, puisqu'aujourd'hui plus de deux milliards d'*Homo siliciens* y ont accès.

En 1972, Ray Tomlinson codifia la possibilité d'échange, via INTERNET, de courriers électroniques, ou courriels, entre « utilisateurs », reliés à un « domaine de messagerie » par le cabalistique signe @, qui avait la vertu de n'être utilisé couramment dans aucun alphabet des multiples langues en cours entre les *Homo siliciens*. Les langues anglaises (at), arabes (ar-rub), françaises (arobase) et latines (ad) reconnurent l'origine de cet intrus qui venait de faire irruption dans la typographie de toutes les langues du monde. En revanche, @ se prononce de façon imaginative et variée dans toutes les langues qui ne revendiquent pas son origine. Ce sera par exemple « queue de singe » en allemand, en hollandais et en roumain ; « escargot » en coréen ; « petite souris » en chinois ; « trompe d'éléphant » en danois et « chien » en russe.

En quelques années la Toile fut inondée de milliards de pages WEB, qui seraient restées totalement inutilisables, car trop d'informations tue l'information, si de puissants « moteurs de recherche » n'avaient été mis au point : Yahoo en 1994, Altavista en 1998..., puis Google. Le but de ces moteurs est de guider la navigation des internautes, à partir d'une liste déclarée de mots-clés. Le résultat de la recherche du moteur est alors présenté dans un ordre censé représenter la « popularité » respective des pages WEB proposées. Le grand succès actuel de Google repose sur le mode mathématique du calcul de la popularité, à partir du nombre de fois où la page choisie a été référencée. Nous avons tous l'expérience de la performance de ce moteur dans la recherche de textes, mais aussi de ses lacunes dans la recherche de documents multimédia (musique, image ou vidéo). Les moteurs ont mis au point des méthodes pour tenter d'éliminer les pages frauduleuses et les auteurs ayant essayé d'augmenter artificiellement leur popularité. En conséquence, les moteurs ne présentent aux internautes que 10% de l'ensemble des pages. Le reste constitue le « WEB invisible », constitué à ce jour de plus de vingt milliards de pages.

Sous ce déluge d'informations, plus ou moins crédibles, *Homo siliciens* fut alors tenté de reprendre la main, en passant de l'état de consommateur à celui, plus dynamique et plus rassurant, de « *consommateur* ». La **blogosphère** était née, constituée de « **blogs** », où l'on peut commenter l'information donnée, de « **wikis** », où l'on peut corriger ou enrichir l'information (par exemple l'encyclopédie *Wikipédia* ou le site controversé *Wikileaks* de « fuites » diplomatiques) et enfin de « **plateformes sociales** », qui permettent aux internautes d'échanger avec le réseau privé de leurs « amis » (*Facebook*, *Twitter*...).

Ses « objets intelligents »

La sophistication croissante des multiples objets qui environnent *Homo siliciens* (lorsqu'il voyage, achète sa nourriture, se soigne...) a engendré un besoin d'étiquetage plus performant que l'habituel « code-barres ». Encore une fois, ce sont les puces qui permirent de créer autour d'*Homo siliciens* une « **intelligence ambiante** », grâce à la mise au point d'**étiquettes RFID** (*Radio Frequency Identification*). Il s'agit de puces portées par l'objet, qui mémorisent toutes les informations utiles, par exemple l'identité, la localisation et la provenance. Le grand intérêt de ces puces est de n'embarquer aucune source propre d'énergie. Pour répondre au questionnement du

dispositif-lecteur, elles procèdent au prélèvement d'une fraction de l'énergie électromagnétique transportée par l'onde radiofréquence émise par le lecteur. Cette capacité de répondre à leurs lecteurs ouvre aussi à ces puces RFID la capacité de se coupler au réseau INTERNET. C'est cet ensemble d'objets étiquetés pouvant communiquer, non seulement avec *Homo siliciens* mais aussi entre eux, qui constitue cette intelligence ambiante déjà largement utilisée, souvent à notre insu, par exemple dans la gestion automatique des stocks dans les grandes surfaces, dans l'orientation et la recherche de bagages dans les aéroports, dans l'identification des patients et de leurs dossiers médicaux à l'hôpital.

QUI GOUVERNE ACTUELLEMENT LE RÉSEAU INTERNET ?

Il ne faut pas oublier aujourd'hui que le réseau INTERNET tel que nous l'utilisons quotidiennement fut créé il y a plus de quarante ans par des chercheurs et pour leur propre usage. Il a depuis été l'objet d'un développement fondé essentiellement sur la créativité et l'entrepreneuriat (*Google, Facebook...*) avec une dynamique un peu chaotique et plutôt allergique à toute gouvernance trop rigide. L'état clinique de ce réseau vieillissant révèle une étonnante vitalité avec cependant quelques faiblesses, montrant que ce système planétaire est tout simplement victime de son succès. Tout d'abord INTERNET doit faire face au gigantisme du nombre de ses connexions: nous avons vu que 2 milliards d'individus sont aujourd'hui branchés, nombre à comparer à la capacité totale de 4 milliards que le protocole d'adressage et de routage initial avait prévu d'admettre. En second lieu, la structure de ce réseau, avec une multitude de nœuds, a prouvé sa robustesse en cas de défaillances locales mais a aussi révélé que c'était une toile particulièrement propice à la diffusion des virus informatiques. Enfin, la qualité des services est fragilisée par des demandes de fonctionnalités de plus en plus diversifiées : téléphonie, diffusion de la télévision, communication entre les objets intelligents...

Face à ce vieillissement et à ces difficultés de croissance, la gouvernance internationale du réseau est restée plutôt efficace et démocratique. Elle repose en effet sur trois organismes : l'IETF (*Internet Engineering Task Force*) un groupe de scientifiques composé de volontaires qui proposent les protocoles et les architectures du réseau ; l'ISOC *Internet Society*, une société placée sous juridiction américaine, composée de 28 000 membres de cent quatre-vingts pays, qui finance le développement du réseau et attribue les adresses numériques ; et enfin, depuis 2005, l'IGF (*Internet Governance Forum*) qui est un forum de l'ONU, où sont débattus tous les nouveaux défis posés par le développement mondial du réseau.

QUELQUES PIÈGES TENDUS PAR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Nous venons de voir que les puces, créées par *Homo siliciens*, l'ont placé dans un nouvel environnement dont nous avons jusqu'ici décrit essentiellement les prouesses technologiques. En revanche, il est évident que la société de l'information recèle de nombreux pièges pour l'individu et la société, et surtout qu'elle a fait le lit d'une nouvelle activité délictuelle et financièrement florissante : la cybercriminalité.

Au niveau individuel, le risque provient essentiellement de la médiocre protection des données échangées sur les réseaux, notamment par faiblesse des cryptages ou par captation frauduleuse des signaux (Wifi). Par ailleurs, les documents

imprudemment diffusés sur les réseaux sociaux, notamment par les jeunes internautes, s'avèrent difficiles à effacer. Enfin, si de nombreux couples fusionnent désormais à partir de rencontres virtuelles sur la Toile..., d'autres fissionnent à partir de la possibilité qu'offrent désormais des logiciels d'espionnage, permettant de lire à leur insu les messages incestueux (courriels, SMS...) émis et reçus par le conjoint... ou par la conjointe.

Au niveau sociétal, les informations sur réseau ont fortement contribué à la crise de la presse écrite et de l'audiovisuel public. Mais c'est au niveau de la cybercriminalité que la société de l'information est la plus vulnérable. Nous avons vu que 90% des pages Web restaient invisibles par les moteurs de recherche. C'est ce « web invisible » qui est utilisé par les criminels pour lire, détruire ou modifier les informations numérisées au sein de nos ordinateurs, de nos téléphones intelligents et des puces RFID. Dans un but frauduleux, ou parfois simplement marchand, des listes d'internautes sont utilisées à notre insu pour inonder le réseau de ces désagréables « spams » qui représentent plus de 90% des courriels en circulation. Par ailleurs, des programmes malveillants peuvent s'attaquer à nos ordinateurs pour y introduire des « virus » (aussi autoreproducteurs et mutants que leurs correspondants biologiques) et des « vers » (qui ne font eux que coloniser nos puces). Ces programmes ouvrent de plus la possibilité, à ceux qui les émettent, de déclencher une « cyber-guerre » capable de bloquer en l'espace de quelques secondes un grand nombre d'ordinateurs ciblés. L'invention d'une nouvelle arme a de tout temps stimulé la mise au point d'un nouveau bouclier. C'est ainsi que l'industrie de l'informatique est, sans relâche, soumise à une course contre la montre pour mettre immédiatement à la disposition des internautes des mises à jour de leurs filtres anti-spam et anti-virus.

L'INVASION DES PUCES A-T-ELLE RENDU LA SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE ?

Il est sans doute trop tôt pour répondre à cette question, bien qu'au début de cette année 2011 des mouvements politiques et sociaux de grande ampleur semblent avoir été rendus possibles et accélérés par l'efficacité des réseaux sociaux. L'information sur les réseaux étant planétaire ne fait pas très bon ménage avec les régimes dictatoriaux. Ceci explique que, dans de nombreux pays, on pratique des politiques, vis-à-vis du Web, oscillant entre filtrage (parfois salutaire) et censure.

D'une façon moins dramatique, les réseaux sociaux sont désormais incontournables dans l'efficacité des campagnes électorales. Par ailleurs, de nombreuses analyses sont en cours pour juger du bien fondé de la diffusion de documents diplomatiques confidentiels sur le site *Wikileaks*.

Nous avons vu qu'à ce jour près de deux milliards d'individus sont branchés sur la Toile. C'est un succès inattendu, mais qui ne doit pas masquer la « fracture numérique » qui touche désormais tous ceux qui n'ont pas encore les moyens financiers ou culturels de participer à ces échanges planétaires.

Une nouvelle démocratie reste à inventer par *Homo siliciens*. Ce pourrait être un excellent thème de réflexion pour notre Académie.

LE RÈGNE DU SILICIUM TOUCHE-T-IL À SA FIN ?

Nous avons vu que, depuis 1965, et jusqu'à aujourd'hui, la conjecture de Gordon Moore avait étonnamment prédit l'évolution exponentielle de la performance des puces. Il est non moins étonnant que ce miracle technologique se soit fondé essentiellement sur un seul matériau, le silicium. Autant il est difficile de prévoir combien d'années sera encore vérifiée la loi de Moore, autant il est aisé de prévoir que l'apparition récente d'un matériau « surdoux » risque de concurrencer la suprématie absolue du Silicium. Ce matériau est le « graphène », un étonnant cristal bidimensionnel, constitué d'un seul plan d'atomes de carbone (le « voisin d'en dessus » du silicium dans la table de Mendeleïev). La découverte en 2004 de ce cristal était très improbable, car tous les cristaux connus jusqu'à ce jour étaient tridimensionnels. Les découvreurs de ce matériau, A. Geim et K. Novoselov, reçurent l'an dernier le prix Nobel de physique. Pourquoi le graphène est-il donc si prometteur ? D'une part, parce que c'est un semi-conducteur dont la bande interdite a une largeur... nulle, ce qui confère des propriétés quantiques exceptionnelles de mobilité à ses porteurs ; d'autre part, parce que les propriétés mécaniques et thermiques, hors du commun, de ce plan d'atomes le rendent étonnamment manipulable. Des transistors en graphène ont déjà été réalisés, ils ont des performances à la hauteur des prédictions. Cela présage-t-il la réalisation prochaine de circuits « tout-graphène » ? Il est trop tôt pour le dire, mais si c'était le cas..., ce serait alors l'apogée d'*Homo siliciens* !

Discours de réception de notre confrère Dominique SAINT-PIERRE

LES LYONNAIS, HOMMES POLITIQUES DU DÉPARTEMENT DE L'AIN DEPUIS 1789

Le choix de ce sujet s'explique ainsi. Pendant des années, j'ai travaillé sur un *Dictionnaire des hommes et des femmes politiques de l'Ain de 1789 à 2003*, paru il y a huit ans et réédité cette année avec des notices plus détaillées et une mise à jour jusqu'à 2011.

J'avais été frappé par le grand nombre de Lyonnais qui y figuraient et par leur influence sur le département de l'Ain. Mon propos aujourd'hui est de les évoquer. C'est bien évidemment une gageure : s'il est aisé de définir un homme ou une femme politique de l'Ain – parlementaire, préfet, conseiller général ou régional, ou maire –, il est impossible de définir un Lyonnais. Est-ce une personne qui est né à Lyon, qui y est décédé, qui y a eu sa principale activité ? On ne peut répondre scientifiquement à cette question et j'aurai recours à des critères subjectifs qui interdisent toute statistique.

ACADÉMICIENS LYONNAIS

Le premier critère retenu, à tout seigneur tout honneur, est l'appartenance à l'*Académie des Sciences Belles-lettres et Arts de Lyon*. Son règlement précise en effet – mais est-ce le cas depuis 1700 ? – que tout membre titulaire qui quitte la ville, maintenant la Communauté urbaine, devient obligatoirement membre correspondant. Huit académiciens ont joué un rôle politique dans le département de l'Ain. Je ne ferai que survoler leur biographie, car ils sont bien connus. Nous nous interrogerons sur ce qui a pu provoquer leur activité politique dans l'Ain.

Le premier est Antoine dit **Tony Desjardins**, qui a été membre de l'Académie pendant 27 ans. Né à Lyon en 1814, élève des Beaux-Arts de Lyon, puis de Paris, il a été architecte du diocèse et architecte en chef de la ville de Lyon. Dans les années 1860, il avait acheté le château d'Hostel situé sur la commune de Belmont, dans le Valromey. Il est élu maire de Belmont le 3 septembre 1870. Il est probable qu'il n'est pas, ou plus, bonapartiste. Remplacé dès 1871 comme maire, il reste au conseil municipal à Belmont jusqu'à sa mort au château d'Hostel en 1882.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est qu'une fille de Tony Desjardins, Amélie (1845-1895), a épousé l'architecte Louis Perrin, dit Sainte-Marie-Perrin, (1835-1917). De ce mariage est issue Reine (1835-1917) qui a épousé Paul Claudel. C'est sur la terrasse d'Hostel, dans le pavillon de gauche, que Claudel a rédigé il a 100 ans la *Cantate à Trois Voix*, qui sera joué spécialement pour l'Académie au solstice d'été le 23 juin 2011.

Avant de quitter la commune de Belmont, citons une autre personnalité lyonnaise qui en a été l'édile. Il s'agit du doyen **Maxime Nicolas** (1890-1980). Tout d'abord, professeur à Beyrouth, conseiller du Haut-commissariat en Syrie, agrégé reçu premier au concours de Droit public, titularisé à Lyon en 1931, il a été doyen de la faculté de Droit de Lyon de 1946 à 1956. Élu maire de Belmont en 1934, il a été président du comité de libération en 1944 et maire jusqu'en 1945, après avoir été

nommé membre du conseil départemental de l'Ain sous Vichy. Sa présence dans le Bugey s'explique par sa naissance à Belley, alors que son père y était officier.

Deuxième académicien implanté dans l'Ain : **Julien Baudrier**. Né en 1860, il est mort en 1915 dans sa bibliothèque – c'est une très belle mort pour un membre de notre compagnie. C'est un magistrat dont la carrière n'a rien d'exceptionnel. Son père, Henri Baudrier, président du tribunal civil de Lyon en 1830, était un bibliophile passionné par l'édition lyonnaise. Il avait entassé livres rares et manuscrits. On sait que son fils, Julien, académicien durant 15 ans, poursuivit ses recherches et publia en 1895 *La Bibliographie lyonnaise (recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs, fondateurs de lettres au XVI^e siècle)*, ouvrage important en dix volumes qui fut continué par son beau-frère Humbert Jacquier de Terrebonne. Les Baudrier séjournèrent dans l'Ain dans le château familial d'Amareins, dans le canton de Saint-Trivier-sur-Moignans, qui avait été acheté en 1796 par le grand-père maternel d'Henri Baudrier, Carolus Chamarande. C'est ainsi que Julien Baudrier va naturellement être élu maire d'Amareins en mai 1900, et le rester jusqu'à sa mort. Ses contemporains l'ont classé comme conservateur et farouchement antidreyfusard.

Jean Alphonse Girardin (1805-1875) a été membre de l'Académie durant 19 ans. Avocat à Lyon en 1830, il épouse la fille d'un premier avocat général près la cour d'appel. Il devient lui-même magistrat à Lyon, procureur général à Alger, puis à Montpellier où il réprime les émeutes socialistes de 1849, procureur général à Lyon en 1850, premier président de la cour d'appel en 1853, avant de terminer sa carrière comme premier président de la cour d'appel de Paris. Girardin avait acheté en 1846 le château de Champollon à Saint-Jean-le-Vieux. Il a ainsi été élu conseiller général du canton de Poncin de 1865 à 1870. Pour être élu, il était devenu bonapartiste en 1851, après avoir été royaliste avec Odilon Barrot qui lui avait sauvé la mise en 1849.

Camille Jordan, membre de l'Académie pendant 12 ans, est né à Lyon en 1771. Son père y était banquier et recteur de l'Hôtel-Dieu. Certes, il a été élu par Lyon membre du Conseil des Cinq-Cents, mais on ne sait pas par quel processus et à la suite de quelles attaches il a été élu député de l'Ain au suffrage censitaire en 1816. Il séjournait alors à la Chapelle-du-Châtelard dans la Dombes. Devenu président de l'Assemblée, il a été réélu en 1818 dans le Rhône et dans l'Ain.

Aimé Martin (1767-1846), dit l'Aîné, a été membre de l'Académie pendant 46 ans, ce qui peut être un sujet de réflexion. Chirurgien-major de la Charité en 1788, il est emprisonné comme Girondin, puis devient chirurgien en chef en 1795. Il se retire en 1814 pour s'installer à Saint-Rambert dans l'Ain, sa ville natale. Là, il est nommé conseiller général en 1830, puis élu par les cantons d'Hauteville et de Saint-Rambert réunis de 1833 à 1839.

François de Montherot a été membre de l'Académie pendant 36 ans. Né à Lyon en 1784, élevé en Suisse, il épouse Jeanne Virginie Guenichot de Nogent, et devient maire de Nogent en 1813. Veuf en 1818, il épouse une sœur de Lamartine. De son premier mariage il avait eu une fille, Jeanne Louise Marie de Montherot, qui épouse en 1832 Gabriel Marie Passerat de La Chapelle (1802-1876), futur maire de Pérouges. Désireux de se rapprocher de sa fille, il achète en 1833 le château Marcel à Saint-Jean-de-Niost. Sept ans plus tard, sous la Restauration, il est nommé maire de

Charnoz près de Meximieux, élu en 1848 sous la République et nommé en 1852 sous le Second Empire, jusqu'à sa démission en 1867. Il avait été conseiller général des cantons de Meximieux et Chalamont réunis de 1845 à 1848. Il est mort en 1869 au château de la Rouge chez son gendre.

Antoine Péricaud dit l'Aîné, né à Lyon en 1782, est le fils d'un officier municipal de cette ville, guillotiné en 1793. Il a été membre de l'Académie pendant 40 ans. À l'origine, avoué près le tribunal civil, ce grand érudit, passionné d'archéologie, a été l'un des sept fondateurs en 1807 de la *Société littéraire de Lyon*. Il devient bibliothécaire de la ville de 1827 à 1847. Le département de l'Ain ne lui est pas étranger car, sous la Révolution, il a été élève au collège de Montluel. Il avait en outre épousé en 1811 Anne Bréghot du Lut, fille d'un juge de paix de Montluel. C'est ainsi que l'on retrouve Antoine Péricaud nommé en 1860, jusqu'à sa mort en 1867, maire de Saint-Germain-sur-Renom, dans le canton de Villars-les-Dombes.

Johannès Erhard Valentin-Smith (1796-1891) a été membre de l'Académie pendant 39 ans. Magistrat à Lyon, puis à la cour d'appel de Paris, il a été nommé maire de Trévoux en 1871 jusqu'à son remplacement par son fils l'année suivante. En 1875, il est nommé maire de La Chapelle-du-Châtelard, dans le canton de Villars-les-Dombes jusqu'en 1876, et le restera par élection jusqu'en 1881. Il a été aussi conseiller général du canton de Villars. En 1871, il avait été candidat à la présidence du conseil général de l'Ain, soutenu par les monarchistes et les bonapartistes, contre un autre lyonnais, Henri Germain, que nous évoquerons plus loin. Si Valentin-Smith est mort à Lyon, sa naissance à Trévoux explique cette carrière politique dans l'Ain.

LES DYNASTIES D'HOMMES POLITIQUES

On remarquera que l'implantation politique de quatre de ces académiciens est liée à la propriété d'un domaine, en l'espèce d'un château. N'en concluons pas hâtivement que tous les membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon possédaient un château et que cette coutume serait malheureusement tombée en désuétude. Retenons cependant le mécanisme suivant : avant 1789, un Lyonnais aisé procède à l'achat d'un fief ou d'une seigneurie, puis après la Révolution d'un domaine autour d'un château, de nos jours d'une résidence secondaire. Plus tard, il intervient dans les affaires publiques locales en devenant maire, conseiller général ou parlementaire. Il se crée ainsi parfois une véritable dynastie d'hommes politiques. Quatre exemples sont significatifs.

La dynastie des Merlino.

Le milanais Antonio Francesco Ippolito Merlino (1704-1756), banquier, passementier, ambassadeur du duc de Modène à Lyon et marquis du pape, a vécu à Lyon où il est inhumé. Il avait épousé en 1734 en l'église Saint-Nizier une Lyonnaise, Françoise Mandiot (1709-1789).

Son fils, *Jean-Marie François* Merlino, né en 1737 à Lyon, négociant dans cette ville dans l'entreprise de passementerie familiale qui s'appelle depuis la mort d'Antonio Francesco « Veuve Antonio Merlino et fils », procède à l'achat du château dit de Bordes au hameau du Graberet sur la commune de Fareins dans le canton de Saint-Trivier-sur-Moignans, au nord-est de Trévoux. Il devient conseiller en la sénéchaussée

de Dombes en 1783, puis juge à Trévoux en 1790. Voltairien, grand ennemi du fareinisme, il est élu administrateur du district de Trévoux la même année, puis député de l'Ain à la Convention Nationale en 1792, membre du Conseil des Anciens en 1795 et du Conseil des Cinq-Cents en 1798, jusqu'au 18 brumaire.

Ses deux fils perpétueront la dynastie : *Charles Alexandre* Merlino (1790-1857), notaire puis avocat, a été maire de Fareins en 1848 et conseiller général du canton pendant 22 ans et *Victor* Merlino (1791-1868), saint-cyrien, prisonnier en Russie de 1812 à 1814, a été maire de Monthieux, dans le canton de Villars-les-Dombes

La dynastie de Monicault.

Le premier des Monicault, *Joseph*, est né en 1767. À l'origine, inspecteur général des postes aux armées, il devient directeur des postes à Lyon et premier adjoint au maire de Lyon. En 1814, il achète le château de Versailleux, dans le canton de Chalamont dans la Dombes. En 1824, le préfet de l'Ain le nomme maire de Versailleux. Mais il meurt à Lyon trois mois plus tard, le 22 décembre.

Son fils, *Alexis*, est nommé par le préfet maire de Versailleux en juin 1825. Né à Lyon, il n'a que 23 ans. Ce n'est que trois années plus tard, en 1828, qu'il sera licencié en droit, puis avocat. Nommé sous-préfet de Trévoux en 1830, il abandonne provisoirement la mairie. Maître des requêtes en service extraordinaire au Conseil d'État en 1832, il est nommé préfet successivement de l'Ariège, des Vosges, de l'Eure et de Seine-et-Marne. Cet orléaniste est bien sûr révoqué en 1848. Le Second Empire le remet en selle en 1853 en le faisant élire conseiller général du canton de Chalamont et en le nommant maire de Versailleux. En 1857, il est élu président du conseil général de l'Ain. Survient la chute du Second Empire. D'orléaniste-bonapartiste, il tente en vain de se transformer en républicain en se présentant à l'élection législative de 1871. Il n'y parvient pas et meurt quatre ans plus tard.

Mais il avait transmis la mairie de Versailleux à son fils *Édouard* (1829-1916), nommé maire en 1860. Celui-ci, officier de marine, est écarté à la fin de l'Empire.

Tout n'est pas terminé pour les Monicault, bien au contraire. Le fils d'Édouard, *Pierre Jules* (1869-1953), ingénieur agronome distingué, reprend le flambeau. Il est élu cette fois, et non pas nommé comme ses parents, maire de Versailleux de 1897 à 1944, soit durant 47 ans ! Les services de la préfecture le classe comme réactionnaire, puis Union Républicaine Démocratique (URD), c'est-à-dire républicain d'une droite très prononcée. Il est élu député en 1919. Très actif, il ne se représente pas en 1936. Il a participé aux instances mises en place par Vichy, à l'échelon départemental et à l'échelon national en étant nommé au Conseil national. Suspendu en 1944, il n'est pas pour autant inquiété car il n'a nullement collaboré. C'est le dernier des Monicault, d'une saga politique qui aura duré 120 années.

La dynastie des Messimy.

Elle se fonde sur le château de Loyat situé sur la commune de Charnoz, dans le canton de Meximieux. *Paul* Messimy, né à Lyon en 1837, est notaire 13 rue Impériale. En 1879, il rachète le château de Charnoz, qui avait aussi appartenu à Montherot. Cinq ans plus tard, en mai 1884, il est élu maire de Charnoz, vite remplacé en 1885.

Son fils, *Adolphe*, né à Lyon en 1869, saint-cyrien, officier au 13^e BCA, est un homme de caractère. Il s'est distingué dans l'ascension de la Grande Casse en Maurienne, qu'il a réussie après trois tentatives. Dans la première en 1892, sa cordée avait dévissé et ses deux compagnons avaient été tués. Capitaine à l'état-major de

Lyon, il démissionne en 1899 car il a pris partie pour Dreyfus. Devenu commis d'agent de change, il collabore à la rédaction de plusieurs journaux. Élu député radical-socialiste à Paris en 1902, il recherche une base plus rurale : élu maire de Charnoz en 1908, il conserve ce mandat jusqu'à sa mort. Conseiller général de Meximieux en 1910, il est élu député de la circonscription de Trévoux en 1912. C'est un bel exemple de cumul de mandats à la française. Ministre des Colonies en 1911, puis de la Guerre jusqu'en 1912, mobilisé comme chef de bataillon en 1914, il est promu général de brigade en 1917. Sénateur de l'Ain en 1923, il est mort en 1935.

Le fils d'Adolphe Messimy, *Robert*, né en 1905 – sa mère est la fille du professeur Cornil, sénateur et membre de l'Académie de médecine – lui-même neuropsychiatre et médecin assistant des hôpitaux de Paris, sera élu maire de Charnoz à la mort de son père.

La dynastie des Munet.

Gaspard Melchior Munet, né à Lyon en 1870, architecte, adjoint au maire de Lyon, a acheté en 1829 le château de l'Abergement. Ancienne paroisse avant la Révolution, l'Abergement était une section éloignée de la commune de Châtillon-sur-Chalaronne, tout comme Clémenciat, distant de trois kilomètres. En 1857, sous l'égide d'*Antoine Élisée* Munet, né à Lyon en 1811, fils de Gaspard Melchior, ces deux sections furent réunies sous le nom d'Abergement-Clémenciat. *Antoine Élisée* fut alors nommé maire, maintenu par le Second Empire jusqu'en 1870, puis élu sous la République jusqu'à sa mort en 1882. Il a été également conseiller d'arrondissement et candidat conservateur aux législatives de 1877 contre Henri Germain.

Son fils, *Melchior* Munet, né à Lyon en 1834, lui succéda immédiatement et fut constamment réélu, sept fois, jusqu'en 1912 deux ans avant sa mort à Lyon. Puis le fils de Melchior, *Élisée Munet*, né à Lyon en 1870, fut à son tour élu maire et le resta jusqu'en 1944, soit pendant 32 ans. Les Munet, par tradition, ont toujours été à la tête du champ de courses de Châtillon depuis sa création. On ne sera pas étonné si le ministère de l'Intérieur les avaient classés comme « conservateurs ».

LES FAMILLES D'INDUSTRIELS

L'industrie lyonnaise, notamment de la soie ou plus largement du textile, a marqué le département de l'Ain de son empreinte. On retrouve les grandes familles d'industriels parmi les hommes politiques de l'Ain. Cette participation aux affaires publiques découle parfois, comme on l'a vu, de l'achat d'un domaine, d'autres fois de la nécessité de trouver un espace pour les usines.

Les Baboin à Loyes.

Pour les Baboin, famille de soyeux, c'est toujours un domaine et un château qui sont à l'origine de leur installation. *Aimé* Baboin est né en 1809. Fils lui-même de soyeux, il eut le génie d'introduire en France la fabrication du tulle de soie et fit fortune. En 1850, il acheta le château de Loyes à la famille Dervieu de Villieu. Loyes est situé dans le canton de Meximieux dans la Dombes. Bien évidemment, Aimé fut nommé maire par le préfet en 1865, jusqu'à sa mort à Nice en février 1870.

Son fils, *Auguste* Baboin, né à Lyon en 1841, également négociant en soie, lui succéda immédiatement à la mairie, nommé le 10 août par le préfet de l'Empire. La République est proclamée quelques jours plus tard. D'élections en nominations,

Auguste est maire jusqu'en 1892. Parallèlement, il est élu conseiller conservateur de l'arrondissement de Trévoux de 1871 à 1880. Il meurt à Lyon en 1910.

Son frère aîné, *Henri Baboin*, né à Lyon en 1839, associé dans l'affaire de soieries familiale, avait eu une carrière politique dans l'Isère. Élu conseiller général dans le fief de sa belle famille, il avait été député bonapartiste au Corps législatif jusqu'à la République en 1870. Puis cinq ans après, son frère puîné Auguste, il revient dans l'Ain pour être élu maire de Loyes jusqu'à sa mort en 1910.

On saute une génération et l'on retrouve son petit-fils, *Aimé Baboin-Jaubert* – Jaubert est le nom de sa mère – né à Écully en 1888. Toujours soyeux à Lyon, conseiller du commerce extérieur, administrateur de Descours et Cabaud (il a épousé Germaine Cabaud), il est nommé maire sous Vichy en 1941, puis élu en mai 1945, jusqu'à sa démission en septembre. Il avait été nommé membre du conseil départemental de l'Ain en 1943. Il est mort en 1985.

Benoît Buffaud.

Autre industriel, Benoît Buffaud, né en 1832, fut élève de La Martinière. Il prend la direction, avec son frère Jules, des ateliers fondés en 1830 par son père, Pierre Buffaud. L'entreprise Buffaud frères devient en 1879 l'entreprise B. Buffaud & T. Robatel, à la suite d'une association avec Tobie Robatel (1850-1935), ingénieur de l'École centrale de Lyon et dont Michel Robatel a relaté la vie à la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon en novembre 2010. Benoît Buffaud est propriétaire du château d'Évieu, d'ailleurs endommagé dans un incendie en 1934. Évieu est un hameau de Saint-Benoît, commune du Bugey, à la limite de l'Isère. Benoît devient conseiller municipal de Saint-Benoît. C'est à ce titre qu'il est représenté sur le tableau d'Élysée Bourde peint en 1886, *Les conseillers municipaux de Saint-Benoît*, sur lequel il est debout à gauche dans l'encadrement de la porte. Ce tableau, présenté à l'Exposition Universelle de Lyon de 1904, a été donné à la ville de Belley. Benoît Buffaud a été élu conseiller général du canton de Lhuis de 1889 à sa mort en 1895. Nommé par ailleurs maire du 3^e arrondissement de Lyon, il était présent lorsque le président de la République Sadi Carnot, fut assassiné rue de la République, le 24 juin 1894. Son fils, Jean Buffaud (1866-1933), perpétuera cette tradition politique dans le 3^e arrondissement.

Des Lyonnais vont aussi s'installer dans la vallée de l'Albarine, entre Ambérieu-en-Bugey et Virieu-le-Grand :

Ferdinand Dobler est né à Lyon Nord en 1799, il est le fils de Jean Jacques Dobler, négociant en soie. Son frère, Henry Dobler (1796-1866), manufacturier à Lyon, filateur de schappe, avait racheté en 1825 à Tenay la société Ronchaud-Bonnet qui devint la société Dobler-Warnery et Morlot. En 1834, Henry Dobler fit appel à son frère Ferdinand, ingénieur en textiles, formé dans les grandes fabriques anglaises de Manchester. Il fallait un certain courage pour s'installer dans cette vallée de Saint-Rambert assez inhospitalière, où de surcroît venait de sévir le typhus. Ferdinand Dobler fut nommé maire de Tenay en 1837. Devenu aveugle, il se retira en 1847. Il est mort à Lyon en 1868 et inhumé à Loyasse.

Il était d'un grand intérêt pour les industriels de la vallée de conquérir la mairie de leur commune, car les fabriques polluaient l'Albarine. Les habitants qui utilisaient cette eau protestaient. On utilisait en effet des produits alcalins pour dégraisser la laine, et du savon pour décreuser les soies. De plus, les industriels prenaient conscience que, pour canaliser les problèmes sociaux, ils ne pouvaient se

permettre d'avoir des élus contestataires. C'est ainsi que l'on retrouve les noms de ces industriels à la mairie ou au conseil général : les Lempereur, Warnery, Banse, Franc, Quinson ou autres.

Les **Franc** vont suivre le même schéma. Cette famille lyonnaise est indissociable des filatures de la Schappe. Elle s'est installée en 1838 dans la vallée avec le négociant lyonnais, Alexandre Franc. Son petit-fils, *Lucien* Franc, né à Lyon en 1857, élève de l'école centrale de Lyon, est directeur du décreusage et du peignage de l'usine de Saint-Rambert. Il est élu maire de cette cité en 1892 et réélu pendant 36 ans, jusqu'à sa mort, et conseiller général du canton de 1919 à 1922. Son neveu, *Henri* Franc, né à Lyon en 1899, ingénieur formé aussi à l'école centrale de Lyon, est élu maire républicain de gauche de Saint-Rambert de 1928 à 1935, puis conseiller municipal jusqu'à la Libération, tout en étant conseiller général, à la suite de son oncle de 1928 à 1940.

Citons plus près de nous **Paul Berliet** : maire, républicain indépendant, du Montellier, dans le canton de Meximieux, il a été élu en 1965 et réélu jusqu'en 1983, date à laquelle il demande à n'être que 2^e adjoint. Il a installé dans cette localité un musée de l'automobile pour la fondation Marius Berliet.

LES FILS D'INDUSTRIELS

On trouve aussi dans le département des fils d'industriels lyonnais.

Ainsi **Henri Germain**, (1824-1905), fondateur du Crédit Lyonnais, a été député de l'Ain et président du conseil général pendant quatorze ans.

Alexandre Bérard, né à Lyon en 1859, est le fils d'Ernest Bérard dessinateur issu de l'école des Beaux-Arts, fondateur de la soierie Bérard et Ferrand, député du Rhône élu en 1889 qui siégeait à la gauche radicale. Ancien élève de l'école des Chartreux, Alexandre, devenu avocat, chef de cabinet du maire de Lyon, magistrat à Saint-Étienne, puis à Lyon, est élu conseiller général, républicain radical, du canton d'Ambérieu-en-Bugey en 1886. Il conserve ce mandat durant 37 ans. Président du conseil général de l'Ain, il est élu député radical de l'arrondissement de Trévoux. Constamment réélu, il fait partie successivement des ministères Combes, Rouvier et Sarrien. Sénateur de l'Ain en 1908, vice-président du Sénat de 1919 à sa mort en 1923, il a laissé une œuvre législative et littéraire importante. Il était un de ceux qui voulaient voir le site d'Alésia à Izernore.

Un autre fils de soyeux a réussi une belle carrière politique dans l'Ain : **Édouard Philipon**. Né à Lyon en 1851, il est le fils de Jules Philipon, fabricant de soieries. Chartiste distingué, il a travaillé sur le dialecte lyonnais aux XIII^e et XIV^e siècles, qu'il veut appeler dialecte rhodanien, branche du franco-provençal. Également diplômé de l'École des Hautes Études, licencié ès sciences, docteur en droit, il est magistrat nommé à Lyon en 1882. Il avait épousé Césarine Bonnet, fille de Jean-Joseph Bonnet, maire de Jujurieux, et nièce du célèbre manufacturier Claude Joseph Bonnet. Élu député radical de l'Ain en 1885, puis conseiller général du canton de Poncin et maire de Jujurieux, il renonce à la vie politique 22 ans plus tard, redevient magistrat et termine sa carrière comme conseiller à la cour d'appel de Lyon. Il est mort à Lyon en 1926. Sa tombe se trouve à Loyasse. Son œuvre législative est aussi importante que son œuvre d'historien.

LES JURISTES ET LES MÉDECINS

Nombreux sont les juristes et les médecins qui ont eu des liens dans deux départements. Je ne retiendrais d'eux que **Brun**, prénommé *Lucien*, qui est à l'origine de la famille devenue très lyonnaise des Lucien-Brun, écrite avec un tiret. Il n'est pas lyonnais : Henri Louis *Lucien* Brun est né en 1822 à Gex, où son père était avoué au tribunal de première instance. Lucien a été élève au collège des jésuites de Fribourg, puis du lycée de Lyon. Docteur en droit à Paris, il s'inscrit en 1846 au barreau de Lyon dont il deviendra bâtonnier. Élu député de l'Ain à la proportionnelle en 1871, grand défenseur de l'Église, leader du parti catholique et monarchiste, il passe pour être un représentant du comte de Chambord. En 1876, il retourne à son cabinet d'avocat et organise la faculté catholique de Droit de Lyon. Élu en 1877 sénateur inamovible, il siège à l'extrême droite jusqu'à sa mort en 1898. Ses quatre fils adopteront le nom de Lucien-Brun, prêteront serment comme avocats à Lyon et poursuivront son action pour la défense de l'Église catholique.

LES PEINTRES

Élisabeth Hardouin-Fugier et Étienne Grafe ont établi en 1980 un *Répertoire des peintres lyonnais du XIX^e siècle en Bugey*. Parmi ces peintres, quatre ont été élus dans l'Ain : Bidault, Servan, Scohy et Vingtrinier.

Henri Bidault, né en 1839, est le petit-fils du peintre de natures mortes, de fleurs et de vues urbaines lyonnaises, Jean-Pierre Xavier Bidault, et le petit-neveu du peintre et membre de l'Institut, Jean Joseph Xavier Bidault. *Henri* a été l'élève à Paris de Charles Daubigny et de François Louis Français ; il peint, dessine et sculpte. En 1861, il s'installe à Rossillon, dans le canton de Virieu-le-Grand. En 1868, il épouse la fille du maître des postes local. Appian et Joussay, autres peintres lyonnais, sont témoins du mariage. En 1874, Bidault est élu au conseil municipal de Rossillon, puis maire en mai 1884 et réélu jusqu'à sa mort en 1898.

Florentin Servan, né à Lyon en 1811, est le fils d'un marchand drapier de la place des Cordeliers, conseiller municipal de Lyon de 1815 à 1830, et le petit-fils de Claude Servan, marchand drapier, recteur de l'Hôtel-Dieu et échevin de Lyon. Élève de l'école des Beaux-Arts de Lyon, il peint surtout des paysages historiques, souvent religieux. En 1835, il séjourne à Lacoux sur le plateau d'Hauteville où sa mère a loué une grosse maison, dite le château. En 1848, il est élu, puis nommé sous le Second Empire, maire de Lacoux. Il y reçoit ses amis peintres lyonnais : Louis Janmot et Paul Flandrin qui, avec lui, peignent des paysages du Bugey. En 1868, malade des yeux, il renonce à la peinture et démissionne de son mandat de maire qu'il a conservé 20 ans. En 1873, il achète la propriété du Fouilloux à Sainte-Croix et meurt à Lyon en 1879.

Jean Scohy, né à Lyon La Guillotière en 1824, est élève de l'école des Beaux-Arts de Lyon de 1838 à 1843, dont il est lauréat. Dessinateur de modèles à tissus, il se consacre à la peinture. Il a décoré la Trappe des Dombes, et fait des portraits, dont le sien, et des *ex-voto* comme celui de *Inondation de la Guillotière* en 1866. À l'occasion d'une partie de chasse vers 1860, il avait été séduit par le site de Villette-sur-Ain, dans le canton de Chalamont. Il y installe son atelier. Il décore l'église de Villette de fresques et de tableaux. Il a été élu maire de Villette en 1870, puis conseiller de l'arrondissement de

Trévoux, élu par le canton de Chalamont, de 1874 à 1882. Après cette date, il enseigne le dessin au Petit collège de Lyon. Il est mort à Lyon en 1897.

Jacques Vingtrinier, né à Lyon en 1820, est le fils d'un chapelier de Lyon, Artus Vingtrinier, et le cousin de l'écrivain Aimé Vingtrinier. Élève d'Auguste et d'Hippolyte Flandrin, puis d'Ingres à Paris, il avait épousé la fille d'un juge d'instruction de Nantua, Gaspard Rouyer, et s'était fixé à Menestruel sur la commune de Poncin. C'est le père d'Emmanuel (1850-1931), et de Joseph Vingtrinier (1856-1929), tous deux journalistes et écrivains. Selon Hardouin-Fugier et Graphe, il a peint des portraits et des motifs religieux, mais leur *Répertoire* n'est illustré d'aucune de ses œuvres. Je n'en ai pas trouvé au musée des Beaux-Arts de Lyon. Tout est-il que Vingtrinier est nommé maire de Poncin par décret en 1865, puis élu par la suite, jusqu'en 1878. Il a aussi été élu conseiller de l'arrondissement de Nantua. Il est mort à Poncin en 1887.

Je dois conclure, mais votre assemblée, et notamment nos consœurs, pourraient avec raison me faire remarquer qu'aucune femme ne figure jusqu'ici dans cette évocation. Le premier scrutin ouvert aux femmes est celui des municipales d'avril 1945, il y a de cela 66 ans. Aucune femme n'a été élue députée de l'Ain, ni présidente du conseil général. En septembre 2008, une femme est entrée au Sénat, élue il est vrai par un collège électoral très restreint.

J'ai donc cherché parmi les maires des 410 communes de l'Ain une femme issue de la société lyonnaise et je l'ai trouvée à Songieu, petit village du Valromey. Lorsque je vous aurai dit qu'elle était industrielle, non pas dans la soie mais dans la fabrication de vêtements de travail, vous aurez compris qu'il s'agit de **Marcelle Lafont**. Sa vie mérite d'être racontée :

Née en 1905, elle est la fille unique d'Adolphe Lafont, fondateur de la célèbre maison de vêtements de travail. Elle passe son bac Mathématiques élémentaires, décroche une licence ès sciences et un diplôme de l'école de Chimie de Lyon ; elle parle l'anglais, l'allemand et plus tard le malgache. Titulaire du permis poids lourds, on verra que cela lui sera utile ; elle est une des premières femmes à passer son brevet de pilote d'aviation. Ingénieur chimiste, elle travaille à l'usine d'aréographie Bertolus de Caluire, puis, expérience faite, elle intègre l'entreprise d'Adolphe Lafont et y travaille à tous les postes. En mai 1935, à la demande de Lazare Goujon, maire de Villeurbanne, elle est candidate de façon symbolique aux élections de Villeurbanne, alors que les femmes ne disposaient pas du droit de vote. En 1935, son oncle Louis Ernest Lafont, ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique, la fait entrer à son cabinet comme attachée en charge de l'Assistance publique à l'enfance. Par ailleurs, elle est animatrice de la station radiophonique *Lyon-La Dona*. C'est ainsi qu'à l'ouverture des Jeux d'Hiver de février 1936, à Garmisch, elle représente le ministre et assure dans le même temps le reportage de l'épreuve de saut de ski. En 1939, elle tente de s'engager dans l'aviation, ce qui lui est refusé en raison de sa condition de femme. Voulant à tout prix servir, elle est nommée adjointe au directeur du Rhône de la Défense passive et met en place les premières équipes volantes de détection des gaz. Lors de l'entrée des Allemands à Lyon en juin 1940, elle aide des militaires en armes à se dégager de l'emprise allemande, en les transportant dans sa voiture personnelle ou en leur permettant de se mettre en civil dans son poste de Défense passive. Elle se faufile dans le camp de prisonniers français de la Part-Dieu pour apporter des médicaments. L'armistice signé, elle s'occupe des réfugiés, notamment des Alsaciens-Lorrains. En

novembre, engagée à la section féminine des conductrices de poids lourds des *Amitiés Africaines*, elle transporte des blessés et ravitaille des camps de prisonniers, allant même, sans les papiers nécessaires, jusqu'aux *Kommandos* de Stuttgart et à l'*oflag* XIIB de Mayence. Le 25 octobre 1941, elle fait évader un sous-officier du stalag de Charleville en l'attachant sous son camion. Quoique soupçonnée, elle récidive, mais elle est privée d'*ausweis* en septembre 1942. Elle participe alors à un réseau d'aide aux indigènes coloniaux. Directrice d'un foyer à Fréjus, elle obtient du ministère des Colonies la création d'un corps d'assistantes coloniales dont la direction lui est confiée en décembre 1942. En août 1944, malgré les risques, elle ravitaille les compagnies indigènes stationnées en banlieue de Lyon, ainsi qu'au Péage-de-Roussillon et à Saint-Rambert-d'Albon. Le 28 septembre 1945, elle est assimilée au rang de capitaine par le ministre des Colonies.

Devenue administratrice des établissements Lafont à la mort de son père en 1954, elle répartit les actions détenues par son père en trois lots : 1/3 pour elle, 1/3 pour sa mère, Pauline Falb, et 1/3 pour le personnel qui a plus de 20 ans de maison. Bien plus tard, en 2000, l'affaire sera vendue, au groupe suédois Kwintet. En 1955, Marcelle Lafont s'installe au château du Pic à Songieu, propriété familiale des Lafont depuis 1902, achetée à la famille de Seyssel-Sothonod. Elle est élue adjointe au maire de Songieu en mars 1959, puis mairesse de 1965 à 1977. Décédée en 1982, elle a laissé à Songieu un souvenir ému où on l'appelle encore « la Grande demoiselle ».

18 octobre 2011

Résumé de la conférence de M. Laurent THIROUIN
Professeur à l'université Lumière-Lyon, directeur du Laboratoire GRAC

LA SANTÉ DU MALHEUR MONTAIGNE ET PASCAL DEVANT LA MALADIE

Dans ses *Essais*, Montaigne aborde à plusieurs reprises, et dans les détails, le sujet de sa maladie – la pierre ; il médite sur le secours que l'on peut attendre de la médecine et des médecins. Pascal, pour sa part, est l'auteur d'une *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* – texte âpre et impressionnant qui a été joint aux *Pensées*, dès leur première édition.

Sur la question de la santé et de la maladie, les deux écrivains se rencontrent donc à nouveau, comme dans toute leur œuvre. Le dialogue est peut-être ici moins explicite, moins assumé que sur d'autres sujets, où la pensée de Pascal est véritablement entée sur celle de Montaigne (l'imagination, le divertissement...), mais l'échange n'en est pas moins essentiel. Le texte des *Essais* offre comme un révélateur de la position pascalienne.

Les deux auteurs développent, chacun à sa manière, un discours paradoxal qui vise à convertir la maladie en une manifestation de la santé. L'un et l'autre entendent faire de la maladie un état de *santé* : Pascal, par l'équivalence de la maladie et du Salut ; Montaigne, par un apprivoisement – de nature quasi épicurienne – de la maladie et de la mort. C'est donc, en dépit des apparences, à deux interrogations sur la santé que nous sommes ici invités.

Pascal et Montaigne sont deux malades, qui se donnent pour tels dans leurs écrits. Dans un premier temps nous reconstituerons les deux discours, substantiels et cohérents, qu'ils tiennent sur la maladie (sur les maladies).

Cette question de la maladie et de la santé se révèle le lieu d'une divergence profonde entre deux philosophies ; elle nous introduit au cœur même de la condamnation par Pascal de la sagesse montaignienne. La maladie vaut à ses yeux par la rupture qu'elle représente, la faille qu'elle introduit dans une vie, le réveil qu'elle impose. Il importe de ne pas s'y habituer, ni d'en perdre les bénéfices ou les enseignements, lesquels tiennent synthétiquement à trois rubriques – la maladie étant conjointement :

- une figure,
- une punition,
- un remède.

Sur chacun de ces points, on ne peut qu'être frappé par l'exacte opposition qui se dessine entre deux pensées, deux visions du monde : une acceptation sereine de la vieillesse et de la mort, ou une ode farouche à la vie, conçue comme une promesse.

7 juin 2011

Communication de notre confrère Marc TRILLET

DU BON USAGE DE LA MALADIE : F. M. DOSTOÏEVSKI

L'œuvre gigantesque de Dostoïevski est remplie de personnages souffrant de la maladie de l'auteur, cette épilepsie dont il a ressenti les multiples manifestations tout au long de sa vie, manifestations pour la plupart inconnues à son époque dans leur origine réelle.

Nous nous bornerons à leur étude, bien connue aujourd'hui, au travers de l'examen de ces malades d'abord, de leur auteur ensuite.

LES ASPECTS SÉMIOLOGIQUES DE LA MALADIE

Les crises généralisées

Connues dès lors, elles sont parfaitement décrites : perte de connaissance brutalement précédée d'un cri, phase tonique de contracture puis convulsions, éventuelle perte des urines et morsure de la langue, phase résolutive enfin avec prolongation plus ou moins longue du trouble de conscience. On les retrouve telles quelles dans quatre ouvrages : *Monsieur Prokharitchine*, *L'hôtesse*, *Humiliés et offensés*, *Les frères Karamazov*. Nous noterons que chez deux malades il existe un trouble du langage post-critique plus ou moins long dont nous verrons l'intérêt topographique.

Les crises partielles

Dans une nouvelle satirique intitulée *Une affaire honteuse*, Ivan Ilytch se croit, au cours d'un repas, entouré d'ennemis. Horriblement angoissé, il a du mal à s'exprimer, se montre amnésique, crachote et sombre dans l'inconscience. En somme, crise partielle complexe, commentée par l'auteur lui-même. Une autre nouvelle, *Le moujik Marei*, est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un souvenir d'enfance de Dostoïevski. Au cours d'une promenade, un enfant de neuf ans entend très distinctement crier « Au loup, au loup ». Terrifié, il court se réfugier auprès d'un brave paysan qui le rassure et le console.

En publiant cette aventure, l'auteur assure avoir eu, enfant, des hallucinations auditives, disparues ensuite. La discussion reste ouverte, mais ne nous surprend pas. Elle est plus délicate pour *L'éternel mari* : Veltchaninov présente, au réveil surtout, en éclair, un rappel brusque d'événements depuis longtemps oubliés « se présentant, nous dit-on, sous un jour nouveau, inattendu ». Alors ?

Les crises complexes

Le personnage central de *L'adolescent*, Arkady Dolgoruki, est tout à coup en proie, je cite, « à des sentiments fantastiques, poétiques, dénués de tout sens, voltigeant comme un songe avant de disparaître soudain ». En outre, au cours d'une promenade, il a brusquement l'impression, je cite encore, « d'être sur une autre planète même dans l'air qu'il respire » tout devenant alors lointain, « ne lui appartenant plus ».

C'est en fait *L'idiote* qui résume pratiquement, en 1868, l'histoire de la maladie au XIX^e siècle. C'est ainsi que, lors d'une errance dans Saint-Petersbourg, survient une

perte de conscience avec pensée forcée et comportement automatique. Un peu plus loin, le prince Mychkine décrit ce qui deviendra dans la littérature médicale l'*aura* extatique. [Nota : L'*aura* épileptique (du latin *aura* : souffle) est la sensation de l'ensemble de symptômes marquant le début de la crise et, chose capitale, restant conscients].

C'est ainsi que le prince raconte qu'avant la crise, « son cerveau semble s'enflammer..., la sensation de la vie et de l'autoconscience se décupler..., tout devenant sublime, harmonieux, empli de joie et d'espoir », le temps « d'un éclair insoutenable ». Il insiste toutefois sur le caractère anormal « maladif » de cet « état sublime », ajoutant cependant que « cette minute sensationnelle est une communion mystique avec la plus haute synthèse de la vie ».

Plus tard, au cours d'un entretien avec « l'horrible Rogojine », il en établira le parallèle avec la phrase « Il n'y aura plus de temps » de l'*Apocalypse* de Jean et le voyage de Mahomet au paradis d'Allah, « avant que la cruche renversée au départ ait eu le temps de se vider ». Or, ajoute Mychkine, « Mahomet était épileptique » !

Un peu plus loin, description de crises généralisées et d'un incident bien intéressant. Assis dans un salon près d'un précieux vase de Chine, il se lève soudain, décrit un moulinet avec le bras et expédie au sol le vase qui se brise. D'abord en proie à une terreur panique, il éprouve bientôt une « joie indicible » accompagnée de « lumière et d'extase ». (Pour nous, pensée forcée, crise motrice partielle, *aura* extatique).

Finalement, le pauvre prince sera considéré comme totalement idiot, ce qui paraît bien discutable. Il sera confié pendant cinq ans à un professeur Schneider dont l'hydrothérapie et la gymnastique ne le guériront pas.

Dans *Les Démons*, consacré à la montée du nihilisme dans la Russie tsariste, Kirilov, profondément athée, nous décrit une crise avec *aura* extatique : « Pendant cinq à six secondes, vous sentez soudain la présence de l'harmonie éternelle... Ce n'est pas terrestre, c'est la joie immense, l'amour... Je donnerai toute ma vie pour ces cinq secondes ». Ceci se produit chaque semaine, parfois tous les jours ; et son ami Chatov affirme qu'il s'agit d'épilepsie et rappelle lui aussi l'épisode de Mahomet et de sa cruche.

Dans le même ouvrage, au cours d'une réunion, Stavroguine empoigne par le nez un respectable vieillard et le promène dans la pièce, « comme dans un rêve ». Une autre fois, dans les mêmes conditions, il embrasse à l'improviste une dame respectable ou mord l'oreille du gouverneur, toujours dans un état d'absence.

Enfin, il convient de réserver une place à part au second ouvrage de Dostoïevski, *Le double*, sous-titré « Poème pétersbourgeois », paru moins d'un an après le premier, *Les pauvres gens*, à 25 ans, en 1846.

Bien qu'il n'y soit pas explicitement fait allusion à l'épilepsie, il nous intéresse toutefois car il est certainement inspiré par elle. Le personnage central, Goliadkine, accuse en effet des impressions de déjà vu dans un contexte d'anxiété indescriptible, très proche de l'état de rêve. Bientôt s'installera de façon quasi-permanente un dédoublement de la personnalité, un double, au comportement opposé au sien propre, qui va conduire le malheureux Goliadkine à l'asile d'aliénés.

On comprend aisément l'accueil des contemporains à une œuvre aussi nouvelle et bouleversante. Si le premier roman, *Les pauvres gens*, connut un intérêt certain, le second, très rapproché, va demeurer totalement incompris. Ce personnage double est considéré, au mieux, comme une plaisanterie, au pire comme une folie,

voire comme un simple plagiat du *Nez* écrit par Gogol dix ans plus tôt. Dostoïevski devait cependant être bientôt mieux considéré et connaître finalement un véritable triomphe, lors de son discours de mai 1880 à l'occasion des fêtes en l'honneur de Pouchkine.

En ce qui concerne sa maladie, les crises généralisées sont connues et diagnostiquées, sinon traitées. Par contre, les crises partielles, les auras aux comportements étranges, donnent lieu à toutes les interprétations.

Celle de Sigmund Freud est à cet égard bien démonstrative. Dans une lettre du 19 octobre 1920, il reproche à son ami Stefan Zweig d'avoir retenu le diagnostic d'épilepsie dans son ouvrage consacré à notre auteur, alors qu'il s'agit en fait d'une névrose hystérique. Il y reviendra huit ans plus tard dans un article intitulé *Dostoïevski et le parricide*, développant le thème du complexe d'Œdipe et de l'autopunition du fils après la mort désirée du père. Il consentira toutefois à envisager une « hystéro-épilepsie », ce qui a du moins l'avantage d'être dénué de toute signification.

Les travaux ultérieurs, les moyens d'investigation modernes et les possibilités thérapeutiques ont permis de préciser cette forme particulière de comitialité dont le point de départ se situe dans le lobe temporal du cerveau. Il convient à ce propos de citer au premier plan les travaux français, notamment ceux de Théophile Alajouanine (1963, 1973) et de Henri Gastaut (1979), le premier ayant particulièrement décrit et étudié les crises extatiques.

DEUX MOTS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE

Le lobe temporal correspond à la région corticale sous-jacente à la scissure de Sylvius. Ses connexions sont innombrables avec les lobes voisins, les structures plus profondes et les noyaux de l'amygdale, impliqués eux aussi dans de nombreuses fonctions comportementales. Son fonctionnement, lié à la personnalité toute entière, dans son passé, son présent et son rapport au milieu, mérite le surnom de « lobe du *I am* », « j'existe », que lui a donné Denys Williams, caractérisant la conscience subjective aboutissant à un comportement.

Mais revenons à notre auteur : né le 30 janvier 1821, on ne lui connaît aucun antécédent familial d'épilepsie. Il faut par contre signaler qu'un fils, né en 1875, devait décéder à trois ans au cours de crises d'épilepsie. Il s'agissait probablement de convulsions fébriles et on ne peut parler d'hérédité à ce propos. Quant à lui, tabagique mais non alcoolique, il devait décéder à 60 ans après plusieurs hémoptysies : tuberculose ? cancer pulmonaire ? On ne sait.

LA DATE D'APPARITION DES CRISES

Elle est difficile à préciser : peut-être dès l'âge de sept ans après une forte émotion ou, à neuf ans, si l'on se réfère à l'épisode du *Moujik Marei* ? Quoiqu'il en soit, jusqu'au *bagne* (28 ans), elles se montrent rares. Son médecin et ami, Yanovski, le confirme en parlant d'une « forme légère, une dizaine en vingt ans ». La fréquence augmentera dès lors beaucoup, pour atteindre trois semaines environ, le laissant abattu un jour ou deux, présentant des troubles de mémoire, parfois du langage et de l'écriture.

LES DEUX GRANDES MODALITÉS DES CRISES

On distingue :

- les crises généralisées, volontiers morphéiques, parfois déclenchées par une violente émotion ;
- les crises partielles, caractéristiques de leur origine anatomique temporale.

Nous retiendrons les épisodes de confusion ou de troubles de mémoire, pensée forcée ou sentiment de déjà vu, perte de la notion temporelle. Très évocateurs aussi les troubles du langage, fréquents chez ce droitier, ce qui est bien en faveur d'une atteinte temporale gauche. Inversement la non-reconnaissance des visages, notée par Anna Grigorievna, n'a pas valeur de latéralisation, de même que l'état de rêve.

Enfin, deux types de manifestation sont particulièrement importants dans l'œuvre :

- la sensation de dédoublement et l'autoscopie (vision de soi) dont la fréquence dans l'épilepsie temporale atteint 6 % des cas aujourd'hui. À noter que l'on peut reproduire cette illusion de « sortie du corps » par la stimulation de la jonction temporo-pariétale. À cette occasion, je me souviens de cette jeune femme qui voyait alors son visage comme dans le miroir toujours avec la même expression, sans aucun doute celle de l'orgasme. Et pourtant, disait-elle en souriant « je ne me suis jamais regardée alors ».
- enfin, les auras extatiques, rares, leur fréquence n'excédant pas 2 % des malades. Là encore, caractéristiques de l'atteinte temporo-basale, mais sans valeur droite ou gauche. En dépit de sa fréquence modeste, cette sémiologie a une importance énorme pour Dostoïevski et non seulement pour lui. En effet, pour des épileptologues qualifiés, ces dernières manifestations posent des problèmes diagnostiques à propos de certains mystiques, notamment saint Paul et sainte Thérèse d'Avila. Ce n'est évidemment ni notre propos, ni notre compétence de les envisager, mais nous en retiendrons des différences fondamentales : le phénomène épileptique est fortuit, gratuit et ne dure que quelques secondes, totalement imprévisible et incontournable, donc tout à l'opposé de l'extase mystique, aboutissement d'une longue ascèse, fruit d'une application volontaire et de renoncement. À noter par ailleurs que l'on préfère aujourd'hui le qualificatif « hédonique » à celui d'extatique pour ces auras, la notion de plaisir pouvant ne pas aller jusqu'à celle d'extase.

QUELS EXAMENS ET TRAITEMENTS AUJOURD'HUI ?

Deux examens sont fondamentaux :

L'électroencéphalogramme objective des anomalies typiques, les complexes pointes-ondes, focalisés dans les dérivations temporales droites ou gauches ;

L'imagerie par résonance magnétique (I.R.M.) explorant les trois plans de l'espace, donc supérieure au scanner, à la recherche de « la malformation du développement cortical » signant une atrophie amygdalo-hippocampique, conséquence la plus souvent de convulsions fébriles infantiles.

Éventuellement, la tomographie à émission de positons (P.E.T.scan) pour suivre l'hypométabolisme temporal interne.

Les traitements qui sont alors envisagés :

Le **Tegretol** (Carbamazépine), bien toléré, également actif dans les formes généralisées.

Le *Lamictal* (Lamotrigine) inhibiteur des canaux calciques, donc de la libération du glutamate, neurotransmetteur majeur dans ce type d'épilepsie ;
Le *Keppra* (Levetiracétam), en monothérapie ou en association.

Enfin, l'*exérèse chirurgicale* du foyer épileptogène est de plus en plus envisagée, très efficace dans 85 % des cas.

RETENTISSEMENT SUR L'ŒUVRE ET L'AUTEUR

C'est une question délicate. Il convient en effet d'envisager avec circonspection l'existence d'une « personnalité épileptique », telle que la décrivait Minkovski notamment, associant un pôle « adhésif » et un pôle « explosif », particulièrement marquée dans les atteintes temporales. En fait, le comportement intercritique de ces malades demeure volontiers normal. Il faut par contre bien reconnaître que Dostoïevski donne à considérer une exceptionnelle personnalité : consacrant sa vie entière à l'écriture de milliers de pages, connaissant des phases d'exaltation fébrile, d'autres de profonde tristesse, il se montre en outre très obsessionnel. Son addiction forcenée au jeu en témoigne, la roulette en l'occurrence, très tôt apparue, entraînant maintes fois des ruines totales pour disparaître dix ans avant sa mort. De même, ses prises de position politiques fiévreuses, de type « socialiste » dirions-nous aujourd'hui, tout d'abord l'ayant conduit au bagne en Sibérie, alors que plus tard ce sera le temps des préoccupations religieuses, de la fidélité au régime et de la condamnation des « démons », autrement dit les révolutionnaires athées.

Son rapport au sexe féminin est également difficile à préciser : indifférent dans sa jeunesse, voire témoignant même d'une antipathie pour la femme, on ne lui connaît aucune liaison jusqu'à son mariage, à 36 ans. Il écrira d'ailleurs dans une lettre « Je recherche le tourment de l'attente... ». Il épousera cependant la veuve, déjà bien malade de tuberculose, d'un ivrogne invétéré. Leur première nuit sera marquée par une crise d'épilepsie (rôle de l'émotion ?) que son épouse ne pardonnera jamais. Apparemment très amoureux, il part cependant bientôt pour un voyage en Europe avec la très jolie Paulina Sousslova. Ils reviendront séparés.

Bientôt veuf, il se remarie en 1867, à 46 ans, avec une jeune fille de 20 ans à peine, venue sténographier son roman *Le joueur*. Épouse et mère admirable, elle sera un élément de paix et de bonheur et un témoin précieux par son journal et ses mémoires. Il n'empêche que plusieurs contemporains, malveillants peut-être, qualifient Dostoïevski, je cite l'un deux, de : « vicieux à la sensualité bestiale » et glosent volontiers sur l'épisode du viol de la fillette, suivi de son suicide, raconté dans *Crime et châtiment* et repris dans *Les démons*.

Dostoïevski lui-même en parlait souvent d'ailleurs : obsession d'écrivain, souvenir angoissant ? La réponse ne nous appartient pas. Peut-être l'aurait-on trouvée dans *La vie d'un grand pécheur*, s'il avait eu le temps d'écrire cette œuvre, longtemps projetée, jamais réalisée. En somme, personnalité fort complexe, duelle, dualité projetée dans l'œuvre dès le second ouvrage à propos duquel, il écrit à son frère Michel : « Je suis mon propre Goliadkine », tout à la fois rationaliste et mystique, haï et aimé, persécuteur et protecteur, que l'on retrouve dans de nombreux romans, notamment *Le sous-sol*, son chef-d'œuvre pour André Gide.

CONCLUSION

Délivré de sa douloureuse infirmité, il est évident que Dostoïevski fut demeuré un auteur génial, mais certainement d'une autre façon : avantage ou inconvénient ? Impossible réponse. Ceci nous amène à une comparaison avec un strict contemporain, également épileptique, et du même type probablement : Gustave Flaubert. Or Flaubert parlait très peu de sa maladie qui brisa sa vie, mais n'apparaît pas dans son œuvre. Alors... Par contre, il est évident que Dostoïevski a, le premier, décrit la sémiologie de l'épilepsie temporale. Elle lui a suggéré des personnages et des situations hors normes qui prennent sous sa plume seulement toute leur dimension psychologique.

Comme l'a écrit Alajouanine : « Aucun de mes malades n'a écrit *L'idiot* ». Il ne me semble donc pas exagéré d'affirmer que, deux siècles après Blaise Pascal, il a parfaitement répondu à sa magnifique prière sur le bon usage de la maladie.

3^e partie

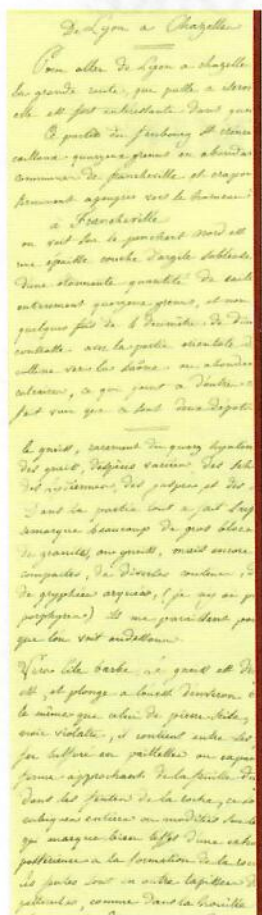
**LE PATRIMOINE
ET L'HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE**

La 3^e partie des *Mémoires de l'Académie* est fréquemment consacrée à la transcription de manuscrits conservés dans la bibliothèque académique.

Pour le présent *Mémoire* une seule transcription a été préparée, mais la dimension des illustrations – cartes et coupes – ne permettait pas une lisibilité correcte après réduction à la justification. Nous avons donc opté pour l'édition d'un *Mémoire spécial*, de format 21 x 29,7 cm, indépendant de la série générale.

Il s'agit du manuscrit Ms 311 d'Aimé DRIAN, intitulé « *Essai sur la géologie de la partie méridionale du département du Rhône* », daté de 1838 ; il comprend 79 folios, soit 158 pages, deux planches de coupes et une carte à l'échelle du 1/88 000, écrits, dessinés et coloriés de la main de l'auteur. La présentation et les commentaires sont dus à L. David et N. Mongereau.

Non intégré dans la série des Mémoires, et ne bénéficiant que d'un tirage restreint, ce volume est seulement disponible sur demande et au prix de 17 €, pour ceux qui sont intéressés par l'histoire des sciences et, en particulier, par celle des la géologie.



MANUSCRITS
DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON



Aimé DRIAN

Essai sur la Géologie
de la partie méridionale
du département du Rhône
Ms 311 - 1838

Présentation - Commentaires
par
Louis DAVID & Noël MONGEREAU

LYON
2012

AVIS AUX AUTEURS

La Bibliothèque nationale de France en partenariat avec l'Association de l'Édition scientifique publie à la demande des Mémoires de l'Académie sur la période 1977 à 2000.

Les volumes publiés en mode papier et en mode numérique par la BnF sont rendus accessibles de façon permanente sur Gallica, bibliothèque numérique de la BnF (<http://gallica.bnf.fr>).

TABLE

En conséquence, il est demandé aux auteurs de soumettre une version numérique en 4 bits par caractère, soit une version numérique en format L'Association de l'Édition scientifique a une commission ad hoc.

ET

À l'issue de ce délai, la BnF se réserve le droit de publier les versions numériques de l'Association de l'Édition scientifique sur son site internet. Les auteurs des ouvrages publiés de 1977 à 2000 sont invités à soumettre leurs versions numériques en 4 bits par caractère, soit une version numérique en format L'Association de l'Édition scientifique a une commission ad hoc.

INDEX

Rapport : l'Association de l'Édition scientifique a une commission ad hoc pour la mise à jour des données de son site internet.

AVIS AUX AUTEURS

La *Bibliothèque nationale de France*, en partenariat avec l'Académie de Lyon, a souhaité procéder à la numérisation des *Mémoires de l'Académie* sur la période 1937 à 2000.

Les volumes numérisés, en mode image et en mode texte, par la *BnF* seront rendus accessibles de façon libre et gratuite, sur *Gallica*, bibliothèque numérique de la *BnF* (<http://gallica.bnf.fr>).

En conséquence, il avait été demandé aux auteurs ayant collaboré aux *Mémoires*, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir remplir un formulaire d'autorisation, ou de refus, et de le renvoyer par l'intermédiaire de l'Académie. L'absence de renvoi équivalait à une autorisation tacite.

À l'issue d'un délai de six mois, ayant pris effet à la date de la première parution de l'encart officiel dans nos *Mémoires*, à savoir juillet 2007, et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants droit, la *BnF* a donc eu la possibilité de numériser, puis de mettre en ligne les volumes concernés. Ceci n'a d'ailleurs pas encore été réalisé.

Rappel : cependant, il était bien précisé que, même après cette mise en ligne, un auteur (ou ses ayants droit) pouvait demander le retrait de tout article ou illustration.

conserver

valoriser

développer

...

un patrimoine

un savoir faire

une œuvre

...

créer un prix, une médaille

*

DONS et LEGS

à

*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
de Lyon*

Fondée en 1700 – Reconnue en 1724

Reconnue d'utilité publique en 1867

*

**Consulter votre notaire
pour les modalités pratiques**



INDEX ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS des communications et des conférences

AGNES Chantal-Marie – Matteo Ricci (6 octobre 1552-11 mai 1610) : genèse d'une trans-mission	28
BERTRAND Dominique – Le Faust de Goethe : une analyse magistrale de l'imaginaire européen contemporain	37
BIDEAU Alain – Une tentative lyonnaise entre France et Canada. Les entretiens Jacques Cartier. R	45
BONNAFFÉ David – L'extrême diversité des oligosaccharides, vers de nouveaux outils thérapeutiques. R	46
BOUCHET Alain – Les médecins et les malades à la cour de Versailles, dans les mémoires de Saint-Simon.....	47
BOURGEOIS Louis – Le secret et la création littéraire. CR	57
BUET Henri & BUET Marguerite – Une soirée au pavillon du loisir à Suzhou...	59
CALVET Yves & SEBASTI-CALVET Marie-Ange – <i>Ougarit</i> : un royaume et une cité sous la protection du dieu Baal	69
CHEVALLIER Jacques – Histoire de la prostitution à Lyon et de sa prise en charge sanitaire. R	76
CHRISTIN Olivier – Voter pour son Dieu : l'implantation de la réforme protestante en Allemagne et en Suisse au XVI ^e siècle. R	78
COLLON Isabelle – Léonard de Vinci à la cour de Milan	79
CRÉPIN André – Les sources et les affluents britanniques du fleuve arthurien....	88
DEBIDOUR Michèle – Palmes d'or et prix œcuméniques : une lyonnaise au festival de Cannes	95
DUTHEL François – Les relations diplomatiques du Vatican aux XIX ^e et XX ^e siècles. CR	98
FAURE-JAROSSON Benoît – Lyon sous l'influence d'une société secrète : les réseaux de la compagnie du Saint-Sacrement. R	100
FAYETTE Jacques – La révolution des œillets et la décolonisation portugaise R	102
FEUGA Paul – Les Providences de Lyon au début du XIX ^e siècle. R	104
FISCHER Louis-Paul & COSSU-FERRA Fischer Véronique – Joachim Patinir, voyages dans d'harmonieux paysages	105
GABELLIERI Emmanuel – Joseph Vialatoux, Jean Lacroix, François Perroux, une école de pensée lyonnaise au XX ^e siècle. CR	112
LAMBERT Denis-Clair – Nos trois nouveaux concurrents : le Brésil, la Chine et l'Inde	115
LEBOUTEUX François – L'institution nationale des colonies, ambition et naufrage d'une utopie républicaine.....	126
MADELIN Henri – L'Europe, jusqu'où et jusqu'à quand ?	137
MIKAELOFF Philippe – Influence des alchimistes sur les peintres et les graveurs du XV ^e au XVII ^e siècles	146
MIKAELOFF Philippe – Des premières conceptions de l'homme sur le cœur à la chirurgie cardiaque moderne : une succession de dogmes DR	157
PAJONK Gérard – Les tables de la Loi...en chimie	166
REMILLIEUX Joseph – Des puces et des hommes, ou la récente transformation d' <i>Homo sapiens</i> en <i>Homo siliciens</i>	173

SAINT-PIERRE Dominique – Les Lyonnais, hommes politiques du département de l'Ain depuis 1789. DR	182
THIROUIN Laurent – La santé du malheur : Montaigne et Pascal devant la maladie. R	192
TRILLET Marc – Du bon usage de la maladie : F.M. Dostoïevski	193

R résumé ; **DR** discours de réception ; **CR** compte rendu.

TABLE DES MATIÈRES

1^{re} partie – LA VIE DE L'ACADÉMIE

I. LES ACADÉMICIENS

- Membres de l'académie décédés en 2011 7
- État de l'académie au 31 décembre 2011 8
- Bureau de l'académie en 2011 et 2012..... 12
- Présidents de l'académie depuis 1961. Distinctions. Publications 13
- Éloges funèbres :
 - Robert Favre par Michel Le Guern..... 14
 - Christiane Desroches Noblecourt par Louis David 16

II. LES ACTIVITÉS

- Les séances privées..... 18
- Les visites et les réceptions 18
- Les prix de l'académie..... 22
- Les travaux de l'académie : rapport moral 2011..... 23

2^e partie – LES COMMUNICATIONS ET LES CONFÉRENCES

- Selon l'ordre alphabétique des conférenciers (voir index)..... 27

3^e partie – HISTOIRE ET PATRIMOINE DE L'ACADÉMIE

- Présentation du mémoire spécial Ms 311 d'Aimé Drian 200

Table et index 201

Imprimé en France
par Vassel Graphique
(Charvet Imprimeurs)
Juillet 2012 à Bron (69)
Certifié Imprim'Vert
www.vasselgraphique.com